

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11758 – MERCREDI 17 NOVEMBRE 1982

Deux coopérants soviétiques détenus par l'UNITA ont été libérés en Angola

Lire page 7 l'article de PATRICE CLAUDE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La diplomatie Andropov

Même s'il est trop tôt pour porter un jugement général sur M. Andropov, force est de constater que le nouveau secrétaire général du parti communiste soviétique est un homme résolu. En quatre jours seulement, il en a fait la preuve ; même s'il se plie aux impératifs de la direction collégiale, cet homme n'est pas du genre à se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes.

Qu'on en juge : alors que le protocole soviétique ne l'imposait nullement, bien au contraire, il n'a pas hésité à se mettre en avant pendant toute la journée de lundi et à se réserver les rencontres avec les plus importants dirigeants occidentaux et asiatiques venus assister aux funérailles de Leonid Brejnev. Il s'est entretenu, parfois en compagnie de M. Gromyko, avec le président ouest-allemand Carstens, avec le vice-président américain Bush et le secrétaire d'Etat Shultz, mais aussi avec Mme Gandhi, avec le président afghan Karmal et avec le président pakistanais Zia-Ul-Haq.

Ces trois derniers entretiens doivent tout particulièrement retenir l'attention, car c'est, bien entendu, la situation en Afghanistan qui a été au centre des discussions. Or la guerre d'Afghanistan constitue pour Moscou un problème non seulement grave et coûteux, mais aussi susceptible d'être résolu ou, pour le moins, atténué à condition d'en avoir la volonté politique.

Certes, il serait imprudent de conclure des conversations de lundi que la position soviétique sur l'Afghanistan va évoluer. Mais on ne peut plus l'exclure, d'autant que M. Andropov passe pour ne pas avoir été favorable à l'invasion de ce pays.

Cette question mérite d'être suivie de très près car sa solution pèsera lourd sur une éventuelle normalisation des rapports sino-soviétiques. Outre le règlement de son conflit frontalier avec Moscou et celui du problème cambodgien, Pékin réclame en effet au Kremlin un geste de bonne volonté en Afghanistan pour pousser plus loin le rapprochement ébauché pendant les dernières semaines du règne de Brejnev.

On peut penser, bien sûr, que M. Andropov songe à jouer la carte chinoise pour amener Washington à de meilleurs sentiments. Il n'empêche qu'on ne peut pas réduire à une simple « gesticulation » ce qui vient de se passer à Moscou. De même, on ne peut pas ne pas souligner l'attitude « dure » adoptée par M. Andropov à l'égard de Washington dans ses deux premières interventions publiques. Le « défi » militaire américain, a-t-il dit en substance, sera relevé quoi qu'il arrive. Et, comme pour mieux appuyer le message, le secrétaire général a omis de prononcer les traditionnelles phrases toutes faites sur la bonne volonté dont l'U.R.S.S. serait censée faire preuve dans les négociations sur les armes stratégiques et sur les euromissiles. Aux Américains de méditer la leçon...

Par comparaison, la place faite à la France dans ce ballet diplomatique paraît bien modeste. M. Mauroy n'a été reçu que par son collègue, M. Tikhonov. Mais là encore, à en juger par l'état d'esprit qui règne à Paris, une évolution pourrait se produire tant les divers gouvernements occidentaux paraissent prêts à se concurrencer, chacun espérant être le premier à avoir l'oreille des nouveaux dirigeants soviétiques. A condition de ne pas se bercer d'illusions sur les intentions profondes de M. Andropov, on ne peut qu'admirer le « professionnalisme » dont il fait preuve.

(Lire page 3.)

Le groupe allemand Grundig et Thomson envisagent un accord de coopération dans l'électronique

L'industrie électronique européenne aborde une des périodes les plus cruciales de son histoire. Les négociations engagées entre le groupe français Thomson, la société allemande Grundig et le géant néerlandais Philips sont entrées dans une phase active. Elles pourraient déboucher dans les prochaines semaines avec un premier accord qui verrait Thomson prendre le contrôle de Grundig.

Voilà maintenant plusieurs années que les responsables des principales firmes européennes de l'électronique tentent d'organiser la résistance face à l'offensive japonaise sur le marché des produits grand public (radios, téléviseurs, magnétoscopes). A la fin des années 70, un tel front commun semblait s'ébaucher. Thomson reprenait les sociétés allemandes Nordmende et Saba, et engageait des négociations avec Telefunken. Philips, de son côté, venait épauler le *« numéro 1 »* allemand Grundig en prenant une participation de 24,5 % dans son capital et en signant avec lui des accords de coopération sur les tubes de télévision et les magnétoscopes.

Cette contre-offensive allait marquer brusquement le pas au début de 1981. La société japonaise Japan Victor Company (J.V.C.), *« père »* du procédé de magnétoscope le plus en vogue (le V.H.S.), réussissait à bâtir un accord commun avec trois groupes européens : le britannique Thorn-Emi, l'allemand Telefunken et le français Thomson-Brandt.

L'idée était de constituer, à parts égales (25 % pour chacun des associés), un groupement industriel chargé de gérer les fabrications de trois usines, chacune étant spécialisée sur un produit. Thorn-Emi devait fabriquer les futurs lecteurs de vidéodisques selon la technologie J.V.C. ; A.E.G.-Telefunken construirait, dans son usine de Berlin, des magnétoscopes V.H.S., et Thomson-Brandt aurait eu en charge les caméras spécialisées pour les magnétoscopes. Chacun des trois groupes européens devait acheter les matériels fabriqués dans ces usines pour les revendre, ensuite, sous sa propre marque.

Annoncé dans la première semaine de mai 1981, cet accord était soumis à l'approbation des autorités françaises. Après examen du dossier, le nouveau gouvernement socialiste demanda, à l'automne, au groupe Thomson de suspendre sa signature et de réexaminer les possibilités d'une coopération européenne.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 46.)

M. Pierre Mauroy cherche à rassurer les syndicats

Le gouvernement pourrait intervenir par décret après la dénonciation par le patronat de la convention sur l'UNEDIC

M. Pierre Mauroy, qui était, mardi 16 novembre, à 13 heures, l'invité du journal télévisé de TF 1, a notamment commenté l'échec des négociations sur le financement de l'assurance-chômage, après la dénonciation par le C.N.P.F., dans la nuit de lundi à mardi, de la convention de l'UNEDIC. *(Lire page 48.)* Le premier ministre, qui avait fait appel, le 4 novembre, *« au sens des responsabilités de chacun »,* n'exclut pas que le gouvernement intervienne par décret si les représentants du patronat ne reviennent pas sur leur décision.

A trois jours de ses entretiens avec les syndicats sur la revalorisation du SMIC, M. Mauroy a également réaffirmé la volonté du gouvernement de faire progresser, autant que possible, le pouvoir d'achat des citoyens les plus défavorisés.

Le réalisme et ses risques

M. Mauroy fait aujourd'hui le raisonnement suivant : on ne peut pas convaincre que rigueur rime avec justice si la politique de rigueur pénalise les citoyens les plus défavorisés. Or le gouvernement a suscité le doute, à propos des prochaines augmentations du SMIC, sur sa détermination à répondre à cette exigence d'équité. Il faut donc confirmer sans aucune équivoque que les engagements pris seront tenus, même si le calendrier n'a pas été respecté.

Le pouvoir d'achat du SMIC augmentera, comme prévu, de 4 % en 1982. Le gouvernement donnera le « coup de pouce » nécessaire au début de l'année prochaine, vraisemblablement en février, en tout cas avant les élections municipales.

Voilà dans quel état d'esprit le premier ministre s'apprête à recevoir à l'hôtel Matignon, jeudi 18 novembre, successivement les représentants de la C.G.T., de F.O., de la C.F.D.T., de la FEN, et, le lendemain matin, les délégués de la C.F.T.C.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

Page 42

L'ATTITUDE A L'ÉGARD DES IMMIGRÉS

Un enjeu de société

par FRANÇOIS AUTAIN
Secrétaire d'État chargé des immigrés

25 000 noms au fichier antiterroriste

Le fichier antiterroriste, dont M. Mitterrand a annoncé la création le 17 août, se met progressivement en place. En son état actuel, il comporterait vingt-cinq mille noms, majoritairement des étrangers, pour des faits remontant aux cinq dernières années. Centralisé par les Renseignements généraux, il pourrait atteindre progressivement la limite maximum de soixante mille personnes, et serait relié à une cinquantaine de terminaux dans les services de police.

Accompagné de M. Paul Roux, directeur central des Renseignements généraux, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, devait être entendu à ce sujet mardi par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Etrangers et « suspects »

L'audition de MM. Franceschi et Roux devrait, espère-t-on à la CNIL, clarifier un dossier qui, au départ, ne l'était guère. Quand, dans son discours télévisé du 17 août, le président de la République annonce, parmi les mesures antiterroristes prises après l'attentat de la rue des Rosiers, la mise en place d'un « *fichier central informatisé du terrorisme, avec l'ensemble des données de caractère international* », les membres de la CNIL sont d'autant plus surpris qu'ils n'ont été saisis d'aucune déclaration ou demande d'avis, comme le prévoit la loi de 1978 sur l'informatique et les libertés. Or, avait ajouté M. Mitterrand, la création de ce fichier était acquise dès le 24 mai... Depuis, l'erreur a été réparée, la CNIL saisie et une précision livrée par M. Franceschi, le 24 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1 : ce fichier comprendra « *environ soixante mille noms* », a annoncé le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique.

Cette information isolée a ajouté à la confusion. L'ordre de grandeur impressionne et inquiète d'autant plus qu'il ne saurait s'agir de soixante mille « terroristes » avérés. En clair, l'estimation annoncée par M. Franceschi pose une question, fort délicate, des suspects : du fichage de personnes qui « seraient en relations avec » ou « pourraient devenir » des terroristes.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

Les Palestiniens en quête de survie

Le plan de paix arabe pour le Proche-Orient adopté par le sommet arabe de Fès en septembre devait être au centre des entretiens de M. Mitterrand avec la délégation du « comité des sept » dirigée par le roi Hussein de Jordanie, ce mardi 16 novembre, à l'Elysée. La délégation comprend le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, et les ministres des affaires étrangères d'Algérie, d'Arabie Saoudite, de Jordanie et de Tunisie, le ministre marocain de l'éducation, M. Essedine Laraki, et M. Khaled el Hassan, conseiller de M. Arafat.

Les membres de la délégation devaient avoir une séance de travail avec le chef de l'Etat avant le déjeuner en tête à tête de M. Mitterrand et du roi Hussein. Eux-mêmes devaient être reçus à déjeuner par M. Cheysson, avant de continuer les conversations dans l'après-midi au ministère des relations extérieures. Pour la France, le plan de paix arabe qui reconnaît implicitement Israël constitue une bonne base de discussion, mais demeure insuffisant dans la mesure où cette reconnaissance n'est pas explicite. La France entend que, de son côté, l'Etat hébreu reconnaisse le droit des Palestiniens à un Etat. Le roi Hussein doit ensuite conduire la délégation à Moscou et à Pékin, tandis que le roi Hassan II du Maroc prendra la tête des membres du comité qui se rendront à Londres.

Notre envoyé spécial au Proche-Orient, Eric Rouleau, fait, à cette occasion, le point — dans une enquête de cinq articles — sur la situation des Palestiniens après la guerre du Liban.

I. – *Un peuple de trop*

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Damas. — Un vent frisquet souffle sur le camp de toile. Les allées rectilignes qui séparent les tentes, plantées par centaines, à égale distance les unes des autres, sur un terrain plat et poussiéreux, sont quasiment désertes. Dans la pénombre de la nuit tombante, des silhouettes pressent le pas, s'engouffrent, le buste incliné, dans l'un de ces abris de fortune. A travers l'entrebaillement des tentes, on aperçoit à la lueur vacillante d'une lampe à huile des grappes humaines, d'hommes, de femmes, d'enfants accroupis, serrés les uns contre les autres, comme s'ils tentaient de barrer la route au vent qui charrie le froid et le sable.

Situé dans la périphérie de Damas, Set-Zeinab est le dernier-né des camps conçus pour accueillir des Palestiniens sans logis. Il abrite sept mille des dix mille réfugiés qui ont traversé le Liban pour forcer les portes de la Syrie. Il y a ceux qui ont fui l'enfer de Beyrouth, à l'époque où des dizaines de milliers d'obus, de bombes à fragmentation ou au phosphore se déversaient sur la ville. D'autres ont échappé aux bulldozers qui sont venus, après les bombardiers, « *niveler* » les camps dans lesquels ils étaient entassés dans le sud du Liban. Des dizaines de milliers de personnes au total vivent dans les décombres de leurs foyers ou ont été condamnées à l'errance.

Les réfugiés de Set-Zeinab comptent de nombreuses familles dont tous les membres mâles — âgés de quatorze ans à soixante ans — sont portés disparus, après les rafles effectuées par l'armée israélienne. Comme cette jeune femme, entourée de ses six enfants en bas âge, qui nous supplie, en larmes, de retrouver son mari. Celui-ci, jure-t-elle, « *n'a jamais fait de politique* ».

S'il n'est pas interné au camp d'El Ansar, au Sud-Liban, où les occupants détiennent quelque sept mille « *suspects* », serait-il tenu au secret dans l'un des centres d'interrogatoire en Israël ? Est-il seulement vivant ? La Croix-Rouge, malgré ses démarches, n'a pu lui fournir une réponse.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Faille

Il n'y a pas d'obsèques plaisantes, mais il en est de plus sinistres que d'autres. Celles de Leonid Brejnev laisseront le souvenir d'une liturgie glacée, à la perfection militaire, où l'on ne discerna chez aucun officiel aucune émotion véritable.

Il y eut pourtant, dans cette mécanique raide et figée, une faille. Un défaut dans cette cuirasse. On vit une vieille femme, noire, courbée, en larmes et marchant mal, jeter un peu de terre russe sur le cercueil de son mari. Au milieu de ce décorum, on perçut alors un accent de vérité, tout petit.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde « Une semaine avec Champagne-Ardenne »

Le Monde publie durant toute cette semaine les reportages et les enquêtes de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les quatre départements qui composent la région Champagne-Ardenne. Aujourd'hui, le dossier du nucléaire :

- Le nucléaire au quitte ou double, par Bruno Dethomas ;
- Chooz sur les nerfs, par Jean-Marc Théolleyre ;
- Le « oui » des Belges, par Jean Wetz.

Lire pages 23 à 26

TRÉSORS D'IRLANDE AU GRAND PALAIS

La volute celte

On ne pouvait rapporter les pierres ni déraciner les croix, mais ce qu'on a trouvé de plus précieux et de plus significatif au creux des mégalithes, ce qui s'est élaboré de plus beau, de plus somptueux dans les monastères est là. L'exposition des trésors d'Irlande au Grand Palais réunit une centaine de pièces provenant du Musée national d'Irlande, du Trinity College, de la Royal Irish Academy. Pour un programme ambitieux — il s'agit de traverser plus de deux mille ans, d'art, du néolithique à la fin du Moyen Age, — cela fait peu.

Mais le choix et la qualité des œuvres sont tels que cela suffit pour faire émerger la profonde originalité de la production insulaire qui a su au fil des siècles, contre vents et marées, se nourrir d'apports extérieurs ou les refuser, tout en faisant resurgir avec beaucoup d'insistance ses propres traditions. Des traditions décoratives d'une immense folie savamment arraisonnée, indifféremment sur la pierre, sur l'or, sur le parchemin, et qui, à la naissance de l'Europe chrétienne, vont alimenter un grand réservoir de formes que les moines diffuseront à travers l'Occident.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire et la protohistoire de l'Irlande, on ne peut que constater à travers les objets qui subsistent le soin apporté à la fabrication, au fini des formes simples, mais fermes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

Coopération

L'Assemblée nationale aborde, le 17 novembre, la discussion du budget de la coopération et du développement. Alain Vivien explique les raisons des réformes récemment décidées dans ce domaine, qui visent à *doter le* pays d'un instrument de coopération rationnel. Manuel-Jean Pietri souligne la solidarité indestructible entre la relance de la dynamique européenne et celle du développement. F. Cantegrel met en garde contre un recours excessif du Sud aux techniques du Nord et André Vincent suggère, en tout état de cause, d'annuler toutes les dettes difficilement recouvrables.

Parlons de l'avenir

par ALAIN VIVIEN (*)

PENDANT trop longtemps, j'ai regretté le désordre administratif, révélateur de graves incohérences politiques, pour ne pas me réjouir des réformes profondes qui viennent d'intervenir au sein du ministère des relations extérieures.

Il n'est pas facile de faire bouger *les structures, ni les hommes.* C'est à quoi se sont employés en décembre dernier Claude Cheysson et Jean-Pierre Cot, plus spécialement chargé de suivre les questions de la coopération et du développement. Ce double parrainage révèle assez l'état d'esprit d'une réforme qui s'inspire des priorités que le chef de l'Etat a fixées pour l'avenir des pays en voie de développement, avenir qui rejoint le nôtre.

Fin 1981, une délégation était mise en place auprès de Pierre Mauroy pour assurer la coordination des acteurs institutionnels de l'aide : relations *extérieures*, Trésor, caisse centrale de coopération économique, etc. Le 27 juillet 1982, plusieurs décrets ajoutaient une dimension structurelle à cette volonté politique.

Regroupant des initiatives jusqu'alors dispersées et parfois concurrentes entre les services du Quai d'Orsay, de la rue Monsieur et de la rue Lapérouse, le nouvel outil vise d'abord à mettre un terme au désordre établi. Rappelons, par exemple, qu'il n'était pas facile jusqu'alors de promouvoir des programmes internationaux de développement : les projets intéressant la Mauritanie et le Sénégal relevaient de la coopération alors que ceux qui concernaient le Maroc et la Gambie dépendaient des affaires étrangères ! Aujourd'hui, le ministre délégué, chargé de la coopération et du développement, a vocation universelle, à la seule exception des pays industrialisés. Cette vocation extensive ne remet pas en cause la priorité des engagements qui nous lient aux pays traditionnellement en référence particulière avec la France. Le conseil interministériel du 8 juin l'a utilement rappelé à ceux qui pouvaient en douter.

Mieux gérer, « mieux serrer les projets », pour reprendre une déclaration de Jean-Pierre Cot, va devenir enfin possible.

Les restructurations instituées par les décrets de juillet n'ont pas seulement un aspect géographique. Elles traduisent une intention dynamique. Elles s'inscrivent dans une stratégie ordonnée du développement. Trois directions ont été créées pour ajuster nos moyens :

— Une direction des politiques du développement qui, selon les termes du décret, procède aux études nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de la politique de coopération.

— Une direction des projets de développement qui met en œuvre les programmes ainsi définis.

— *Une direction des moyens du* développement qui a pour vocation de gérer « l'ensemble des moyens humains et financiers affectés aux *actions de coopération et de développement* ».

Cette ample réforme des organigrammes ne saurait s'instituer sans la collaboration active des hommes et des femmes qui agissent sur le terrain pour le développement de notre coopération.

C'est la raison pour laquelle le ministre délégué m'a demandé de réfléchir sur l'avenir des acteurs de notre assistance technique.

Celle-ci n'est plus adaptée aux orientations nouvelles de la politique française à l'égard du tiers-monde, et notamment des Etats les moins avancés. L'assistance technique française se caractérise encore par sa lourdeur numérique. Cette situation tient à deux facteurs :

— son caractère encore trop largement substitutif ;

— sa concentration trop étroite*ment géographique et temporelle.*

Les conséquences de ce phénomène, caractéristique d'une conception passive de notre aide, sont dommageables à l'efficacité de l'effort consenti. Il fallait donc en isoler les causes afin d'intégrer l'assistance technique dans une politique globale d'aide au développement. Les causes ou plutôt la cause en est une déresponsabilisation de tous les acteurs concernés : France, Etats d'accueil, coopérants. Cela signifie pour nous sortir d'une coopération de complaisance reposant sur l'appel à des contractuels difficiles à réinsérer ; pour les Etats d'accueil, ne plus céder à la tentation de recourir, sou*vent en les payant, à des coopérants* comblant indéfiniment les carences en personnel qualifié.

Pour sortir de cette impasse, une *seule voie : celle d'une coresponsabi*lité permettant d'insérer l'assistance technique dans des programmes bien définis limités dans le temps.

Les propositions précises, découlant de cette conclusion, ont été soumises à Jean-Pierre Cot au mois de juillet. Elles ont servi de base aux *travaux* des journées de rencontre de l'assistance technique en coopération les 13 et 14 septembre, qui, tenues pour la première fois, ont *connu un succès d'affluence et de* participation tout à fait imprévu. Au terme de cette concertation et au vu des conclusions du rapport, le gou*vernement sera* conduit à *examiner* des mesures efficientes au cours de prochains conseils des ministres.

La France se dote ainsi, peu à *peu, d'un instrument de coopération* rationnel. Encore faut-il, et c'est ici le rapporteur spécial du budget qui s'exprime, que cette belle machine *soit suffisamment alimentée en énergie.* A cet égard, le budget 1983 de la coopération démontre la continuité d'une volonté politique.

Je souhaite que, mieux encore, il ouvre de nouvelles perspectives pour les années à venir.

(*) Député de Seine-et-Marne (P.S.), vice-président de l'Assemblée nationale, président du comité français pour les cités unies.

Un équilibre à rétablir

par F. CANTEGREL (*)

LA correction des copies du baccalauréat, en histoire et géographie, m'a donné cette année matière à réflexion. Le sujet choisi par la majorité des candidats, en géographie, portait sur l'agriculture et les problèmes alimentaires de l'Inde. Tous les candidats qui ont essayé, avec *plus ou moins de succès,* de « traiter le sujet » se sont ainsi préoccupés de résoudre les problèmes alimentaires. Cette *préoccupation* les *honore,* mais *il* y a quelque naïveté à prétendre apporter des solutions à cette *question vitale* et *mondiale* après une étude de quelques heures sur quelques pays du tiers-monde.

Mais surtout, les solutions qu'ils proposent sont toutes du même type. Il faut, paraît-il, développer la productivité de l'agriculture à l'aide de tracteurs, d'engrais et, si possible, d'irrigation ; augmenter la taille des exploitations (donc diminuer *le nombre des agriculteurs)... en ré*sumé rapprocher l'agriculture indienne de l'agriculture californienne. Devant une telle unanimité, je suis allé relire quelques passages de manuels scolaires : on y retrouve ce penchant *« technocratique » qui encombre* la mentalité de trop de géographes. Les copies du baccalauréat reproduisent évidemment ce penchant et cette mentalité.

On sait pourtant à quelles catastrophes ont pu aboutir les techniques du « Nord » dans certains pays du « Sud ». On sait pourtant qu'un agriculteur américain consomme deux fois plus de calories qu'il n'en produit alors qu'un agriculteur indien en produit seize fois plus qu'il n'en consomme. On sait pourtant qu'en Colombie les petites exploitations rapportent 1 200 pesos par hectare, les grandes 84 pesos. On sait pourtant que 10 ares de soja peuvent nourrir (en équivalent calories) un homme pendant cinq cent *quarante-neuf jours alors que* 10 ares d'élevage bovin (le hamburger !) ne le nourriront que pendant dix-neuf jours...

Le but n'est pas, bien entendu, de donner le paysan indien en exemple au *farmer* californien. Il s'agit, plus modestement, de comprendre les situations : pas plus de tech*nocratie que de traditionalisme.* Mais aujourd'hui, il y a un équilibre à rétablir.

(*) Professeur d'histoire et géographie au lycée de La Réole (Gironde).

Revenir au néolithique

par ANDRÉ L.A. VINCENT (*)

DANS les villages néolithiques, les besoins des hommes étaient peu nombreux. On imagine aisément qu'ils étaient connus de tous et assez bien satisfaits. Sans doute y avait-il des privilégiés, des paresseux, des violents, mais pas de chômage.

Aujourd'hui, les besoins des *hommes sont beaucoup plus variés,* et très différents suivant les points de la planète. De sorte que, dans les pays nantis, on ignore bien souvent *les besoins élémentaires mal satis*faits existant dans le tiers-monde. Combien d'arrosoirs ou de charrettes à bras apporteraient un immense soulagement aux paysannes africaines démunies ! Ces instruments, et quelques autres, pourraient cependant être facilement produits dans les pays riches, qui cherchent vainement à employer leurs millions de chômeurs.

Notre grande chance, en cette fin de vingtième siècle, c'est de pouvoir *revenir au néolithique,* du *moins* quant à la connaissance des besoins des hommes et quant à la volonté de les satisfaire. L'éloignement n'est *plus un obstacle déprimant, ni* même les « écrans » d'ordre politique ou social. Reste la monnaie, inventée jadis pour faciliter les échanges mais qui en arrive à les entraver. Faudra-t-il distribuer des « bons » donnant droit à tel ou tel instrument agricole ?

Une autre solution est évidemment préférable : elle consiste à annuler les dettes des pays pauvres afin de leur redonner des possibilités d'emprunt. On me dira que l'annulation ne peut être *totale,* et qu'un grand nombre de pays vont se dire « pauvres » pour profiter de l'aubaine. Je répondrai en suggérant d'annuler les dettes qui, dans les comptes bancaires ou gouvernementaux, sont déjà considérées comme *créances difficilement recouvrables.* Avec un peu de bonne volonté, il devrait être assez facile aux pays riches de trouver un accord sur ce point.

(*) Inspecteur général honoraire à l'INSEE.

Politique d'abord

par MANUEL-JEAN PIETRI (*)

IL semble que l'aide au développe*ment consentie par* la Commission des Communautés ait souffer de la même ambiguïté qui pèse sur les autres secteurs d'intervention. Elle a pour rôle spécifique *la* coopération entre États, à condition d'en écarter toute volonté politique propre. Ainsi s'est-on longtemps retranché, à Bruxelles, derrière l'économique, le social, voire le jeu diplomatique, pour agir. Pour l'aide alimentaire comme pour l'aide humanitaire, et plus généralement pour l'aide publique au développement (A.P.D.) de la C.E.E., plus les flux financiers augmentaient moins les choix politiques étaient explicites. L'Europe suppléait *son* manque de volontarisme et d'unité politique par *d'importants investissements* économiques (un peu moins de 2 milliards de dollars par an) et de grands accords juridiques, commerciaux et financiers.

La commission de développement, dirigée depuis 1981 par M. Pisani, face aux difficultés accrues que connaissent les pays en voie de développement, éprouve aujourd'hui la nécessité de réorienter son action. Parmi les difficultés, on peut relever l'échec de nombreux projets du Fonds européen de développement (FED), l'absence d'une réelle *coopé*ration industrielle, un mécanisme de stabilisation des matières premières qui a épuisé en trois ans sa dotation financière prévue pour cinq ans, une coopération méditerranéenne appelée à devenir de plus en plus difficile avec l'intégration de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

*La commission a identifié un com*mun dénominateur à toutes ces difficultés : l'action des Etats. Ceux-ci, en premier lieu, freinent, au Conseil *des ministres, tout effort budgétaire* supplémentaire, considérant en particulier comme un tabou le taux maximal de 1 % des recettes nationales *de T.V.A. à verser au budget* communautaire. Or la T.V.A. contribue pour 55 % environ à ce budget. Faire sauter ce verrou de 1 % (on en est à 0,89 % – 0,95 % actuellement) serait un premier signe de relance européenne et d'engagement plus crédible dans l'action pour le développement. Les Etats européens ont peu cherché, d'autre part, jusqu'à présent, à coordonner leurs politiques bilatérales de coopération, accentuant ainsi le pragmatisme désordonné et le rôle politique de soutien réciproque des gouvernements en *place qui caractérisent* trop souvent ces politiques, éléments que l'on retrouve, amplifiés jusqu'à la caricature, dans l'action des pays en voie de développement eux-mêmes. Action des dirigeants mais aussi de la bureaucratie et des élites urbaines, d'autant plus jaloux de leur souveraineté et de leur pouvoir qu'ils sont coupés de la majeure partie de la population, qui a conservé d'ordinaire *une logique rurale, et peu occidentali*sée, et dont les besoins fondamentaux sont niés alors que ses productions sont pillées.

Les États sont affrontés aux plus grands défis — construire une nation, organiser le monde rural, nourrir des *villes — en étant faibles, instables.* Faute d'une doctrine de développement, l'action de la C.E.E. n'a pu jusqu'à présent suppléer les faiblesses des États *en* voie de développement. C'est pourquoi Bruxelles insiste aujourd'hui davantage sur le développement que sur la coopération. Pour cela, une diversification des moyens et des instruments de développement est indispensable : certains pays « riches » peuvent connaître une année difficile et justifier d'une assistance normalement réservée à des pays plus pauvres ; *pour court-circuiter l'État, l'aide* directe aux populations, par le canal si efficace des organisations non gouvernementales, pourrait être plus *souvent envisagée. D'autre part, la* C.E.E. doit s'efforcer de composer avec l'Etat en voie de développement en fixant avec lui de nouvelles règles du jeu.

La C.E.E. ne désire plus s'engager désormais que sur des programmes planifiés sur lesquels les Etats s'engageront de façon contractuelle. Ainsi un plan spécial de soutien aux stratégies alimentaires vient-il d'être adopté entre la C.E.E. et le Kenya, le Mali et la Zambie pour sortir des impasses de l'aide alimentaire (1).

Enfin, il convient de repolitiser *l'aide, c'est-à-dire de substituer* à l'empirisme bureaucratique et économique d'antan un volontarisme doctrinal — les *nouvelles stratégies* de l'aide — et politique.

A son tour, la C.E.E. va mettre en place des procédures de conditionnalité de l'aide. Par exemple, on ne débloquera plus de fonds pour stabiliser les recettes obtenues grâce aux matières premières ou pour éviter une famine sans contrôler et l'acheminement de l'aide et l'affectation des fonds de telle manière que ce soient les petits producteurs et les villageois qui bénéficient de cette aide. Qu'on nous entende bien : l'intérêt d'une politisation de l'action de la C.E.E. réside dans un volontarisme *ferme, appuyé sur des choix techni*ques et culturels conscients — volontarisme qui, à terme, ne peut que renforcer le rayonnement du « camp » *occidental* — et *non dans* une politique nationale de puissance où se mêleraient classiquement les intérêts politiques et économiques à court terme et l'absurdité fréquente des choix. A l'origine, n'était-ce pas là, également, la justification d'une Communauté économique européenne ? Atteindre la justice et la coopération entre États en dépassant les logiques strictement étatiques ? *Ainsi découvre-t-on une solidarité in*destructible entre la relance de la dynamique européenne et la relance de l'action en faveur du développement.

(*) Membre de l'équipe de *« futuribles ».*

(1) La proposition de M. Pisani de faire des prochains accords de Lomé, négociés à partir de 1983, un accord-cadre avec les pays A.C.P., non limité dans le temps mais précis dans ses objectifs, s'inscrit dans cette logique.



CORRESPONDANCE

La faim dans le monde

Mis en cause par le pasteur Alain Perrot dans le Monde *du 16 juin 1982, MM. Joseph Klatzmann et Gilbert Etienne lui répondent ci-dessous :*

Il n'est pas vrai que *« les ressources alimentaires mondiales pourraient couvrir au minimum deux fois les besoins du monde entier ».* Elles permettraient seulement de nourrir, presque correctement, la population actuelle — dans l'hypothèse totalement irréaliste d'une répartition rigoureusement égalitaire sur l'ensemble du globe. Quels que soient les obstacles, il sera moins difficile d'accroître la production alimentaire que de supprimer *toutes* les inégalités. Et si la faim n'est pas une fatalité — ce en quoi je suis d'accord avec M. Perrot — c'est parce que, si on le voulait vraiment, si l'on faisait tous les efforts nécessaires, on pourrait produire suffisamment pour *bien* nourrir (c'est-à-dire, entre autres, avec des produits animaux) les dix milliards d'hommes que le globe comptera sûrement un jour.

JOSEPH KLATZMANN,
Professeur à l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

∴

Dans plusieurs pays africains, les cultures vivrières comme les cultures commerciales dégringolent ou ne suivent pas la population. A propos du Bangladesh, on ne saurait parler de monoculture, et le problème de base tient au déséquilibre croissant entre population et production.

Notre honorable compatriote personnalise le débat en nous mettant dans la catégorie *« des personnes intéressées au statu quo... esprits chagrins ou puristes ».* Il sait pourtant fort bien que depuis plus d'un quart de siècle nous essayons de comprendre et mieux faire comprendre le tiers-monde en poussant à une coopération plus large et plus efficace.

M. Perrot se demande finalement si nous avons lu les ouvrages de « spécialistes » (?), comme Suzan George, Frances Moore Lappé et Joseph Collins ? Hélas ! oui. Mais laissons là notre pasteur et ses nouveaux bréviaires !

GILBERT ETIENNE.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

MM. Andropov et Gromyko ont multiplié les entretiens avec les dirigeants occidentaux et asiatiques

Une attention prioritaire est donnée à l'Afghanistan

De notre envoyé spécial

Moscou. – Les funérailles des hommes d'État sont souvent l'occasion de rencontres et de prises de contact que le lent travail diplomatique n'aurait pas permises avant longtemps. Celles de Leonid Brejnev n'ont pas failli à la règle. MM. Andropov, Tikhonov et Gromyko ont reçu, le lundi 15 novembre, dans l'après-midi, quelques-unes des cent soixante délégations étrangères présentes à Moscou.

Le choix des heureux élus n'était pas innocent. Les représentants des pays frères n'ont eu droit qu'au minimum d'attentions exigé par le protocole. Il est vrai que, avant même la mort de Brejnev, un sommet des pays du pacte de Varsovie était en préparation. Le nouveau secrétaire général du P.C. soviétique aura ainsi la possibilité de s'entretenir à bref délai avec ses pairs. M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, pourrait, pour sa part, rester quelques jours dans la capitale soviétique, ce qui devrait lui permettre de rencontrer, dès ce mardi matin, M. Gromyko.

Le problème de l'Afghanistan paraît d'autre part recevoir une attention prioritaire au Kremlin. Les chefs d'État ou de gouvernement des pays de la région – Mme Gandhi (Inde), le général Zia Ul Haq (Pakistan) et M. Babrak Karmal (Afghanistan) – ont, en effet, été reçus successivement, dès lundi, par M. Andropov.

Les autorités soviétiques ont aussi mis à profit les obsèques de Brejnev pour s'entretenir avec les Occidentaux. M. Andropov, qui, en tant que secrétaire général du parti, n'a pas de rôle dans l'appareil d'État – pour le moment du moins, – a toutefois eu des entretiens avec le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Carstens – le seul chef d'État occidental à avoir fait le déplacement de Moscou, – ainsi qu'avec M. Bush, vice-président des États-Unis, et M. Shultz, secrétaire d'État. A chaque fois, il était accompagné de M. Gromyko.

Pour les Allemands de l'Ouest comme pour les Soviétiques, il s'agissait surtout de réaffirmer que, après l'arrivée d'une nouvelle coalition à Bonn et la mort de Brejnev, les deux côtés sont décidés à poursuivre la coopération *« sur la base des traités existants »*, selon l'expression de l'agence Tass. A sa sortie du Kremlin, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, qui était avec M. Carstens, a déclaré que M. Andropov avait *« apprécié la volonté de la R.F.A. de poursuivre la même politique vis-à-vis de l'Union soviétique »*.

Entretien « franc, cordial et substantiel » avec MM. Busch et Shultz

En arrivant à Moscou, M. Bush avait indiqué que la présence de la délégation américaine *« symbolisait le désir de continuer à œuvrer en faveur de relations positives »* entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. En écho à cette déclaration, le communiqué de l'agence Tass qui rend compte de l'entretien avec M. Andropov affirme que *« l'U.R.S.S., poursuivant avec esprit de suite une politique de paix, est prête à construire ses relations avec les Etats-Unis sur la base de l'égalité totale, de la non-ingérence, du respect mutuel des intérêts des peuples des deux pays et de l'amélioration du climat international »*.

Selon M. Bush, l'entretien, qui a duré près de trois-quarts d'heure, a été *« franc, cordial et substantiel »*. *« Nous sommes très conscients,* a dit le vice-président, *des problèmes difficiles auxquels nous sommes confrontés. Les défis, bien qu'énormes, sont loin d'être insurmontables. »*.

En dépêchant M. Bush à Moscou, M. Reagan a voulu éviter l'initiative spectaculaire qu'aurait été sa propre présence. Les dirigeants soviétiques, adeptes de la prudence, surtout au moment où ils arrivent au pouvoir, ne l'auraient d'ailleurs pas forcément appréciée. Au contraire, le voyage de M. Bush constitue « un petit geste » de la part des Etats-Unis, qui ont voulu montrer que le moment était venu de manifester une certaine disponibilité au dialogue.

Les entretiens de M. Mauroy avec M. Tikhonov et de M. Cheysson avec M. Gromyko ont été beaucoup plus brefs et ne paraissent guère avoir dépassé le stade des échanges protocolaires. Toutefois, le premier ministre français avait reçu auparavant plus longuement, à l'ambassade de France, M. Vadim Zagladine, chef adjoint de la section internationale du comité central. Les relations franco-soviétiques ont pu ainsi être abordées plus à fond.

La France n'entend pas « manquer le coche »

Les obstacles politiques à la reprise du dialogue à un haut niveau demeurent ; ils s'appellent Afghanistan et Pologne. Les obstacles économiques ne paraissent pas près de disparaître. Le déficit croissant des échanges au détriment de la France irrite d'autant plus Paris que, pendant le même temps, les affaires continuent entre l'U.R.S.S. d'une part, la R.F.A., l'Italie et même la Grande-Bretagne, d'autre part.

M. Cheysson croit discerner *« des éléments politiques dans ce déséquilibre commercial »*.

Il n'est pas exclu en effet que les Soviétiques cherchent à « punir » les Français pour les dix-huit mois de bouderie qui ont suivi l'élection de M. Mitterrand. D'autre part, ils considèrent la France comme le maillon le plus faible de la communauté occidentale et cherchent, en exigeant des crédits à des taux d'intérêt ridiculement bas, à faire pression sur elle pour faire sauter le « consensus » de l'O.C.D.E. qui fixe à 12,5 % le taux minimum des crédits garantis accordés à l'U.R.S.S. La convention financière entre la France et l'U.R.S.S., arrivée à expiration au début de cette année, n'a toujours pas été renouvelée.

Le ministre français des affaires étrangères a dit et répété que les relations politiques entre Paris et Moscou ne pourront être parfaitement normales aussi longtemps que durerait l'occupation de l'Afghanistan. Mais les dirigeants français paraissent soucieux de ne pas manquer le coche et de ne pas être les derniers à revenir à de meilleures dispositions envers Moscou si les Allemands et les Américains sont intéressés à des contacts avec la nouvelle direction. La « cure de désintoxication » des rapports franco-soviétiques, rendue nécessaire, selon les milieux gouvernementaux, par la naïveté et les illusions de M. Giscard d'Estaing, touche à sa fin. La mort de Brejnev pourrait précipiter le réchauffement des rapports, étant entendu que les divergences fondamentales ne sont pas oubliées. Le dialogue n'a jamais été rompu puisque M. Cheysson a rencontré M. Gromyko trois fois en un an aux Nations-Unies, et le temps est peut-être venu de resserrer les liens.

DANIEL VERNET.

● *Parallèlement aux conversations* que les dirigeants soviétiques avaient avec leurs hôtes étrangers, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les personnalités venues à Moscou pour les obsèques de Brejnev. C'est ainsi, que le vice-président Bush, s'est entretenu avec le premier ministre japonais, M. Suzuki. – *(A.F.P.)*

● *Le pape Jean-Paul II* avait désigné, pour le représenter aux obsèques de Leonid Brejnev, le professeur Giovanni Battista Marini Bettolo, de l'Académie pontificale des sciences, qui était accompagné de M. Anthony Chukkukal, membre laïc de la commission pontificale Justice et Paix.

L'Organisation de libération de la palestine était représentée par son chef, M. Arafat.

QUI N'A PAS VU M.KIRILENKO ?

M. Kirilenko n'est sans doute pas aussi malade qu'on le disait il y a un mois. Les observateurs s'étonnaient de ne pas trouver son nom au bas d'une notice nécrologique signée par tous les dirigeants ? Des milieux soviétiques « bien informés » laissaient entendre que l'ancien dauphin de Brejnev était pratiquement à l'article de la mort. Mais il apparaît de plus en plus que cette mort-là n'était que politique.

Vendredi, alors que les Moscovites commençaient à défiler devant la dépouille de Brejnev, des journalistes ont vu M. Kirilenko. Non pas, comme il eût été normal, dans le groupe du bureau politique, mais en compagnie de simples membres du comité central. Cette nouvelle fut tout de même accueillie avec prudence : n'aurait-on pu confondre M. Kirilenko avec un autre membre âgé du comité central ? Mais voici que lundi des journalistes ont vu une nouvelle fois M. Kirilenko. Pas sur le mausolée où se trouvait la direction suprême, mais au milieu de la foule qui rendait hommage à Brejnev.

INCIDENT A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Une déclaration de M. Piet Dankert, président de l'Assemblée européenne, rendant hommage au *« remarquable leader et homme d'Etat soviétique, Léonid Brejnev, à son dévouement à la paix »*, a soulevé un tollé parmi la majorité de centre-droit, lundi 15 novembre à Strasbourg, à l'ouverture de la session.

« Nous ne pouvons pas nous associer à ces paroles concernant un homme sous l'autorité duquel se sont produits les évènements de Pologne, d'Afghanistan et d'ailleurs », s'est écrié M. de La Malène, président du groupe gaulliste.

EN VISITE A WASHINGTON

M. Kohl estime qu'il y a bien eu un « accord substantiel » entre alliés sur le commerce Est-Ouest

De notre correspondant

Washington. – Tandis que Paris envoie des piques à Washington, l'Allemagne fédérale célèbre sans la moindre restriction son amitié avec les États-Unis. La visite de M. Kohl à la Maison-Blanche, lundi 15 novembre, s'est déroulée, en effet, dans un climat séraphique. Le communiqué publié à l'issue des entretiens vante à tous les paragraphes, l'entente entre les deux pays et leur volonté d'avoir *« des relationes aussi étroites que possible »*. Interrogé sur les divergences qui auraient pu surgir entre MM. Kohl et Reagan, un responsable américain a répondu : *« Je ne me souvioens pas d'une question sur laquelle les deux gentlemen se seraient trouvés en désaccord »*.

C'est la première visite à Washington du nouveau chancelier allemand. Contrairement à son prédécesseur, qui était ici une figure familière et redoutée, il ne parle pas anglais. Mais celle barrière linguistique a été aussitôt surmontée grâce à une volonté réciproque de s'entendre. En quoi votre politique à l'égard des États-Unis est-elle différente de celle de M. Schmidt ? Lui a-t-on demandé, au cours d'une conférence de presse. *« La différence n'est pas dans le contenu,* a répondu M. Kohl, *mais dans la capacité d'appliquer. Par exemple, pour le déploiement des missiles de théâtre en Europe, je suis suivi, moi, par une majorité de mon parti »*.

L'importance de ces missiles est clairement indiquée dans la communiqué. Comme, d'ailleurs, l'importance de l'Alliance atlantique *« qui n'est dirigée contre personne »* et l'opposition à toute *« réduction unilatérale des troupes américaines en Europe »*. Une réduction réclamée le même jour à Washington pour des raisons budgétaires, par le sénateur républicain de l'Alaska, M. Ted Stevens, en prévision d'un débat prévu le 29 novembre au Sénat.

Contrairement au gouvernement français, M. Kohl ne sépare pas la levée de l'embargo sur le gazoduc eurosibérien des récentes conversations entre alliés. Il a exprimé « son appréciation » pour cette mesure américaine qu'il considère comme *« la preuve d'efforts réussis de la part de tous ceux qui cherchent à améliorer la coordination de la politique occidentale dans le domaine économique »*. C'est exactement la thèse de Washington : quoique décidée unilatéralement par les États-Unis, la levée de l'embargo a été rendus possible par un accord entre les alliés sur le commerce Est-Ouest.

Les porte-paroles de la Maison-Blanche et du département d'4tat l'ont répété, lundi, avec insistance. Quitte à reconnaître que « des détails « restaient à régler lorsque M. Reagan annonça, samedi 13 novembre, la conclusion d'un « accord substantiel » entre les alliés. M. Kohl a affirmé, pour sa part, au cours d'une conférence de presse, que les alliés étaient bien parvenues à « un accord substantiel ». Mais il n'a pas voulu en révéler le contenu. *« Attendez trois semaines »*, a-t-il ajouté, laissant entendre que la mauvaise humeur de Paris se serait alors dissipée et qu'un texte commun serait publié.

Attendre des signes de Moscou

La plus grande partie des entretiens Reagan-Kohl a été consacrée à l'Union soviétique. *« Ses valeurs et ses objectifs ne correspondent pas aux notres,* rappelle le communiqué. *La sécurité des sociétés occidentales nécessite une attente constante à la menace militaire posée par l'U.R.S.S »*. Ces rappels sont, cependant, suivis d'ue ouverture : *« Le président et le chfancelier ont souligné leur désir d'améliorer les rapports avec l'Union soviétique. Ils sont prêts (...) à élargir les secteurs de coopération pour un bénéfice mutuel, si le comportement soviétique rend cela possible »*.

Le communiqué ne contient aucune allusion à un éventuel sommet Reagan-Andropov. Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, la question ne se pose pas, pourle moment, puisqu'aucun signe nouveau n'est venu de Moscou. *« Changer le « numére un » ne veut pas dire changer le système »*, a commenté, pour sfa part, M. Kohl au cours de la conférence de presse. Mais le chancelier est personnellement favorable à un sommet bien préparé. Deux raisons, selon lui, militent en faveur d'une telle rencontre : la succession intervenue au Kremlin, et *« le fait qu'il n'y ait pas d'élections aux États-Unis dans un proche avenir.*

ROBERT SOLÉ.

ASIE

Indonésie

Malgré les efforts de Djakarta

L'ONU reste saisie du problème de Timor-Oriental

Le comité de la décolonisation de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, lundi 15 novembre, une résolution demandant au secrétaire général, M. Perez de Cuellar, d'intervenir pour faciliter le règlement du problème de la partie orientale de l'île de Timor, annexée par l'Indonésie en 1975. Le texte a été approuvé par 48 voix contre 42 et 54 abstentions. L'U.R.S.S. a voté pour, les États-Unis contre. La plupart des pays européens, dont la France et la Belgique, se sont abstenus.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – De vives polémiques ont précédé le débat annuel de l'Assemblée générale des Nations unies sur la question de Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise, que l'Indonésie a annexée en 1975, et dans laquelle vivent six cent mille habitants. A Lisbonne, une commission parlementaire a assuré que *« l'île avait été transformée en un véritable camp de concentration dans lequel trois cent mille personnes sont mortes depuis que les troupes de Djakarta l'ont occupée »*. A Washington, seize sénateurs ont dénoncé *« les atteintes portées aux droits de l'homme par les autorités locales, qui s'accompagnent parfois de brutalités à l'encontre d'une population déjà menacée par la famine »*.

La préoccupation de Washington

M. Holdridge, ancien sous-secrétaire d'État américain pour les affaires d'Asie-Orientale et du Pacifique, et nouvel ambassadeur en Indonésie, a reconnu *« qu'on ne pouvait nier l'existence de problèmes à Timor-Oriental »*, et que Washington demeurait *« préoccupée »* par les informations faisant état de violences au cours d'opérations militaires. Il a toutefois conclu que les États-Unis *« acceptaient »* l'annexion de l'ancienne colonie comme *« un fait acquis »*.

Les autorités indonésiennes ont répliqué qu'elles avaient la situation bien en mains, qu'il n'y avait ni famine ni menace de famine. Elles se félicitent de voir, d'un vote de l'ONU à l'autre, se consolider leurs positions : 31 voix en 1979, 42 en 1981 et 1982. Aussi souhaitent-elles que cette question, à leurs yeux *« dépassée »*, soit définitivement rayée de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), qui, depuis trois ans, apporte une aide humanitaire à Timor-Oriental, n'y conduit plus que des opérations ponctuelles, par exemple, un programme d'assistance à sept villages jusqu'à la fin de l'année. Les représentants locaux de cette organisation, dont on ne peut nier le sérieux ou la compétence, se refusent à partager les alarmes de certains observateurs, souvent inspirées par Mgr Da Costa Lopez, administrateur apostolique de l'ancienne colonie, et adversaire du régime indonésien.

L'Indonésie dépense dans sa vingt-septième province beaucoup plus d'argent – 13,6 millions de dollars en 1982-1983 – que dans n'importe quelle autre : d'une manière générale, la situation y est moins préoccupante que dans certaines régions du pays comme l'Irian-Jaya. En prévision d'éventuelle pénurie alimentaire, le C.I.C.R. a stocké des céréales. D'autre part, plusieurs centaines de familles, qui, pour des raisons de sécurité, avaient été *« déplacées »* sur l'île voisine d'Atauro, ont regagné Timor-Oriental. Djakarta vient d'y nommer un nouveau gouverneur, plus acceptable, semble-t-il, par la population que le précédent.

Pour autant, l'armée indonésienne n'a pas réussi à réduire la résistance d'une bonne centaine au moins de guérilleros du Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental (FRETILIN) qui, au cours de ces derniers mois, ont lancé plusieurs opérations meurtrières. D'autres *« sympathisants »* à leur cause auraient été *« déplacés »* sur l'île d'Atauro. Environ quatre mille huit cents personnes y vivraient dans des conditions précaires. Conséquence de cette insécurité, l'ancienne colonie reste sous administration militaire jusqu'à nouvel ordre. – J. de B.

Inde

MORT DE VINOBA BHAVE DISCIPLE DU MAHATMA GANDHI

New-Delhi *(Reuter, U.P.I.)*. – Acharya Vinoba Bhave s'est *« éteint volontairement »*, lundi 15 novembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, a-t-on annoncé de source informée.

Acharya, « maître » Vinoba Bhave, vénéré par les hindouistes comme un saint, avait eu un accident cardiaque vendredi, mais il avait refusé tous soins médicaux et avait cessé de s'alimenter. Le premier ministre, Mme Ghandi, lui avait rendu visite dans son ermitage (ashram) à Paunar, dans l'ouest du pays, mais n'était pas parvenu à le faire changer d'avis.

De source autorisée, on déclare qu'il avait décidé d'entrer dans l'état de « samadhi », le dernier stade du yoga, qui conduit à la mort. L'ermite aurait déclaré qu'il voulait *« quitter son corps avant que celui-ci ne le quitte »*.

Vinova Bhave, un proche disciple du mahatma Gandhi, était né en 1895 dans un district ou Maharashtra. Il fit vœu de célibat dès l'âge de dix ans. Il avait pris une part très active au mouvement d'indépendance et avait été emprisonné pendant trois ans par les Britanniques. Dans les années 50 et 60, il parcourut plus de 60 000 kilomètres pieds nus pour persuader les riches propriétaires de distribuer des terres aux paysans pauvres. Mais ce mouvement, qui s'était heurté aux réticences des possédants et de l'administration, n'avait obtenu qu'un succès limité. Il y a quelques années, il s'était indigné, à plusieurs reprises, de l'abattage de vaches, animaux sacrés pour les hindouistes. Autorité morale, Vinoba Bhave était régulièrement consulté par les dirigeants du pays.

EUROPE

Pologne

« Je reste fidèle aux accords de Gdansk »

affirme M. Lech Walesa

M. Lech Walesa a donné une conférence de presse, lundi 15 novembre, à son domicile à Gdansk (nos dernières éditions du 16 novembre).

Dans une déclaration préliminaire, il a dit : « *Je suis fidèle à l'esprit des accords d'août 1980 de Gdansk, et je ne m'en écarterai pas. Cependant, je ne veux pas mettre K.O., je ne veux pas renverser, je ne veux pas démolir [qui que ce soit ou quoi que ce soit], je veux œuvrer pour le développement [de la Pologne] dans un esprit d'amitié, sur la voie de la paix sociale, afin de pouvoir réaliser ce qu'il est possible de réaliser dans la situation dans laquelle nous nous sommes retrouvés.* »



(Dessin de PLANTU.)

M. Walesa, qui a déclaré avoir été « *surpris* » par sa libération qu'il avait accueillie avec « *une certaine suspicion* », a affirmé : « *Pendant onze mois d'internement, je n'ai rien signé, je n'ai pris aucun engagement et je n'ai rien promis.* »

A propos des internés, il a dit : « *Je pleure le sort des internés et je suis de tout cœur avec eux. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'ils soient libérés, ainsi que ceux qui ont été condamnés en vertu de l'état de siège. Je ferai tout pour qu'ils redeviennent des hommes libres, comme je le suis moi-même. Mais, pour atteindre ces objectifs, j'œuvrerai par des moyens pacifiques.* »

A propos de l'avenir de Solidarité et des structures clandestines du syndicat, il a dit qu'il avait été « *été isolé pendant onze mois* » et qu'il avait été « *mal informé de la situation* ». « *Avant tout, il faut que j'examine la question. Ce n'est que lorsque je connaîtrai bien les choses que je pourrai me prononcer.* »

Interrogé sur la question de savoir s'il allait donner son appui aux « *nouveaux syndicats* » que le pouvoir s'efforce de mettre en place depuis la mise hors la loi de Solidarité, M. Walesa a répondu : « *Les accords d'août 1980 prévoyaient le pluralisme syndical. Quiconque croit en la démocratie ne peut pas s'opposer à ce pluralisme. Quiconque le fait, se prononce contre les accords de Gdansk.* »

A propos de sa libération M. Lech Walesa n'a pas précisé quand, exactement, il avait quitté son lieu d'internement d'Arlamowo, dans l'extrême sud-est de la Pologne, mais il a indiqué qu'il avait été amené dimanche à Otwock, petite localité de la banlieue est de Varsovie, où il avait résidé pendant les six premiers mois de son internement.

Ensuite, a-t-il poursuivi, il a été conduit au parquet où, pendant trois heures et demie, un colonel de l'armée lui a fait un exposé sur le code pénal et sur la législation de l'état de siège.

La presse, la radio et la télévision polonaise, n'ont pas rendu compte des activités de M. Walesa depuis sa libération.

Une interview du général Jaruzelski

D'autre part, le *Guardian* de Londres a publié, lundi, une interview du général Jaruzelski. Le chef de la junte laisse entendre que le rôle de M. Walesa dépendra de la discipline dont il fera preuve. Dans cette interview, le général précise : « *Je ne professe aucune philosophie politique personnelle, je suis membre du parti ouvrier unifié, son idéologie inspire ma conduite.* » Il dit encore : « *Nous réglons de manière indépendante les problèmes polonais qui concernent le bien-être du peuple. Ceci implique avant tout la préservation de la continuité de l'État qui assure son intégrité territoriale et la voie socialiste de développement. (...) La communauté socialiste, et par-dessus tout sa force principale, l'Union soviétique, sont le rempart de la Pologne pour des raisons idéologiques et politiques aussi bien que pour des raisons d'État.* »

A propos des syndicats, il affirme : « *Je ne puis que répéter ce que je disais il y a un mois au Parlement. Les syndicats seront ce que les ouvriers voudront qu'ils soient. Il n'y a qu'une restriction claire pour quiconque sait penser en termes politiques : le mouvement ouvrier ne peut devenir le paravent de forces destructives et chauvines hostiles à la construction du socialisme.* »

M. PAPANDREOU A ACCEPTE DE SE RENDRE EN VISITE OFFICIELLE A VARSOVIE

Athènes (*A.F.P.*). — Le premier ministre grec, M. Papandreou, a accepté de se rendre en visite officielle en pologne à l'invitation du général Jaruzelski.

M. Papandreou, qui a assisté aux obsèques de Leonid Brejnev, s'est entretenu lundi après-midi 15 novembre pendant quarante minutes avec le général Jaruzelski. Au cours de cette conversation, le général a indiqué que le gouvernement Polonais a l'intention de lever l'état de siège avant deux mois.

R.F.A.

Les « verts » définissent leur stratégie pour les élections législatives du 6 mars

De notre correspondant

Bonn. — Les « verts » ont tenu leur congrès à Hagen, en Westphalie, les 13 et 14 novembre. Ils ont renouvelé leur directoire de trois membres, ce qui n'est pas très important pour un parti qui se veut aussi proche que possible de la démocratie directe. Les « verts » comptent bien entrer au Bundestag aux élections prévues pour le 6 mars. C'est pour pouvoir s'y présenter que leur « star », Petra Kelly, ne s'est pas représentée comme candidate au directoire, le cumul des mandats étant exclu par les statuts du parti.

A quelles conditions les « verts » accepteront-ils de reconnaître et de défendre, avec le parti social-démocrate, des « intérêts communs » ? Pour autant qu'on puisse en juger après deux heures de débats fort animés, ils se sont prononcés pour la collaboration avec le S.P.D., mais à des conditions qui la rendent, pour l'instant, illusoire.

La première est le refus du stationnement de nouvelles armes atomiques sur le territoire fédéral. Or, jusqu'à présent, le S.P.D. s'en tient à la « double résolution » de l'OTAN : si les négociations de Genève sur les fusées à moyenne portée n'aboutissent pas d'ici à la fin de l'année 1983, la R.F.A. permettra aux Américains d'installer cent-huit fusées Pershing-2 et quatre-vingt-seize missiles de croisière. Les « verts » ne veulent naturellement rien de tout cela. Ils exigent également que la République fédérale renonce à l'énergie atomique, ce qui, pour le S.P.D., n'est pas non plus négociable.

Aussi faut-il se demander après le congrès de Hagen — un autre congrès en janvier définira leur programme électoral — si les « verts » tiennent tellement à partager le pouvoir avec le S.P.D. Le seul mot de « pouvoir » n'est-il pas pour eux exécrable ? Ils flottent entre le refus de tout compromis — ce qu'ils appellent l'« *opposition fondamentale* » — et la coopération au moins « ponctuelle » avec les sociaux-démocrates.

Il est difficile, en tout cas, de s'entendre avec eux. Les « verts » sont en train de le montrer en Hesse, où la Diète issue des élections du 26 octobre doit se réunir le 1er décembre. Le S.P.D., à la tête d'un gouvernement désormais minoritaire, recherche leur soutien. Ils ont décidé de le négocier « à ciel ouvert » à Francfort, à partir du 11 décembre, et cela « *pendant trois ou quatre mois* ». Ils ont commencé par proposer une conversation sur « *la démocratie et le droit* » qui serait suivie, entre autres, par une discussion sur la « démilitarisation » de la Hesse.

Les sociaux-démocrates n'ont pas réagi à ce programme diffus. Ils se disent « intéressés » à une négociation, mais souhaitent en premier lieu clarifier la question de la violence que les « verts » persistent à justifier quand elle s'exerce non contre les personnes, mais « *contre les choses* ». Ce qui ne les a pas empêché d'approuver récemment une manifestation mouvementée contre l'extension de l'aérodrome de Francfort. Selon eux, la construction de la nouvelle piste se fait « *contre la volonté des citoyens et sous la protection d'une police employant des moyens brutaux* ».

Pour les « verts », le problème de la violence est un faux problème, mis en avant par les sociaux-démocrates pour éviter d'en venir au fond. Si l'impasse devait persister, les sociaux-démocrates ne seraient pas défavorables à de nouvelles élections en Hesse. Certains stratèges du parti estiment que le gros de la vague « verte » est passé et que les socialistes auraient une chance de se retrouver premier parti dans une Diète où il n'y en aurait plus que deux : le S.P.D. et la C.D.U.

Pendant ce temps, le président de la Conférence des laïcs catholiques, le ministre bavarois de la culture, M. Hans Maier, déclarait qu'il n'était pas possible à un catholique de voter « vert », cette couleur étant devenue le symbole de l'anti-parlementarisme. Le congrès de Hagen a prouvé, à sa manière, que les « verts » parlementaient en tout cas, beaucoup entre eux. On n'y a pas trouvé le temps de s'occuper du problème du chômage, renvoyé en janvier. Sans doute, la solution de ce problème est-elle ardue pour un parti qui se réclame de la « non-croissance » et dont l'anti-capitalisme sommaire n'a pas encore accouché d'une alternative plausible.

ALAIN CLÉMENT.

PROCHE-ORIENT

M. BEGIN OBSERVE SEPT JOURS DE DEUIL COMPLET

Jérusalem (*A.F.P.*). — La vie publique de M. Begin ne reprendra qu'après une période de deuil de sept jours suivant les obsèques, lundi à Jérusalem, de sa femme Aliza, ainsi que le veut la tradition juive.

Après ces sept jours de deuil complet durant lesquels M. Begin s'abtiendra de toute activité politique, le premier ministre continuera à suivre les rites du deuil juif durant une période de trente jours. Les entretiens Reagan-Begin qui devaient avoir lieu le 19 novembre, annulés en raison de la mort de Mme Begin, seront organisés rapidement après la fin de cette deuxième période de deuil.

Entre-temps, la commission Kahane, chargée d'enquêter sur les massacres de Sabra et de Chakila, continue ses travaux. Dimanche, elle avait entendu le colonel Zeev Zaharin, directeur du bureau du chef d'état-major, à Beyrouth. Ce dernier a publiquement contredit sur plusieurs points le témoignage de M. Begin devant la commission d'enquête.

Contrairement à ce qu'il avait affirmé sous serment lundi, M. Begin avait téléphoné le matin du samedi 18 septembre au chef d'état-major, le général Rafael Eytan, pour s'enquérir d'incidents à l'hôpital Gaza du camp de Chatila, a affirmé le colonel Zaharin.

Dans sa déposition, M. Begin avait déclaré qu'il n'avait pu téléphoner au chef d'etat-major, parce qu'il avait passé toute la matinée à la synagogue, d'où il n'était revenu que vers 1 heure de l'après-midi.

L'expulsion des professeurs étrangers de Bir-Zeit

D'autre part, treize personnes étrangères de l'université palestinienne de Bir-Zeit (Cisjordanie) ont été interdits d'enseignement par les autorités israéliennes et devront quitter le pays à l'expiration de leur visa. Ces enseignants — huit américains, trois britanniques, un suédois et un français — se sont vus notifier cette interdiction jeudi par les autorités militaires. Quinze autres professeurs de Bir-Zeit devaient également se voir intimer l'ordre de cesser leur enseignement. Dix-neuf professeurs étrangers des universités de Al-Najr et de Bethléem, d'origine palestinienne ou détenteurs de passeports jordaniens, ont déjà été expulsés d'Israël. Ces professeurs refusent de signer un document condamnant explicitement l'O.L.P., estimant que cela « *constitue une grave violation de leur liberté d'opinion et une atteinte à l'indépedance des universités* », ont-ils affirmé, lundi, au cours d'une conférence de presse.

Iran

LE GENDRE DE L'AYATOLLAH SHARIAT MADARI EST CONDAMNÉ A HUIT MOIS DE PRISON.

Téhéran (*A.F.P.*). — Le gendre de l'ayatollah Kazem Shariat Madari, M. Ahmad Abassi, accusé d'avoir participé au complot de Sadegh Ghotbzadeh contre la République islamique iranienne, a été condamné à huit mois de prison et à dix ans de résidence surveillée par le tribunal révolutionnaire de l'armée de Téhéran a annoncé, lundi 15 novembre, le quotidien *Keyhan*. M. Abassi bénéficie d'une sentence réduite en raison « *de son comportement honnête durant les interrogatoires* », selon le verdict du tribunal.

Impliqué dans le complot de l'ancien ministre des affaires étrangères, exécuté le 15 septembre, le gendre du numéro deux de la hiérarchie chiite avait été jugé en septembre en compagnie de onze autres personnes. Le 30 septembre, le tribunal renvoyait son dossier considéré comme « *incomplet* » devant le parquet avec celui d'un « *pseudo-religieux* », l'hodjatoleslam Abdel Reza Hedjazi, et prononçait deux sentences de mort et sept peines d'emprisonnement.

M. Abassi était accusé d'avoir fourni de l'argent de son beau-père — en résidence surveillée dans son domicile de Qom depuis la découverte de ce complot en avril — afin de financer les projets des conjurés. Les accusés ont avoué qu'ils cherchaient à tuer l'imam Khomeiny et les dirigeants du pays pour s'emparer du pouvoir.

Une lettre de l'ayatollah Shariat Madari adressée en octobre au président du tribunal, rendue publique par le quotidien *République Islamique*, l'organe du parti au pouvoir, demandait l'amnistie de M. Abassi.

L'hodjatoleslam Abdel Reza Hedjazi a lui aussi été condamné à sept mois de prison et déchu de sa dignité religieuse.

Israël

La menace d'expulsion du grand sacristain arménien de Jérusalem

Les trois gardiens des Lieux saints engagent une épreuve de force contre le gouvernement

Les trois gardiens des Lieux saints — les patriarches latin, grec, arménien de Jérusalem — et le cistode franciscain ont annoncé, lundi 15 novembre, leur décision de fermer les Lieux saints pour une durée indéterminée si les autorités israéliennes ne renouvelaient pas le visa du grand sacristain arménien, l'archevêque Kazandjian, qui a fait récemment l'objet d'une mesure d'expulsion (*le Monde* du 11 novembre).

Jamais, *dans l'histoire des Lieux saints*, une telle fermeture n'a été envisagée par les patriarches de Jérusalem, indiquait-on au patriarcat arménien, où l'on espère que « *la perspective d'un scandale international et de pertes substantielles de ressources touristiques ferait revenir les Israéliens sur leur décision* ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les chefs des Eglises chrétiennes pourraient ne pas assister aux réceptions traditionnelles du président de l'État et du maire de Jérusalem, à l'occassion du nouvel an, si la menace d'expulsion de l'archevêque Kazandjian n'est pas annulée.

Un haut fonctionnaire israélien a dit, pourtant, que c'est l'archevêque de tirer les conséquences du non-renouvellement de son visa et de quitter le pays. L'archevêque, de son *côté, a déclaré à la presse qu'il* n'a pas l'intention de quitter la Terre sainte. « *Ma maison est ici et je ne la quitterais pas* », a-t-il dit. Le patriarche arménien orthodoxe de Jérusalem, Yeqhichél Derderian, a qualifié la décision d'expulsion du numéro deux de l'église d'acte « *ridicule et honteux* ».

Cette décision est considérée par les milieux chrétiens de Jérusalem comme la plus grave depuis l'arrestation de l'archevêque melchiite Hilarion Capucci, il y a dix ans, sous l'accusation d'espionnage.

D'autre part, le quotidien *Haaretz* révèle que la décision d'expulser l'archevêque n'est pas motivée par la nécessité d'assurer la sécurité de l'État, comme l'a dit le porte-parole du ministère de l'intérieur, mais a été provoquée par la « politique négative » de l'archevêque Kazandjian, à l'égard du gouvernement d'Israël. Les autorités auraient notamment été initiées par le fait que ce dernier a remplacé, en mars 1982, l'archevêque Adjemian, considéré, selon *Haaretz*, comme un « *collaborateur avec les autorités israéliennes* ». Mgr Adjemian avait facilité la vente de biens de l'Eglise aux *Israéliens ce qui lui avait valu* des critiques de la part de ses coreligionnaires et du gouvernement jordanien.

Récemment, la presse jordanienne avait révélé que Mgr Adfjemian avait été destitué de ses fonctions au sein de l'Église arménienne de Jérusalem et son entrée en Jordanie avait été interdite « *pour sa collaboration avec les autorités d'occupation israélienne* ». C'est cette affirmation de la presse jordanienne qui aurait amené — toujours selon *Haarezt* — les autorités israéliennes à prendre la décision d'expulser le remplaçant de Mgr Adjemian.

(*Interim.*)

AU COURS DE SA VISITE EN ARABIE SAOUDITE

Le président Gemayel s'est engagé à « demeurer attaché à la solidarité arabe »

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président Gemayel a obtenu le plein appui de l'Arabie Saoudite pour étendre progressivement à tout le Liban la zone pacifiée, actuellement limitée au Grand Beyrouth. Les interlocuteurs saoudiens ont eux-mêmes pris l'initiative d'aborder le sujet des besoins du Liban en matière de financement et d'investissements de la reconstruction, pour mettre à l'aise leur interlocuteur qui voulait éviter de se présenter auprès d'eux en solliciteur de fonds.

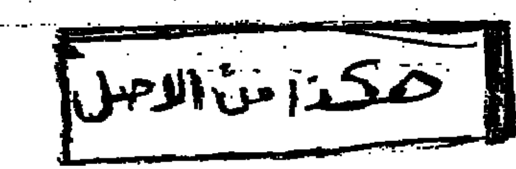
En contrepartie, M. Gemayel s'est engagé à « *demeurer attaché à la solidarité arabe* », ce qui implique qu'il évitera un traité de paix unilatéral avec Israël et n'acceptera que des arrangements frontaliers. Il a proclamé son appui à la lutte de l'O.L.P. pour le retour du peuple palestinien dans sa patrie. A condition, cela est sous-entendu, que cette lutte se déroule à partir de n'importe où, mais plus à partir du Liban. Cela est, d'ailleurs, implicitement contenu dans un autre engagement pris par le chef de l'Etat libanais lorsqu'il a proclamé : « *Mon pays ne sera jamais plus un foyer de terrorisme* », en particulier contre l'Arabie Saoudite.

La brève visite — un peu plus de 24 heures les 14 et 15 novembre — rendue par M. Gemayel au roi Fahd a donc été positive. Mais portera-t-elle des fruits ? Dans le domaine financier, assurément. Et le roi a déjà pris à son compte la remise en état de l'éclairage public de Beyrouth après avoir relayé le magnat libano-saoudien M. Rafic Hariri dans le nettoyage de Beyrouth et la restauration des bâtiments publics de Saïda. Les trois opérations coûtant plusieurs dizaines de millions de dollars. Et ce n'est qu'un premier geste, l'Arabie Saoudite ayant manifesté la volonté de procéder à de gros investissements, dès que la stabilisation se sera raffermie.

Dans le domaine politique, les résultats sont plus aléatoires. Le souverain a promis de coopérer au retrait des troupes syriennes et des combattants palestiniens de la Bekaa et du Liban-Nord. Il a appelé M. Reagan au téléphone, en présence de M. Gemayel, pour lui demander d'accentuer ses efforts et donc ses pressions sur Israël, pour obtenir son retrait simultané de ses troupes. M. Reagan va accélérer le retour de son émissaire, M. Habib. Mais cela sera-t-il efficace ?

Israël, en effet, ne paraît guère pressé et donne toujours l'impression de démontrer aux États-Unis qu'ils sont dans l'incapacité de faire évoluer n'importe quel volet de la crise du Proche-Orient sans sa coopération active.

LUCIEN GEORGE.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens en quête de survie

(Suite de la première page.)

D'autres encore, épouvantés par les massacres de Sabra et Chatila, persuadés que, tôt ou tard, les tueries et les ratissages continueront, se sont mis sous la protection des forces syriennes dans la partie septentrionale du Liban ou, pour les plus aventureux, ont franchi les barrages pour se réfugier dans la périphérie de Damas. « *Je me suis bien douté de ce qui allait se passer et j'ai eu raison de quitter le camp de Rachidyeh avant l'arrivée de l'armée israélienne* », nous dit Abou Omar, un septuagénaire, qui désigne d'un geste de la main, visiblement satisfait, sa femme, leurs dix-sept enfants et petits-enfants, qu'il a « *sauvés de l'extermination* ». C'est l'expérience qui l'a rendu perspicace, explique-t-il, en évoquant son premier exode, en 1948, après les « *massacres perpétrés par les sionistes en Palestine, dont celui de Deir-Yassine est le plus connu à l'étranger* ».

Abou Omar et les siens ont, pour la deuxième fois, tout perdu : emplois, logements, meubles, objets personnels, qu'ils avaient péniblement acquis en trente-quatre ans d'exil au Liban. Les dix-neuf membres de la famille se partagent désormais deux tentes, sept matelas et huit couvertures pour se protéger d'un hiver qui s'annonce rigoureux. La vie est-elle supportable quand on est privé d'électricité, d'eau courante, de lieux d'aisances, quand on subsiste au jour le jour grâce à de maigres rations alimentaires distribuées irrégulièrement par les services sociaux de l'O.L.P. ? « *Non*, répond tristement le vieil homme, *mais il faut bien survivre...* »

Survivre : un mot-clef dans le vocabulaire d'un peuple ballotté d'un pays à l'autre, au gré de conflits armés, de massacres ou de persécutions. L'U.N.R.W.A. recense deux millions de réfugiés, secourus par cette agence de l'ONU, et dont une partie est répartie dans soixante et un camps au Liban, en Syrie, en Jordanie et dans les territoires occupés par Israël. Celui de Yarmouk, à Damas, est exemplaire dans la mesure où il constitue un microcosme de la société palestinienne en exil. Une centaine de milliers de personnes se sont intallées ici, par vagues successives, faute de pouvoir revenir dans leur patrie d'origine : réfugiés de 1948 ou de 1967, qui ont fui les horreurs de la guerre ou les brutalités de l'occupation israélienne, rescapés des tueries de Jordanie (1970-1971) ou du Liban (1975-1976), victimes encore de multiples déportations effectuées par divers gouvernements arabes qui, au fil des années, ont voulu se débarrasser d'« *indésirables* ». Beaucoup de familles palestiniennes en sont à leur troisième ou quatrième exode.

Une « entreprise collective »

L'invasion du Liban, selon une opinion très répandue parmi les Palestiniens, était inéluctable. Elle s'inscrivait dans une stratégie mise en œuvre depuis le début des années 70, dont l'ultime objectif était de « *régler une fois pour toutes* » le problème palestinien. Pour cela, il fallait « *liquider* » l'O.L.P. et ses dirigeants, détruire les camps de réfugiés, quitte à en décimer leurs habitants, afin de contraindre la plupart des 400 000 Palestiniens du Liban à se replier sur la Syrie, mieux encore en Jordanie, destinée à devenir leur « patrie définitive ».

Dans les années qui ont précédé l'invasion, explique-t-on encore, la conjonction des bombardements de l'aviation israélienne – qui s'acharnait sur les agglomérations civiles – et des tueries perpétrées par les phalangistes libanais – auxquelles ces derniers donnaient une large et insolite publicité – n'ont pas eu l'effet escompté : celui de provoquer un exode massif des Palestiniens. M. Abdel Jawad Saleh, qui siégeait à l'époque au comité exécutif de l'O.L.P., est persuadé que l'alliance israélo-phalangiste était fondée sur cette entreprise commune. « *Parce que nous en pressentions les conséquences*, nous dit-il, *nous avions tout entrepris pour rester à l'écart de la guerre civile libanaise. Yasser Arafat avait maintes fois tenté de s'entendre avec Bechir Gemayel, quitte à prendre ses distances avec la gauche libanaise, mais en vain : les phalangistes, armés et entraînés par les Israéliens, avaient, de toute évidence, choisi définitivement leur camp.* »

La « conjuration », selon M. Nayef Hawatmeh, avait des ramifications internationales beaucoup plus étendues. « *L'agression contre le Liban, cet été*, nous déclare le chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine (F.D.L.P.), *s'est révélée être une entreprise collective qui comptait parmi ses commanditaires les Etats-Unis, les Etats arabes conservateurs qui avaient chargé, en quelque sorte, l'équipe Begin-Sharon d'assainir, comme ils disent, la situation au Liban.* »

Selon cette thèse – défendue par d'autres dirigeants de l'O.L.P., – les « associés » défendaient des intérêts distincts encore que convergents. Washington souhaitait la mise au pas de l'O.L.P., de la gauche libanaise et de la Syrie pour « *consolider son hégémonie dans la région* ». Jérusalem cherchait à éliminer les obstacles qui l'empêchaient, d'une part, de poursuivre en toute quiétude la « colonisation rampante » des territoires occupés et d'étendre, d'autre part, la *pax hebraica*, successivement au Liban, à la Jordanie et, enfin, à la Syrie, vaincue et isolée.

Une explication du « silence complice »

Quant aux régimes arabes conservateurs, qui soutiennent encore les dirigeants de l'O.L.P., ils avaient misé sur une victoire totale de l'armée du général Sharon en espérant atteindre des objectifs qui rejoignaient ou se confondaient avec ceux d'Israël et des États-Unis : détruire le « centre de subversion » qu'était devenue, à leurs yeux, Beyrouth, où une presse relativement libre offrait des tribunes aux opposants venus de tous les pays de la région ; rétablir un régime de droite au Liban qui redeviendrait ainsi une plaque tournante de la finance internationale ; infliger une défaite à la Syrie, coupable de s'être alliée à l'U.R.S.S. ; affaiblir suffisamment l'O.L.P. pour que celle-ci se mette entièrement sous la coupe des gouvernements arabes « modérés », en se séparant, au besoin, de son aile gauche ; enfin, à terme, amener les Palestiniens à renoncer à un État indépendant « *qui serait forcément démocratique et radical* », pour accepter leur intégration dans le royaume hachémite de Jordanie.

C'est ainsi que les dirigeants de l'O.L.P. expliquent le « *silence complice* » des gouvernements arabes pendant les combats au Liban ; les mesures draconiennes qu'ils ont prises pour empêcher toute manifestation de solidarité avec les Palestiniens ; la complaisance qu'ils ont témoignée à l'égard des Etats-Unis, qui ne dissimulaient pas pourtant leur soutien à l'entreprise israélienne, à l'exception de ses excès inutiles ; leur refus de tenir une conférence au sommet ou d'entreprendre la moindre démarche concertée avant la défaite des fedayin et leur évacuation de Beyrouth.

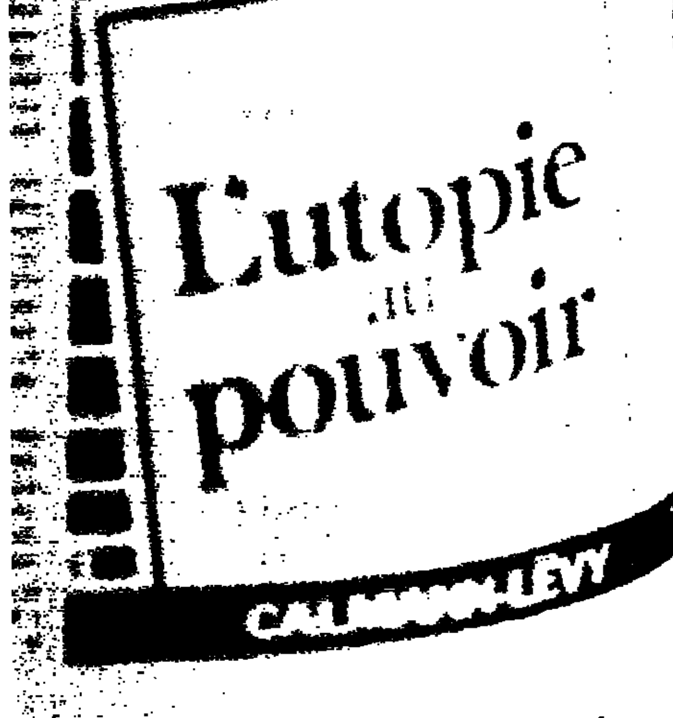
Si les Palestiniens évoquent avec une apparente sérénité le rôle d'Israël et de son allié américain dans la guerre du Liban, c'est avec une haine irrépressible, une violence inouïe, qu'ils dénoncent l'« *égoïsme* », la « *duplicité* », la « *trahison* » des dirigeants arabes. « *Il faudrait les abattre tous* », lançait en notre présence un jeune réfugié dans le camp de Wehdat, à Amman, tandis qu'un autre se déclarait disposé à les « *brûler vifs avec le pétrole qui les enrichit* ».

« *Nous n'avons jamais été dans une situation aussi dramatique, aussi désespérée, tout au long de notre histoire* », nous disait un sociologue, à Amman. « *Pour la première fois, ceux qui se disent nos frères font cause commune avec nos ennemis, se croisent les bras quand on nous massacre et refusent d'accueillir ceux parmi nous qui cherchent à se sauver. Ils paraissent reprendre à leur compte la formule de Bechir Gemayel, qui avait déclaré un jour, pour justifier le projet phalangiste, qu'il y avait au Proche-Orient un peuple de trop. Or nous avons la volonté de ne pas disparaître. Et, pour cela, il nous faut établir un Etat indépendant sur n'importe quelle parcelle de la Palestine.* »

ERIC ROULEAU.

Prochain article :

LE DERNIER CARRÉ



AMÉRIQUES

Les perspectives de négociation avec la guérilla suscitent des divergences au Salvador et aux Etats-Unis

Les tensions en Amérique centrale figurent au premier chapitre de l'ordre du jour de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) qui a commencé lundi 15 novembre à Washington. On note un léger espoir de détente dans les relations entre le Nicaragua et le Honduras après la visite, la semaine dernière, à Managua, du ministre des relations extérieures du Honduras, M. Paz Bernica. Le gouvernement sandiniste a proposé une rencontre entre M. Daniel Ortega et le président hondurien, M. Suazo Cordoba.

Au Salvador, on assiste, en revanche, à une vigoureuse contre-offensive des forces armées, qui tentent de reconquérir le terrain occupé depuis fin octobre par la guérilla près de la frontière du Honduras. L'offre officielle de négociation, proposée par les représentants du Front Farabundo Marti de libération nationale, continue, d'autre part, de susciter des réactions divergentes, tant au Salvador qu'aux Etats-Unis.

Remous au Salvador : la relance spectaculaire des activités de la guérilla coïncide avec des rumeurs persistantes sur une amorce de dialogue entre les autorités et les dirigeants de la rébellion. Ratés à Washington : le département d'Etat et la Maison Blanche n'ont apparemment pas tout à fait la même interprétation de la situation salvadorienne.

Après trois ans d'une épouvantable guerre civile, les insurgés salvadoriens ont choisi la voie des pourparlers. Ils y sont vivement encouragés par leurs amis mexicains, vénézuéliens et panaméens. Mais les dirigeants cubains jouent aussi un rôle important dans ce changement de cap. Hostile à la solution « politique », il y a encore deux ans, le gouvernement de La Havane est maintenant tout acquis à une négociation globale des conflits d'Amérique centrale et, d'abord, de la guerre salvadorienne. Les chefs de la guérilla n'entendent pas pour autant renoncer à faire la preuve que leur dispositif militaire est intact. Leur offensive, déclenchée en octobre, est la plus violente depuis un an. De son côté, l'armée régulière, qui est passée à la contre-offensive depuis le début novembre, reconnaît que des combats sévères l'opposent à la guérilla dans les départements de Morazan, de Chalatenango et autour de San-Miguel. L'est du pays est de nouveau coupé de la capitale après le dynamitage de plusieurs ponts.

L'offre de négociation lancée à Mexico par les représentants du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) a sans doute été rejetée par le gouvernement salvadorien. Mais elle suscite des réactions, vives et divergentes, dans les milieux politiques et militaires. Le major d'Aubuisson, chef de l'Alliance républicaine nationaliste (Arena, extrême droite), et président de l'Assemblée élue le 28 mars, a catégoriquement repoussé toute idée de négociation qu'il assimile à une trahison. Mais l'Assemblée constituante n'a pas approuvé la motion présentée par le major d'Aubuisson, qui excluait *« toute tentative de dialogue ou de pourparlers avec les minorités terroristes »*. Le président de la République, M. Alvaro Magana, un modéré, envisage de nommer une « commission de paix » qui pourrait proposer l'entrée de personnalités de « gauche » dans les organismes dirigeants, à l'issue des élections municipales et présidentielle, qui doivent avoir lieu en mars 1984. La condition : les rebelles devraient déposer les armes s'ils veulent participer au processus électoral. Ce n'est pas utopique. Des « conditions » identiques ont permis aux dirigeants de la guérilla vénézuelienne de quitter le maquis et de participer légalement à la vie politique (1).

L'Eglise pousse vivement dans cette direction. Mgr Rivera y Damas, archevêque de San-Salvador, a pris partie en faveur de la négociation avec la guérilla. M. Napoleon Duarte, ancien président de la junte civile et militaire et chef du parti démocrate-chrétien, n'est pas hostile, bien qu'il soit contraint, pour des raisons politiques, de paraître plus « dur » que la hiérarchie catholique. Certains secteurs de l'armée, conscients qu'il n'est plus possible d'espérer une victoire militaire totale (sauf à imaginer une intervention directe des Etats-Unis, qu'ils récusent), n'excluent pas davantage une solution « négociée » permettant de mettre fin au bain de sang et à la désintégration du pays. Un comité Oscar Romero (du nom de *l'archevêque assassiné en 1980 à* San-Salvador) et qui regroupe les mères et les parents de prisonniers et de disparus politiques, demande que les propositions du Front Farabundo Marti soient étudiées « avec justice », pour tenter de trouver une issue pacifique à la guerre civile.

Trente mille morts

Les réactions provoquées par un éventuel « dialogue » relancent les rumeurs de coup d'Etat fomenté par des officiers d'extrême droite proches du major d'Aubuisson, soucieux de couper court à toute esquisse de négociation et aussi de mettre un terme au plan de « réformes » défendu par l'ambassade américaine, l'Eglise et le général Garcia, ministre de la défense. Huit officiers supérieurs occupant des fonctions importantes, dans les états-majors ou sur le terrain, ont été mutés.

Cette situation mouvante et complexe a mis en évidence des « dissonances » à Washington, où M. Reagan devra bientôt redire, devant le nouveau Congrès, sa « certitude » que les droits de l'homme et les réformes sociales « sont en progrès » au Salvador, afin de justifier l'assistance militaire et économique des Etats-Unis à ce pays. Aussi le « faux pas » de M. Deane Hinton, représentant de Washington à San-Salvador a-t-il été, dans un premier temps, mal reçu à la Maison Blanche. Prenant la parole devant des hommes d'affaires salvadoriens, à la fin octobre, l'ambassadeur américain a violemment dénoncé les violations persistantes des droits de l'homme et laissé entendre que l'aide militaire et économique des Etats-Unis pourrait être suspendue si la situation ne s'améliorait pas de ce point de vue (*le Monde* du 12 novembre). Soixante-huit personnes ont été assassinées, dont plusieurs décapitées, dans les deux premières semaines d'octobre. Vingt et un dirigeants syndicaux ont disparu pendant la même période. L'ambassade américaine n'a toujours pas obtenu des explications satisfaisantes sur les assassinats de quatre religieuses américaines et de deux experts envoyés des Etats-Unis pour participer à la réforme agraire. L'ambassadeur a repris les chiffres fournis par les organisations de défense des droits de l'homme affirmant que *« trente mille personnes ont été assassinées au Salvador, et moins de deux cents ont été présentés devant les tribunaux pour ces crimes »*.

Cette « sortie », inattendue de la part d'un diplomate qui passait pour avoir des sympathies pour la droite salvadorienne, lui a valu une volée de bois vert de la part de la presse salvadorienne. *Ingérence*, « inadmissible » dans les affaires internes du pays. La politique de M. Hinton, pourtant, n'était pas « innocente ». Brutale dans la forme, elle répondait aux instructions pressantes que lui avait adressé le département d'Etat. Réaffirmation de la volonté des Etats-Unis de *« maintenir les institutions démocratiques au Salvador, de mettre réellement en pratique les réformes économiques et sociales, et d'obtenir que les forces armées ne se livrent pas à la violence aveugle contre les populations civiles »*.

Tout en assurant que M. Reagan conservait *« toute sa confiance »* à M. Hinton, le porte-parole de la Maison Blanche a nettement rappelé la préférence du président pour une *« diplomatie du silence »* en matière de droits de l'homme au Salvador. M. Shultz, successeur du général Haig au poste de secrétaire d'Etat, s'est encore peu prononcé sur sa politique latino-américaine. Mais il est clair qu'il souhaite, de son côté, une amélioration rapide des droits de l'homme et un système judiciaire au Salvador. C'est une « nuance » importante. Aux Etats-Unis, comme au Salvador, l'impasse militaire et politique aggrave les conflits de tendances et annoncent peut-être des révisions déchirantes.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Theodoro Petkoff, ancien dirigeant de guérilla, représente le MAS (Mouvement vers le socialisme) au parlement de Caracas.

● *Des représentants d'un mouvement de guérilla du Guatemala* ont affirmé à Mexico, le lundi 15 novembre, que les États-Unis apportaient une *« aide militaire clandestine »* au gouvernement du général Rios Montt. Ils ont fait état de documents saisis sur le corps d'un colonel tué en octobre lorsque son hélicoptère a été abattu par des rebelles. Un porte-parole de l'ambassade des États-Unis au Guatemala a démenti que des armes aient été livrées *« de quelque manière que ce soit »*. – *(Reuter.)*

● *Amnesty International* a demandé, lundi 15 novembre à l'Organisation des États américains de faire pression sur ses membres pour que cessent les tortures, les assassinats ordonnés par les gouvernements et, en règle générale, toutes les violations des droits de l'homme. – *(A.P.)*

AFRIQUE

Algérie

M. Jean-Pierre Cot a préparé à Alger la réunion de la grande commission mixte qui se tiendra en décembre

De notre correspondant

Alger – M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, a quitté Alger le lundi 15 novembre à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures, il a préparé, avec différents responsables algériens, la réunion de la grande commission mixte qu'il présidera le mois prochain.

Le ministre a eu un bref entretien avec des associations ou syndicats de coopérants. A cette occasion, un *« collectif coopération technique Algérie »* lui a remis un dossier contenant des revendications catégorielles et aussi des vues générales sur la coopération. Parmi les 2 610 coopérants civils affectés en 1981 en Algérie au titre de la convention du 8 avril 1966, il y avait une majorité d'enseignants. Les coopérants techniques ne sont actuellement que 240 dont 160 contractuels. A la différence des coopérants culturels regroupés en associations structurées, ces coopérants, souvent isolés, ont eu jusqu'à présent du mal à s'organiser et à se faire entendre. Ils constituent cependant un groupe intéressant, bien conscient des réalités algériennes en raison des postes qu'ils occupent dans les ministères ou dans les sociétés nationales, et du fait de leur ancienneté (sept ans et demi en moyenne), une trentaine étant en poste depuis plus de douze ans.

Les effectifs de cette catégorie de coopérants, qui étaient 957 en 1974, se réduisent d'année en année du fait de la politique d'« algérianisation » des cadres. Une des revendications de ces personnels est que le non-renouvellement de leur contrat soit assimilé à un licenciement économique, et leur donne droit aux allocations de chômage en France. Une autre revendication a trait à la réinsertion. Les coopérants techniques, qui sont le plus souvent des diplômés de l'enseignement supérieur, demandent la mise en œuvre de dispositions transitoires avant le vote de la loi portant titularisation des contractuels et vacataires de la fonction publique, actuellement sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Une lettre adressée à M. Cot évoque ces revendications et d'autres relatives aux rémunérations et aux droits sociaux des agents techniques contractuels. *« Nous souhaitons dans ces domaines des réponses et des décisions claires concernant les options et les délais, cela d'ici à janvier 1983, faute de quoi il faudra bien nous résigner à engager des actions publiques »*, conclut cette lettre.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'O.U.A.

La question de la représentation du Tchad domine les débats

Tripoli *(A.F.P.)*. – C'est à huis-clos, fait sans précédent, que le colonel Kadhafi a ouvert, lundi 15 novembre à Tripoli, la conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'O.U.A., chargée de préparer le dix-neuvième sommet ordinaire de l'Organisation panafricaine, prévu du 23 au 26 novembre.

Quarante-quatre États membres, dont le Maroc, étaient présents, contre une trentaine en août, a indiqué un porte-parole de l'O.U.A., en précisant que les absents étaient l'Égypte, la Somalie, le Soudan, le Swaziland, la Haute-Volta, qui est attendue, et le Tchad. Les trois premiers pays ont annoncé qu'ils ne viendront pas à Tripoli. Quant au Tchad, le porte-parole de l'O.U.A., M. Peter Onu, a précisé que deux délégations sont attendues – en fait, elles sont déjà à Tripoli, – une de l'ancien président Goukkouni Oueddei, et l'autre du gouvernement de N'Djamena. Un comité de vérification des accréditations a été créé pour examiner le problème, a dit le secrétaire général adjoint de l'O.U.A.

Dans son discours inaugural, le colonel Kadhafi a attaqué d'emblée les pays ayant participé au sommet franco-africain. Il a estimé *« scandaleux »* que des États africains participent à un tel sommet après avoir refusé d'assister au sommet de l'O.U.A. Selon le texte diffusé par l'agence libyenne de presse Jana, le dirigeant libyen a ajouté que le sommet de Kinshasa *« convoqué par la France, n'est pas compatible avec l'indépendance et la liberté de l'Afrique »*. Il a insisté sur la nécessité de débattre de ce problème lors du sommet.

Le problème de la représentation tchadienne doit dominer les travaux de la deuxième journée de la conférence. Les représentants des pays ayant participé au sommet de Kinshasa, qui ont officiellement reconnu le gouvernement de M. Hissène Habré, selon des sources proches de ces délégations, sont déterminés à ne pas céder. Le problème tchadien risque donc de susciter des divergences, mais il paraît invraisemblable qu'il conduise à une crise comme celle du Sahara occidental, qui a empêché la tenue du sommet africain en août.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● UNE CONVENTION FRANCO-BOLIVIENNE portant sur l'étude conjointe de la partie bolivienne du bassin amazonien a été signée mercredi 10 novembre à La Paz par l'ambassadeur de France Raymond Césaire et le ministre bolivien des affaires étrangères, M. Mario Velarde Dorado. L'exécution sera confiée, côté bolivien, au service météorologique et hydrologique (SENAMI), et, côté français, au bureau de recherche scientifique et technique pour l'outre-mer (ORSTOM). cette étude doit permettre un important développement de l'élevage et de l'agriculture dans de larges régions de la Bolivie, en prévenant notamment les inondations qui les affectent. – *(A.F.P.)*

Costa-Rica

● EXPULSION D'UN DIRIGEANT ANTI-SANDINISTE. – Le gouvernement de San-José a ordonné, mardi 8 novembre, l'expulsion du dirigeant nicaraguayen antisandiniste, Fernando Chamarro, estimant que ses agissements *« compromettent la neutralité du pays »*, dirigeant avec M. Eden Pastora et Alonso Robelo, de l'alliance révolutionnaire démocratique nicaraguayenne (A.R.D.E.), opposée au régime de Managua, M. Chamorro avait été arrêté la semaine dernière, alors qu'il transportait une grande quantité d'armes dans la province de Guanacaste, limitrophe du Nicaragua. – *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● LES TROIS MILITANTS DE L'IRA, tués le jeudi 11 novembre à un barrage policier près de Lurgan, ont été enterrés dimanche dans cette banlieue de Belfast avec les honneurs militaires. Les trois cercueils ont été escortés jusqu'à l'église par une garde d'honneur de l'IRA en uniforme, suivie de plusieurs milliers de personnes. L'un des dirigeants du parti catholique modéré (S.D.L.P.) a demandé qu'une enquête soit ouverte sur les circonstances de leur mort ; la police affirme qu'ils ont tenté de forcer le barrage, mais reconnaît que ni armes ni explosifs n'ont été trouvés dans leur véhicules. – *(A.F.P.)*

Japon

● LE PREMIER VICE-PREMIER MINISTRE SOVIÉTIQUE, M. Ivan Arkhipov, a déclaré vendredi que l'U.R.S.S. était prête à rouvrir des négociations sur une participation japonaise à divers projets de développement en Sibérie, a rapporté, samedi 13 novembre, l'agence Kyodo. – *(A.F.P.)*

Madagascar

● M. DIDIER RATSIRAKA, chef de l'Etat, a été élu avec 80,17 % des suffrages pour un nouveau mandat de sept ans, a annoncé lundi 15 novembre le ministère de l'intérieur. Son adversaire aux élections du 7 novembre, M. Monja Jaona, président du Monima, a obtenu 19,83 % des voix. La participation électorale a été de 86,61 %. – *(Reuter.)*

Nigéria

● LE PRESIDENT SHAGARI a signé une loi ouvrant la voie à la création de nouveaux Etats à l'intérieur de la fédération, qui en compte actuellement dix-neuf, a rapporté lundu 15 novembre Radio-Lagos. Depuis la promulgation de la Constitution, il y a près de trois ans, la création d'une cinquantaine d'Etats a été réclamée. La cérémonie de signature a eu lieu à Abuja, future capitale du pays, en cours de construction. Le président nigérian a déclaré que la création de nouveaux Etats était *« le souhait le plus important de la plupart des Nigérians »*, et qu'il espérait qu'elle aboutirait à la construction d'une nation *« plus équilibrée et plus unie »*. – (Reuter.)

Portugal

● POLÉMIQUE SUR LES CAUSES DE LA MORT DE SA CARNEIRO. – Cinquante députés appartenant à la majorité gouvernementale de centre-droit ont réclamé l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les causes de l'accident d'avion au cours duquel a péri l'ancien premier ministre, Sa Carneiro, le 4 décembre 1980. Le rapport d'une commission d'enquête nommée par le gouvernement avait écarté la thèse du sabotage en mars 1981. M. Mario Soares, leader du parti socialiste, a déclaré, samedi 13 novembre, qu'il soutenait la demande d'enquête parlementaire. – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● DIX-SEPT MINEURS ONT PÉRI et dix autres sont portés disparus dans deux accidents miniers qui ont eu lieu vendredi 12 novembre au Transvaal. Sept mineurs ont été tués par un effondrement qui s'est produit dans la mine d'or de Vaal-Reefs, à Klerksdorp, à 170 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg. Deux autres sont grièvement blessés, et l'on compte dix disparus, a annoncé un porte-parole de l'Anglo-American Corporation. Dix autres mineurs ont trouvé la mort dans un coup de grisou à la mine de charbon d'Ermelo, à 190 kilomètres à l'est de Johannesburg, annonce de son côté un porte-parole de la General Mining Union Corporation. On déplore également onze blessés. – *(Reuter.)*

Sri-Lanka

● DES TERRORISTES supposés être en faveur de la création d'un Etat tamoul, au nord de Sri-Lanka, ont tué, lundi 15 novembre, un partisan du président Jayawardene récemment élu. D'autre part, le ministère de la défense, à Colombo, a fait état, le même jour, de l'arrestation de trois prêtres accusés de *« participer à des activités subversives »*, sans préciser si ces arrestations étaient liées au précédent meurtre. – *(U.P.I.)*

Vietnam

● UNE VINGTAINE DE NAVIRES DE GUERRE SOVIÉTIQUES, dont le porte-avions *Minsk* de 36 000 tonnes, sont arrivés début novembre dans la baie de Cam-Ranh (Sud-Est du Vietnam), a indiqué à Hongkong un porte-parole de la marine américaine. Des appareils stationnés sur le *Minsk* ont été repérés, le 6 novembre, alors qu'ils effectuaient des vols de reconnaissance dans le sud de la mer de Chine, indique-t-on de même source. – *(A.F.P.)*

[هكذا من الأصل]

Haute-Volta

LES SUITES DU COUP D'ÉTAT DU 7 NOVEMBRE

La composition et les intentions de la nouvelle junte demeurent mystérieuses

Ouagadougou. – Les forces armées voltaïques ont confirmé le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo *dans ses fonctions de* chef de l'Etat. Dès vendredi 12 novembre, semble-t-il, ce dernier a été élu à la quasi-unanimité par ses pairs, sans avoir été candidat. On s'interroge sur la composition exacte de la junte qui a pris le pouvoir le 7 novembre à Ouagadougou, et on ignore tout des nouvelles structures dont elle entend doter l'Etat. En revanche, on sait que le commandant Ouedraogo a commencé ces consultations qui devraient lui permettre de former un gouvernement, et on lui prête l'intention d'annoncer des élections.

Ces événements sont le résultat d'un *règlement de comptes* entre militaires, un certain nombre d'officiers subalternes et de sous-officiers reprochant à la hiérarchie précédemment au pouvoir son incompétence et l'accusant de corruption et de népotisme. Entendant moraliser la vie publique, les militaires n'auraient pas l'intention de se substituer au pouvoir, mais voudraient procéder à une rapide remise en ordre avant de céder, dès que possible, la place à un régime civil.

Si le couvre-feu n'était imposé de 19 heures à 5 heures, avec fermeté, sur l'ensemble du territoire, il faudrait un singulier effort d'imagination *pour se rappeler que, depuis le coup* d'Etat, un Comité provisoire de salut du peuple (C.P.S.P.) gouverne.

Les rues de la capitale, comme celles des principales villes de province, connaissent une activité normale. Les bâtiments publics, y compris l'aéroport, n'ont pas plus de protection que celle de routine. Les axes de communication reliant Ouagadougou aux grandes villes ainsi qu'aux frontières des Etats voisins ne sont plus soumis qu'à des contrôles occasionnels. D'Ouagadougou à Lomé, port togolais qui est l'un des exutoires naturels de la Haute-Volta, la noria des camions porte-conteneurs et des camions-citernes a repris librement.

De notre envoyé spécial

La télévision et la radiodiffusion sont restées entièrement muettes pendant plusieurs jours sur les événements. Aucune information n'a été rendue publique sur les réunions du C.P.S.P. élargies au Comité des forces armées voltaïques, lequel est composé de représentants de tous les corps de troupe.

La semaine dernière, les officiers, les sous-officiers et certains soldats ont siégé pratiquement sans désemparer. Si l'on s'en tient aux termes de la déclaration des auteurs du coup d'Etat, le C.P.S.P. se dissoudra *« dès que les militaires de tout rang, de toutes unités, par la voie de leurs représentants, se seront prononcés sur la nature, l'orientation et la structuration d'un pouvoir d'Etat »*. La presse écrite officielle a parlé, à juste titre, *d'« une discrétion qui déroute les analystes »* et souligne, non sans raison, que *« c'est toujours la nuit et le brouillard, ce qui laisse croire que le C.P.S.P. a plus d'un tour dans sa serviette »*.

Jusqu'à lundi, les militaires sont restés pratiquement invisibles et n'ont fait aucune déclaration. Quant aux personnalités politiques, elles se contentent pour l'instant d'observer sans broncher. Deux anciens présidents, que nous avons rencontrés au *cours du week-end, nous ont signifié* qu'ils entendaient s'abstenir de tout commentaire et, plus encore, de toute initiative. Il s'agit de M. Maurice Yameogo, président de la République de la proclamation de l'indépendance en 1960 jusqu'en 1966 et reconverti depuis dans les affaires, et du général Lamizana, actuellement en résidence surveillée mais libre de recevoir à son domicile d'Ouagadougou, qui fut renversé le 25 novembre 1980 par le colonel Zerbo, lequel vient d'être, à son tour, écarté du pouvoir.

Aucun civil n'a d'ailleurs, jusqu'à présent, été consulté par la junte. *Assignés à résidence,* les hommes politiques, qui ont visiblement conservé une clientèle, sont ignorés, jusqu'à présent, par les auteurs du coup d'Etat. L'un des principaux *chefs de l'opposition, M. Joseph Ki* Zerbo, séjourne depuis plusieurs semaines en Europe pour raison, de santé, et nul n'a apparemment songé à faire appel à lui, pas plus qu'à M. Soumane Toure, dirigeant de la turbulente Confédération syndicale voltaïque, en résidence surveillée dans la capitale.

Sans doute pour restaurer une hiérarchie sérieusement bouleversée, les auteurs du coup d'Etat se sont d'abord adressés à l'un des quatre généraux de l'armée voltaïque, l'intendant militaire Garango, ancien ministre du gouvernement Lamizana, actuellement ambassadeur à Washongton, qui a laissé le souvenir d'un gestionnaire efficace et rigoureux. Le général Garango a refusé, pour des raisons personnelles, mais aussi parce que nul n'est, dit la rumeur publique, *« prêt à assumer le sang versé »*. C'est la première fois qu'un coup d'Etat fait des victimes dans ce pays. La population, très traumatisée, reste strictement à l'écart des événements.

En revanche, le capitaine Sankara, dont le nom fut prononcé à plusieurs reprises après le 7 novembre, semble avoir disparu de la scène. Considéré comme le « cerveau » du coup d'Etat, bénéficiant d'une popularité réelle parmi ses compagnons *d'armes, il a aussi une excellente réputation* auprès de la population. On le dit pourtant dépourvu de toute ambition et soucieux de rester dans le rang, ce qui ne semble pourtant pas suffisant pour expliquer le silence qui s'est fait autour de sa personne.

Le commandant Ouedraogo a été confirmé dans ses fonctions parce qu'aucun officier n'a, pas plus que lui-même, brigué cette place. Or il fallait désigner rapidement quelqu'un à la tête de l'Etat, notamment en raison du prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine et de la réunion, en décembre, de l'Union monétaire ouest-africaine, dont la Haute-Volta est membre.

PHILIPPE DECRAENE.

Angola

PRÉLUDE A UN VASTE ÉCHANGE DE PRISONNIERS

Deux coopérants soviétiques détenus par l'UNITA ont été remis en liberté

Cutada do Mucusso (maquis de l'UNITA). – Dans le jeu compliqué d'échanges de prisonniers mis en place à partir du week-end en Afrique australe, sous les auspices de la Croix Rouge internationale, cinq nations et plusieurs dizaines d'hommes étaient concernés. Il est impossible de dire avec certitude à qui revient l'initiative de la démarche. Tout ce que l'on sait, c'est que les États-Unis souhaitaient récupérer trois de leurs citoyens, deux mercenaires condamnés en 1976 à de lourdes peines à Luanda, et un « homme d'affaires », dont l'appareil avait atterri en catastrophe l'an dernier dans les lignes de l'armée gouvernementale angolaise.

Pour prix de leurs bonnes dispositions, les Angolais réclamèrent en échange de Washington une double intervention auprès de Pretoria et de son allié, le général dissident angolais Jonas Savimbi, pour qu'ils relâchent une cinquantaine de soldats gouvernementaux, un conseiller cubain et un sergent de l'Armée rouge enlevés par les troupes sud-africaines au cours d'affrontements dans le sud du pays, ainsi que deux coopérants soviétiques civils dont l'avion fut abattu en novembre 1980 par les hommes du général rebelle. L'Afrique du Sud accepta le marché à condition que Luanda lui remette les corps de trois soldats tués en Angola l'an dernier. Pour sa part, le général Savimbi se rendit, dit-il, à *« des considérations humanitaires »* et *« au pressant appel »* de ses *« amis américains »*. La conclusion de ce troc de grande envergure devait, sauf imprévu, avoir lieu mardi 16 novembre sur l'aéroport de Lusaka, en Zambie.

Lundi 15 novembre, la Croix Rouge sud-africaine avait été invitée par l'UNITA, avec une dizaine de journalistes, à venir, en pleine brousse africaine, prendre livraison des deux Soviétiques malchaceux. Pour le mouvement anti-marxiste de M. Savimbi, ce fut l'occasion d'une spectaculaire démonstration à la fois *de force, de soutien populaire et de* sérénité militaire.

De notre envoyé spécial

Le camp retranché de Cutada-Do Mucusso, dans la province du Cuando-Kubango, à égale distance (150 km) des frontières namibienne et zambienne, n'a, y prétend-on, jamais subi d'assaut des forces gouvernementales. A en juger par l'absence de fortifications, l'apparente nonchalence des rares sentinelles et l'insouciance générale, la région semble effectivement sous contrôle total de l'UNITA. Les cases d'habitation sont, certes, camouflées sous les branchages, et à demi enterrées sous la poussière, mais la piste d'atterrissage, quoique petite, est aisément repérable. De deux choses l'une, où le M.P.L.A. et ses alliés cubains craignent la puissance de feu de l'armée de l'UNITA, ou l'objectif n'a stratégiquement aucun intérêt. C'est ici, pourtant, que les dissidents nationalistes angolais sont notamment entraînés et ravitaillés par des appareils étrangers.

M. Savimbi apprécie visiblement le culte de la personnalité sont il est l'objet. Plusieurs heures durant, dans la chaleur humide et étouffante de la brousse, deux mille paysans, femmes et enfants compris, s'époumonneront, sous le regard sévère d'une centaine de soldats en armes, à chanter les louanges du *« héros de l'indépendance nationale »*.

Un guerrillero de métier

Le spectacle des jeunesses savimbiennes, tout de rouge et vert vêtues, s'épuisant à marteler la poussière au rythme d'un orchestre, le tout à trois jours de marche de la première localité digne de ce nom, avait quelque chose d'irréel. S'il compense, mal, une carence presque totale de programme politique par un solide et authentique nationalisme doublé d'une gargantuesque soif de pouvoir, le général-président Savimbi a un sens inné des relations publiques. Dans son impeccable tenue camouflée, son pistolet lui battant la cuisse *et un long poignard de combat au* côté, il a parfois l'air d'un soldat d'opérette. Les apparences sont trompeuses : ni lui, ni sans doute aucun des membres, armés jusqu'aux dents, de sa garde prétorienne, ne répugnent au combat. M. Savimbi est un guerrillero de métier, et un diplomate par nécessité.

Rompu à l'art de la séduction de masse, maniant habilement les demies, les contre et les « vraies » vérités, s'exprimant en français, en anglais ou en portugais, tour à tour sombre ou rieur, familier ou hautain, le « docteur » (droit et sciences politiques) Savimbi ne s'empêtre vraiment que dans les chiffres. Ainsi, quand on lui fait remarquer que ses affirmations concernant *« des milliers de Soviétiques en Angola »* cadre mal – ou fait planer un doute sérieux sur l'efficacité de son armée, – avec le nombre réduit de ses prisonniers *« rouges »*, la très « castriste » barbe en brouissaille du chef de l'UNITA frissonne un instant d'embarras. *« C'est que..., vous savez, les Russes sont très difficiles à attraper... »*. Le général, on s'en doutait, a un instinct de chasseur.

Sagement assis sous une large fresque bariolée tendue entre deux grands arbres, à la gloire du général-président, Nikolaï Mollaev et Ivan Tchernietski, bien inoffensifs avec leurs cheveux de hippies quadragénaires et leurs barbes mal taillées, paraissent étrangers au spectacle dont ils sont pourtant l'enjeu. Par l'intermédiaire d'un interprète sud-africain de la Croix Rouge, on les renseigne sur ce qui se passe autour d'eux. Peu à peu, les visages s'éclairent, les gestes s'enhardissent. Au moment du départ, prisonniers et gardiens débonnaires se congratuletont chaleureusement. Ivan et Nikolaï ont été bien traités, mais, *« non merci »*, ils ne souhaitent pas passer à l'Ouest. *« Bien sûr »*, ils sont *« tristes »* d'apprendre, là, au milieu d'étrangers, la mort du président Brejnev, mais tout de même, la joie de retrouver bientôt femmes et enfants à Moscou l'emporte sur le sens du deuil national. *« Oui »*, ils espèrent revenir un jour en Angola, mais cette fois, c'est juré, ce sera en touriste...

PATRICE CLAUDE.

Le Monde

politique

Le réalisme et ses risques

(Suite de la première page.)

M. Mauroy est bien d'accord avec la majorité parlementaire : il y va du crédit du gouvernement aux yeux de l'électorat de gauche.

Ce raisonnement rejoint les préoccupations de la direction du parti socialiste. « *Il est impérieusement nécessaire de se tenir, plus que jamais, fermement, sur la ligne de classe* », souligne le dernier numéro de *Synthèse flash*. Le bulletin inspiré par le numéro deux du P.S., M. Jean Poperen, fonde cette nécessité sur certaines enquêtes d'opinion qui traduisent une altération de l'image du gouvernement parmi les salariés aux revenus les plus modestes. Ce raisonnement répond aussi aux demandes du P.C.F.

M. Mauroy avait déjà exprimé son souci politique de ne pas aggraver le malaise que sa politique économique et sociale provoque dans le monde du travail, en se montrant moins maximaliste que l'eussent souhaité certains autres membres du gouvernement dans ses décisions relatives à l'allégement des dettes des entreprises. Il l'a confirmé samedi 13 novembre dans les directives données au ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives. M. Anicet Le Pors a pu ainsi garantir, lundi matin, le maintien du pouvoir d'achat moyen pour tous les fonctionnaires en 1983. M. Mauroy avait d'ailleurs arrêté le principe de cette décision dans sa déclaration du 4 novembre. Il avait parlé du maintien du pouvoir d'achat moyen « *en niveau* ». M. Le Pors a fait une concession supplémentaire en retenant le principe d'un maintien du pouvoir d'achat moyen « *en masse* », si la situation économique le permet.

Priorité au dialogue

L'institution de la « clause de sauvegarde », qui permettra éventuellement, chaque année, de pallier, par la négociation, l'écart entre la hausse des prix effective et les hausses de salaires prédéterminées en fonction de l'objectif de prix retenu par le gouvernement, constitue l'instrument à l'usage duquel le premier ministre veut rallier la base sociologique de la gauche.

En donnant la priorité au dialogue social avec les syndicats ouvriers et la Fédération de l'éducation nationale, le chef du gouvernement veut aussi prouver que la pratique d'une politique de rigueur économique demeure compatible avec la négociation, voire avec le compromis. L'annonce des échanges de vues de jeudi et de vendredi a conforté M. Henri Krasucki, qui souligne volontiers que le « changement », en dépit de ses insuffisances, se traduit surtout dans l'attitude gouvernementale à l'égard des représentants des travailleurs : *En réalité, aucune porte n'est vraiment fermée, tout peut évoluer*, déclare notamment le secrétaire général de la C.G.T. dans une interview publiée par l'hebdomadaire communiste *Révolution* daté du 12 au 18 novembre. *La droite présente comme définitif tout ce qui pourrait décourager les travailleurs. Il ne faut pas que ceux dont tout dépend se laissent impressionner. Les travailleurs ont intérêt à s'habituer à cette situation parce que cela va durer un certain temps : des pas en avant sont possibles, mais ils sont souvent contrariés par un mouvement de côté, voire en arrière. Mais l'originalité de la situation, c'est que rien n'est bloqué.* »

Il ne déplaît pas à M. Mauroy d'illustrer cette analyse du leader cégétiste. Par la même occasion, le premier ministre espère convaincre les représentants syndicaux du bien-fondé des mesures prises pour atténuer les charges des entreprises.

M. Mauroy a repris à son compte l'argumentation que M. Michel Rocard avait exprimée dans *Révolution* daté du 5 au 11 novembre : il ne faut pas confondre l'avenir des entreprises et le sort des patrons. « *Il faut régler son compte à ce mythe absurde des « cadeaux » aux patrons*, déclare le chef du gouvernement dans l'entretien qu'il a accordé au *Nouvel Observateur* daté 13-19 novembre. *Nous aidons les entreprises. Pas les patrons.* »

Le porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Claude Estier, dit la même chose, cette semaine, dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S. : « *La gauche doit cesser de confondre les dirigeants du grand patronat qui ont choisi de s'enfermer dans une attitude d'hostilité systématique (...) avec les chefs d'entreprise qui n'avaient guère à se féliciter de la politique menée à leur égard sous le septennat précédent.* »

Cette distinction tend à jeter un discrédit politique sur les dirigeants du C.N.P.F., et notamment sur le président de la centrale patronale, M. Yvon Gattaz, rangés ainsi implicitement parmi les porte-parole de l'opposition, qui sont accusés par le premier ministre d'alimenter le débat politique « *par des prévisions plus catastrophiques les unes que les autres et qui se révèlent, bien sûr, fausses dans les mois qui suivent* ».

Trois risques

Que valent ce raisonnement, ces prévenances à l'égard des centrales syndicales, cette argumentation anti-C.N.P.F. ?

En accédant aux volontés des syndicats concernant le pouvoir d'achat, M. Mauroy assure l'ancrage à gauche de sa politique salariale. Mais il prend le risque d'être taxé de laxisme après avoir prôné l'autodiscipline, surtout si l'on rapproche sa démarche des déclarations faites par le ministre de l'économie et des finances. Interrogé à propos de la grogne des fonctionnaires, M. Jacques Delors avait déclaré, en effet, le 24 octobre, au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » : « *En ce moment, il faut travailler pour notre pays et prendre le risque de l'impopularité (...), même avec nos électeurs.* » Le point de vue du premier ministre est, de toute évidence, beaucoup plus nuancé.

En partageant la conception de la C.G.T., selon laquelle toute orientation gouvernementale est révisable sous la pression des syndicats, M. Mauroy pousse son pragmatisme à l'extrême. Ce faisant, il encourt le risque que ce réalisme-là apparaisse synonyme d'irrésolution.

En établissant, lui aussi, une distinction entre l'aide aux entreprises et l'attitude du C.N.P.F., M. Mauroy peut espérer faire mieux comprendre sa politique en faveur du secteur privé. Toutefois, la portée de ce distinguo est limitée par le fait même que le C.N.P.F. demeure l'interlocuteur obligé du gouvernement et que c'est lui qui, de toute façon, donne le ton dans

ALAIN ROLLAT.

L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le Sénat repousse les mesures destinées à entériner une politique qu'il condamne

Les sénateurs, par 175 voix contre 110 (P.C., P.S., M.R.G.) et 14 abstentions (Gauche dém.), ont opposé, lundi 15 novembre, la « question préalable » à l'ensemble des mesures proposées par le gouvernement pour équilibrer les finances de la Sécurité sociale.

Ce vote, qui équivaut au rejet du texte, le rapporteur M. André Bohl (Union centre, Moselle) et les orateurs de la majorité sénatoriale, l'ont justifié, au cours de l'ample débat qui a précédé le scrutin, en indiquant qu'ils ne pouvaient approuver un accroissement des moyens financiers de la Sécurité sociale, sans connaître la situation exacte de l'institution. Or, a précisé M. Bohl, le Parlement n'a été saisi que d'informations fragmentaires sur cette situation. Jamais a-t-il dit, le gouvernement n'a cru devoir réunir, depuis 1981, la commission des comptes, créée par M. Jacques Barrot. Le projet, estime aussi le rapporteur, constitue essentiellement un transfert de charges sur les assurés, sur l'Etat, sur l'industrie pharmaceutique et l'emploi des visiteurs médicaux. Il accroîtra les charges d'une industrie exportatrice et ne respecte pas l'engagement gouvernemental à l'égard de ceux qui sont partis en préretraite sur la foi d'une promese de garantie de ressources. Quant à la création d'un forfait hospitalier, elle représente, selon lui, une régression, une forme détournée de ticket modérateur, un transfert de charges sur les assurés, les mutuelles, les collectivités locales (aide sociale). D'autre part, le système de la dotation globale hospitalière modifie les rapports entre la Sécurité sociale et les hôpitaux, sans réformer la gestion de ceux-ci. A terme, ce système conduira à un « *rationnement des dépenses de santé.* »

Ultime argument du rapporteur et des orateurs de la majorité sénatoriale, politique celui-ci : pourquoi le Sénat devrait-il s'associer à des mesures de sauvetage rendues nécessaires par le « laxisme » d'une politique qu'il a combattue l'an dernier ? » A ces critiques, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a répondu en deux interventions.

« *L'enjeu*, a-t-il déclaré, *c'est l'avenir de la sécurité sociale. Je n'accepterai pas que l'imprévoyance mette son existence en péril (...) Les mesures proposées traduisent une double volonté : le contrôle des dépenses de santé par une action en profondeur, l'harmonisation des efforts contributifs des uns des autres.* »

Plus ponctuellement, le ministre répond aux orateurs sur des points précis : « *Aucune des dispositions du projet*, souligne-t-il d'abord, *n'a trouvé grâce devant la majorité du Sénat. (...) Notre première préoccupation a été de ne pas augmenter les cotisations pesant sur les revenus d'actifs ; la seconde de ne pas instituer de ticket modérateur ; enfin de réformer les institutions (...) le forfait journalier, contre lequel j'ai entendu de nombreuses protestations, constitue une contribution égalitaire, qui rétablira la justice entre les assurés quel que soit le lieu où ils choisissent d'être traités — l'hôpital ou le domicile — d'autant que les plus démunis n'y seront pas soumis. Oublie-t-on que le ticket modérateur n'est acquitté que dans le cas d'une hospitalisation de moins de trente jours ? Au-delà, on ne paie plus rien, et, si l'on va dans un établissement de long séjour, on fait appel à l'aide sociale, avec le coût que cela entraîne pour la collectivité : et la pension continue d'être versée à la Caisse d'Epargne au bénéfice des futurs héritiers alors que les personnes âgées qui vont en maison de retraite ne conservent parfois qu'un peu d'argent de poche (...) Nous nous trouvons là devant des situations scandaleuses, créées avec la complicité, il faut le dire, de certains qui dirigent les personnes âgées vers les hôpitaux psychiatriques, ces inégalités-là, le gouvernement s'emploie à les réduire. Il n'a pas été mis en place pour les perpétuer.* »

M. Bérégovoy reconnaît, après le rapporteur et plusieurs orateurs, que la cotisation des travailleurs partis en préretraite peut émouvoir. « *Mais*, ajoute le ministre, *un salarié au SMIC paie sa cotisation, tandis qu'un préretraité gagnant trois fois plus cotise trois fois moins. Je ne trouve pas cela bien juste. Les préretraités peuvent-ils être les seuls à ne pas participer à la solidarité ?* »

Un expédient nécessaire

M. Edgar Faure (Gauche dém., Doubs), dans une intervention très remarquée traite essentiellement de l'article instituant une cotisation sur le tabac et les alcools et, s'adressant au ministre, déclare notamment : « *Vous avez recours à un expédient, mais cela n'empêche qu'il faut bien, en effet, trouver des ressources, et vous avez le mérite de ne pas les rechercher dans un alourdissement des cotisations.*

» *Je vous fais ce compliment, d'autant plus que, depuis 1972,* vox clamans in deserto, *je réclame des ressources obéissant à cette condition. (...) Mais ce serait faire un demi-pas en arrière que de limiter le nouveau système aux seules prestations familiales et de le remplacer par des impôts directs payés essentiellement par les salariés (...) Vous devriez essayer la T.V.A. Un point de T.V.A. vaut deux points de charges sociales : et un point de charge sociale en moins, c'est 100 000 emplois en plus. J'ai été ministre des finances, je peux vous dire que l'expérience est faisable. Et la T.V.A., nos exportateurs ne la paient pas, alors que les importations la supportent.*

» *La grande question, c'est de commencer, et, pour vous, commencer, c'est continuer. Nul ici ne souhaite un échec de l'économie française !* ».

Avant le scrutin, M. Bérégovoy répond à cette invite de l'ancien président du conseil : « *Je tiens beaucoup à réaliser une réforme du financement de la Sécurité sociale. Le financement actuel est, comme l'a dit le président Edgar Faure, archaïque.*

» *La solution ? On peut modifier l'assiette, c'est ce que nous proposons. On peut fiscaliser comme il le demande. Oh ! Sans doute ne nous voyons-nous pas aussi souvent que le disent les gazettes, mais il y a là des suggestions qu'on peut retenir, et puis, n'avez-vous pas dit que votre expérience, quoique longue, n'était pas terminée.* »

A.G.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● Santé: la reconquête du marché intérieur

Selon M. Ralite, ministre de la santé, trois mots-clés sous-tendent le projet de budget pour 1983 : croissance, décentralisation, maîtrise. Croissance : les crédits s'élèvent à 5,8 milliards de francs, soit une augmentation – théorique – de 14 % par rapport au budget de 1982. Théorique, puisque basée sur un taux d'inflation qui n'excéderait pas 8 % l'année prochaine (voir *le Monde* du 26 octobre). « *Il est à craindre*, a souligné M. Rossinot (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), *que l'augmentation de 14 % ne soit absorbée par l'érosion monétaire.* » « *Vous réaffirmez votre attachement à l'exercice libéral de la médecine, mais vos actes le démentent* » : c'est le second point sur lequel se fondent les critiques de l'opposition. M. Rossinot conclut en ces termes : « *La politique socialiste paraît tributaire de l'argent : plus d'argent, plus de politique ! Et, si le dogme s'effondre, on sombre dans l'opportunisme !* » Encore quelques critiques de MM. Haby (R.P.R., Haut-Rhin) et Blanc (U.D.F., Lozère) – essentiellement sur la faiblesse des crédits dans tel ou tel domaine, – et M. Ralite va pouvoir expliquer – en toute tranquillité – sa politique. Il va le faire largement, en dégageant « *trois lignes de force* ».

1) *La promotion de la santé*, au travers d'actions décentralisées dans le domaine de la protection et de la prévention : 3 950 millions de francs sont prévus pour cette action (+ 21 %). M. Ralite indique que les crédits de lutte contre les toxicomanies augmentent de 37 %. Pour l'alcoolisme, un projet de loi sera déposé. Il concernera la publicité pour les alcools, les possibilités des différentes collectivités territoriales et de l'Etat en matière d'organisation de lutte contre l'alcoolisme, la prévention des accidents de la route. En ce qui concerne l'aide médicale urgente, « *la couverture de l'ensemble du territoire national sera achevée à la fin de l'année 1983, grâce à la création de treize nouveaux SAMU* ». Les moyens de la médecine scolaire seront concentrés autour de trois actions : 1) l'instauration de trois bilans de santé pour chaque enfant au cours de sa scolarité ; 2) des actions collectives d'éducation pour la santé ; 3) des mesures spécifiques de résorption des inégalités, comme les examens personnalisés pour des enfants vulnérables ou des programmes prioritaires pour certaines catégories d'enfants et d'adolescents.

D'autre part, affirme M. Ralite, toutes les régions auront leur comité consultatif régional de promotion de la santé fin 1983. De même, « *dix observatoires régionaux de santé sont déjà en place et toutes les régions auront leur observatoire en 1983* ». Parlant enfin du développement de la lutte contre le cancer, le ministre de la santé, évoquant notamment « *l'environnement social et mental* », a expliqué : « *Il s'agit, par exemple, de permettre aux personnes atteintes d'un cancer de contracter une assurance-vie à un prix non ségrégatif. « Savez-vous », qu'aujourd'hui, un cancéreux guéri ne peut pas emprunter pour s'acheter un logement ?* », a-t-il ajouté.

2) « *La recherche d'une nouvelle figure de l'hôpital.* » A propos de la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics : « *Cette mesure ne doit pas être une suppression d'avantages à quelques-uns, ceux qui pouvaient se l'offrir, mais devenir un droit pour chacune et chacun.* » Le statut unique : « *Ce statut unifié ne veut pas dire qu'il y aura une dilution, une fragmentation des activités, mais au contraire une nouvelle cohérence. (...) Il ne s'agit pas de formuler un modèle.* »

M. Ralite s'attache, d'autre part, à « *lever toute équivoque* » à propos de la dotation globale pour les hôpitaux : une formule consiste à déterminer de l'extérieur l'enveloppe des moyens alloués à l'hôpital : « *c'est le budget global externe* », qui est en quelque sorte octroyé à l'hôpital par les organismes de financement. L'autre formule consiste à calculer le montant de la dotation à partir de la prévision d'activité de l'hôpital, qui ne peut être établie qu'avec les hospitaliers eux-mêmes. « *C'est le budget global négocié. C'est évidemment cette seconde formule que nous entendons mettre en place.* » Après avoir insisté sur la nécessité d'allonger le temps de fonctionnement des équipements lourds (par exemple le scannographe), M. Ralite souligne que les crédits de formation, qui représentent près de 10 % du budget, s'élèvent à 569 millions (+ 9 %).

3) *La reconquête du marché intérieur* : « *Les commandes des hôpitaux sont encore trop largement orientées vers les fournisseurs étrangers, alors qu'il serait possible de développer les achats, en France, de productions équivalentes à des prix compétitifs.* » Prenant l'exemple d'un médicament américain au prix de 62,50 F et vendu à trois mille six cent exemplaires, M. Ralite explique qu'un médicament français ayant les mêmes caractéristiques est vendu 44,60 F. Il souligne : « *74 millions de francs de surcoût pour un seul médicament, on voit la dimension des enjeux économiques dans le secteur de la pharmacie. C'est pourquoi nous allons créer cinquante postes supplémentaires de pharmaciens d'hôpitaux en 1983.* » Le ministre de la santé fait état d'un document émanant de la firme américaine General Electric. Ce document définit une stratégie en trois étapes : 1) « *Miner les positions détenues par le principal concurrent : la Compagnie générale de radiologie. C'est le résultat attendu d'une campagne psychologique de démoralisation* » ; 2) « *Conquérir ce que la firme américaine appelle des « vitrines technologiques »*, en effectuant des remises « *selon l'intérêt stratégique* » et en « *ajustant les prix en fonction des budgets disponibles* » ; 3) « *Il est clairement indiqué* (dans ce document) *aux responsables commerciaux que les prix, je cite, doivent être « élevés pour préserver l'image » de marque ». Le surcoût qui en résulterait serait évidemment, à grande échelle, à la charge de nos hôpitaux.* »

Tirant « *la morale de cette histoire* », M. Ralite souligne : « *Ce sur quoi misaient d'abord les responsables de la firme américaine, c'était le manque de conviction, trop largement répandu dans notre pays, que des solutions françaises peuvent être trouvées, que des défis technologiques peuvent être relevés par les entreprises françaises, y compris dans des secteurs de pointe.* »

L. Z.

Les créations de postes en 1983

M. Jack Ralite, qui n'avait donné aucune précision au sujet des effectifs de personnel dans les hôpitaux lors de sa conférence de presse relative au budget de la santé (*le Monde* du 26 octobre), a déclaré sur ce point au cours du débat que 8 000 emplois hospitaliers (4 000 en janvier et 4 000 en juillet) seront créés en 1983. A ce chiffre s'ajouteront « *500 créations de postes de médecins, des postes de secteur en psychiatrie et près de 12 000 titularisations d'auxiliaires* ».

● Environnement : M. Crépeau estime que le manque d'humour est « une pollution particulièrement grave »

Peut-on parler de ce ministre-là – M. Crépeau, – de ce budget-là – l'environnement, – comme on parle d'autres ministères, d'autres ministres ? M. Crépeau est un homme atypique, un ministre qui cultive sa tendance naturelle à l'anti-conformisme. Il n'y réussit pas trop mal. La discussion des crédits du ministère de l'environnement n'est jamais austère, parce qu'elle se résume à un solo gouailleur : celui de M. Crépeau. Atypique ? Imagine-t-on – par exemple, – que M. Henry ou Beregovoy pourrait, le jour de la discussion de son budget, énoncer ce principe d'action : « *Le rire est le seul antidote à la technocratie* » ? M. Crépeau sait bien, lui, que « *le manque d'humour* » est « *une pollution particulièrement grave* ».

MM. Rieubon (P.C., Bouches-du-Rhône) et Jarosz (P.C., Nord), estiment que le ministre ne pourra pas mener « *une grande politique de l'environnement* », faute de crédits suffisants. Bah ! M. Crépeau n'est pas inquiet : si une telle politique « *existait dans le monde, on s'en serait aperçu !* » Et puis, si l'environnement est aussi un problème d'argent, fondamentalement c'est une affaire de volonté. M. Crépeau assure qu'il en a à revendre. De toute façon, on ne peut pas juger ces crédits-là comme ceux d'autres ministères, « *sinon, en effet, je serais très malheureux... Et je ne crois pas en avoir l'air* ».

751 millions (1), une enveloppe budgétaire qui n'augmente que de 3,58 %, évidemment, il y a peut-être là une certaine « *désinvolture* », comme le dit M. Pinte (R.P.R., Yvelines). « *Vous risquez quelques ennuis avec les écologistes... mais vous avez l'habitude !* », ajoute M. La Combe (R.P.R., Maine-et-Loire). L'essentiel, rectifie le ministre philosophe, « *c'est d'avancer* » (de participer ?). Certes, en ce qui concerne les crédits attribués aux établissements publics sous tutelle, « *c'est la gloire, mais cela devrait permettre de fonctionner quand même* ». « *C'est sûr qu'on aurait un peu plus d'argent* (pour le conservatoire du littoral), *ce ne serait pas plus mal* ». D'ailleurs, même les collègues de M. Crépeau au gouvernement viennent lui demander de l'argent ! « *Cela paraît un peu bizarre, mais c'est comme cela* ». Les députés ont tort d'être inquiets pour le ministère de l'environnement : « *Y'a de quoi payer le loyer, c'est déjà pas si mal !* »

Sus à la myxomatose

Trêve de plaisanteries : si l'on écoute M. Pinte, la situation est catastrophique : « *L'eau dite potable est imbuvable dans près de 4 500 communes et sa qualité a rendu des milliers de personnes malades en 1979 et 1980* ». M. Crépeau n'est pas un pessimiste : « *Je constate que, globalement, en ce qui concerne l'eau du robinet, d'abord elle coule, ensuite, elle est propre.* » Et puis, c'est quand même curieux ! « *Quand l'eau coule, personne ne s'en étonne !* » L'eau, le « gâchis » du massif forestier, la pêche, la chasse (M. Crépeau, pour qui la « *vraie chasse traditionnelle, c'est la chasse au lapin de garenne* », a l'intention de consacrer 500 000 francs par an pendant cinq ans pour venir à bout de la myxomatose), l'air, le bruit. Surtout le bruit. Ces bruits « *inutile, obsédants, qui perturbent la santé et l'équilibre nerveux* », comme le rappelle Mme Neiertz (P.S., Seine-Saint-Denis). La présidente du Conseil national du bruit propose d'organiser, à la télévision, une campagne nationale « *pour sensibiliser tous ceux qui sont à l'origine de bruits dont les autres souffrent* ». Cette suggestion va dans le sens des préoccupations de M. Crépeau qui a choisi de « focaliser » les moyens dont il dispose dans la lutte contre le bruit (celui des deux-roues notamment). Le ministre se flatte d'avoir diminué la pollution sonore dont sont victimes les riverains du boulevard périphérique. Avant, rien n'avait été fait. Pourquoi ? « *Les gouvernements de droite nous expliquaient que le périphérique était un chemin vicinal !* ».

M. Crépeau lève le nez vers l'horloge, pointe le doigt... « *La recherche, y'a beaucoup d'argent mais y'a pas beaucoup de temps !* » M. Crépeau, « *premier chiffonnier de France* » (comme maire de La Rochelle, en ce qui concerne le recyclage du papier), peut être satisfait : le rire adoucit les mœurs politiques. M. Micaux (U.D.F., Aube), l'a admis : « *C'est un exploit. Vous avez bénéficié des applaudissements de l'opposition, ce qui me paraît assez unique. Et puis cela n'a pas été désagréable d'avoir une petite dose d'humour. Nous vous en remercions.* »

M. Crépeau aime le rire. Parfois avec une certaine désespérance. Aucun doute : le ministre de l'environnement est d'accord avec La Bruyère : « *Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.* »

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le budget de l'environnement a été analysé dans *le Monde* du 2 octobre.

● Emploi : la situation est moins mauvaise que dans d'autres pays

Travail et emploi : 44 milliards 541 millions pour 1983, soit une progression de 11,1 % par rapport à 1982. Le montant de la subvention de l'Etat à l'UNEDIC s'élève à 29 milliards 145 millions (+ 33,8 %). Les crédits affectés au Fonds national de l'emploi (F.N.E.) atteignent 4 milliards 995 millions (+ 105 %), la subvention à l'A.N.P.E. s'élève à 1 milliard 648 millions (+ 13,9 %); celle allouée à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) à 2 milliards 228 millions de francs (+ 15,2 %).

Mais, au-delà des chiffres, l'examen des budgets du travail et de l'emploi fournit une occasion de faire le point sur la situation de l'emploi en France et sur ses perspectives. Cette situation n'est pas bonne mais elle est beaucoup moins mauvaise qu'ailleurs : telle est, en substance, l'avis formulé par les députés de la majorité et par le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, M. Le Garrec. « *Il suffit de comparer nos résultats avec ceux de nos voisins*, a-t-il insisté. *L'augmentation du chômage est catastrophique en R.F.A., en Grande-Bretagne, en Belgique. Nous avons réussi à la limiter à 9 %. En 1982, la France aura connu le plus fort taux de croissance de tous les pays développés, exception faite du Japon. Le taux de 4 % qui serait nécessaire pour sumonter le chômage, nous ne pourrons pas l'atteindre en 1983, du fait des contraintes nationales et internationales, du choix qu'ont fait les autres pays de sacrifier l'emploi à la lutte contre l'inflation.* » M. Le Garrec, qui représente le gouvernement français au comité permanent pour l'emploi, a rappelé que les syndicalistes européens ont quitté cette réunion, « *faisant valoir que seule la France menait une politique résolue de lutte contre le chômage* ». Bref, pour le ministre chargé de l'emploi, pour la première fois depuis 1974, l'emploi productif a recommencé à croître dans notre pays. D'autre part, « *la réduction du temps de travail a permis de créer 70 000 emplois ; mais simultanément la productivité a augmenté de 5 %.* ».

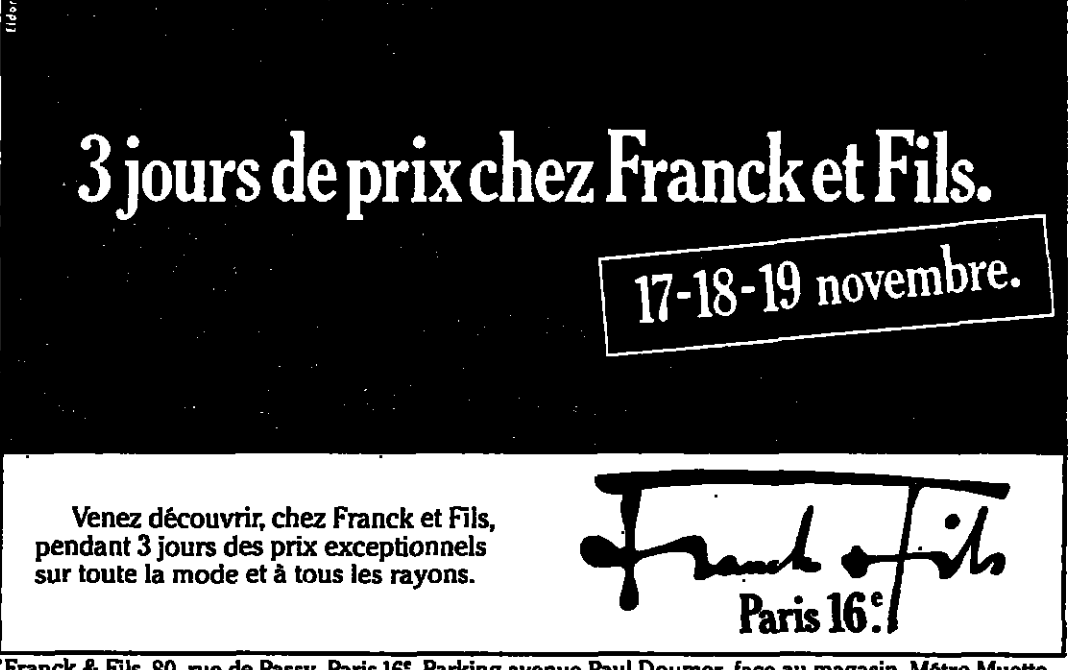
M. Le Garrec reconnaît que, comme l'ont souligné plusieurs députés, l'un des problèmes les plus aigus en matière d'emploi est l'insertion des chômeurs de longue durée. Afin de préparer les chômeurs demeurés inactifs pendant plus d'un an à retrouver du travail, 70 000 stages d'évaluation technique sont prévus, ainsi que 32 000 stages d'orientation approfondie, 80 000 stages de formation, 32 000 de mise à niveau, et 50 000 contrats emploi-formation. 550 millions sur l'exercice 1982 et 850 millions sur l'exercice 1983 ont été affectés à ce programme. Ses premiers résultats, assure M. Le Garrec, montrent qu'environ 30 % des intéressés recommenceront à travailler au cours du mois qui vient. Le ministre souligne également que les contrats de solidarité auront libéré 187 000 emplois, essentiellement au titre de la préretraite. Parlant ensuite de l'extension des contrats de solidarité-durée du travail, il souligne : « *Deux millions d'heures de travail pourraient être ainsi supprimées en année pleine, ce qui permettrait de créer ou de sauvegarder 70 000 emplois.* » En conclusion, M. Le Garrec observe : « *Nous ne pourrons avancer dans la voie du développement de l'emploi et de la réduction du temps de travail que si l'Europe prend conscience de la nécessité de cette nouvelle politique.* ».

M. Blanc (U.D.F., Lozère) ne partage pas le relatif optimisme du ministre chargé de l'emploi. Pour lui, en effet, « *ça ne marche pas* » parce que le gouvernement « *décourage l'esprit d'entreprise* ». Il ajoute : « *Avant le 10 mai, des emplois disparaissaient, certes, mais de plus nombreux encore étaient créés et, comme ils étaient productifs, l'avenir était assuré. (...). Entre 1975 et 1981, il y a eu plus d'emplois créés que d'emplois perdus.* » Aujourd'hui, a assuré M. Blanc, « *vous sacrifiez l'avenir au présent !* ».

L. Z.

● *Le congrès de l'Union calédonienne*, principale formation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, dont le président est M. Roch Pidjot, député apparenté socialiste, et dont le vice-président, M. Jean-Marie Tjibaou, exerce depuis l'été dernier les fonctions de vice-président du conseil de gouvernement (exécutif local), a affirmé, dimanche 14 novembre, sa volonté d'obtenir la proclamation de l'indépendance du territoire le 24 septembre 1984.

● *M. Bertrand Delanoë*, porte-parole du P.S., a commenté, lundi 15 novembre, les dernières déclarations de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. « *Leurs discours sont extrêmement proches*, a-t-il dit, *bien que l'on sente la volonté de chacun de maintenir entière, les rivalités de pouvoir* ». M. Delanoë en veut pour preuve le « *décalage* » qu'il remarque chez M. Chirac et M. Giscard d'Estaing entre les intentions exprimées et les actes que ceux-ci ont accomplis lorsqu'ils étaient au pouvoir.









POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

BORDEAUX : Mme Lalumière veut préparer « l'après-Chaban »

De notre correspondant

Bordeaux (Gironde). – Les sections socialistes de la capitale aquitaine devaient désigner, mardi 16 novembre, Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, comme leur candidate à la mairie contre M. Jacques Chaban-Delmas.

Jusqu'à présent, Mme Lalumière avait été prudente sur ce sujet. En effet, au lendemain du 10 mai 1981, M. Philippe Madrelle, sénateur et maire de Carbon-Blanc, président du conseil général de la Gironde et du conseil régional d'Aquitaine, n'avait pas caché qu'il songeait, lui aussi, à la mairie de Bordeaux. D'autre part, Mme Lalumière disposait à Talence, dans la banlieue de Bordeaux, d'une solution de rechange toujours possible. Le député et maire M. Henri Deschamps se serait alors effacé.

Enfin, le soutien de M. Michel Sainte-Marie, maire de Mérignac et président de la communauté urbaine de Bordeaux, ne lui était pas acquis.

L'idée, répandue à gauche comme à droite, que M. Chaban-Delmas ne peut guère être battu explique sans doute que Mme Lalumière puisse aujourd'hui s'assurer du soutien des sections socialistes. Mais il s'agit surtout, pour elle, de préparer « l'après-Chaban ».

MENTON : M. F. Palmero (U.D.F.) face à M. E. Aubert (R.P.R.)

De notre correspondant régional

Menton (Alpes-Maritimes). – M. Francis Palmero (U.D.F.), sénateur et conseiller général des Alpes-Maritimes, a annoncé sa décision d'être candidat à Menton, face au maire sortant, M. Emmanuel Aubert (R.P.R.), député de la quatrième circonscription. Maire de Menton de 1954 à 1977, M. Palmero avait été battu aux dernières élections municipales par M. Aubert auquel il avait dû céder son siège de député en 1968 avant d'entrer au Sénat en 1971 où il a été réélu en septembre 1980. Membre du parti radical, il occupe actuellement les fonctions de secrétaire général de l'intergroupe U.D.F. et de vice-président du groupe centriste de la Haute Assemblée. Conseiller général du canton de Menton, sans interruption depuis 1958, il a obtenu le renouvellement de son mandat en mars 1982 avec 62,5 % des suffrages exprimés.

« *Ma candidature*, nous a-t-il déclaré, *constitue un acte d'honnêteté vis-à-vis de la population qui m'a fait confiance et qui ne comprendrait donc pas que je me dérobe en mars prochain.* » Répondant à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui a dénoncé le samedi 13 novembre au Cannet (Alpes-Maritimes) les « *listes de désunion* », M. Palmero rappelle qu'en 1977, alors qu'il était maire sortant, M. Aubert n'avait pas hésité à se présenter contre lui. Il estime d'autre part qu'« *à Menton la situation est tout à fait particulière, puisqu'il n'y a pas de danger de gauche* ». M. Palmero a précisé qu'il constituerait une liste de « *large union* » qui comprendra des adhérents des différents partis de l'opposition nationale, « *y compris des membres du R.P.R.* », et des représentants des milieux socio-professionnels mentonnais.

GUY PORTE.

ESSONNE : l'opposition se présente unie dans soixante-quatorze communes

Dans soixante-quatorze communes de l'Essonne de plus de trois mille cinq cents habitants, le R.P.R., l'U.D.F., le C.N.I.P., et le parti libéral présenteront des listes d'union dès le premier tour. Les têtes de listes désignées par le comité de liaison de l'opposition dans les principales villes sont : MM. René l'Helguen, R.P.R., à Athis-Mons ; Serge Dassault, parti libéral, à Corbeil-Essonnes ; Pierre Ceccaldi-Pavart, U.D.F., sénateur et maire sortant, à Dourdan ; Xavier Dugoin, R.P.R., à Etampes ; Daniel Pressi, U.D.F., à Massy ; Alain Josse, R.P.R., conseiller général et maire sortant à Montgeron ; Robert Gatellier, R.P.R., à Sainte-Geneviève-des-Bois ; Jean Marsaudon, R.P.R., à Savigny-sur-Orge ; Henri Longuet, sans étiquette, maire sortant à Viry-Châtillon ; Abel Cornaton, U.D.F., à Arpajon ; Michel Charretier, sans étiquette, à Longjumeau ; Jacques Alain, R.P.R., à Palaiseau et Mme Marie-Christine Previtalli, R.P.R., aux Ulis.

Le cas d'Evry fera l'objet d'une décision nationale, le R.P.R. refusant la revendication de l'U.D.F. qui souhaite que son secrétaire général, M. Michel Pinton, conduise la liste de l'opposition face à celle de la majorité conduite par M. Jacques Guyard, député P.S. de la deuxième circonscription. D'autre part, les sections socialistes de Bures-sur-Yvette, Orsay et Les Ulis ont désigné comme têtes de listes dans ces trois communes les maires sortants. Il s'agit de MM. Georges Bonneville, conseiller général, à Bures-sur-Yvette ; André Laurent, directeur du cabinet de Mme Avice, ministre de la jeunesse et des sports à Orsay, et Paul Loridant, aux Ulis.

ANGERS (Maine-et-Loire). – M. Jean Narquin, député R.P.R. de la première circonscription du Maine-et-Loire, a été désigné par une « convention de l'opposition » comme tête de la liste d'opposition. M. Narquin affrontera M. Jean Monnier, P.S., maire sortant, qui conduira la liste de la majorité.

BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques). – M. Jean-Pierre Destrade, conseiller municipal sortant, député, délégué régional du P.S., conduira la liste de la majorité. Il aura comme adversaire, M. Bernard Marie, R.P.R., maire sortant, auquel il a ravi le siège de député de la quatrième circonscription lors des élections législatives de juin 1981.

CALAIS (Pas-de-Calais). – M. Yvan Blot, président du comité départemental du R.P.R. du Pas-de-Calais, et président du Club de l'Horloge, a annoncé sa candidature aux élections municipales. Le maire de Calais est M. Jean-Jacques Barthe, P.C.

CHELLES (Seine-et-Marne) : les militants socialistes de Chelles, qui s'appuient sur les résultats obtenus lors des consultations électorales de 1981 et 1982, revendiquent de conduire la liste de la majorité. Ils ont désigné, M. Jean-Pierre Fourré, qui avait ravi à M. Gérard Bordu, P.C., maire sortant, son siège de député de la deuxième circonscription, aux élections législatives de juin 1981.

Au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981, MM. Mitterrand et Marchais avaient respectivement recueilli à Chelles, 26,31 % et 19,32 % des suffrages exprimés. Lors des élections cantonales de mars 1982, M. Jean-Pierre Fourré, qui devançait le candidat communiste, M. Faburel, dans le canton de Chelles au premier tour, a perdu son siège de conseiller général au second tour au profit de M. Cova, R.P.R.

LAVAL (Mayenne). – La section du parti socialiste de Laval s'est prononcée à la majorité des deux tiers contre la présence de candidats communistes sur la liste du maire sortant, M. Pinçon, P.S. Lors des élections municipales de 1971 et 1977, les communistes locaux n'avaient pas non plus obtenu de figurer sur les listes socialistes. Cette décision, souligne-t-on, au P.S., a été prise « *sans animosité* ». Elle découle des résultats obtenus par le parti communiste aux consultations électorales de 1981 : au premier tour de l'élection présidentielle à Laval M. frages exprimés et aux élections législatives de juin 1981, le candidat communiste dans la première circonscription, en recueillait 4,10 %.

La liste de l'opposition sera conduite par M. François D'Aubert député U.D.F. de la première circonscription de la Mayenne.

REIMS (Marne). – M. Jean Falala, député R.P.R. de la deuxième circonscription de la Marne, conduira la liste de l'opposition à Reims, où communistes et socialistes ne sont pas encore parvenus à désigner le candidat qui conduira la liste de la majorité. - Le maire sortant, M. Claude Lamblin, P.C., souhaite le renouvellement de son mandat, mais les socialistes qui s'appuient sur la modification du rapport des forces au sein de la gauche lors des dernières consultations électorales revendiquent la tête de liste. D'autre part, M. Alain Krivine, qui présidait le 10 novembre, à Reims, un rassemblement de militants de la Ligue communiste révolutionnaire, a annoncé que sa formation présentera dans cette ville, comme dans une soixantaine d'autres, une liste d'extrême gauche composée de militants de la L.C.R., de Lutte ouvrière, de maoïstes et, a-t-il précisé, « *d'écœurés du P.S. et du P.C.F.* ».

HAUTS-DE-SEINE – *A* **Antony**, *M. Patrick Devedjian, avocat du R.P.R. et président de la commission nationale des conflits de ce parti, conduira la liste d'opposition. Le maire sortant, est M. André Aubry, P.C., réélu conseiller général du canton d'Antony aux dernières élections cantonales en mars 1982.*

A Courbevoie, *le maire sortant, M. Charles Deprez, P.R., député de la cinquième circonscription des Hauts-de-Seine, sollicitera le renouvellement de son mandat à la tête d'une liste d'union de l'opposition.*

A Meudon, *M. Gilbert Gauer, P.R., maire sortant, conduira lui aussi une liste d'union de l'opposition.*

A Levallois-Perret, *M. Patrick Balkany, R.P.R., vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, conduira la liste d'union de l'opposition. Le maire sortant est M. Parfait Jans, député communiste que M. Balkany avait battu en mars dernier lors des élections cantonales.*

VAL-DE-MARNE. – **A Alfortville,** M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a été désigné, à l'unanimité, par la section socialiste d'Alfortville pour conduire la liste de la majorité. M. Franceschi est maire de la commune depuis 1965.

A Cachan, la section socialiste a désigné M. Jacques Carat, maire sortant, sénateur P.S. du Val-de-Marne, comme tête de liste.

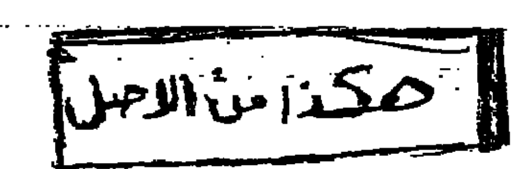
A Chennevières-sur-Marne, Mme Paulette Nevoux, député P.S. de la huitième circonscription, a été choisie comme tête de liste par la section socialiste de la ville. Le maire de Chennevières-sur-Marne est M. Gabriel Lafaille, modéré.

A Créteil, les militants socialistes de Créteil ont investi, à l'unanimité, M. Laurent Cathala, *maire sortant*, député P.S. de la cinquième circonscription, qui conduira une liste d'union de la majorité.

A L'Hay-les-Roses, M. Pierre Tabanou, député P.S. de la deuxième circonscription, maire sortant, conduira une liste d'union de la gauche.

A Maisons-Alfort, la section socialiste a désigné M. Jacques Dehlinger comme chef de file. Administrateur civil chargé de mission au service des pensions du ministère du budget, M. Dehlinger est délégué national du parti socialiste pour les questions de la fonction publique. Il a été chef de cabinet de Mme Catherine Lalumière au secrétariat d'Etat à la fonction publique et au ministère de *la consommation*.





Le Monde

société

JUSTICE

LES CONSÉQUENCES DE L'EXPLOSION JUDICIAIRE

La justice-escargot

Les trois millions et demi de Français qui ont affaire chaque année aux tribunaux le savent : la justice est très lente. Il faut presque quatorze mois pour obtenir une décision d'un tribunal de grande instance et pas loin de deux ans pour qu'une affaire soit examinée en appel, cela en matière civile.

Dans le domaine pénal, la situation est meilleure, mais il n'empêche : la justice est au bord de l'asphyxie. Un chiffre résume la situation : au cours des cinq dernières années le nombre des litiges dont ont été saisis les tribunaux a augmenté de moitié, et cette situation ne cesse de se dégrader.

Les Français sont-ils devenus procéduriers ? C'est possible. Curieux paradoxe qui fait de la justice l'institution à laquelle ils font le moins confiance, selon les sondages, mais vers laquelle ils se tournent en nombre toujours croissant. L'expansion démographique et la multiplication des lois et des règlements, source intarissable de litiges, se conjuguent en tout cas pour donner à l'explosion judiciaire des allures de catastrophe.

« La situation est intolérable », admet M. Badinter qui reconnaît qu'*« elle risque de déboucher sur de véritables dénis de justice »*. La justice au quotidien, ce n'est pas le meurtrier qu'on juge aux assises, c'est la conciliation qu'un couple en instance de divorce attendra cinq mois, et les années de procédure que doit affronter le petit propriétaire victime d'une malfaçon pour obtenir réparation.

Tandis que le nombre des litiges soumis aux tribunaux augmentait de moitié, celui des magistrats croissait de 10 % seulement. La politique de recrutement malthusienne pratiquée sous la Vᵉ République a abouti à ce paradoxe que les postes budgétaires créés ne sont pas tous occupés. Certains tribunaux vivent avec un déficit en magistrats permanent. Faute de candidatures, celui de Briey (Meurthe-et-Moselle) fonctionne ainsi avec trois juges du siège sur cinq et un seul membre du parquet sur trois. Comme l'enseignement, la magistrature se féminise rapidement. Trois magistrats sur dix sont des femmes, cette proportion étant de plus de 50 % pour les dernières promotions. Le congé de maternité est une réalité qui pèse sur le fonctionnement des tribunaux.

La situation n'est pas dramatique partout. Dans les petites juridictions et au pénal, les magistrats font face tant bien que mal. Dans les grandes villes, en revanche, surtout en appel et pour les affaires relevant en première instance des conseils de prud'hommes, les délais ne cessent de s'allonger. La cour de Rennes met aujourd'hui trois ans avant de se prononcer sur un licenciement. Cette situation a des répercussions inévitables sur la chambre sociale de la Cour de cassation, qui a accumulé un retard de deux an et demi.

Un rapport remis récemment à M. Badinter par M. Albert Daussy, président du tribunal de Caen, montre qu'il existe des solutions, consistant par exemple à décourager les appels abusifs ou à équiper les juridictions en dictaphones et en machines de traitement de textes, car les techniques en vigueur dans les tribunaux sont plus proches de la plume Sergent-Major que de l'ordinateur.

Une expérience

Au-delà, chacun est conscient que l'augmentation nécessaire du nombre des fonctionnaires des greffes et celle, problématique parce que plus coûteuse, des magistrats ne résoudront rien. D'autres solutions doivent être imaginées, dont le plan intérimaire pour 1982-1983 donne une idée. Il s'agirait de redéfinir la manière dont sont réglés les litiges quotidiens dans le domaine de la consommation, de l'urbanisme, du logement et de l'environnement. L loi Quilliot a tracé la voie en rendant obligatoire une tentative de conciliation au sein de commissions départementales, en cas de conflits entre locataires et propriétaires. Ce n'est que lorsque cette conciliation aura échoué que la justice pourra être saisie.

Faute du décret correspondant, ces commissions n'existent pas encore, mais les leçons de cette expérience seront intéressantes à tirer. Elle correspond à l'idée que la gauche se fait des rapports sociaux, puisque c'est par l'intermédiaire des associations que les locataires se feront entendre au sein de ces commissions. Bien évidemment, cette expérience vise à désencombrer les juridictions qui ploient sous le fardeau de ce qu'on appelle le petit contentieux de masse.

Que cette expérience soit ou non étendue importe cependant moins que de savoir si le gouvernement saura restaurer, par ce moyen ou par d'autres, l'image ternie de la justice. La justice-escargot est une situation à laquelle aucun garde des sceaux ne s'est jamais vraiment intéressé, mais qui mérite autant d'attention, sinon davantage, que les réformes pénales, parce qu'elle touche à la vie quotidienne, et qu'en dépend l'idée que les Français se font de ce service public.

BERTRAND LE GENDRE.

Faits et jugements

Le « Coral » contre « Témoignage chrétien »

MM. Claude Sigala, directeur du centre « Coral » d'Aimargues (Gard) et Jean-Noël Bardy, détenus depuis le 18 octobre pour « excitation de mineurs à la débauche » et « attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans » et le docteur Alain Chiapello, psychiâtre, faisant l'objet des mêmes chefs d'inculpation, mais actuellement en liberté sous contrôle judiciaire, ont intenté une action en référé contre l'hebdomadaire *Témoignage Chrétien* pour obtenir l'insertion sous astreinte de dix mille francs par numéro de retard, d'une réponse à divers articles publiés par cet hebdomadaire les 1ᵉʳ, 8 et 15 novembre.

Sous un titre à la une « Le Coral : nous accusons », *Témoignage Chrétien* avait, dans un premier article, présenté des témoignages anonymes faisant état de pratiques pédophiles au « Coral ». Le semaine suivante, l'hebdomadaire qui reprenait ses accusations contre le « Coral », citait des témoins mais ne publiait qu'une partie de la réponse des inculpés.

Les défenseurs des inculpés rappellent le principe de la présomption d'innocence et affirment que, dans l'état actuel du dossier, seul M. Bardy aurait effectivement eu des relations « affectives » avec un mineur de plus de quinze ans.

Le référé devrait être examiné le 17 novembre par le tribunal de Paris.

Albert Leyris condamné à trois ans d'emprisonnement

La treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, lundi 15 novembre, Albert Leyris, quarante ans, l'informateur de la police dans l'affaire de Broglie, à trois ans d'emprisonnement pour escroqueries, complicité et recel. Il s'agit en fait d'opérations de carambouille, sous le couvert de plusieurs sociétés, d'un montant total de 3 394 000 F. Six autres complices ont été condamnés : Maurice Abitbol à trente mois d'emprisonnement, Michel Gutman et Victor Uzan à un an, Jean-Claude Charpentier à douze mois, dont neuf avec sursis, et cinq ans de mise à l'épreuve, Julien Carrascosa et Jean-Jacques Le Gales à un an avec sursis. M. Bernard Ober a été relaxé.

Albert Leyris, qui avait bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire de Broglie, avait été condamné le 1ᵉʳ juillet 1980, par la douzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à un an d'emprisonnement avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve pour abus de confiance, faux, usage de faux et chèques sans provision.

SPORTS

Automobilisme

Un as du volant : Paul Belmondo

De notre envoyé spécial

Le Castellet. – *Deux semaines après avoir attribué à Dominique Dupuy* (le Monde *du 27 octobre) son « volant » de Magny-Cours (Nièvre), l'entreprise pétrolière Elf, qui a largement contribué depuis une dizaine d'années à la formation de pilotes de formule 1 – Patrick Tambay (1972), Didier Pironi (1973), Alain Prost (1976), – a désigné, samedi 12 novembre, le lauréat du Castellet (Var) : Paul Belmondo, fils du comédien Jean-Paul Belmondo, courra la saison prochaine en formule Renault.*

De son côté, Renault, qui, depuis cinq années, offre à trois des ses employés une saison en Coupe de France Renault 5-Turbo, a couronné Jean-Yves Hersant, Eric Bellanger, tous deux du Mans, et Hervé Anne, de Boulogne-Billancourt.

Ken Tyrrell, le constructeur britannique, président du jury composé des pilotes Alain Prost, Patrick Tambay, Eddie Cheever, Jean Ragnotti et de journalistes spécialisés, n'en est pas encore revenu. Le grand Ken, face rougeaude et nez au vent, est parti d'un énorme éclat de rire avant de lancer à ses éminents collègues : *« On croirait voir Alboreto »*.

Paul Belmondo venait de passer sous le regard du jury du « volant Elf ». Avec la maîtrise des pilotes chevronnés, le fils de l'acteur maintint, dans le virage de raccordement avec la ligne droite dite « Mistral » du circuit, la monoplace sur sa meilleure trajectoire en glissant des quatre roues dans un savant dérapage contrôlé. C'était gagné ! Au terme d'une épreuve de barrage disputée avec le Marseillais Jean Guikas, Paul Belmondo venait, enfin, de convaincre le jury, qui avait auparavant contesté sa victoire sur quatre autres finalistes.

Le litige portait sur les conditions dans lesquelles la finale avait eu lieu. Pour certains, Paul Belmondo avait couru au moment où la pluie s'était arrêtée de tomber, ce qui n'était pas le cas des quatre autres candidats.

« Si on attribuait dans ces conditions-là la première place à Belmondo », ne dirait-on pas, s'élevait un journaliste, membre du jury, *« que notre choix a été dicté par la personnalité du candidat ? »* Pour d'autres, le résultat ne pouvait donner lieu à la moindre contestation. *« Il n'y a aucune raison de revoir Belmondo »*, estimait Patrick Tambay, l'un des seuls à s'opposer à l'ensemble des jurés.

A la nuit tombante, Paul Belmondo et Jean Guikas se sont pourtant remis en piste dans des conditions de visibilité qui étaient loin d'être idéales. Pour cent trente-septième centièmes de secondes, Belmondo était battu. Le jury se fondait, cette fois, sur le style ! Alain Prost estimait qu'il avait *« la conduite la plus coulée »* et qu'il avait montré *« beaucoup de sang-froid »*.

A dix-neuf ans, Paul Belmondo est, comme la plupart des vainqueurs du « volant Elf », un produit des épreuves de karting. Passionné d'automobile depuis que enfant *« il a reçu son premier circuit »*, il ne s'émeut guère à l'idée de se retrouver dans ce milieu.

« J'ai besoin d'écouter, dit-il, *mais je n'ai pas l'intention de copier les pilotes de formule 1. Mon ambition est de bien figurer, en 1983, en formule Renault sans brûler les étapes. »*

Lucide, Paul Belmondo, qui est assistant de mise en scène, avoue : *« L'important, c'est d'avoir prouvé que j'étais capable de faire quelque chose, que je n'étais pas par hasard en finale du « volant Elf. »*

Diable, il n'est pas facile de porter un nom célèbre !

GILLES MARTINEAU.

Voile

La Route du Rhum

MARC PAJOT A LA POURSUITE D'ÉRIC LOIZEAU

L'écart entre les deux voiliers en tête de la Route du Rhum diminue au fil des heures : 22 milles seulement séparaient, lundi 15 novembre à 11 heures (heure de Paris), le trimaran d'Éric Loizeau, *Gauloises-IV*, du catamaran de Marc Pajot, *Elf-Aquitaine*. En fin d'après-midi, les deux voiliers, poussés par un vent de nord-ouest, naviguaient presque à vue. Au dernier pointage, effectué lundi à 21 heures, la distance entre Éric Loizeau et Marc Pajot n'était plus que de 4 milles.

Michel Malinovsky *(Kriter-VIII)* et Philippe Poupon *(Fleury-Michon)* se trouvaient en troisième et en quatrième position.

La course est désormais bien engagée sur la route des Antilles. De bonnes moyennes ont été enregistrées : 13,56 nœuds pour Marc Pajot, 13,45 pour Philippe Poupon, 12,47 pour Mike Birch et 11,5 pour Éric Loizeau.

SOCIÉTÉ

UNE ASSOCIATION STIGMATISE LES « EXPERIMENTATIONS CLANDESTINES » SUR LES FŒTUS HUMAINS

L'Association internationale contre l'exploitation des fœtus humains (1) vient de tenir à Paris une réunion au cours de laquelle les participants ont notamment déclaré : *« Il faut se montrer extrêmement ferme quant à l'expérimentation sur les fœtus humains. L'intention des chercheurs est peut-être bonne, mais on ne peut se contenter d'une morale de l'intention. Il faut examiner les conséquences objectives à long terme et socio-collectives ; on doit mesurer les risques des expérimentations, qui nécessitent la collecte de nombreux fœtus et une césarienne illégitime. Le respect de la mère et de son enfant est au centre du débat. »*

D'autre part, l'association demande, *« à la suite d'expérimentations clandestines, qu'une information judiciaire soit ouverte pour porter à la connaissance du public les pratiques illégales »*.

(1) Cette association est présidée par M. Claude Jacquinot. A.C.E.F.H., 17, rue François-Bonvin, 75015 Paris.

ÉDUCATION

AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Un diplôme universitaire de français langue étrangère est à l'étude

Un diplôme universitaire de français langue étrangère est à l'étude au ministère de l'éducation nationale, a annoncé Mme Danièle Blondel, directeur des enseignements supérieurs, lors d'un débat sur la diffusion du français organisé pour le centenaire de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Ce débat a été l'occasion, pour les délégués syndicaux venus de l'université de Franche-Comté, de renouveler leur appel au ministère pour qu'il vienne au secours du Centre de linguistique appliquée de Besançon (CLAB), dont la situation financière est critique (*le Monde* du 28 octobre). Les délégués du SNE-Sup et du SGEN-C.F.D.T. ont rappelé que l'université de Franche-Comté ne pouvait plus, sur ses fonds propres, assurer les traitements des soixante-dix-sept enseignants du CLAB et de ses vingt contractuels pour les mois de novembre et de décembre.

Mme Blondel a précisé que le ministère ne pouvait pas *« assurer sa trésorerie à un centre »* qui, malgré des préventions bien compréhensibles, doit assurer son autofinancement par des *« contrats avec l'environnement extérieur »*. Aux universitaires qui refusent la *« berlitization »* (l'alignement sur les écoles de langues à but lucratif du type Berlitz), elle a souligné que le ministère de l'éducation nationale souhaitait l'intégration normale des personnels enseignants, *« sans dérogation »*, ce qui exclut la titularisation massive de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, interviennent dans la formation permanente et toutes les cellules périphériques greffées sur les universités. Aux quatre cents vacataires intégrés cette année, s'ajouteront deux cents autres l'an prochain, mais, ensuite, le ministère ne recrutera plus qu'*« au niveau normal de maître-assistant »*.

D'où l'idée de créer un diplôme universitaire de français langue étrangère pour le recrutement futur. *« Nous accueillerons favorablement tous les projets »*, a souligné le directeur des enseignements supérieurs, en précisant que la maquette du nouveau diplôme ne pourrait pas être prête pour la rentrée 1983. En attendant, le CLAB se voit attribuer deux postes pour cette année et quatre pour l'an prochain. — R. C.

POLICE

Étrangers et « suspects »

(Suite de la première page.)

Intervient alors la discussion des réalisations allemandes du B.K.A. (Bundeskriminalamt), qui servent en la matière à la fois d'exemple et de repoussoir. Avec leurs systèmes INPOL (1973) — organisation intégrée d'échanges pour toute la police fédérale, — puis PIOS (1976) — informations sur les personnes, institutions, objets immobiliers et moyens de transport —, les ordinateurs centraux de Wiesbaden (R.F.A.) fournissent plus de deux millions d'identités à deux mille trois cents terminaux dispersés sur le territoire. Le choix ici est sans ambiguïté, ainsi qu'a pu s'en rendre compte récemment sur place une délégation de la CNIL : d'un fichage de personnes explicitement soupçonnées ou recherchées pour des actes terroristes, la collecte d'informations a été étendue à celles qui pourraient commettre de tels actes ou, même, qui en auraient été témoins.

Un fichier « somnolent »

Si les proportions sont différentes, la même question de méthode est posée par le projet français. Président de la CNIL, M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I., Loir-et-Cher), y a par avance répondu le 7 septembre : la CNIL *« a été faite pour éviter les ordinateurs de recherche. Elle refuse la notion de suspect »*, a-t-il affirmé, ajoutant que s'il existe en France un fichier du type de celui du B.K.A., *« la CNIL n'aurait plus de raison d'être »*. Il reste toutefois que le problème posé dépasse les pétitions de principe dans la mesure où, au regard de l'efficacité strictement policière, le fichier envisagé l'est forcément dans une optique de recoupement, de croisement et de vérification qui supposerait que l'on ne s'en tienne pas aux seuls terroristes répertoriés comme tels.

On en revient alors, forcément, à la notion de « suspect »...

Afin de dissiper l'inquiétude, le mieux est sans doute de jouer enfin cartes sur table. Maître d'œuvre en cette affaire, la Direction centrale des renseignements généraux y paraît disposée. Trois questions simples doivent être éclaircies : comment ce fichier informatisé sera-t-il constitué ? Qui mettra-t-on en fiche ? Où pourra-t-on l'interroger ?

● COMMENT ? Le socle de l'édifice est le fichier informatisé *« violence politique »* des R.G., qui, en mai 1981, groupait à peu près deux mille noms. C'est parce qu'il était *« somnolent »* et *« peu alimenté »*, selon un responsable policier, que le projet est né — avant la vague terroriste de cet *été* — de l'élargir. Quatre services seront mis à contribution : la Direction générale de la sécurité extérieure, dépendant du ministère de la défense, la Direction centrale de la police judiciaire, celle des R.G. et celle de la surveillance du territoire. Aux R.G., l'on précise que l'essentiel des données sera apporté par les trois premiers, pour près d'un tiers des noms chacun, la D.S.T. ne s'intéressant aujourd'hui que secondairement au terrorisme. Déjà ébauchée, cette mise en commun des identités relevées par ces divers services pourrait atteindre actuellement vingt-cinq mille noms. Le chiffre de soixante mille ne serait donc qu'une borne indicative, la limite maximale ou, tout au moins, selon certains policiers, le nombre opérationnel.

Cinquante terminaux

● QUI ? Un quart de Français, trois quarts d'étrangers, telle est la proportion indiquée pour ce fichier à vocation internationale. Mais selon quel critère ? Une personne interpellée après une manifestation d'extrême gauche marquée par quelques incidents violents, un responsable politique socialiste ayant des relations suivies avec des mouvements de libération nationale, ou un étudiant fiché « M.R. » (mouvement révolutionnaire) au début des années 70, s'y trouveront-ils, demande-t-on, par exemple, à la Ligue des droits de l'homme ?

Pour leur part, les responsables des R.G. affirment que *« le fichier reposera pour l'essentiel sur les cinq, six dernières années »*. *« Toute la maladie infantile du gauchisme ne s'y retrouvera pas »*, affirme-t-on avec humour, en ajoutant que le fichier « M.R. », qui en 1970 constituait le socle du « répertoire d'urgence » utilisé par les R.G. (douze mille noms), a été détruit aux alentours de 1974. Les « proportions politiques » pour le fichier anti terroriste seraient : *« un bon tiers »* pour le terrorisme international, autant pour l'extrême gauche, le reste pour le séparatisme et l'extrême droite.

● OU ? Des terminaux seraient d'abord installés dans les principaux services de la police judiciaire, des Renseignements généraux et de la police de l'air et des frontières, puis étendus à leurs antennes territoriales. En tout une cinquantaine, précise-t-on au ministère de l'intérieur. Les fonctionnaires appelés à les utiliser devront satisfaire à une habilitation spéciale, semblable au « secret défense ».

EDWY PLENEL.

UN RAPPORT DU SÉNAT CRITIQUE L'INACTION DES POUVOIRS PUBLICS

M. René Tomasini, sénateur (R.P.R.), a présenté à la presse, mardi 16 novembre, un rapport rédigé au nom de la Commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique, créée le 6 mai 1982, par une résolution des sénateurs. Affirmant que *« la délinquance avec violence augmente »* et que *« la petite délinquance s'exerce pour une large part en toute impunité »*, ses conclusions recouvrent, pour l'essentiel, les analyses de l'opposition en matière de lutte contre l'insécurité et le terrorisme.

Le rapport de M. Tomasini estime, en effet, que *« les verrous antiterroristes ont sauté »* et condamne *« l'éclatement des centres de décision en matière de sécurité ; l'absence d'une doctrine gouvernementale claire, en matière de lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ; l'absence de moyens spécifiques de lutte contre le terrorisme »*.

La *« crise de la police »*, estime encore le rapporteur, est liée à *« la présence, à tous les échelons, de hiérarchies parallèles qui la destabilisent »*. Il suggère le rétablissement de la Cour de sûreté de l'Etat, *« pour une durée limitée »*, ainsi que le renforcement des formations spécialisées au sein de la police nationale.

DÉÇUS PAR LE BUDGET

Les « civils » vont faire du zèle

Ce pourrait être Kafka revu par Courteline. Deux exemples. Le « truand » est dangereux, les « flics » l'ont repéré, la filature a bien commencé, mais la loi vaut pour tous : un malencontreux feu rouge coince le véhicule des policiers, code de la route oblige. Le délit est mineur, une de ces multiples plaintes qui affluent chaque jour dans les commissariats, mais l'inspecteur est respectueux des textes : pour la dixième fois de la matinée, il appelle le parquet, qui n'en peut mais, appliquant ainsi à la lettre l'article 19 du code de procédure pénale, qui prévoit que *« les officiers de police judiciaire sont tenus d'informer sans délai le procureur de la République des crimes, délits et contraventions dont ils ont connaissance »*.

Tels sont deux des scénarios envisagés, parmi d'autres, par les responsables du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), qui ont appelé, lundi 15 novembre, leurs adhérents à une curieuse grève du zèle : rien moins que le *« blocage de la machine tant sur le plan administratif que judiciaire »*... par le respect scrupuleux des textes. Pourquoi ? Parce qu'ils sont déçus, après la discussion du budget de la police pour 1983 : *« Les civils attendaient beaucoup,* explique M. Gérard Munaut, secrétaire général du S.N.A.P.C., *ce vote du budget, c'est un peu la désillusion (...), la démoralisation. »*

Pourtant, la création de sept cents emplois d'inspecteurs et cent quarante emplois d'enquêteurs a été approuvée par les députés. Pas de quoi satisfaire cependant le S.N.A.P.C., syndicat majoritaire parmi les inspecteurs, qui souhaitait également la création de cent cinquante emplois d'enquêteurs principaux et l'obtention de cent vingt-neuf postes d'inspecteurs divisionnaires.

Conflit corporatiste, sans doute, qui s'ajoute toutefois à l'insatisfaction chronique des personnels concernés : des effectifs toujours insuffisants, estiment-ils, huit minutes en moyenne pour enquêter sur un cambriolage à Paris, cinq mille gardiens de la paix détachés en civil mais n'ayant pas de qualification judiciaire, quatre-vingts à cent vingt jours de « récupération » en attente dans certains services, des véhicules usagés... Le décor n'est pas noirci, jure le S.N.A.P.C., qui attend beaucoup du débat budgétaire au Sénat.

E. P.

● *Après l'attentat contre la villa de M. et Mme Thomazo*, à Saint-Tropez (*le Monde* du 16 novembre). M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a condamné, lundi 16 novembre, *« avec vigueur le lâche attentat »*. Il s'est toutefois refusé à tout commentaire *« sur les liens établis par l'intéressée entre cet acte odieux et la politique légitime de lutte contre la privatisation des plages et, dans le cas présent, la simple application d'une décision de justice »*.

M. et Mme Thomazo nous prient de préciser qu'ils ne refusent pas, comme nous l'avons écrit, de *« laisser le libre passage à la mer »*, mais que, selon un jugement du tribunal administratif, contre lequel ils se sont pourvus devant le Conseil d'Etat, il leur est fait grief de ce que leur jardin, délimité par une clôture — et non par un mur — empiète de quelques mètres sur la plage.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête du roi Baudouin, le baron Paternote de la Vaillée, ambassadeur de Belgique, a fait célébrer, lundi, en l'église Saint-Louis des Invalides, un « Te Deum », qui a été suivi d'un vin d'honneur en sa résidence.

Mariages

— Sonia ANDRADE et Andreas HAUSER annoncent leur mariage, célébré le 17 novembre.
Wädenswil, Suisse.
Rio-de-Janeiro, Brésil.

Décès

— Antoinette Abeasis-Bartoli, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
a la douleur de faire part du décès de son époux,

David-Gaston ABEASIS,

survenu le 12 novembre 1982.

— Ses amis ont la tristesse de faire part du décès à Paris, le 12 novembre 1982, du peintre

Michel ANDREENKO.

Le service funèbre a été célébré en l'église orthodoxe du cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois le mardi 16 novembre 1982, à 16 h 15.

[Michel Andreenko est né à Odessa, en Ukraine, en 1894. Il a élaboré dans les années 20 un cubisme constructiviste très personnel, qu'il a utilisé dans ses œuvres de chevalet et dans les projets de costumes et de décors théâtraux. Après être passé par une courte période surréaliste, puis réaliste-primitiviste (cycle de « Paris disparu »), il revient après la guerre au constructivisme, par lequel il a exprimé son angoisse devant la « robotisation de la vie ».]

— Mme Albert Fiehrer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur agrégé
Albert FIEHRER,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier des palmes académiques
et autres décorations,

survenu le 13 novembre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 novembre 1982, à 13 h 45 précises, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux parisien, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Franck Forget,
M. et Mme Jean Forget, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jack Forget, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Fagioli,
M. et Mme Eric Forget, leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Michel Forget et leur fille,
M. et Mme Philippe Jäger,
M. et Mme Edgar Forget et leurs enfants,
M. et Mme Georges Forget,
M. Guy Forget,
Les familles Forget, Jacquot, Leroux, Reclus, Escande, Bolland, Masson, Simms, Gall, Uminski, Andreucci, Zeller, Fagioli, Capelle, Meyer et Jäger,
font part du décès de

M. Franck FORGET,
inspecteur général honoraire de l'instruction publique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, parent ou allié, que Dieu a rappelé à Lui, le 9 novembre 1982 à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à l'église réformée de la rue du Bouclier à Strasbourg, le 16 novembre 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Mon âme a soif du Dieu vivant »
(Ps. 42/3.)

« Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même. »
(2 Cor. 5/19.)

Strasbourg.
Les jardins d'Arcadie,
8, place Saint-Louis.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

M. Jacques GUÉRIN-DESJARDINS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.

De la part de :
Mme Jacques Guérin-Desjardins,
M. et Mme Arnaud Guérin-Desjardins et leurs enfants,
M. et Mme Charles Schulz et leurs enfants,

Le service religieux et les obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière protestant d'Uzès, le jeudi 18 novembre 1982.

« Mon âme, confie-toi en Dieu, car, de Lui, vient mon espérance. »
(Psaume 62.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Emile Guin, née Simone Lahondes,
Le docteur et Mme Pierre Guin,
Philippe, Sophie et Frédéric,
Mlle Denise Guin,
M. et Mme Michel Guin et Agnès,
Mlle Anne-Marie Guin
Me Maurice Lahondes et Mme,
Annick et Jérôme,
Mme Suzanne Lahondes,
Les familles Guin, Deveze, Sauzede, Picard, Martin-Saurel, Barbaroux et Erichelme,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile GUIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général honoraire de la S.N.C.F.,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile le 8 novembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Uzès (Gard).

71, rue du Docteur-Escat,
13006 Marseille.

« Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté. »
(Prov. chap. XIX, verset 22.)

— John Kitching et Aline, née Schulman,
M. Michel Schulman,
M. et Mme John Kitching,
Les familles Kitching et Schulman,
ont la douleur de faire part du décès de

Paloma KITCHING-SCHULMAN,

survenu à Paris, le 13 novembre 1982, à l'âge de huit ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 novembre, à 10 h 45, au cimetière de Passy.

Avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons le décès de

M. Camille MARTIN,
ancien conseiller général de l'Aube.

[Né le 2 mai 1913 à Monieux (Vaucluse), Camille Martin, industriel, était maire de Bernon depuis 1953. Ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Troyes, Camille Martin (mod.) avait représenté à l'assemblée départementale le canton de Chaource, de 1958 aux élections cantonales de mars 1982, à l'occasion desquelles il ne s'était pas représenté.]

— M. et Mme Olivier Marty et leurs enfants,
M. et Mme Didier Marty et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Marty et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, le

docteur Jacques MARTY,

survenu le 7 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).
M. et Mme Boncompain et leurs enfants,
Mme veuve Pierre Doussin,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 14 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de leur tante

Marguerite SOULIÉ,
directrice honoraire de lycée,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne, aujourd'hui, mardi 16 novembre, à 15 heures.

2, mail Suzanne-Valadon,
37000 Tours.
25, avenue Emile-Zola,
94000 Saint-Maur-les-Fossés.

— Mme Suzanne Thibert, sa fille,
Michel et Antoinette Pône et leurs enfants,
Marie-Anne et Jacques Caron et leurs filles,
Catherine et François Pône-Pardoux et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le docteur Marie Javouhey, sa sœur,
Les familles Bassot et Perrin, ses neveux,
Les familles Marcé et Caffarena, ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite THIBERT,
docteur ès lettres,
ancien chef de la division du travail des femmes et des jeunes du B.I.T.,
présidente d'honneur du Comité du travail féminin,
présidente d'honneur de la section française de la Ligue des femmes pour la paix et la liberté,

survenu, le 14 novembre 1982, dans sa quatre-dix-septième année, à Paris.

L'incinération aura lieu le lundi 22 novembre.

On se réunira au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, à 13 h 30 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Mme Marguerite Thibert, née le 31 janvier 1886 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), docteur ès lettres, était entrée pour la première fois au B.I.T. à Genève, en 1926, au service des migrations. A la demande d'Albert Thomas, elle devint chef de la division du travail des femmes et des jeunes au B.I.T. en 1929 et cela jusqu'en 1957. Elle a continué, par la suite, à collaborer avec l'organisation en menant différentes missions à travers le monde. Mme Thibert était présidente d'honneur du Comité français du travail féminin et présidente d'honneur de la section française de la Ligue des femmes pour la paix et la liberté.]

— *« Et la terre redonnera le jour aux ombres. »*
Esaïe.

Mme Josette Badaroux,
M. Fernand Bayol,
leurs enfants, leurs petits-enfants,
Mme Monique Badaroux, ses enfants,
Les familles Badaroux, Vedel, les familles parentes et alliées,
ont la tristesse d'apprendre le décès de

Mme Lucie VEDEL,
veuve de Laurent Badaroux,
Antibes, Paris, Saint-Julien-de-Cassagnas, Les Mages (30).

— Nous apprenons le décès de

M. Jean VILGRAIN,
officier de la Légion d'honneur.

[Né à Nancy en 1907, dans une famille d'industriels de la meunerie, Jean Vilgrain a fait sa carrière dans cette branche. Il fut surtout, pendant vingt ans, de 1959 à 1979, le P.-D.G. des Grands Moulins de Paris dont il assura le développement, et qui sont devenus la principale société de minoterie française. P.-D.G. des Grands Moulins de Bordeaux de 1949 à 1971, il exerça aussi en Afrique (P.-D.G. de la Société sucrière du Cameroun depuis 1964, de la Société camerounaise de minoterie depuis 1966, de la Société meunière et avicole du Gabon depuis 1969, des Grands Moulins voltaïques depuis 1970).

M. Jean Vilgrain, outre des responsabilités dans le domaine bancaire et à la Chambre de commerce internationale, a présidé, pendant dix ans, de 1968 à 1978, la petite commission mixte franco-soviétique pour les industries alimentaires. Son fils, M. Jean-Louis Vilgrain, lui a succédé à la tête des Grands Moulins de Paris en 1979.]

Remerciements

— Mme Prosper Milon,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de son époux,

M. Prosper MILON,
premier président honoraire de cour d'appel,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,

remercie bien vivement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Anniversaires

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Mme Jean EMERY,
née Henriette Churchill,
disparue le 17 novembre 1981,
et le
contrôleur général des armées Jean EMERY,
disparu le 4 juillet 1980.

— Pour le dix-neuvième anniversaire de la mort de

Jacques FELDMANN,

son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard THIBAULT,

sa famille rappelle son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a trois ans, le 17 novembre 1979,

Catherine TROCARD,

nous quittait.

Que ses amis aient pour elle une pensée en union avec les messes qui seront célébrées à son intention.

Communications diverses

— Les Journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la Maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu les vendredi 19, samedi 20, de 10 h 30 à 19 heures, dimanche 21 novembre, de 10 h 30 à 18 heures,
à la Maison diocésaine,
8, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mercredi 17 novembre, à 9 h 30, salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Olivier Favereau : « Le niveau de l'emploi dans une économie en croissance. »

— Université Paris-I, mercredi 17 novembre, à 14 heures, salle de Commissions, centre Panthéon, M. Pierre Frier : « L'urgence (étude de droit public interne). »

— Université Paris-II, mercredi 17 novembre, à 9 heures, salle de Commissions, M. François Lebrun : « Le délit de publication ou de présentation de bilan inexact. »

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Montres et bijoux

La pureté et l'harmonie des lignes ressortent de la richesse des pierres précieuses à l'exposition genevoise de « montres et bijoux », marquant le quarantième anniversaire de l'association des grandes griffes horlogères.

Sortie pour l'occasion des coffres de banque où elle dort habituellement, l'extraordinaire collection des bijoux-objets de Salvador Dali, montrée pour la première fois en Europe, témoigne du génie de l'artiste, qui a rencontré un joaillier capable de réaliser ses dessins, dont la très célèbre prunelle-montre à paupière de diamant, proposée en broche, grandeur nature, une larme de diamant perlant au coin de l'œil.

Les vingt-trois créateurs offrent évidemment des parures étincelantes de diamants, rubis, émeraudes et saphirs où les cadrans « pavage » s'allègent, en rectangle formant ruban avec les bracelets. Mais, *Audemars Piguet* habille d'un triple rang de perles en bracelet une fine montre du soir au boîtier en forme de navette d'or jaune, à lunette sertie de brillants et de rubis.

Géométrie variable chez *Patek Philippe*, qui fête son cent quarante-troisième anniversaire avec une exposition des plus belles pièces de son musée. *Jean-Daniel Rubeli* y stylise les formes géométriques en arrondissant les angles de ses créations, dont les aiguilles suivent le tracé, tandis que le cadran en émail bleu, blanc cassé ou en diamant fait ressortir le relief des repaires des quarts d'heure. Tout est en deux tailles, pour homme ou femme, comme partout à Genève.

A l'inverse, *Rolex* affine ses modèles féminins par des effets de chaîne sur des boîtiers ovales en « montre-rivière », alors que la célèbre « oyster » représente toujours plus des trois quarts des ventes.

Ebel, travaillant le modèle de quartz extra-plat, l'habille d'acier réhaussé d'or, très élégant au poignet. C'est là aussi une tendance importante des montres destinées à la vie quotidienne, que *Vacheron Constantin* réalise en ruban étanche alternant l'acier avec l'or jaune.

Les « axiales » d'*Eterna* illustrent le thème de l'hexagone, étirées, en deux ors, rose et gris, formant des chevrons, seules les aiguilles étant ornées de brillants.

Mais la nouvelle la plus importante dans l'horlogerie se situe à un tout autre niveau. Il s'agit de la deuxième génération de la montre à quartz : la réponse des Suisses aux Japonais, pour une très large diffusion. En effet, la « *swatch* » du groupe *Eterna Longines* suit le développement logique de l'électronique, l'utilisateur en changeant enfin la pile lui-même. La montre ronde est réalisée dans un matériau de synthèse mat, de toutes les couleurs. Et le prix de lancement aux Etats-Unis se situe à 19,95 dollars (autour de 150 F) grâce à une production entièrement robotisée. A ce prix, la montre est étanche à 30 mètres ; nous la verrons en France d'ici un an.

A Besançon, *Yema* a réalisé les chronographes des cosmonautes français ayant participé récemment à un vol spatial soviétique et propose une série de montres identiques, numérotées, qui commémore cet événement, tandis que des modèles plus simples, à fiabilité tout aussi éprouvée, sont présentés avec le même bracelet léger de toile ajustable, grâce à une fermeture en velcro.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 NOVEMBRE

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Allaz.

« Le palais des rois de France », 15 h, 1, quai de l'Horloge. Mme Duhesme.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h, devant l'église, M. Guillier.

« Exposition Oudry », 16 h 15, Grand-Palais, Mme Chapuis.

« *Les grandes réalisations de l'urbanisme en France* », 20 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'éclatement de l'impressionnisme », 14 h 15, Musée du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye, sortie R.E.R. (Approche de l'art).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Delacroix », 15 h, musée du Louvre, Pavillon de Flore, Mme Caneri.

« La Sorbonne », 15 h, 40, rue Saint-Jacques, Mme Hauller.

« Œuvres d'art de Saint-Roch », 15 h, 286, rue Saint-Honoré (Histoire et archéologie).

« De la chapelle Saint-Denis à la Goutte d'or », 14 h 30, métro Marx-Dormoy (Paris pittoresque et insolite).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central, (Mme Romann).

« *Saint-Germain-des-Prés* », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

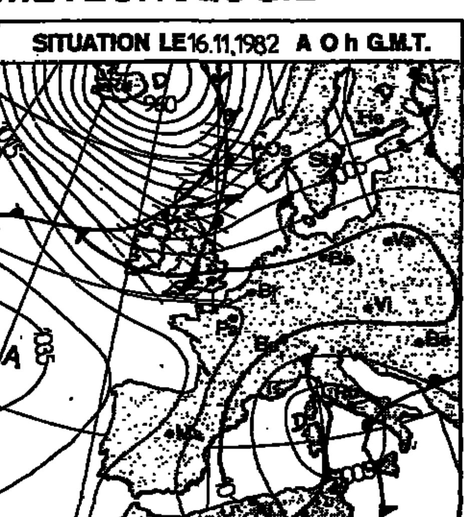
15 h et 18 h 30 : Palais de Chaillot, Mme O. Boucher : « Oh Priène à Labranda ».

18 h 15 : 35, rue de Sèvres, M. le Rabbin M. Williams : « La perle et la lumière » (Fraternité d'Abraham).

20 h 30 : 33, place Maubert, M. J. Graz : « Faut-il supprimer les sectes ? ».

18 h : 33, faubourg Saint-Honoré, Mme A. d'Ornano : « Deauville vue par son maire ».

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17.11. DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 novembre à 0 heure et le mercredi 17 novembre à minuit :

Une perturbation traverse la France dans un flux de nord-nord-ouest ; elle sera suivie d'une hausse temporaire du champ de pression à l'avant d'une nouvelle perturbation atlantique.

Mercredi : Ciel couvert, avec précipitations le matin, des Vosges à la Bourgogne, au Massif Central et aux Pyrénées ; pluies plus actives sur le quart sud-ouest, avec de la neige au-dessus de 500 mètres environ. Sur les régions méridionales et les Alpes, ciel nuageux le matin, renforcement du mistral et de la tramontane dans la journée et précipitations neigeuses sur les Alpes.

Sur les autres régions, et à l'arrière de la perturbation, prédominance d'un temps frais, avec éclaircies et passages nuageux. Ciel se couvrant le soir près des côtes de la Manche. Quelques averses localisées le soir près des frontières de l'Est. Vent modéré à assez fort de nord-ouest, fort en Méditerranée.

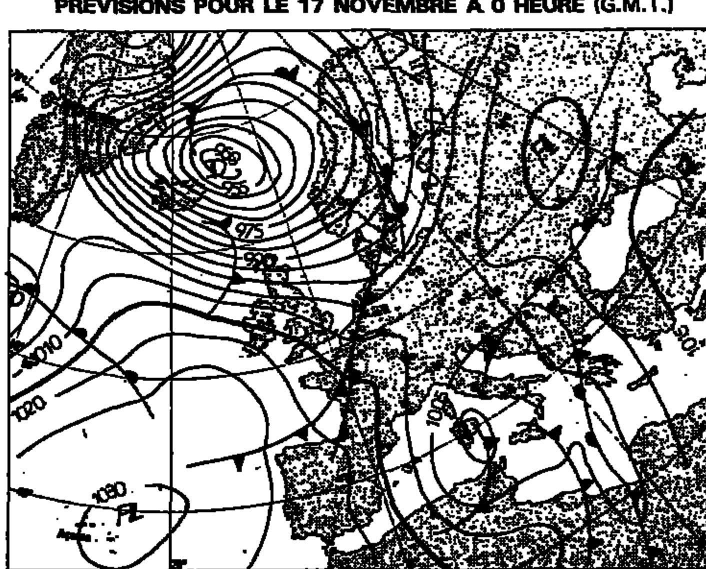
Températures minimales négatives sur le relief, voisines de 2 à 4 degrés dans l'intérieur, 5 à 6 degrés près des côtes. L'après-midi, températures maximales atteignant 5 à 9 degrés, 12 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 16 novembre 1982, à 7 heures, de 1 019,3 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 novembre ; le second le minimum de la nuit du 15 au 16 novembre) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 11 et 2 ; Bourges, 5 et 1 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et 1 ; Dijon, 4 et 0 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 7 et 2 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille-Marignane, 11 et 4 ; Nancy, 6 et −2 ; Nantes, 10 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 7 et −1 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 9 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 22 et 16 ; Berlin, 5 et 4 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 22 et 14 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 8 et 3 ; Dakar, 32 et 24 ; Djerba, 21 et 13 ; Genève, 7 et 1 ; Jérusalem, 16 et 7 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 8 et 3 ; Luxembourg, 4 et −1 ; Madrid, 11 et 2 ; Moscou, 8 et 2 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 5 et 1 ; Tozeur, 20 et 9 ; Tunis, 18 et 10.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



PRÉVISIONS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Une zone dépressionnaire centrée au nord-ouest de l'Ecosse continuera de diriger, sur l'Europe occidentale, un flux perturbé de secteur ouest. En conséquence :

Jeudi : Après une matinée un peu brumeuse et fraîche à l'intérieur, petites gelées du Bassin aquitain à la Bourgogne et à l'Alsace, une nouvelle aggravation pluvieuse se développera par l'ouest. Les pluies seront accompagnées d'un renforcement des vents sur les côtes de l'Atlantique et en Manche. Le quart sud-est de la France bénéficiera d'un temps ensoleillé.

Vendredi : Après un passage pluvieux sur les régions méridionales, un type de temps instable, souvent nuageux, avec des averses, prédominera ; les vents d'ouest resteront forts en mer et sur les côtes ; ils tourneront à nord-ouest sur le golfe du Lion. Les maximums de température ne dépasseront pas 11-13 degrés, 16 en Méditerranée.

Samedi : Même type de temps avec des éclaircies plus développées sur le Midi.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DÉFENSE

LE DÉCÈS DU VICE-AMIRAL JEAN PHILIPPON

Nous apprenons le décès, survenu le 11 novembre à Paris, du vice-amiral d'escadre Jean Philippon.

[Né le 1er novembre 1909 à Bordeaux, Jean Philippon est lieutenant de vaisseau en 1938 à Brest. En 1940-1942, sous le pseudonyme d'Hilarion, il est l'agent de renseignement du réseau de résistance C.N.D. qui permit à l'aviation alliée de bloquer dans le port les cuirassés allemands « Scharnhorst » et « Gneisenau ». Il fournit aussi un renseignement qui permit à la Royal Navy de couler le « Bismarck ».

En 1945, Jean Philippon sert en Indochine ; il est ensuite affecté au cabinet de Johannès Dupraz, secrétaire d'État à la marine, en 1947, puis en 1948-1949. Il effectue une mission dans le Pacifique sud en 1949-1950 et en 1952 devient directeur adjoint du personnel militaire de la flotte. Commandant le porte-avion « Arromanches » en 1954, il entre au cabinet militaire de M. Pierre Guillaumat en 1958. Promu contre-amiral en 1959, il devient (1959-1960) attaché à l'état-major particulier du général de Gaulle, président de la République.

Jean Philippon sert ensuite en Tunisie, puis à Toulon avant d'être, de 1961 à 1964, sous-chef d'état-major de la marine.

Vice-amiral en 1963, Jean Philippon revient en 1964 auprès du général de Gaulle comme chef d'état-major particulier du président de la République jusqu'en juillet 1967, date à laquelle il est nommé à la tête de l'escadre de la Méditerranée. Il assurera ce commandement jusqu'en novembre 1969. Agé alors de soixante ans, il est admis dans le cadre de réserve.

Jean Philippon a publié en 1957 sous le titre *S. et G.* un livre qui a obtenu le prix Vérité, dans lequel il évoque son rôle dans la Résistance. Il a aussi été le lauréat, en 1971, du prix Raymond-Poincaré, fondé par l'Union nationale des officiers de réserve, pour son livre *le Métier de la mer*.]

BREF

ASSOCIATION

CHANTIERS DE JEUNESSE. — Les anciens des Chantiers de la jeunesse française (délégation pour l'Ile-de-France et la Champagne) tiendront leur assemblée annuelle, le mercredi 17 novembre, à 17 h 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. (Renseignements : Claude Beaugé, 50, rue de Lourmel, 75015 Paris.)

Le congrès national de l'Amicale des anciens des Chantiers de la jeunesse française aura lieu en 1983 à Chatel-Guyon. Un annuaire va être édité par l'association. (Renseignements : M. Roger Buchon, 38, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne, tél. : (16) 77-32-56-97.

FESTIVAL

B.D. A CLICHY. — Le 9e Festival de la bande dessinée de Clichy aura lieu les 20 et 21 novembre à la Maison du peuple, 39, boulevard du Général-Leclerc, 92110 Clichy. Ce Festival a pour thème les « *Contes et légendes* » de tous les pays et de toutes les époques.

★ **Ouvert de 10 h à 19 h. Prix entrée public : 5 francs.**

SÉMINAIRES

MUSICOTHÉRAPIE. — Un Séminaire international de musicothérapie est organisé sous l'égide de l'UNESCO par la section française de la Société internationale pour l'éducation musicale (ISME), du mardi 16 au vendredi 19 novembre, au Foyer international d'accueil de Paris-la Défense, 19, rue Salvador-Allende, à Nanterre (métro R.E.R. : Nanterre-Préfecture). Le thème en est : « La musique au service des handicapés : L'éducation spécialisée ».

★ **Mme Ameller, 82, rue du 22-Septembre, 92400 Courbevoie, tél. : 333-22-10.**

VIVRE A PARIS

DANSE DANS LE MÉTRO. — Le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris présentera six ballets contemporains dans la station R.E.R. d'Auber, du 15 au 19 novembre, de 18 h à 19 h.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

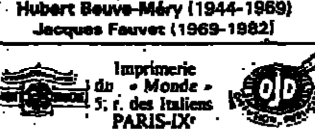
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : no 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

SCIENCES

LA NASA SE MONTRE SATISFAITE DE LA MISSION DE COLUMBIA

Malgré l'annulation de la sortie dans l'espace de deux astronautes, la NASA considère que les objectifs essentiels de la cinquième mission de la navette spatiale Columbia ont été atteints à cent pour cent. Deux satellites commerciaux — SBS-3 pour les Etats-Unis et Anik C-3 pour le Canada — ont, en effet, été lancés avec succès depuis la soute de l'engin, qui s'est remarquablement comporté, et toutes les expériences scientifiques ont pu être réalisées par l'équipage. Au terme de cette première mission commerciale, Columbia devait se poser, mardi 16 novembre, à 15 h 28 (heure française), sur les pistes de la base aérienne d'Edwards (Californie).

L'incident, qui a entraîné l'annulation de la sortie dans l'espace — la première depuis celle effectuée en novembre 1973 par le dernier équipage du laboratoire Skylab, — n'est pas clos pour autant. La NASA va vraisemblablement demander au constructeur des scaphandres, United Technologies, de s'expliquer sur le manque de pressurisation de la combinaison de William Lenoir et sur le mauvais fonctionnement du système de ventilation de celle de Joseph Allen.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3321

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV					■				
V			■				■		
VI									
VII			■	■					
VIII		■						■	■
IX			■						
X						■	■		
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Fait l'objet d'une mise plus importante quand elle est à court de pièces. — II. Solution radicale mais détestable pour qui ne supporte pas les mélanges. — III. Fait de petites apparitions très remarquées. — IV. Est souvent remué avec la terre. Un travail inconcevable sans échelle. — V. Lancé par des admirateurs. Momentanément indisponible. En gestation. — VI. Loin d'être transparente. — VII. Note. Guère meilleures lorsqu'on se les fait que lorsque qu'elles sont faites. — VIII. Quelque chose d'empoisonnant. — IX. Symbole. Ne conviendrait pas plus au héron. — X. On y voit le jour. Fait partie de la « bande des quatre ». — XI. Sont toujours les bienvenues.

VERTICALEMENT

1. Résolument opposée à la priorité à droite. — 2. Son emploi n'exige pas d'expérience. Bonne adresse qui n'est pas donnée à n'importe qui. — 3. Incident technique. Cause de fièvre. — 4. Serait plutôt du genre à « arroser » les soucis. Prise à la gorge. — 5. Abréviation. En rapport avec des sommiers. — 6. Est faite de pièces et de morceaux. — 7. Peut garder son humeur dans la chambre. Se sème donc sans difficulté. — 8. Se fit le porte-parole de Machiavel en France. Part toujours sur de bonnes bases. — 9. Délaissent la roulette pour passer au bridge. D'un auxiliaire.

Solution du problème no 3320

Horizontalement

I. Mère-grand. — II. Améliorée. — III. Suc. Nuits. — IV. Clou. Sati. — V. Usines. Er. — VI. Liniment. — VII. If. Tisser. — VIII. Nîmes. — IX. Eau. Egard. — X. Nef. Aloi. — XI. Etrangeté.

Verticalement

1. Masculine. — 2. Emulsifiant. — 3. Recoin. Muer. — 4. El. Unité. Fa. — 5. Gin. Emise. — 6. Rousses. Gag. — 7. Aria. Ns. Ala. — 8. Netteté. Rôt. — 9. Désir. Radié.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Le Monde

MEDECINE

VACCINS : avancées médicales et retombées sociales

par Jean-Yves NAU

Reste-t-il dans les pays industrialisés des maladies infectieuses dont il conviendrait de protéger la population au moyen de vaccinations systématiques ? Faut-il augmenter le nombre des vaccinations en ajoutant, par exemple, à la liste des vaccins obligatoires ceux qui — comme pour la rougeole ou la rubéole — ne sont aujourd'hui que « conseillés » ? Et quelle place faudra-t-il à l'avenir donner aux vaccins en cours d'expérimentation, comme le vaccin protecteur contre la varicelle dont les spécialistes s'accordent pour dire que les premiers résultats sont « encourageants » ?

La politique vaccinale — médecine préventive s'il en est — ne peut faire l'économie de ces questions. Et à travers elles, c'est bien celle de l'avenir de vaccins qui est posée. Des vaccins qu'un passé glorieux ne protège d'ailleurs pas de certaines critiques (1).

L'une des tendances majeures dans ce domaine est, aujourd'hui, l'abandon du caractère systématique des campagnes de vaccinations au profit d'une stratégie plus fine. Il s'agit notamment de définir des populations « à risque » : groupes que l'âge, l'état de santé ou l'activité professionnelle de leurs membres exposent à des maladies infectieuses particulières.

Les indications actuelles des vaccins contre la grippe (personnes âgées ou souffrant de maladies respiratoires par exemple) ou contre l'hépatite virale de type B (*malades en hémodialyse, personnel médical et paramédical*) en sont une illustration. Les fabricants, membres de l'industrie pharmaceutique, résisteront-ils à la tendance spontanée qui leur fait (pour étendre leurs marchés, accroître leurs profits et rentabiliser leurs recherches) augmenter les indications de leur produit ?

Les avancées biologiques et médicales en matière de vaccination concernent immanquablement les pouvoirs publics. Signe des temps, ces derniers perçoivent que, outre l'intérêt anitaire, les vaccins peuvent être à l'origine d'économies non négligeables. Le fait a, par exemple, été récemment souligné par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la *solidarité nationale*, lors du lancement de la campagne du vaccin antigrippal gratuit pour les personnes de plus de soixante-quinze ans (« le Monde » du 3 septembre).

Mise en œuvre de manière parfois précipitée au dix-neuvième siècle, la prévention vaccinale a au cours des ans bénéficié des apports conjoints de la bactériologie, de la virologie et de l'immunologie. Elle devrait prochainement commencer à enregistrer les premières retombées des travaux de biologie moléculaire et des techniques de manipulation génétique. Les méthodes de cultures et de fabrication connaissent aussi des modifications importantes.

De nouveaux axes de recherche apparaissent, qui concernent la mise au point de vaccins contre les maladies parasitaires, certaines infections respiratoires, des maladies vénériennes ou la carie dentaire. Dans cet ensemble dominé par une vive compétition à l'échelon mondial, la France, premier pays au monde à proposer un vaccin contre l'hépatite virale de type B et un vaccin contre la poliomyélite qui n'est pas produit à partir de cellules de singe, possède avec les instituts Pasteur et Mérieux d'importants atouts scientifiques et industriels.

(1) La Ligue nationale pour la liberté des vaccinations (4, rue Saulnier, 75009 Paris) vient de publier la cinquième édition d'un ouvrage, *la Rançon des vaccinations*, de F. et S. Delarue, dans lequel les auteurs « *exigent des pouvoirs publics une totale liberté de choix* ».

VARICELLE : premiers essais « encourageants »

HABITUELLEMENT bénigne, la varicelle devient une affection redoutable quand elle touche certains enfants. C'est, en particulier, le cas de ceux atteints de leucémie ou d'insuffisance rénale sévère. Leurs traitements comporte, en effet, l'administration de médicaments qui ont pour conséquences d'abaisser considérablement les défenses immunitaires. Une infection par le virus de la varicelle prend alors des proportions dramatiques pouvant être à l'origine du décès du jeune malade. On voit ainsi disparaître des enfants qu'on pensait pouvoir sauver.

La seule méthode préventive qui peut, actuellement, être mise en œuvre consiste à administrer des substances spécifiques (immunoglobulines) « antivaricelle ». La protection ainsi conférée, si elle est efficace, ne dépasse pas néanmoins quelques semaines. Les ressources en immunoglobulines (prélevées chez des convalescents de varicelle ou de zona) sont d'autre part limitées.

Au Japon, en 1974, commençait une première expérience de vaccination contre la varicelle dirigée par le docteur Takahashi (université d'Osaka). Le vaccin était fabriqué à partir d'une souche virale dont on avait réduit *in vitro* le pouvoir infectieux. Il s'agissait bien néanmoins, comme dans le cas des vaccins contre la rougeole ou la rubéole, d'un « virus vivant ».

C'est le même type de production plus ou moins amélioré qui, par la suite, devait être repris dans différents pays. Ainsi, depuis 1977 en Belgique, la société Smith Kline R.I.T. (filiale de la société américaine Smith Kline and French) assure, à partir d'une souche japonaise rebaptisée, une production de vaccins contre la varicelle. Ceux-ci sont expérimentés depuis quelque temps dans différents pays européens (Belgique, France, Suisse, Norvège, R.F.A. et Grande-Bretagne) ainsi qu'aux Etats-Unis.

Les études ont porté sur près de six cents enfants souffrant de leucémies (et de tumeurs dites « solides ») d'insuffisance rénale ou de mucoviscidose, anomalie héréditaire qui affecte certaines glandes du pancréas et du poumon. Dans l'ensemble, il est acquis que les premiers résultats positifs ont été confirmés. Une injection vaccinale sous-cutanée suffit à déclencher chez la majorité des enfants l'apparition d'anticorps protecteurs contre la varicelle (séroconversion).

Dans leur conclusion, les responsables de la partie française de cette étude — qui a concerné cent enfants — concluent à une différence dans les résultats obtenus, meilleurs chez les enfants insuffisants rénaux (87,5 % de séroconversion) que chez les enfants leucémiques (68 %) (1).

En France, l'Institut Mérieux fabrique aussi un vaccin de même type et a commencé une expérimentation avec des équipes médicales parisiennes.

Aux Etats-Unis, selon des informations recueillies par notre correspondante à New-York auprès du docteur Ann Gershon (Bellevue Hospital New York), qui dirige ces recherches, les essais en cours sont « *très encourageants* ». Ils sont menés dans une quinzaine d'hôpitaux à travers le pays. On a d'abord commencé par vacciner des adultes volontaires (chez lesquels l'absence d'anticorps « antivaricelle » dans le sérum prouvait qu'ils n'avaient jamais contracté la maladie), puis des enfants leucémiques. Actuellement, ces travaux concernent cent quarante enfants et vingt-quatre adultes. La prochaine étape concernera des malades atteints d'autres formes de cancers. Le vaccin — qui n'est pas encore commercialisé — est produit par la société américaine Merck Sharp and Dohme de Wespoint (Pennsylvanie).

Tous ces résultats viennent confirmer ceux enregistrés au Japon où l'expérience a été menée sur une plus large échelle et où, selon le docteur Gershon, « *on a pris plus de risque* » vaccinant en particulier des enfants normaux. D'ores et déjà, la société Smith Kline R.I.T. annonce qu'elle déposera très prochainement des demandes d'autorisation de mise sur le marché, en Belgique d'abord, puis dans différents pays dont la France. L'administration américaine, par la voix d'un responsable du Center for Diseases Control d'Atlanta (Géorgie), précisait, il y a quelques jours, que des directives officielles seront données au moment de la commercialisation du produit.

Le pour et le contre

S'il est aujourd'hui acquis — de l'avis général — que la population concernée sera bien celle sur laquelle le vaccin est étudié, il semble néanmoins peu probable qu'on en restera là. La question se posera rapidement d'une extension des indications. *Faudra-t-il*, par exemple, vacciner le personnel médical et paramédical qui peut être confronté au virus et le transmettre ? Ira-t-on jusqu'à proposer une vaccination systématique dès le plus jeune âge ? Les arguments ne manquent pas.

Ils s'appuient en particulier sur le fait bien connu que la varicelle peut être mortelle chez l'adulte ou chez le nouveau-né dont la mère n'a jamais eu cette affection et qui est donc né sans bénéficier d'une immunisation d'origine maternelle. D'autres arguments pourront aussi être avancés concernant une possible prévention du zona (2).

Fait de virus vivants « atténués », le vaccin contre la varicelle ne risque-t-il pas de déclencher à long terme l'apparition d'un zona ? Il faut aussi mentionner, point important, le risque encouru par l'administration d'un matériel génétique (l'A.D.N viral) que l'on peut toujours soupçonner d'être l'artisan d'une transformation maligne *in vivo*. Enfin, l'une des contre-indications formelles des vaccins viraux vivants concerne précisément les états d'immuno-dépression. En vaccinant contre la varicelle des enfants recevant un traitement immuno-suppresseur, on transgresse, pour la première fois, cette règle. A-t-on suffisamment de recul pour agir de la sorte sur une plus large échelle ?

Autant de questions délicates auxquelles seule l'expérience apportera des réponses. Des questions d'autant plus importantes qu'elles concernent pour l'essentiel des enfants pour lesquels le concept de « *consentement éclairé* » à participer à des études de ce type sera toujours vide de sens.

(1) Cette étude a été dirigée par les docteurs Jacques Vialatte et Michel Broyer (hôpital des Enfants malades, Paris). Ses conclusions paraîtront prochainement dans un ouvrage réalisé à partir des communications faites à l'occasion du dix-septième congrès de l'Association internationale de standardisation biologique, qui s'est tenu à Lyon, du 7 au 9 décembre 1981.

(2) Le zona se définit comme une ganglio-radiculite aiguë. Il se caractérise par une éruption douloureuse de vésicules dans un territoire donné. Les spécialistes s'accordent pour dire que le zona est la conséquence du « réveil » du virus de la varicelle.

ROUGEOLE : convaincre ou contraindre ?

SCHEMATIQUEMENT, on peut distinguer deux grands groupes de vaccins : ceux qui protègent contre des affections virales et ceux qui préviennent des maladies bactériennes. Les premiers (vaccins contre la fièvre jaune, la grippe, la poliomyélite, la rage, la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la variole) sont, en règle générale, beaucoup plus efficaces que les seconds (contre la tuberculose, le choléra, la coqueluche, la diphtérie, les affections méningococciques ou la typhoïde). Le vaccin contre le tétanos faisant exception à cause de son exceptionnel pouvoir protecteur. Le vaccin contre la rougeole est actuellement « conseillé » (comme celui contre la rubéole). De nombreux spécialistes soulignent l'intérêt que représenterait une vaccination systématique. Sur quoi se fondent-ils ? Passera-t-on un jour du « conseil » à l'obligation ?

Un contexte d'épidémie, une incubation silencieuse d'une dizaine de jours, un enfant soudain « *bouffi, grognon et pleurard* », toussant, larmoyant et fiévreux. Puis, quarante-huit heures plus tard, une éruption caractéristique de macules rosées qui apparaissent, sans démangeaisons, d'abord derrière les oreilles et sur le visage : tels sont les principaux signes cliniques de la rougeole.

On n'accorde pas, en règle générale dans les pays industrialisés (1), une importance particulière à cette maladie souvent bénigne, affection presque obligatoire de l'enfance. La rougeole peut néanmoins se compliquer gravement dans un certain nombre de cas.

Le neurotropisme du virus morbilleux est, en effet, à l'origine d'encéphalites (une sur mille rougeoles environ) mortelles ou responsables de graves séquelles (motrices, psychiques et convulsives) et de leucoencéphalite sclérosante subaiguë ou encéphalite de Van Bogaert. Il s'agit d'une affection due à une dégénérescence de l'encéphale (*démence progressive, hypertonie généralisée, anomalies à l'électroencéphalogramme*) d'évolution *fréquemment mortelle*.

> ### Quand doit-on vacciner ?
>
> Le calendrier des vaccinations obligatoires comporte plusieurs dates importantes (1) :
>
> ● *Premier anniversaire* : l'enfant doit avoir reçu trois injections du vaccin « diphtérie-tétanos-coqueluche-polio ».
>
> ● *Deuxième anniversaire* : l'enfant doit avoir reçu quatre injections de ce vaccin.
>
> ● *Six ans* : lors de l'admission à l'école primaire, l'enfant doit avoir reçu au moins quatre injections de ce vaccin, dont un rappel datant de moins d'un an. Le B.C.G. est obligatoire avec un test tuberculinique de contrôle.
>
> ● *Seize - vingt ans* : rappel de « diphtérie-tétanos-polio ». Test tuberculinique et B.C.G. en cas de réponse négative. Ces obligations peuvent, néanmoins, être modifiées selon les contre-indications et les cas particuliers.
>
> (1) Tiré de *Vaccination* (collection des « Abrégés Masson »), par le professeur Michel Rey (professeur de pathologie infectieuse et tropicale).

Loin des chiffres officiels

Selon une récente estimation (2), le nombre des cas annuels de rougeole en France se situerait entre trois cent mille et quatre cent mille. On est, dans ce domaine, très loin des chiffres officiels puisque, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), la morbidité officielle (nombre des cas effectivement déclarés) se situe entre mille et cinq mille. On peut donc facilement penser que, sur de telles bases, les trente décès annuels dus, en moyenne, selon l'INSERM, à la rougeole, constituent une sous-estimation.

Une enquête rétrospective menée entre le 1er janvier 1979 et le 30 juin 1981, réalisée dans cinq centres hospitaliers universitaires (Lille, Nancy, Dijon, Clermont-Ferrand et Tours) par la Ligue française pour la prévention des maladies infectieuses, a recensé mille cent cinquante-sept cas de rougeole hospitalisés, dont dix décès et cinq séquelles graves. 15 % des sujets hospitalisés étaient des enfants d'immigrés non européens.

Toutes ces données chiffrées ont été établies sur une population pour l'essentiel non vaccinée. Des diverses « enquêtes de couvertures » menées tant à Paris qu'en province, il ressort, en effet, que la moyenne nationale de vaccinations se situe, pour les enfants de moins de cinq ans, aux alentours de 10 %. Le nombre des vaccins distribués par l'Institut Mérieux, seul producteur français, bien qu'en augmentation, ne dépassait pas, en 1981, les deux cent cinquante mille pour huit cent mille naissances.

Compte tenu du danger potentiel de l'affection rougeoleuse et de la bonne efficacité du vaccin, comment expliquer une telle situation ? Pour les spécialistes, il ne fait aucun doute que cette mauvaise couverture vaccinale est, en grande partie, due à une très mauvaise participation des professions de santé et donc du public. La généralisation de la vaccination contre la rougeole n'existe que dans les pays de l'Est et aux Etats-Unis.

Selon les docteurs Josette Cellers et Robert Netter (Laboratoire national de la santé, Paris), on est passé, aux Etats-Unis, grâce à la vaccination de masse, de quatre cent cinquante mille cas de rougeole déclarés avant 1963 à moins de quatorze mille en 1979 et 1980. « *Parallèlement*, indiquent-ils, *le nombre de morts régresserait, passant de quatre cents cas annuels à une dizaine de cas depuis 1976.* » Il en est de même pour les complications neurologiques.

Entre 1963 et 1976, 38,5 millions de doses de vaccin ont été distribuées aux Etats-Unis. Le tableau n'est cependant pas totalement positif. En effet, il n'est pas rare que la voccination donne lieu à quelques échecs.

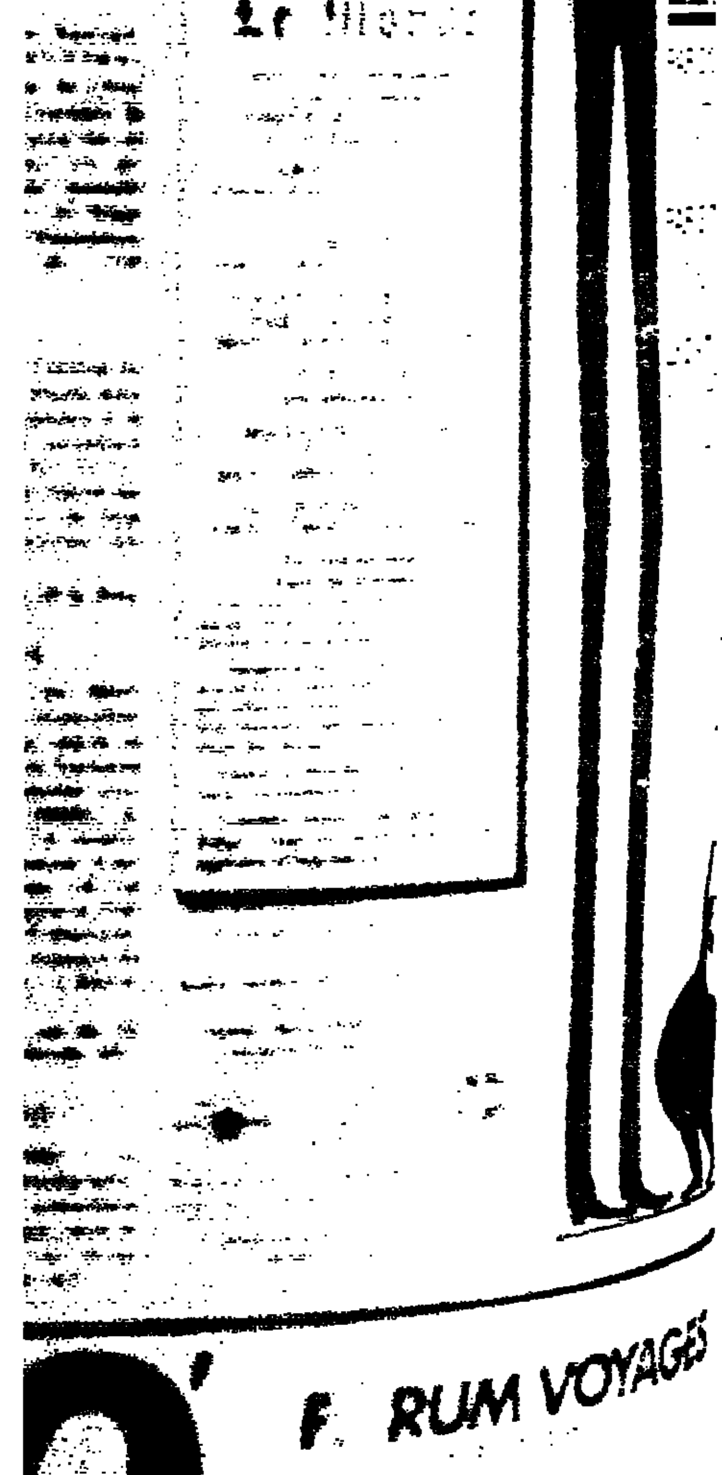
A l'entrée à l'école, 96 % des enfants américains sont protégés. « *Les meilleurs auxiliaires du corps médical*, expliquent les docteurs Cellers et Netter, *sont, dans ce domaine, les directeurs d'école : toutes les causes d'absentéisme sont impitoyablement traquées et des certificats de vaccination exigés pour tout écolier. En outre, chaque médecin dispose, dans son cabinet, d'un petit stock de vaccins, ce qui lui permet de vacciner l'enfant lorsqu'il le juge opportun à l'occasion d'une seule visite médicale.* »

Les pouvoirs publics français seront-ils un jour sensibles aux arguments socio-économiques qui peuvent être avancés dans ce domaine ? Un rapide calcul permet d'estimer à près de 100 millions de francs le coût annuel des soins et à 24 millions de francs le coût de la vaccination généralisée (3).

Certains observateurs font remarquer la situation paradoxale dans laquelle se trouve la France quand elle cherche à promouvoir en Afrique la vaccination contre la rougeole (dans le cadre du programme élargi de vaccination), alors que cette même vaccination n'est pratiquement pas mise en œuvre sur le territoire national. Ils font aussi remarquer qu'une prochaine refonte du calendrier des vaccinations obligatoires due à la mise au point de certains vaccins « simplifiés », qui devraient réduire le nombre des injections, ouvrirait un « créneau » utilisable pour le vaccin contre la rougeole.

(1) La rougeole dans les pays du tiers-monde constitue, du fait notamment de la malnutrition protéique, la première cause de mortalité infantile

(2) (3) Estimations établies par le professeur M. Rey (Clermont-Ferrand), à partir d'une communication faite en collaboration avec J. Cellers, Y. Mouton et R. Netter, lors du symposium international sur l'immunisation rougeoleuse, qui s'est tenue, du 16 au 19 mars 1982, à Washington. Une communication a aussi été faite par les docteurs Netter (directeur du Laboratoire national de la santé) et Cellers, lors de la séance du 22 juin 1982 de l'Académie nationale de médecine.



Contraception et régulation de la fécondité

L'avenir des méthodes contraceptives repose certainement sur le respect croissant des exigences de la physiologie. Telle est la conclusion essentielle qui s'est dégagée des X[es] Journées sur la fertilité et l'orthogénie (1), qui viennent de se dérouler à Paris, sous la présidence du docteur R. G. Edwards (*Grande-Bretagne*) : qu'il s'agisse en effet de contraception orale ou locale, les femmes ne demandent plus seulement des garanties d'efficacité ; elles souhaitent aussi être davantage informées des retombées de chaque méthode afin de pouvoir choisir en toute connaissance de cause.

Le débat sur la stérilisation volontaire, d'autre part, amorce un tournant, notamment parce que le vide juridique dans lequel elle se pratique, du moins en France, tendra certainement peu à peu à se combler. Restera une interrogation d'ordre éthique et psychologique qui n'est bien évidemment pas seulement du ressort de la médecine.

LES effets — négatifs et positifs — de la contraception orale sont à présent de mieux en mieux connus (2). Les spécialistes disposent en effet maintenant d'un recul de plusieurs décennies qui permet de rassembler une quantité d'informations épidémiologiques jusqu'à présent peu diffusées. Lors des Journées de Paris, le docteur R.G. Castadot (université Johns-Hopkins, Baltimore) a évoqué la désaffection spectaculaire dont a fait l'objet la *contraception orale* aux Etats-Unis au cours de ces dernières années. A la suite de la divulgation des grandes enquêtes épidémiologiques, notamment britannique, sur les effets indésirables de la pilule, la vente des contraceptifs oraux outre-Atlantique a chuté, en moins de dix ans, de moitié. Depuis deux à trois ans, a poursuivi le docteur Castadot, ces ventes plafonnent : la pilule reste le procédé contraceptif le plus utilisé aux Etats-Unis, mais la stérilisation volontaire a désormais pris la seconde place.

Les médecins s'accordent aujourd'hui pour dire que la prescription de contraceptifs oraux, comme celle de tout médicament, doit obéir à des règles précises. Compte tenu de leurs effets secondaires sur l'appareil circulatoire, sur le métabolisme des lipides et sur le système hépatique, les contraceptifs oraux doivent être réservés aux femmes chez lesquelles tout un ensemble de risques métaboliques potentiels ont pu être éliminés. La pilule ne doit pratiquement pas être prescrite aux femmes de plus de trente-cinq ans lorsqu'elles fument, et en aucun cas au-delà de quarante-cinq ans, a conclu le docteur Castadot.

D'où le regain d'intérêt à l'égard des méthodes intra-utérines ou chimiques locales. Actuellement en France, a indiqué le docteur A. Audebert (Bordeaux), près d'un million et demi de femmes sont porteuses d'un stérilet, une méthode dont les avantages sont soulignés tant par les utilisatrices que par les médecins : l'effet contraceptif est immédiat et totalement réversible, le taux d'échec est faible (moins de 2 %), l'acceptabilité reconnue malgré le refus d'un « corps étranger » manifesté par certaines femmes. Subsistent certains risques d'infection, d'expulsion spontanée, de perforation, d'hémorragies, que la surveillance des intéressées et la compétence des gynécologues devraient considérablement réduire. Les stérilets au cuivre, actuellement les plus utilisés, peuvent être posés pour une durée moyenne de trois ans.

Méthodes locales

D'autre part, un type de stérilet libérant une hormone de synthèse, *la progestérone*, est actuellement expérimenté et sera peut-être bientôt mis sur le marché. Contrairement au stérilet au *cuivre*, a *souligné le docteur* Audebert, ces nouveaux dispositifs semblent provoquer une réduction des pertes sanguines et des algies menstruelles. Au total, a-t-il conclu, grâce à de multiples travaux fondamentaux, ce mode de contraception a enfin acquis une *« respectabilité »*.

Les méthodes chimiques vaginales sont-elles appelées de leur côté, après la désaffection qu'elles avaient subi depuis l'apparition de la pilule, à se développer à nouveau ? On assiste sur ce plan à des progrès non négligeables : après les produits spermostatiques, l'industrie pharmaceutique a mis au point des substances spermicides dont l'efficacité n'est plus hypothétique. Dernier en date, le progrès que représente le premier tampon spermicide, a souligné le docteur M.A. Limouzin-Lamothe, est considérable. D'ores et déjà, quelque trois cent cinquante mille femmes ont essayé en France la contraception chimique locale. *« Rares, cependant, sont celles qui l'ont adoptée comme un mode de contraception habituel. »*

Des travaux sont en outre menés en vue d'aboutir à une contraception hormonale par voie vaginale qui pourraient peut-être déboucher sur de nouveaux progrès : il s'agit d'un anneau intravaginal inséré pour une période *d'un mois* et *libérant* en permanence, mais à faible dose, des substances hormonales qui diffusent dans le vagin, traversent *la muqueuse et passent dans le* plasma.

Jusqu'à présent, cette méthode n'a pas donné toute satisfaction : *destinée à éviter les effets métaboliques* généraux provoqués par la pilule, elle n'atteint pas pleinement son objectif et ne paraît *pas, « en l'état actuel de nos connaissances »*, a conclu le docteur Limouzin-Lamothe, pouvoir être proposée aux femmes présentant un *risque* cardio-vasculaire.

Ainsi les méthodes féminines apparaissent-elles plus que *jamais comme un ensemble* de risques calculés. La contraception masculine, elle, en reste, a souligné le docteur Jean Belaïsch, à *d'incertains balbutiements* : le Gossypol (3), produit mis au point en Chine populaire, à base de graines de coton, *comporte de tels effets secondaires*, qu'il reste, pour le moment, inacceptable, et l'administration d'hormones chimiques n'a pas *donné* davantage *d'effets concluants*. L'échec, dans ce domaine, n'a d'égal que le taux d'abandon des expériences.

CLAIRE BRISSET.

(1) Ces Journées sont organisées chaque année par la revue *Contraception, fertilité, sexualité*, que dirige le docteur Jean Cohen (Paris).

(2) Les principaux effets positifs, récemment mis en évidence, concernent la protection qu'apportent les contraceptifs oraux contre certains types de cancer, notamment ceux de l'ovaire (*le Monde* du 5 octobre).

(3) « Le Monde de la médecine » du 18 novembre 1981 a consacré un article à cette substance.

Les stérilisations : une situation juridique archaïque

LES stérilisations, masculine et féminine, demeurent en France une pratique peu fréquente et relativement mal connue : un cadre juridique ancien et mal adapté, une information défectueuse des médecins et des intéressés potentiels, un silence quasi généralisé sur les avantages et les inconvénients de cette intervention expliquent cette situation.

Selon le docteur Raoul Palmer (Paris), quelque deux cent mille stérilisations tubaires (féminines) auraient été réalisées en France jusqu'aux années récentes, auxquelles s'ajouteraient environ dix mille vasectomies masculines. Ces chiffres sont évidemment à interpréter avec la plus grande prudence, compte tenu du caractère théoriquement illégal de ces interventions, ou du moins de la majorité d'entre elles (les interventions à but thérapeutique étant évidemment reconnues et prises en charge).

En effet, a rappelé M[e] Anne-Marie Dourlen-Rollier (1), le droit français repose en la matière sur un arrêt de la cour d'appel de Bordeaux qui *remonte à* 1936, confirmé par la Cour de cassation en 1937. Reprenant des arguments contenus dans des jugements de 1837 relatifs ...au duel, ces textes assimilent la stérilisation aux *« coups et blessures volontaires »*.

Depuis, l'académie *nationale* de médecine, puis l'ordre des médecins ont réaffirmé leur hostilité à toute stérilisation menée dans un but *anticonceptionnel*. Pourtant, le comité des ministres du Conseil de l'Europe estimait, en 1975, nécessaire *« de rendre la stérilisation accessible en tant que service médical »*.

Le nouveau code de déontologie médicale (1979), élaboré par l'ordre des médecins, ne mentionne pas la stérilisation mais souligne qu' *« aucune mutilation ne peut être pratiquée sans motif médical très sérieux »*. Les instances ordinales étudient à l'heure actuelle la question, peut-être en vue de déboucher sur une nouvelle recommandation, plus souple, sur ce sujet.

Sans doute n'est-il pas nécessaire, en effet, d'enserrer cette pratique dans une loi puisque, au demeurant, aucun texte légal ne l'interdit. Il n'en faudrait pas moins remédier à l'archaïsme juridique qui préside à de telles interventions : celles-ci, pour le moment, exposent les praticiens et leurs patients à des poursuites ou, à tout le moins, à la non-reconnaissance par les sociétés d'assurance et de couverture sociale.

Les congressistes réunis à Paris ont aussi rappelé que, à l'heure actuelle, la stérilisation doit être considérée comme une opération définitive, compte tenu des minces chances de succès des *« reperméabilisations »* : 20 à 40 % chez les femmes, 30 % chez les hommes. Ils ont enfin rappelé que la stérilisation est devenue la première méthode de régulation de la fécondité puisque cent millions de couples dans le monde y ont recouru.

C. B.

(1) M[e] A.-M. Dourlen-Rollier *anime, avec les docteurs* Palmer et Cohen, l'Association pour l'étude de la stérilisation volontaire, 77, avenue des Gobelins, 75013 Paris. Tél. : 331-13-51.

DANS DEUX ANS

Un scanographe pour 565 000 habitants

COMPTE tenu des nouvelles autorisations accordées par le ministère de la santé, la France devrait compter près de cent scanographes d'ici à deux ans, *délai moyen de leur mise en place*, soit un pour 565 000 habitants (1).

Cinquante-neuf de ces appareils sont actuellement en service : dix-*sept ont fait l'objet d'une commande* ferme et leur installation est prochaine.

Le nouveau programme d'implan*tation du ministère a été débattu* lors de la récente réunion des présidents, vice-présidents et directeurs des caisses régionales d'assurance-*maladie. Il comporte* seize appareils supplémentaires dans le secteur public et sept dans le secteur privé (dont deux concernent les centres anticancéreux de Nice et de Paris, à l'Institut Curie).

Le financement de ces installations doit être assuré selon les règles de participation normales de l'Etat, qui assume 40 % de leur coût, l'assurance-maladie 30 % (sous la forme de prêts) et les établissements concernés les 30 % restant.

Le coût d'un scanographe est actuellement de 6 millions de francs et son fonctionnement implique le *recrutement de deux spécialistes*, ingénieur et technicien.

Les avantages remarquables que présente le scanographe par rap*port aux moyens jusqu'alors existants* d'exploration visuelle de *l'organisme* justifient l'effort considérable accompli pour que chaque *région de France puisse en disposer*. Effort sans doute trop tardif, car, dans la situation actuelle, les délais d'examen au scanographe dépassent couramment deux à trois mois.

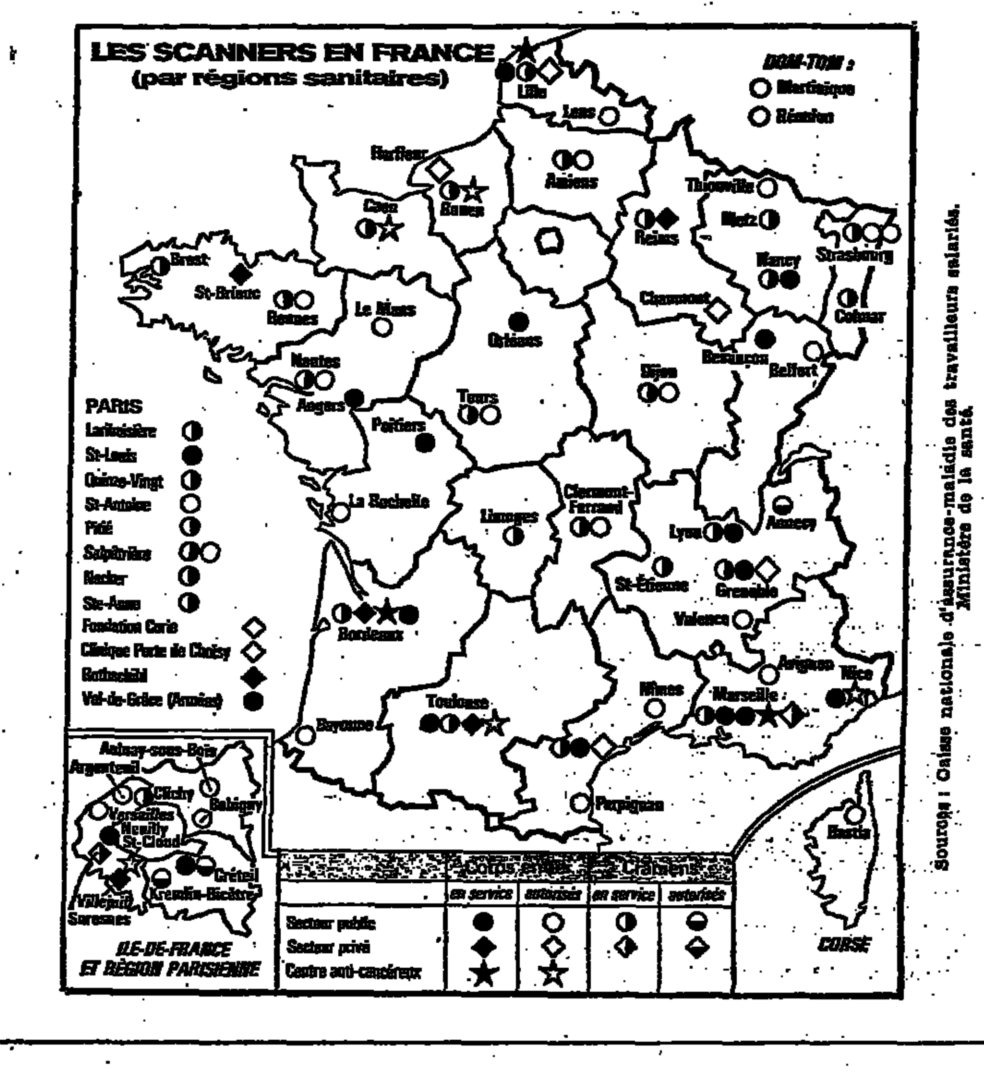
Pour un malade atteint — par exemple — d'une tumeur maligne *possible du pancréas* et qu'il faudrait opérer d'urgence, de tels délais sont difficilement tolérables. La fiabilité des appareils disponibles doit être, en outre, mise en cause, car les pannes fréquentes, *« constantes »*, déplorent les milieux médicaux, aggravent encore la situation.

L'avènement d'appareils encore *plus performants, encore plus* coûteux, *et qui recourent*, pour la reconstruction des images corporelles, non plus aux rayons X, *comme le scanner, mais à la résonance* magnétique nucléaire, ne manquera pas de poser dans les années à venir des problèmes finan*ciers considérables*.

Ces appareils en sont aux tout premiers stades de l'exploration clinique et de la commercialisation, et le *prochain congrès de radiologie* qui se tiendra à Chicago du 28 novembre au 3 décembre sera largement *consacré à* leurs performances d'abord, mais aussi à l'investissement qu'ils impliquent en un *temps* où les dépenses de santé connaissent une croissance exponentielle dans un contexte mondial de récession économique.

Dr. E.-L.

(1) La norme précédemment fixée, et qui fut atteinte en octobre 1980, était d'un scanner pour un million d'habitants.



CORRESPONDANCE

Le sexe du cerveau

Le dossier du « Monde de la médecine » du 3 novembre 1982 consacré aux résultats des travaux concernant une éventuelle différenciation sexuelle du cerveau *nous* a valu une correspondance abondante.

Tant par les malentendus concernant l'interprétation de certaines données scientifiques que par la traduction systé*matique — en terme d'infériorité — des différences quelconques* qu'ont pu constater les expérimentateurs recourant à des techniques très diverses, et cela même si ces expériences concluent plutôt à un avantage en faveur des cerveaux féminins, cette correspondance reflète le contexte passionnel dans lequel s'élaborent encore aujourd'hui toute étude ou toute réflexion concernant ces « différences ». — Dr. E. L.

Le crime et l'émotion

Je voudrais attirer votre attention sur un fait quotidien : le crime, qui correspond à une situation émotionnelle intense. Comment se fait-il qu'avec leur hémisphère droit, qui les équilibre largement quant aux phénomènes stressants et spatiaux, les hommes soient infiniment plus *criminels que la femme* ? (non que cette dernière soit plus vertueuse, mais, elle préfère les coups bien prémédités et sans éclat). Il y a là tout de même un aspect curieux qui appelle la réflexion sur un certain déséquilibre de ce fameux hémisphère droit du mâle aux deux hémisphères si dépréciés de la femme.

Que les femmes puissent moins bien que les hommes régler leur comportement analytique, logique, etc., tout ceci reste à démontrer. Il n'y a qu'un siècle que les femmes ont le droit d'exercer la médecine. Il n'y a pas très longtemps, des pasteurs anglicans ont quitté bruyamment l'Eglise anglicane pour l'Eglise catholique devant la nomination des femmes pasteurs ! Les fillettes sont encore élevées souvent comme leurs grands-mères le furent etc.

Quant à la misogynie, elle est toujours là, peut-être plus perfide chez la femme que chez l'homme. Rien n'est terminé. Tout évolue. *Mais l'hémisphère* droit de l'homme nous laissera-t-il le temps de cette évolution ? Je crois, hélas ! que les hommes mènent le monde à sa fin.

Docteur STALHAND
(Paris).

L'ordre social

Ce n'est pas parce que le cerveau masculin impose depuis des siècles ses modes de pensée et les formes de celles-ci ni parce que toute l'organisation sociale en dépend que l'ordre des choses est immuable *a fortiori* ; il serait *malhonnête de maquiller* cet ordre social en le fondant scientifiquement. Le docteur Escoffier-Lambiotte ne peut-elle imaginer une forme de pensée créée grâce aux particularismes du cerveau féminin ?

Ces qualités spécifiques ne permettraient-elles pas le développement de formes de pensée différentes et complémentaires favorisant l'essor des civilisations humaines ? Cet essor serait, à notre sens, d'autant plus important qu'il associerait deux modes de pensée. Les civilisations humaines sont-elles si parfaites qu'on puisse négliger les potentialités de la moitié du monde ?

DANIELE MANDIN et ANNIE COURTOIS.
(Paris).

Les ségrégations apitoyées

(...) Vous bénissez par votre article les auteurs de circulaires goguenardes sur les humeurs de ces dames, toujours entre deux menstrues ou deux ménopauses. Et les ségrégations apitoyées, tellement commodes quand on pense à notre besoin en main-d'œuvre pour les basses besognes. Je pense que vous donnez un nouvel élan aux fabricants de jouets réservant les poupées aux futurs boudins, et les jeux scientifiques aux futurs grands supérieurs ingénieurs (voir dernier catalogue des magasins distribués dans tous les foyers).

COLETTE PIAT, écrivain
(Neuilly-sur-Seine).

Les professeurs de mathématiques

(...) *Je suis* professeur de mathématiques, profession où, du moins dans le secondaire, les femmes *sont* majoritaires. Que dois-je dire ? Que leur aptitude aux maths est plus grande, ou que l'enseignement est une profession favorisée par un gène (!). Lorsque je constate le nombre décroissant de femmes en grimpant dans la hiérarchie — second degré, supérieur, *P.E.G.C.*, certifiées, agrégées, professeurs en chaire, etc., — dois-je dire que là aussi c'est le gène qui frappe ? Il me semble que pour établir de telles vérités, il aurait fallu, pour le moins, qu'à leur *naissance*, les femmes aient une égalité de chances avec les hommes d'accéder à ces professions (grades). Etait-ce le cas il y a vingt-cinq, trente, quarante ans ?

J.-C. GERBAL
(Paris).

Un retard certain

(...) Les femmes n'ont le droit de vote et d'éligibilité que depuis 1944. Avouez qu'elles ont sur les hommes, qui jusqu'alors les traitaient comme des mineures, un retard certain. *L'enseignement* supérieur ne leur a été ouvert que fort tard.

Quant aux cadres femmes dans la fonction publique, la tendance actuelle est à la déqualification. Depuis une vingtaine d'années, elles ont, certes, pris une plus grande place au bas de l'échelle sans pouvoir grimper les échelons supérieurs, en régressant même aux postes de responsabilité.

DENISE BRETON
(Paris).

Mourir ou procréer

L'inégalité des sexes a, certes, aussi un fondement biologique, mais laissez-moi penser qu'elle *n'est pas seulement due* et expliquée par ces petits neurones qui maintenant se mêlent d'avoir un genre. Il me semble fâcheux de donner à une base scientifique apparemment vérifiée de telles interprétations et projections. Ne pourrait-on pas affirmer que si les tests scientifiques montrent une plus grande stimulation des hémisphères cérébraux masculins, c'est justement parce qu'ils ont plus de difficultés que leurs *homologues* féminins à trouver la solution ? Si j'en crois l'honorable docteur Escoffier, nous ne serions pas douées pour tout ce qui concerne l'essor scientifique, artistique et technologique des civilisations, et tout cela à cause des neurones brouillons qui se mettent à faire n'importe quoi *lorsqu'ils sont dans* le cerveau féminin. Alors, que nous reste-t-il ? Il n'y a guère que deux solutions, le suicide, afin de ne pas nuire à la collectivité, pour celles qui sont *stériles*, les enfants pour les autres. Faire des enfants, n'est-ce donc pas le but premier de la femme ? D'un côté, les futurs ingénieurs, artistes et techniciens, et de l'autre, en quantité égale si possible, de nouveaux « ventres », des bécasses fécondes, des bonnes à tout faire et de belles plantes. Ainsi, femmes nous-mêmes, nous pourrions concevoir à notre corps défendant des enfants dont le cerveau serait quelque peu déficient, qu'on appellerait filles ; quant aux autres, mieux réussis, on leur donnerait le nom de garçons ou *« le sexe féminin premier stade de la débilité mentale »* !

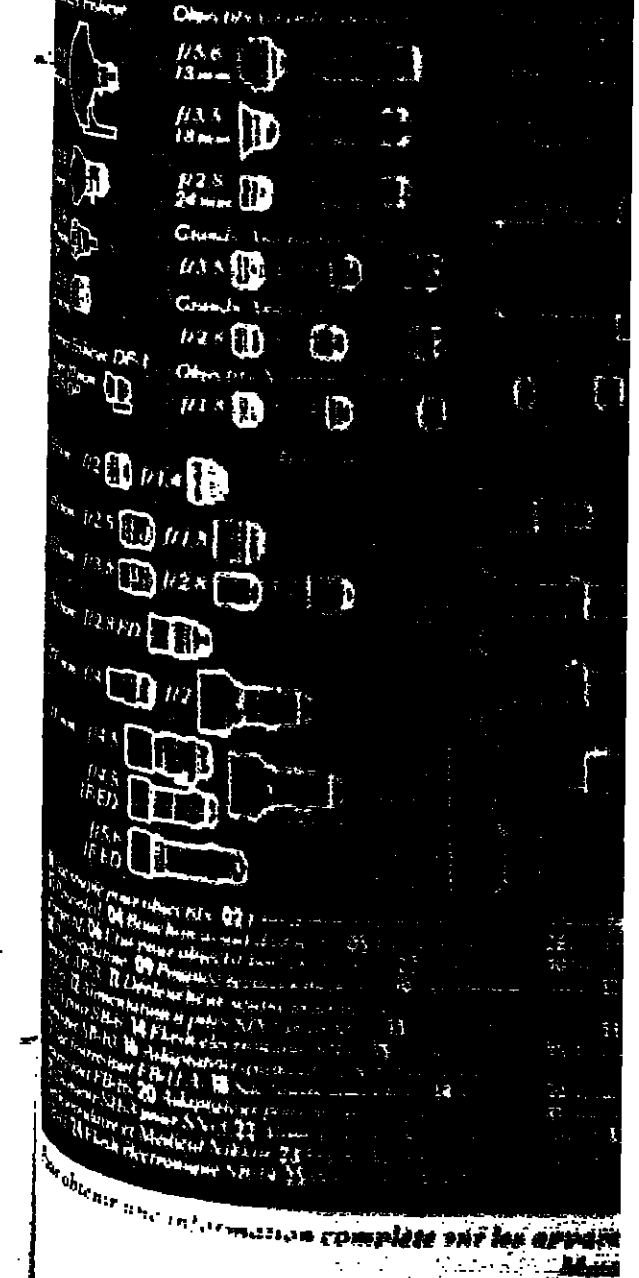
ANNIE BAQUET
(Ully-Saint-Georges).

En ébullition

J'ai bu comme du petit lait votre page médicale du 3 novembre et spécialement l'article « Dominance et équilibre ». Vous y avez mis assez souvent le mode conditionnel, mais c'est d'une saine prudence étant donné le caractère brûlant du thème touché. Je le fais dès aujourd'hui polycopier, car je veux l'utiliser non seulement avec mes élèves, mais même avec mes collègues : je le leur distribuerai dans leurs casiers en leur proposant un débat à ce propos. Je pressens que le lycée Flaubert va entrer en ébullition !

ETIENNE GOT
(Rouen).





هكذا من الأصل

Le sexe du cerveau

Le Monde

culture

PHOTO

Duane Michals et le réexamen des apparences

On peut devenir très vite un très bon technicien, les premières photos de Duane Michals prises à l'occasion d'un voyage en Russie en 1958, et présentées dans sa rétrospective au Musée d'art moderne, le prouvent. Avec un appareil d'emprunt, Duane Michals, en trois semaines, obtient des contrastes, des tensions, il trouve sa distance, il prend des regards francs, et décline ses sympathies, pour des enfants, pour des marins, pour une jeune fille juive au beau visage. En 1960, il réitère l'exercice au Cirque d'hiver, avec des portraits d'arcrobates, de singes. Si Duane Michals s'était arrêté là, ou avait continué dans cette veine, Duane Michals n'aurait pas existé, il n'aurait été qu'un photographe habile, comme tant d'autres, apte à répondre aux demandes des magazines, un bon photographe commercial. Ce n'est pas un hasard si les meilleurs photographes, dans le cours de leur travail, sont amenés un jour ou l'autre à se détourner de la photographie : Cartier-Bresson vers le dessin, Robert Frank, Bruce Davidson ou Raymond Depardon vers le documentaire ou la fiction cinématographiques.

Insatisfait par les évidences de la photographie, Duane Michals est allé à son encontre, mais pour la démultiplier et la faire mentir, convoquer sur sa propre surface doubles et contraires, fantômes, écritures et rêves, peinture. La photo est restée son amoureuse et son ennemie : il ne l'a pas trompée dans son dos, mais de face, il l'a trompée avec elle-même.

En 1966 apparaissent les séquences qui sont comme un sauvetage de la photo unique qui se perd de répéter ses ponctions indiscutables à l'intérieur de la réalité : ces photos multiples, liées par un numérotage, apportent les arrière-fonds des songes, des remords, par le ressassement du même objet ou du même corps à travers des situations diverses ; elles font mieux effleurer le désir, elles ont la prétention de montrer l'esprit et elles y font croire.

En 1974 apparaît le texte sur la photographie, non comme une bulle qui ferait parler les personnages, mais comme un petit récit qui l'enclôt, l'enrobe comme d'une masse de flèches, de lignes de force qui cherchent à la faire basculer, tantôt du côté de l'affabulation, tantôt du côté de la contradiction, du doute, réexamen des apparences, somme d'informations lunatiques qui s'acharnent à faire vibrer un semblant d'âme autour des personnages, comme des auréoles romanesques.

Le mixage des séquences et du texte allait de soi. Duane Michals le répétait, à la perfection, jusqu'à ce que l'exercice lui donne l'impression du piétinement, de l'auto-citation. C'est à ce moment que l'artiste meurt : il peut redébiter ses ficelles, et les gens le lui réclament, car son travail est devenu un commerce, *mais il sait, et ses admirateurs les* plus proches le savent, que la raison même, que l'étincelle de ce travail est éteinte, il n'en reste que le reflet d'une flammèche.

En 1979, année où l'on peut dater ce point d'accomplissement qui est en même temps le point de non-retour, Duane Michals est pris d'une nouvelle lubie : il achète à prix d'or des *vintage-prints* (tirages d'époque) de Cartier-Bresson, de Kertész, et il les souille par un brouillard de petites taches de peinture blanche, il resigne au-dessus de leurs signatures, il a besoin de ce geste sacrilège pour abattre les idoles de son terrain d'élection, comme pour pouvoir entrer en peinture, et sans patin pour ne pas salir le plancher, sur cette contrée neigeuse, dévastée. Il a une extrême connaissance de la peinture, il aime Balthus, Magritte, Manet, il est lui-même assez malhabile, au début il glisse un peu, on ne comprend pas pourquoi il se lance *dans cette entreprise, on n'y voit* qu'un pied-de-nez un peu vain. Mais voilà qu'en 1982, pour cette rétrospective, Duane Michals revient avec de grandes photos peintes, superbes, qui sont en même temps des discours sur la peinture, sur ses genres et ses courants, et des hommages à ses peintres préférés. La peinture devient la pensée de la photographie, son passé et son avenir conjoints, elles se hantent bientôt l'une l'autre pour faire éclore des merveilles.

Trois mots maintenant sur l'accrochage lui-même de cette rétrospective et sur les objets qui la promulguent. Bon choix un peu tassé, parfois si bas sur les panneaux qu'il devient une aubaine pour les porteurs de lunettes à double foyer. Vidéo de belle qualité (elle pourrait s'appeler *« portrait de l'artiste en pitre sincère »*), mais absurdement placée en plein milieu de l'exposition, comme si on voulait enquiquiner tout le monde, bourdonnement permanent qui empêche de bien regarder les photos. Affiche parfaitement imprimée, mais on ne peut plus lugubre : il y a tant de choses attrayantes chez Duane Michals que, par pruderie ou par snobisme, on a choisi *la plus sinistre. Le catalogue*, lui aussi parfaitement imprimé, est un bel objet, s'il ne comporte pas le meilleur choix. Il offre la lecture d'un texte nouveau de Michel Foucault.

HERVÉ GUIBERT.

★ Mois de la photo, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 10 janvier.

CINÉMA

AU GŒTHE INSTITUT ET AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'Allemagne des années 80

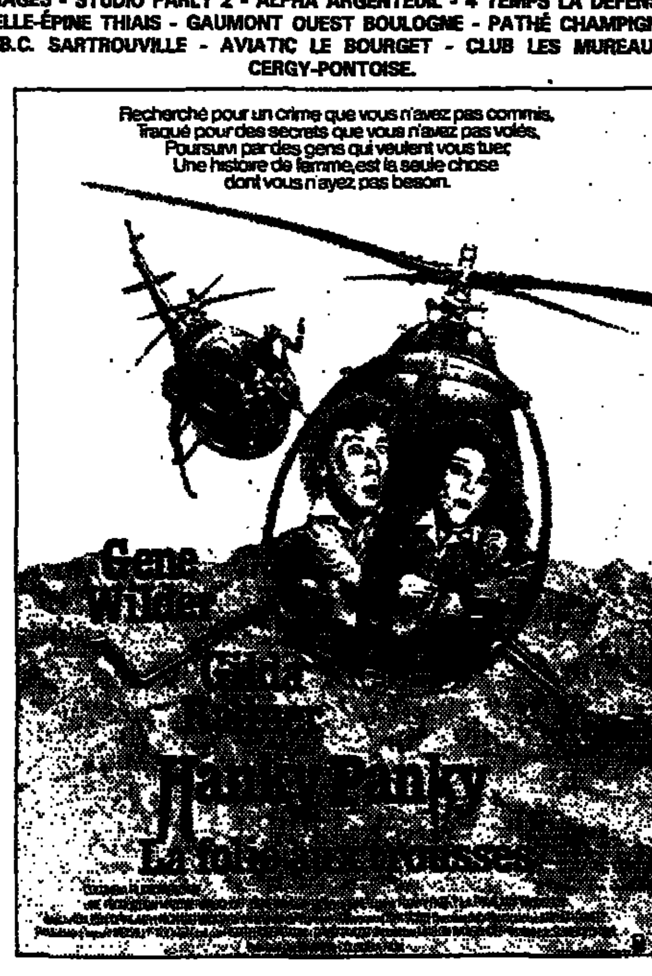
En noir et blanc, Herbert Achternbusch tourne les pages de sa sombre révolte. Enfermé dans un grenier, s'évadant par le rêve meurtrier et l'alcool, enterré dans la campagne sous un ciel blême, fuyant vers un sud impossible où l'attendent les figures grimacières de ses cauchemars, il s'enroule dans les spirales de son obsession et ne quitte pas sa bouteille d'eau-de-vie graduée. Combien de centilitres pour noyer six millions de morts roulés en boule serrée dans sa gorge...

Dans *le Dernier Trou*, Herbert Achternbusch recentre ses délires, monologue en images dont l'orgueil*leuse pauvreté atteint une sorte de* classicisme, rien que des visages, des paysages livides, des ombres grises, la décoloration de peaux exsangues. Achternbusch, cadavre glissant vers le dernier trou, accroche à la vie ses sarcasmes dévastateurs, son terrible rire, bouffonnerie du déserpoir.

Le Dernier Trou inaugure, le mardi 16 novembre à 21 heures à la *grande salle de la cinémathèque* Chaillot, *le mois du cinéma allemand des années 80*, qui se poursuivra jusqu'au 16 décembre au Gœthe Institut, 17, avenue d'Iena et à la cinémathèque Beaubourg. Sont présentés, la plupart du temps en présence des réalisateurs, une quarantaine de films tournés entre 1980 et 1982. Ils ont été choisis par Alain Marchand et Ute Kircahelle pour ce qu'ils représentent de la diversité allemande, de l'expérimentation à la fiction romanesque, du document à la fable militante, de Werner Nekes à Percy Aldon, avec un reportage de Fassbinder sur le festival de Cologne, Helma Sanders, Thomas Brasch, Ulrike Gottinger, d'autres moins connus, beaucoup de femmes, et ce n'est pas un parti pris mais l'image de la réalité. Rosa von Pfaunheim, enfin, mal connu en France et pourtant l'un des artisans et l'un des maîtres du « nouveau cinéma allemand ».

En 1983, une semaine lui sera consacrée. Ce mois du cinéma des années 80 est la première manifestation d'une série qui se poursuivra chaque année afin de rendre compte de l'évolution du cinéma et de la vie *en Allemagne*. — C. G.

★ Renseignements : tél. : 723-30-90 (cinémathèque) et 723-61-21 (Gœthe Institut).





MUSIQUE

Réouverture de l'Opéra-Comique

1902 : création de *Pelléas et Mélisande*, salle Favart.

1982 : laissant le souvenir de Debussy pour celui d'Offenbach, Alain Lombard, directeur musical du palais Garnier, a choisi *les Contes d'Hoffman* — également créés à l'Opéra-Comique, en 1881 — pour inaugurer la salle rénovée et lancer la saison lyrique qu'il a été chargé d'élaborer. Une saison comme il n'en avait plus été proposé là depuis des lustres, depuis 1974 exactement. Ni ouverte ni fermée, accueillant de temps à autre telle ou telle production, mais sans attribution précise, la salle Favart continuait de coûter chaque année la bagatelle de 2 milliards de centimes.

Les grilles d'entrée ont été repeintes, les moquettes renouvelées, les dorures redorées. Les sièges n'ont plus l'air fatigué. Mais, surtout, le dispositif scénique a été amélioré : installation électrique flambant neuve (on était encore en 110 volts), nouveau jeu d'orgue d'une puissance de 900 kW, régie électronique, câblage vidéo. La fosse d'orchestre a été agrandie. L'annexe de l'Opéra de Paris peut maintenant tourner, et elle a de fortes chances de tourner à plein si l'on en juge par le nombre d'abonnements déjà souscrits.

La première des dix représentations prévues des *Contes d'Hoffman*, mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle (une production du Festival de Salzbourg), a eu lieu le lundi 15 novembre. Six autres ouvrages suivront, dont la *Carmen* de Bizet, qui fut montée aussi pour la première fois à l'Opéra-Comique. Priorité a été donnée à des œuvres françaises. *« Il s'agit de faire connaître ce répertoire, et partant les chanteurs français, et enfin d'accueillir un public plus large que celui de l'Opéra de Paris »*, souligne Alain Lombard mentionnant le prix des places, *« plus raisonnable »*. A côté de ces soixante-dix spectacles seront proposées huit « soirées musicales » comportant chacune trois concerts (récital à 18 h 30, musique de chambre à 20 h 30 et musique traditionnelle à 22 h 30).

EXPOSITIONS

Trésors d'Irlande au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Les plus anciennes poteries sont bien rondes, bien tournées, bien décorées ; les outils et les armes — en tout cas ceux qui figurent à l'exposition — parfaitement polis, si finement même qu'on en oublie la fonction, d'ailleurs incertaine, pour ne plus les voir qu'en terme de sculpture. L'orfèvrerie insulaire a la même autorité, montre la même finesse d'exécution.

Les colliers ou diadèmes en forme de croissant découpés dans des feuilles d'or, décorés de petits triangles incisés, les torques, ou colliers faits d'une seule barre d'or martelée, pliée, torsadée, aux extrémités retournées pour pouvoir s'accrocher l'une dans l'autre, les bracelets façonnés de la même manière, les boucles d'oreilles, les attaches de vêtements de différents formats, sont autant de témoignages de l'extraordinaire maîtrise du métal qu'avaient les artisans du néolithique. On ne sait pas trop, semble-t-il, où ils prenaient leur or, ni d'où ils venaient, pour qui et pour quoi ils travaillaient ainsi. Pour quels dieux, pour quels morts ?

On peut cependant être sûr de *l'importance que les hommes de l'île* accordaient à ces ouvrages, au point de les protéger dans des coffrets. Des boîtes, l'histoire de l'art irlandais en est pleine — de la simple boîte de bois taillée à la mesure d'un torque, à la sacoche de cuir pour évangiles, en passant par le reliquaire pour cloche, la châsse — qui donnent un peu envie de broder sur les mentalités, le désir de conserver, le caractère secret, le souci de se préserver des atteintes du dehors. Figures de l'enfermement.

L'âge du bronze a laissé de l'or et du bronze pour des objets plus utilitaires : le chaudron en fines feuilles martelées et soudées, la pointe de lance, le bouclier, et les cors, dont on a trouvé quelque cent vingt exemples en Irlande, soit plus de la moitié de *tous les instruments de ce type* découverts en Occident et dans le Proche-Orient pour cette époque.

L'âge du fer a laissé du bronze et de l'or. Trois siècles avant Jésus-Christ, on continue d'ailleurs à fabriquer des torques d'or torsadé selon les mêmes principes du simple ruban de métal martelé ; mais aussi des torques en anneau creux sur lesquels *on voit apparaître un décor souple* serpentant, fait de tiges, de feuilles grasses et de volutes. Quand une forme animale stylisée sert d'anses à une coupe, un décor végétal apparaît aussi à l'embouchure d'une trompette. On le voit encore sur les disques et le cône restant de la « Couronne Petrie » (du nom de l'antiquaire qui l'avait dans sa collection au dix-neuvième siècle). C'est *maintenant, à l'âge du fer, que s'im*pose un vocabulaire original, gonflé de vie, aux motifs spiralants, tourbillonnants, collés en sens contraire. Le triscèle, la figure dynamique par excellence, ne pouvait mieux tomber que sur les pièces de hamachement des chevaux. Mais on le trouve aussi sur les « bornes » de pierre, et plus tard on la retrouvera dans le tissu serré des enluminures dont il contri*buera à animer, d'un mouvement* perpétuel, la folie décorative suprêmement contrôlée.

La démonstration par l'objet est parfaite, qui nous conduit peu à peu vers la canne de saint Patrick et les croix, à l'ombre des petits oratoires en pierres vives, et à leur étrange tour ronde, haute comme des cheminées d'usine. Guidés aussi sur les murs bleus des salles par les relevés d'or des motifs décoratifs les plus significatifs, nous sommes préparés pour recevoir les évangiles.

L'enlumineur myope

Toujours un peu frustrant, ce regard limité à deux pages seulement quand on sait la richesse contenue dans les feuillets cachés. Aussi un mur éclairé propose-t-il des pages reproduites. Mais c'est aux originaux qu'il faut s'arrêter, pour la finesse des tracés, des coloris, des détails, pour le grain des parchemins. Le livre de Durrow, avec ses entrelacs où pattes, têtes et queues de bêtes se nouent pour entrer dans la ronde des volutes, amorcer le mouvement, tirer les rubans, forme la chaîne ininterrompue, est d'une étourdissante vitalité. On le date généralement du troisième quart du septième siècle.

Du livre de Kells, le grand chef-d'œuvre des débuts du christianisme d'Irlande et d'ailleurs, on a droit à quatre pages, le manuscrit ayant été relié il y a une trentaine d'années, pour des raisons de conservation, en quatre volumes. Le nez sur la vitrine, on peut mesurer la qualité de l'ouvrage, dont on perçoit à peine certains détails à l'œil nu ; ce qui fait dire aux spécialistes qu'il y a eu là un enlumineur myope. Myope ou pas, l'enlumineur, les enlumineurs — plusieurs mains ont été reconnues, spécialisées dans tel ou tel morceau de bravoure — y ont travaillé autour de l'an 800, au monastère d'Iona, fondé par saint Colomban, croit-on. Le livre aurait été transporté à Kells quand les moines se sont déplacés au moment des incursions des Vikings. Mentionné dès 1007 dans les annales de l'Ulster comme le plus grand trésor du monde occidental, le recueil d'évangiles latins a coûté cher : des années de travail, un grand troupeau de veaux pour le par*chemin, et on a pour lui importé des* pigments colorés de pays très lointains (même d'Afghanistan), ce qui nous vaut la plus grande gamme de couleurs de tous les manuscrits insu*laires. Le décor reprend des éléments* déjà apparus dans d'autres manuscrits irlandais, des feuillages, des lettrines composées d'hommes et *d'animaux, mais jamais, jusque-là,* on n'avait appliqué une telle imagina*tion, jamais on n'avait vu une telle* souplesse dans les rubans entrelacés qui remplissent les corps des majuscules et envahissent tout l'espace.

Deux autres livres, plus petits, au décor plus modeste, complètent la séquence des manuscrits enluminés, auxquels s'ajoutent les évangiles d'Echternach, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale, également d'origine insulaire.

Cette rencontre-là ne doit pas faire oublier cependant les autres productions de l'âge d'or irlandais, comme le calice d'Ardagh, la fibule de Tara, tout aussi inspirés, avant qu'une production plus lourde, plus raide, moins fouillée, mais encore fort belle, ne vienne des Vikings : une exposition organisée par le British Museum et le Metropolitan Museum de New-York les avait, il y a deux ans, en partie réhabilités (elle n'est, hélas ! pas passée à Paris). Les Vikings, ces « affreux » dont on n'a certainement pas fini de cerner l'apport et les échanges avec les autochtones, qu'ils bousculaient quelque peu. Dans les fibules, les bois sculptés, les cloches, les bras reliquaires au poing levé, les crosses, les croix, on voit les gaucheries et les partis amusants se relayer autour de la figure humaine. Mais le cœur, semble-t-il, n'y est plus comme avant. Et au temps des Normands encore moins. Dès le douzième siècle, la spécificité de l'art irlandais se perd dans l'aventure romane. Il faut se tourner vers l'architecture et les monuments.

Mais, depuis longtemps, les Irlandais auront essaimé à travers l'Europe et l'esprit de la lettre se sera assez répandu sur le continent pour soustendre une partie du décor accroché aux portails des églises. Les moines d'Irlande qui avaient fondé les premiers couvents de l'Occident auront eu le temps de rayonner sur le continent, de Luxeuil à Saint-Gall et Gobbio, participant activement au grand jeu des échanges culturels et commerciaux qui ont nourri l'art d'Occident d'apports contradictoires, inextricables et riches, comme les entrelacs du livre de Kells. N'aurait-on pas un peu trop oublié cette page ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Trésors d'Irlande, exposition de l'Association française d'action artistique, Grand Palais, jusqu'au 17 janvier. Catalogue : 110 F. Petit journal (à repenser entièrement s'il a une vocation pédagogique).

DANSE

AU GRAND AUDITORIUM DE LYON

Rituel selon Stravinski

Le nouveau directeur du ballet de l'Opéra de Lyon, Gray Veredon, a ouvert la saison chorégraphique à l'Auditorium Maurice-Ravel avec un programme Stravinsky. D'origine néo-zélandaise, cofondateur du Tanz forum de Cologne, ce chorégraphe a déjà créé à Lyon un Romeo et Juliette, d'un baroque exalté, très accordé à la musique de Berlioz.

Son nouveau spectacle n'est pas une réussite, loin de là, même si on y danse, et fort bien. Gray Veredon s'est laissé piéger par une fausse bonne idée. Il a imaginé de traiter à travers trois partitions différentes le thème du rituel, rituel d'initiation pour la Symphonie en trois mouvements, *rituel de sacrifice pour le* Sacre du printemps, *rituel de fécondité avec les* Noces. *Pour donner encore plus d'unité à l'ensemble il a situé ce cérémonial dans une tribu imaginaire, en s'inspirant des danses folkloriques d'Orissa, qui lui ont paru intéressantes par leurs contractions du corps, l'utilisation du dos et l'ancrage des pieds dans le sol.*

Malheureusement il n'est pas parvenu à une synthèse de ces mouvements et de la technique classique ; il n'a pas trouvé un style assez intense, assez clair pour tenir le rythme de la musique. Il manque à son spectacle l'économie de moyens, la concision.

Dès le premier tableau la disparité éclate entre la Symphonie en trois mouvements, ordonnée, sereine, et les gestes anguleux des danseuses, agréables au demeurant. Le cérémonial qui se déroule dans un affreux décor de carton-pâte est troublé par l'entrée intempestive des garçons qui se livrent à une sorte de danse de cour style Renaissance dans de bien vilains manteaux.

On enchaîne directement sur un Sacre vidé de l'élan primitif, des pulsions, des terreurs ancestrales que suggère la musique. Peut-on, après Nijinsky, Béjart, Neumeier et Pina Bausch, revenir à une conception simplement décorative de ce ballet ? On pense d'abord à quelque fête indigène sur le sable doux d'une plage. Et puis pendant dix minutes on va retenir son souffle, le temps de la danse de l'élue, menée sur un rythme accéléré par Chantal Requena, avec des lancers de jambes et de bras de plus en plus épars. Elle s'achève dans une véritable transe qui se communique aux danseurs et à la salle.

Avec les Noces, *l'œil glisse de plus en plus vers le podium où Manuel Rosenthal dirige allégrement les chanteurs : c'est que la conjugaison de danses conventionnelles et des ridicules costumes d'Alan Burett a transformé la scène en une vaste fête du Club Méditerranée. Une évolution du couple, traitée dans un style oriental, conclut ce spectacle esthétisant qui a le mérite de mettre en valeur la qualité et le dynamisme de la troupe emmenée par Georges Canatta, la très belle Murielle Boulay et Chantal Requena, fort applaudie.*

MARCELLE MICHEL.

★ Ce spectacle circule dans toute la France en novembre et en décembre avant de reprendre à Mâcon le 7 janvier.

Tonique

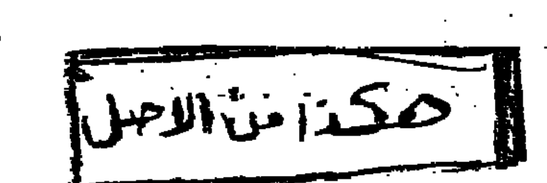
La Maison de la danse de Lyon a inauguré, le 8 novembre, des mini-spectacles. Il y avait cent personnes le premier soir et cent soixante le lendemain pour applaudir un programme tonique au possible.

D'abord, la Compagnie Astrakan de Daniel Larrieu — révélée à Bagnolet — dans Volte-face, *une danse en espadrilles avec clins d'œil aux coplas et aux corridas dans des costumes gais, stylisés d'Agnès Bastien.*

Ensuite, l'inénarrable Régine Chopinot avec Philippe Decoufle et Michèle Prelonge et leurs deux musiciens, Graham Fox et Jean-Pierre Bessières, dans Swin One, *évocation décontractée de la plage, avec un Tarzan dragueur, un lac des canards et une descente de scène façon Pina Bausch drôle et décapante. On peut amener les enfants. Ils s'amusent.*

On retrouvera Régine Chopinot au Sigma de Bordeaux, les 18 et 19 novembre. — M. M.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES VACANCES, RIXE. — Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
ŒIL POUR ŒIL. — — Théâtre G. Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h et 22 h.
LA VEUVE JOYEUSE. — T.M.P. (261-19-83), 20 h 30.
GRAND ET PETIT. — Odéon Théâtre (325-70-32), 19 h 30.
LA MANUFACTURE. — 89, Quai de la gare (583-15-63), 20 h 30.
COCO MAN. — Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Lear.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand foyer 20 h 30 : les Petites Filles modèles.
TEP : (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP : (797-96-06), 20 h 30 : l'Essuie-mains des pieds.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 19 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (394-99-61), 20 h : Correspondance.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Trois Cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là (dernière) ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île (dernière).
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Talipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Passion de l'insomniaque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige (dernière) ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 16 novembre

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France ; 14 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), 20 h 30 : les Rustres.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : une Goutte de sang dans le glaçon.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour ; 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : Le silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77) Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; — II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), Grande salle, 20 h 30 : les Bas-fonds.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

SUCY-EN-BRIE, Centre culturel, à 20 h 45, Solistes de la chambre du Roy (Beethoven).

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Shakuntala.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-06-96), 20 h 30 : Poumi Lescaut.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : G. Moustaki.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 21 h : Tino Rossi.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : E. de Turckheim.
FORUM (297-53-39), 21 h : H. Christiani.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), 20 h 30 : F. Lalanne.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.
PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), 20 h : Ch. Goya.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : S. Goodyear (Mendelssohn, Mozart, Haendel, Schuman, Chopin).
SALLE GAVEAU, 18 h : P. Gaudi, 20 h 30 : voir salle Pleyel, le 15.
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. Gautier, D. Levaillant (Liszt).
ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. S. Roger, Orchestre français d'Oratorio, dir. J.-P. Lore (Bach).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : B. Verlet, G. Bezzina, J.-L. Charbonnier (Couperin, Leclair, Rameau).
EGLISE ST-SÉVERIN, 21 h : M. Chapuis (Bach).
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 21 h : Opéra chorégraphique de Ch. Uboldi.
CENTREMANDAPA, 20h45 : J.Ozkan (musique de Turquie).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 22 h 30 : Satablue.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Wild Billdavis.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Azenzar.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Alan Hoist Latin Jazz Band.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : B. Grant ; Gossip.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One ; Birelli Lagrène.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Gubitsch, O. Calo.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter, Tin Pan Stompers.

En région parisienne

CHAMPIGNY, C.M.A. Gérard-Philipe (881-11-01), 20 h 30 : Quator Parrenin (Ravel, Dutilleux, Debussy).
CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), 21 heures : Vaudeville.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), 21 h : Mouchoir de nuages.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : le Lien du sang.
LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), 20 h 30 : Patric.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE PLEYEL Chopin Jeudi 18 novembre à 15 et 18 h (p.a. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX LES APRÈS-MIDI DE PLEYEL Jean Estournet Violon Michel Strauss cello Th. Paraskivesko piano TRIOS de HAYDN et BEETHOVEN
ST-ÉTIENNE-DU-MONT Mercredi 17 STE-CLOTILDE Jeudi 18 novembre à 21 heures (p.a. Werner)	BACH MESSE EN FA MAJEUR Cantate 79 ENS. BACH DE PARIS Dir. : JUSTUS VON WEBSKY
SALLE GAVEAU Vendredi 19 novembre à 20 h 30 (p.a Kiesgen)	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS Direction Ph. CAMBRELING av. Beata HALSKA (violon) 3e prix concours intern. Citta di Brescia François CHOUCHAN (piano) Brahms, Schumann, Dukas
SALLE PLEYEL Vendredi 19 novembre à 20 h 30 (p.a. Musicaglotz et Valmalète) Loc. : 563-88-73	IXe SYMPHONIE BEETHOVEN ORCHESTRE et CHŒURS du Théâtre National de l'OPÉRA de PARIS Dir. : Alain LOMBARD Sol. : HENDRICKS WENKEL, MC CAULEY TSCHAMMER
SALLE GAVEAU Samedi 20 novembre à 17 heures (p. a. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGRAMME MUSICAL FRANCE-CULTURE René STAAR, violon T. HLAWATSCH, piano Beethoven, Respighi Staar, Bartok, Ravel
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 21 novembre à 17 heures (p.a. Kiesgen)	E. VARVAROVA (piano) Schubert - Brahms Moussorgsky
SALLE PLEYEL Dimanche 21 novembre à 17 h 45 (p.a. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : George-Alex ALBRECHT Sol. : Kumiko OSHITA STRAUSS, MAHLER
T.M.P. CHATELET Dimanche 21 novembre à 18 heures (p.a. Valmalète, Musicaglotz)	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Pierre DERVAUX Sol. : Dmitry SITKOVETSKY XENAKIS, PAGANINI TCHAIKOVSKY

THÉATRE MUSICAL de PARIS Lundi 22 novembre à 18 h 30 (p.a. Valmalète)	NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE Dir. : Alexandre MYRAT Sol. : Dominique LEBRUN (soprano) BELLINI, MOZART MENDELSSOHN
SALLE GAVEAU Lundi 22 novembre à 20 h 30 (Werner)	ENSEMBLE A VENT MAURICE BOURGUE MOZART : Sérénade K.381 DVORAK : Sérénade op. 44
THÉATRE MUSICAL de PARIS CHATELET Lundi 22 novembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	Nikita MAGALOFF CHOPIN
SALLE GAVEAU Mardi 23 novembre à 18 heures	Une heure avec Annie d'ARCO (piano) MENDELSSOHN LISZT
SALLE GAVEAU Jeudi 25 novembre à 20 h 30 (Mondial Musique)	ORCH. DE CHAMBRE du Festival de BRESCIA-BERGAME Dir. Agost. ORIZIO S. GAZZELLONI, flûte BACH, VIVALDI
SALLE GAVEAU Vendredi 26 novembre à 20 h 30 Loc. à la salle et agences (Werner)	KAMMERCHOR STUTTGART Ensemble instrumental 76 de Stuttgart MOZART Gde MESSE ut mineur Motet « Exultate Jubilate » MENDELSSOHN : Hymne Sylvia GESZTY, soprano Julia HAMARI, mezzo Soto PAPULKAS, ténor Asolph SEIDEL, basse Dir. : Frieder BERNIUS
SALLE PLEYEL Dimanche 28 novembre à 17 h 45 (p.a. Valmalète Kiesgen)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. Jean-Claude BERNEDE Sol. : Daniel WAYENBERG BEETHOVEN
SALLE GAVEAU Lundi 29 novembre à 20 h 30 (p.a. Dandelot)	Récital de Piano MICHÈLE SCHARAPAN Beethoven, Brahms Schubert
SALLE PLEYEL Lundi 29 novembre à 20 h 30 Loc. ouverte (Werner)	UNIQUE RÉCITAL EUGEN INDJIC FAURÉ - CHOPIN SCARLATTI - RAVEL





SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1915-1935) : Paddy the next best thing de H. Lachman 19 h, Worst woman in Paris de M. Bell ; 21 h, Aspects du cinéma en R.F.A. (1980-1982) : le Dernier Trou de H. Achternbusch.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio- Opéra, 2ᵉ (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5ᵉ (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5ᵉ (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Le Paris, 8ᵉ (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9ᵉ (770-10-41) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Gaumont sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Victor Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8ᵉ (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9ᵉ (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9ᵉ (770-47-55) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65) ; Ambassade, 8ᵉ, (359-19-08) ; – V.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ, (322-19-23).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; V.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Élysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45) ; V.f. : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Studio Alpha, 5ᵉ (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8ᵉ (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5ᵉ (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Panthéon, 5ᵉ (354-15-04) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).

DOUCE EN ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) soirée. V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) mat. ; Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) mat. ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; St-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9ᵉ (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Secrétans, 19ᵉ (241-77-99).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6ᵉ (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45). – V.f. : Gaîté-Rochechouart, 9ᵉ (878-81-77).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) mat. ; Acacias, 17ᵉ (764-97-83).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6ᵉ (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9ᵉ (770-11-24) ; Mistral, 14ᵉ (589-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6ᵉ (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Kinopanorama, 15ᵉ (306-50-50).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8ᵉ (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 8ᵉ (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5ᵉ (354-20-12) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 12ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522.46.01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Studio Médicis, 5ᵉ (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount-City, 8ᵉ (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Max-Linder, 9ᵉ (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-09).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52).

THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14ᵉ (589-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murats, 16ᵉ (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25)

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14ᵉ (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Impérial,

LES FILMS NOUVEAUX

LA BALANCE, film français de Bob Swain : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9ᵉ (770-10-41) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

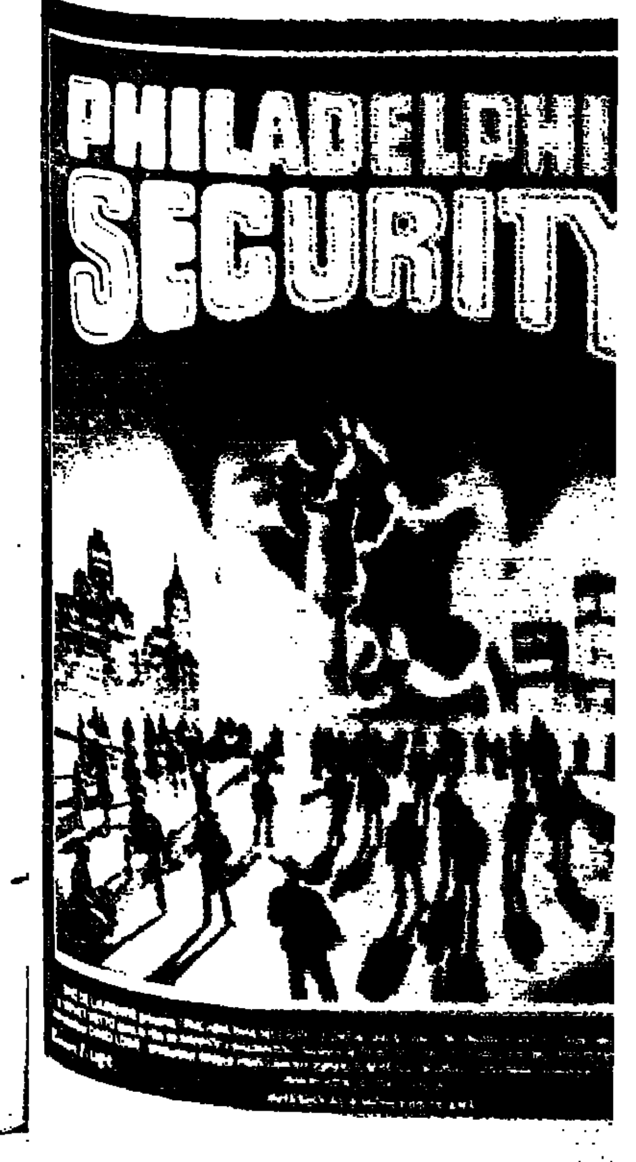
DE MAO A MOZART, film américain de Murray Lerner. Vo : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-40) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42).

PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-92-86) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (357-90-81) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Wepler, 18ᵉ (522-46-01).

SUPERVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. Vo : Studio Logos, 5ᵉ (354-26-42) ; Vf : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (770-10-41).

VIRUS CANNIBAL (**), film américain de Vincent Bawn. Vf : UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Magic Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE FICTION, Vo, Vf : Rex, 2ᵉ (236-83-93).



SPECTACLES

2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

L'APPRENTIE SORCIÈRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-18).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action La Fayette (878-80-50).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-15) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : le Dernier Round.

FESTIVAL FASSBINDER : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair, Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

LE CINEMA AU BORD DES LARMES : Bonaparte, 6e (326-12-12) : en alternance : Rachel Rachel, Du haut de la terrasse, Miracle en Alabama, Au bout de la nuit, les Feux de l'été.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : Cinq soirées (v.o.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50) : le Grand Sommeil.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : en alternance : Le jour se lève, La nuit est mon royaume, Drôle de drame, la Bande à Bouboule, le Baron fantôme, Deuxième Bureau, le Lac aux dames, Félicie Nanteuil.

PANORAMA DU JEUNE CINEMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : le Potier, Trois fois dix égalent vingt-neuf, le Frère de Casanova, le Retour de Papy, la Danse des canards.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Républic-Cinémas, 11e (805-51-33) : L'Ascension.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01) : Glissements progressifs du plaisir (**) ; le Charme discret de la bourgeoisie ; la Voie lactée ; l'Eden et après.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables ; les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Tombeau hindou.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Mad Max II (v.o.).

MERCREDI

COMMUNICATION

Mardi 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Histoire de rire.
D'A. Salacrou, mise en scène : J.-L. Cochet. Réal. : P. Sabbagh. Avec J.-P. Bacri, D. Evenou, J.-P. Bouvier.
Comédie en trois actes d'un grand auteur de boulevard : une jeune fille de bonne famille entre dans un grenier en compagnie de son jeune amant. Elle en sortira pour nous révéler des choses importantes...

22 h 35 Court métrage : Chitrakathi.
De Mani Kaul.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Un tueur dans la foule.
De Larry Peerce.
Film américain de L. Peerce (1976), avec C. Heston, J. Cassavetes, M. Balsam, B. Bridges, M. Hassett, D. Janssen.
Un tueur fou a pénétré dans un stade de Los Angeles, le jour de la finale d'un championnat de football. La police le repère mais ne sait pas comment le déloger.
Sport, suspense et panique de milliers de personnes dans un déchaînement de violence. Un spectacle catastrophe habilement réalisé.

22 h 35 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet. « Paulina 1880 », un roman de Pierre-Jean Jouve.
Une enquête littéraire souvent passionnante auprès des gens qui ne sont pas forcément initiés au plaisir de la lecture. Dans cette émission, des Parisiens, des Romains et des Milanais parleront de « Paulina 1880 », un livre de Pierre-Jean Jouve, publié en 1925. Un livre de poète.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
D'Eddy Mitchell et G. Jourd'hui.
La soirée qui commence avec des actualités des années 50 et des dessins animés de O.K. Loupiot sera suivie, après le premier film, de dessins animés de Tex Avery et d'attractions.

20 h 50 Cinéma : La Rivière sans retour.
Film américain de O. Preminger (1954), avec R. Mitchum, M. Monroe, R. Calhoun, T. Rettig, M. Vye (redif.).
En 1875, dans le nord-ouest des États-Unis, un fermier, son jeune fils et une chanteuse de saloon sont obligés de partir en radeau, sur une rivière dont les rapides risquent de les engloutir.
La première réussite artistique du cinémascope. Un très beau film d'aventures réunissant Robert Mitchum et Marilyn Monroe, pour deux personnages qui apprennent à se connaître et à s'aimer au milieu des dangers.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Cinéma : Sur la piste des Mohawks.
Film américain de J. Ford (1939), avec C. Colbert, H. Fonda, E.-M. Oliver, E. Collins, J. Carradine, D. Browndon, J. Ralph.
De 1776 à 1781, la vie, les épreuves, le courage d'un couple de colons venus s'installer dans la vallée du Mohawk, menacés, à la fois par les tribus indiennes et par les Anglais (à cause de la guerre d'Indépendance).
Chronique historique et romanesque des pionniers de la côte est, à l'époque où se forment les États-Unis dans le soulèvement contre l'Angleterre. Le premier film en couleurs – peu connu, sinon méconnu – de John Ford.

0 h 35 Prélude à la nuit.
Mélodies de Kreisler, par T. Shimizu, violon, et J. Blakely, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Comment parler de soi : roman ou autobiographie ? Avec S. Doubrovsky et A. Bosquet.

22 h, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : œuvres de Verdi, Puccini, par M. Cebotari, soprano.

20 h 30, Concert (donné au musée Cluny, le 15 septembre 1982) : « Quatuor à cordes », de Mozart, Britten, Smetana, par le Quatuor Medici.

22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Mendelssohn, Franck, Britten ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.

11 h Magazine des écoles.
Emission du C.N.D.P.

12 h Météorologie.

12 h 10 Juge box.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Un métier pour demain : L'apprentissage des métiers de l'alimentation.

13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, variétés, feuilletons.

15 h 50 Jouer le jeu de la santé.

15 h 55 Les pieds au mur.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 S'il vous plaît.

19 h 53 Tirage de la loterie nationale.

20 h Journal.

20 h 35 Les mercredis de l'information : Le dossier Wallenberg.
L'ange de Budapest (1re partie) ; réal. J.-M. Meurice.
Le destin énigmatique de Raoul Wallenberg, fils d'une riche famille de banquiers suédois, devenu faux diplomate, pour sauver les juifs hongrois persécutés par le nazisme.

21 h 35 Naissance d'une exécution : Abbado-Stern.
Concerto pour violon en ré majeur de L. van Beethoven par l'Orchestre national de France sous la direction de C. Abbado, soliste I. Stern. Réal. J.-M. Coldefy.
Avant un concert, il y a les répétitions. Ce sont elles qui permettent le mieux de comprendre, de toucher le secret, les difficultés d'une œuvre, et aussi quelle « marque » un chef d'orchestre, un artiste, lui imprime. Comme aux ultraviolets, on y voit les rapports qui existent entre eux et un orchestre. Jean-Marie Coldefy a admirablement filmé le visage poupin, ultra-sensible et autoritaire de Isaac Stern, son accord profond avec Claudio Abbado, ce duo et l'orchestre. Et l'on entre peu à peu dans l'intimité du concerto...

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h Journal.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Stade 2 midi.

13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.

14 h Les carnets de l'aventure.
« Ski symphonique », réal. D. Laffond ; « Ice climb », de S. Ranson.

14 h 30 Dessins animés.

15 h 5 Récré A 2.

17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen et C. Pueck.
Avec Gino Palatino, Supertramp, Sofie Kremen, etc.

17 h 45 Terre des bêtes.
Mattanza, la pêche au thon.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Les joies de la famille Pinelli.
De J. Lhote. Avec J. Guiomar, G. Garcin, L. Salce, M. Merlini, etc.
Roberto Pinelli, fils d'une famille de pêcheurs italiens immigrés à Sète, pose de sérieux problèmes à ses parents. Après de multiples aventures cocasses, le jeune garçon s'établira, se mariera et... Une comédie légère.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« En avoir ou pas », une enquête sur l'argent ; « Fugue en mineur » ; les fugues chez les adolescents ; « Le son du mois » : les nouveaux auteurs-compositeurs ; « Moi j'aime la haine », le portrait d'un cambrioleur.
Un magazine « new wave », habilement cousu sur les idées en cours.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.

20 h Les jeux.

20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Mathilde (3e épisode), réal. G. Grangier avec E. Silage, H. Bellon, Ch. Jean...
Si vous avez manqué les deux premiers épisodes, vous trouverez un Guillaume adulte, enfin lancé sur l'autoroute de la gloire, plus conquérant que jamais en amour comme à la guerre. Un feuilleton pourtant bien décevant avec des acteurs pas toujours très convaincants.

21 h 30 Lignes de vie : Nissim et chérie.
Réal. S. Bitton.
L'évocation nostalgique d'une famille juive native de Safi, au Maroc.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Ballet Balanchine : « les Quatre Tempéraments », de Paul Hindemith.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien ; dialogue Nord-Sud dans le domaine de la médecine ; nos voisins les Africains.

8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : les entretiens de Bichat.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : F. Santereau et des lecteurs à propos des « Indiens rue Jules-Ferry ».

11 h 2, La musique prend la parole : l'ordre des durées (« Das Lied von der Erde », de Mahler).

12 h 5, Nous tous chacun.

12 h 45, Panorama : livres pour enfants ; littérature étrangère.

13 h 30, Loft : Albert Marcœur (et à 17 h 32 et 20 h).

14 h, Sons : le voyage au Togo.

14 h 5, Un livre, des voix : « Des arbres dans la tête », de H. Nyssen.

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : connaître et maîtriser ses émotions.

15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Promenade avec P. Daix ; à 17 h, Roue libre.

18 h 30, Feuilleton : Cerisette.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, La science en marche.

22 h, Nuits magnétiques : grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Martin, Engel, J. Strauss, Knabl, Mozart, Calchay et Cuimbae, Boisvallée, Green.

6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Beethoven, Albrechtsberger, F. Strauss, Vivaldi, Fauré.

9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Ohana ; œuvres de Perotin, Ohana, Milan, Soler, Couperin.

12 h, L'amateur de musique.

12 h 35, Jazz : Le jazz ailleurs.

13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Rachmaninov, Granados, Bartok.

14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; 14 h 35, La musique en dehors des notes : œuvres de Rossi, Moulinié, Couperin ; La naissance des concerts ; 15 h 30, Faits divers ; A vos crayons, Le jeu ; 16 h 30, En marge ; Filigrane.

17 h 2, Repères contemporains : Les grandes créations du Festival de Metz ; œuvres de Bayle.

17 h 30, Les intégrales : des œuvres de K. Szymanovski.

18 h 30, Studio-concert : œuvres de Hummel, Donizetti, Haydn, par le Trio Risler.

19 h 38, Jazz.

20 h, Les chants de la terre.

20 h 30, Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : « Le Paradis et la Péri », de Schumann, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France (dir. Q. Sawallisch, avec H. Donath, L. Peacok).

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; œuvres de Mendelssohn, Beethoven, J.-S. Bach ; 23 h, Cycle B. Hubermann ; œuvres de Brahms.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 NOVEMBRE

– *M. Alain Obadia*, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens de la C.G.T. (UGICT-C.G.T.), est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.-C., à 8 h 30.

– *M. Jean-François Deniau*, président des clubs Perspectives et Réalités, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

● *Le Syndicat national des journalistes* (S.N.J.), dont le comité national a été réuni à Reims les 12 et 13 novembre, a décidé de lancer une campagne nationale d'information et d'action sur six thèmes prioritaires : la nouvelle politique des salaires, l'aboutissement des négociations sur la révision des conventions collectives, les problèmes liés à la mise en œuvre des nouvelles techniques de communication, l'application des contrats de solidarité, l'introduction des « lois Auroux » dans la presse, les menaces qui pèsent sur l'indépendance des journalistes, et donc de l'information.

● *M. Etienne Mougeotte*, directeur de la branche audiovisuelle de Hachette et directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*, a été élu président du Syndicat national de la vidéocommunication. Il remplace à ce poste M. Jean d'Arcy, ancien directeur des programmes de la Radiotélévision française et président du S.N.V.C. depuis sa création en 1972, qui a été nommé président d'honneur.

A VOIR

Vivant, Wallenberg ?

Et s'il était encore en vie ? Et si Raoul Wallenberg, pris il y a trente-huit ans au piège du Goulag, continuait, contre tout espoir, à frapper de son doigt replié les murs de sa geôle pour tenter de rappeler son existence au monde libre, une existence, que dis-je un destin, hors du commun, évoquant tour à tour le Mouron rouge et le Masque de fer ? Et s'il y avait une dernière chance d'arracher à l'enfer ce Suédois qui a sauvé de l'holocauste des dizaines de milliers de juifs hongrois ? Et si malgré les apparences, malgré les réticences de son propre gouvernement, il n'était pas trop tard ?

C'est la question qui vous vient tout naturellemnt au cœur et aux lèvres au sortir de l'enquête approfondie présentée de mercredi en mercredi par TF 1 (1). C'est la question que se pose inlassablement Simon Weisenthal, le célèbre chasseur de nazis, au vu des témoignages souvent fragiles, certes, de tous ceux qui, retour d'U.R.S.S., disent avoir croisé son chemin tortueux, de prison en hôpital psychiatrique. C'est une question à laquelle la mort de Brejnev pourrait apporter enfin un commencement de réponse. La réponse officielle, vous la connaissez : Wallenberg aurait succombé à une crise cardiaque à la Loubianka, la tristement célèbre prison moscovite, en 1947. Ça, pratiquement plus personne n'y croit. Trop de gens de bonne foi affirment l'avoir vu depuis.

Mais, d'abord, qui était ce fils de bonne famille, une famille de banquiers, que ses innombrables voyages à Berlin, notamment, et à Budapest pour le compte d'une entreprise d'import-export, dont le patron était juif, avaient préparé à cette extraordinaire mission ? Je signale en passant, on ne le dit pas dans l'émission, que Wallenberg lui-même avait un ancêtre juif du côté de sa mère, un ancêtre dont il était très fier. C'était, nous diront ses vieux amis, interrogés par Philippe Halphen, un homme très sensible, très humain, très fin, un anti-héros qui trouvera l'occasion, il en rêvait, nous révèle son biographe John Bierman (2), de se conduire en héros.

Seul, entouré de quelques volontaires, son « commando de la vie », fort des seules armes diplomatiques, quelques faux passeports et des fonds secrets fournis par le Bureau des réfugiés de guerre, il va s'opposer aux massacres organisés par Eichmann et ses « Croix gammés », par Szallassy et ses « Croix fléchées », à partir de mars 1944 en Hongrie. Et s'efforcer de soustraire un à un à la « solution finale » de la façon la plus empirique, la plus artisanale, ces hommes, ces femmes et ces enfants que vous verrez (il n'y avait plus de trains, plus de wagons à bestiaux, plus de rails, plus de camions, c'était l'apocalypse) gagner à pied images inédites, insoutenables d'une marche jonchée de cadavres – les camps de l'extermination.

Arrivent les Russes, la paix enfin revenue, le retour à Stockholm de la légation suédoise. Seul Raoul Wallenberg manque à l'appel. les Soviétiques rassurent la famille : ils l'ont pris sous leur protection, il rentrera bintôt. Et puis rien, plus rien, plus jamais rien, sinon l'annonce officielle de son décès et ces témoignages dont on vous donnera là liste la semaine prochaine au fil d'une investigation très complète, très bien menée, qui souligne, bien obligée, l'incroyable carence des pouvoirs publics suédois face au Kremlin au lendemain de la guerre.

On serait presque tenté de parler d'indifférence. L'opinion suédoise d'abord, américaine ensuite – Wallenberg a été nommé l'an dernier membre d'honneur du Congrès, – s'est emparée de cette cause célèbre à laquelle en 1977 le coup de téléphone en provenance de Moscou, reçu par une jeune dentiste fraîchement installée en Israël, a donné un regain d'actualité. C'était son père, il sortait de prison, il y avait rencontré un Suédois...

La mère de Wallenberg et son beau-père – qui n'ont jamais désespéré – sont morts récemment. Sa demi-sœur continue seule le combat : ramener à la vie, à la liberté, celui qui aura tant fait pour sauvegarder l'une et l'autre.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Le dossier Wallenberg », les Mercredis de l'information, les 17 et 24 novembre à 20 h 35 sur TF 1.

(2) *Righteous Gentile*, John Bierman, éd. Allen Lane, Londres.

COMMUNICATION

Un jugement du tribunal de Paris

PAS D'OBLIGATION POUR UN JOURNALISTE DE PRENDRE SA RETRAITE A SOIXANTE-CINQ ANS

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Marcel Caratini, a donné raison, le 10 novembre, au ministre du travail et à quatre syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), jugeant illicite l'alinéa 2 de l'article 47 de la convention collective des journalistes. Cet alinéa déclare que le contrat de travail d'un journaliste prend fin de plein droit lorsque celui-ci atteint l'âge de la retraite, fixé à soixante-cinq ans, l'expiration du contrat de travail à cette date n'étant « *le fait ni de l'employeur ni du salarié, mais de la survenance du terme* ».

Les quatre syndicats de journalistes n'ayant pas voulu signer cet alinéa 2, le ministre du travail a exclu cette clause de l'application de son arrêté du 24 octobre 1979 étendant la convention collective à l'ensemble des entreprises de presse. C'est dans ces conditions que Mᵉ Philippe Solal a saisi le tribunal de Paris au nom des organisations patronales. Les avocats des journalistes ont fait valoir que le texte en question « *confère au contrat de travail du journaliste le caractère d'un contrat à durée déterminée* ». Ce dernier, reconnu dans quelques cas exceptionnels, ne correspond pas à la nature du contrat d'un journaliste. En conséquence, suivant la thèse développée par Mᵉ Florence Lyon-Caen pour le ministre du travail, Mᵉˢ Maryse Nowak-Spector et Francis Pudlowski pour les journalistes, le tribunal de Paris « *dit et juge dépourvue de validité la disposition de l'article 47, deuxième alinéa, de la convention collective nationale de travail des journalistes* ».

A « l'Est républicain »

LES JOURNALISTES SONGENT A ACQUÉRIR LES ACTIONS DU QUOTIDIEN DE NANCY

(De notre correspondant.)

Nancy. — Alors que la « cotation par boîte » des actions de la Grande Chaudronnerie lorraine se poursuit sans surprise à la Bourse de Nancy et que les convocations pour l'assemblée générale des actionnaires de *l'Est républicain* ont été envoyées pour le 30 novembre, les journalistes de ce quotidien se sont réunis en assemblée générale le 15 novembre, à Nancy. A l'initiative de l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., S.N.J.) les journalistes présents ont décidé « *d'étudier une solution juridique qui permette au personnel d'acquérir les 21 % du capital de l'entreprise en litige (1), dans le souci d'assurer à la fois la stabilité du capital et l'indépendance de la rédaction* » (*le Monde* daté 31 octobre-1ᵉʳ novembre). Si les modalités financières de cette opération n'ont pas encore été arrêtées, la décision a été adoptée à bulletins secrets par 102 voix pour, 8 contre, 4 abstentions et 1 bulletin blanc. La réaction de *l'Est Républicain* compte 197 journalistes. Les participants à l'assemblée générale précisent, dans un communiqué, que « *leur proposition sera présentée à l'intersyndicale du personnel* » (*l'Est Républicain* compte 1 194 salariés). Dans le même temps, la direction s'adressera aux pouvoirs publics et au vendeur, la Grande Chaudronnerie lorraine. Cette démarche, si elle se concrétisait, permettrait au personnel de l'entreprise de se poser en arbitre durable entre les principaux actionnaires du journal. Enfin, les journalistes, à l'unanimité, ont réaffirmé la nécessité d'un retour à une politique rédactionnelle pluraliste qui respecte toutes les sensibilités des lecteurs et de la rédaction.

J.-L. B.

(1) La société la Grande Chaudronnerie lorraine détient 21 % des actions de *l'Est républicain*.

RÉGIONS

Les conséquences du mauvais temps

Une réunion interministérielle, qui établira la procédure d'indemnisation des victimes de la tempête qui s'est abattue sur la France les 7 et 8 novembre dernier, sera organisée le 17 novembre, a annoncé à l'Assemblée nationale M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. *« Les dommages sont étendus dans vingt-sept départements »*, a précisé le ministre.

Le ministre de l'intérieur, qui répondait aux questions orales posées sur ce sujet par plusieurs députés a rappelé qu'il avait indiqué au cours du dernier conseil des ministres que les personnes dont les biens ont été touchés seront indemnisées *sans délai. Une loi du 13 juillet 1982 prévoit* que les effets des catastrophes naturelles sont couverts par les assurances, à condition que soit pris un arrêté ministériel *« déclarant l'état de catastrophe naturelle »*.

Le ministre de la défense indique que quatre gendarmes ont été blessés lors des opérations de secours auxquelles ont participé dans les zones sinistrées du sud de la France.

La forêt auvergnate a été décimée

Clermont-Ferrand. — Massacre sans tronçonneuse. Le spectacle dépasse l'imaginable... des milliers d'arbres sont enchevêtrés. Disséminés parmi ces énormes fagots, quelques troncs sont restés debouts, mais déchirés à 2 mètres du sol comme par de la mitraille.

La superbe forêt de Mazayes, zone de détente très prisée des habitants de l'agglomération clermontoise distante de 30 kilomètres a vécu. Elle est détruite à 90 %. Trente-cinq mille mètres cubes de *bois gisent à terre. Un crève-cœur* pour les habitants de la commune et pour le maire, M. Roger Mioch, qui se lamente sous les premiers flocons.

On a mis plusieurs jours en Auvergne avant de mesurer l'ampleur de la catastrophe plus ou moins marquée selon les zones. Après la tempête des 6 et 7 novembre, il fallait d'abord réparer les toitures. De très nombreuses routes du réseau secondaire se trouvant coupées, l'accès à toutes les parties de la forêt avait été *freiné*. Aujourd'hui, on peut faire les comptes. M. Jacques Militon, chef du service régional d'aménagement forestier, a rassemblé les premières estimations : *« Plus importantes que ce que l'on pouvait imaginer,* déclare-t-il, *les destructions s'élèvent à 300 000 mètres cubes pour le Cantal, 500 000 mètres cubes pour l'Allier, 1 million de mètres cubes pour la Haute-Loire et environ 6,5 millions de mètres cubes pour le Puy-de-Dôme. C'est simple. En quarante-*

De notre envoyé spécial

huit heures, nous avons perdu cinq fois notre production annuelle. La perte équivaut à 1 milliard de francs, soit 10 % du déficit du commerce extérieur de la France dans le secteur du bois. »

Ces destructions ont affecté un dixième de la surface boisée de la région Auvergne et frappé un bon nombre de petites collectivités locales et une partie des deux cent mille propriétaires privés.

L'exemple de Mazayes est éloquent. Chaque année l'Office national des forêts délivre une coupe. La dernière avait laissé près de 30 millions de centimes dans les caisses communales, presque un tiers du budget. Cette tirelire régulièrement approvisionnée couvrait les annuités d'emprunt pour les travaux de voirie : comment va-t-on faire maintenant se demande M. Roger Mioch. *« Nous n'avons plus qu'à nous tourner vers les pouvoirs publics comme les milliers de particuliers qui ne savent pas à qui s'en remettre et harcèle les mairies et les préfectures. »*

Fermer les frontières

Les demandes d'indemnisation se multiplient, mais il faut prendre des mesures d'urgence sur le terrain : sortir le bois des forêts avant l'été afin d'éviter que des maladies se répandent et mettent en péril les arbres encore debouts. Si l'on en juge par le mouvement qui se dessine, les entreprises vont devoir procéder à de *nombreuses embauches pour cela*.

M. Jean Voute, président du Syndicat des scieurs-exploitants forestiers du Puy de dôme, voir plus loin, *« Il s'agit bien d'une catastrophe »*, dit-il, *dans trois ans un problème crucial va se poser. A ce moment une scierie sur dix dans notre département suffira pour traiter le bois disponible. Et dans un premier temps je me demande comment nous allons pourvoir vendre tout ce qui nous est tombé sur le nez d'un seul coup. »* Or le marché du bois d'œuvre est actuellement très déprimé. Pour ce qui est du papier on sait que les usines du territoire ne peuvent faire face à un tel afflux de matières première, accentué par les dégâts causés dans d'autres régions. Comme le marché *national est fermé, certains professionnels* vont chercher à exporter mais sans se faire d'illusion... .

En tout cas une demande de protection va être déposée sur le bureau de Mᵐᵉ Édith Cresson ministre de l'agriculture dès cette semaine. *« Il faut fermer les frontières à tous les produits de la forêt importés »*, va déclarer M. Jean Voute au cours de l'assemblée générale de sa fédération qui va se réunir le 18 novembre. *« En 1972 les allemands de l'Ouest avaient procédé de la sorte après une catastrophe semblable et avaient ainsi résolu leur problème en cinq ans »*.

LLIBERT TARAGO.

Le Nord et ses forêts

C'est dans la forêt de Mormal, près de la commune du Quesnoy, qu'a été donné, le samedi 13 novembre, le coup d'envoi de la campagne « Nature-forêt-bois », lancée par la région Nord-Pas-de-Calais, avec l'appui des ministères de l'agriculture et de l'éducation nationale et l'aide des collectivités locales et de nombreuses associations. M. Noël Josephe, président de la région Nord-Pas-de-Calais, et le sous-préfet d'Avesnes, M. Sarton du Jonchay, ont planté deux pommiers dans une clairière de 5 hectares que la région vient d'acquérir et qui doit devenir un « *verger conservatoire* », des espèces régionales.

La région ne dispose que de 7 % de surface boisée, pourcentage beaucoup trop faible par rapport à la moyenne nationale. La campagne lancée par affichage, publications, réunions pour le grand public, durera une année et sera l'occasion de multiplier les travaux pratiques dans les établissements scolaires. Le thème est pour cet automne la plantation des arbres (on a même lancé le slogan : « *Aux arbres citoyens !* ») ; ce sera pendant l'hiver « *le bois, richesse économique* » ; puis, au printemps 1983, « *la vie de l'arbre* », et enfin, en été, « *l'arbre et le paysage* ». L'Association pour l'espace naturel régional (A.E.N.R.), qui jouera un rôle important dans cette campagne, est chargée de gérer et de mettre en valeur les zones qui forment le « *parc éclaté* » du Nord-Pas-de-Calais. Elle est la structure permanente mise en place pour développer une politique d'environnement et de reconquête des sites trop souvent négligés ou abîmés par l'industrie. — *(Corresp.)*

La DATAR et les villes nouvelles

M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a visité le 13 novembre la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Au moment où M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, a entrepris une tournée des cinq villes nouvelles de la région parisienne, cette démarche du « patron » de la DATAR permet de ne pas laisser à la seule opposition la possibilité de s'exprimer sur les villes nouvelles. Elle fut aussi l'occasion pour M. Attali de rappeler que le fameux « *rééquilibrage à l'est* » de la région parisienne « *voulu par les élus* » était « *approuvé* » par l'Etat et que « *la DATAR met toute son énergie* » pour compenser le retard des villes nouvelles à l'est parisien sur celles de l'ouest.

Concrètement, M. Bernard Attali a confirmé que Marne-la-Vallée avait bénéficié de plus du tiers des autorisations d'installations d'activités industrielles et tertiaires accordées par le comité de décentralisation depuis le début de l'année dans les villes nouvelles parisiennes. Mais, à propos des deux équipements importants espérés par Marne-la-Vallée (*Le Monde* daté 24, 25 octobre), il est resté très évasif. Il a reconnu que rien n'était encore décidé quant à la venue d'éléments du ministère des finances. De même, il a souhaité « *une définition plus précise* » du projet de cité scientifique pour qu'il soit cohérent avec l'ambition du ministre de la recherche de créer un grand pôle scientifique au sud de Paris autour d'Orsay.

Grève des animateurs à Toulouse

Les animateurs socio-culturels de la ville de Toulouse sont en grève depuis le 27 octobre dernier à l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. Les cinquante-huit grévistes réclament l'intégration de onze animateurs laissés pour compte par la commission paritaire chargée de rétablir le statut de ces personnels (cinquante-huit intégrés pour soixante-neuf employés).

Cette grève se heurte à l'attitude de M. Pierre Baudis, maire (app. U.D.F.) de Toulouse, qui depuis trois semaines refuse dans un premier temps « *de négocier sous la menace* », puis promet des réunions de conciliation, et se rétracte au dernier moment.

Ce mouvement revendicatif a pris le 15 novembre, une nouvelle ampleur avec l'appel à la grève générale à partir du 16 des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. et l'ensemble des personnels communaux. M. Pierre Baudis avait promis d'organiser une commission paritaire exceptionnelle chargée de réétudier tous les dossiers. Au dernier moment cette réunion était décommandée officiellement parce que certains dossiers d'animateurs sont incomplets. Tout en dénonçant l'attitude du maire de Toulouse, les grévistes mettent en cause le syndicat Force ouvrière des communaux, majoritaire à Toulouse, qu'ils accusent de collusion avec la municipalité et d'exercer parmi les personnels de la ville « *un pouvoir dictatorial* ».

Cette grève a reçu le soutien du groupe socialiste et du groupe communiste du conseil municipal. — *(Corresp.)*

EN HAUTE-LOIRE : CATASTROPHES EN CHAINE

(De notre correspondant)

Le Puy. — Les années paires sont catastrophiques pour la Haute-Loire. En décembre 1978, de très abondantes chutes de neige saccagent le sud du département ; en septembre 1980, la Loire déborde et ravage tout sur son passage ; en 1982, la tempête du 7 novembre dernier provoqua des dégâts considérables au point que le département a été déclaré sinistré.

Le vent qui a soufflé jusqu'à 145 kilomètres-heure a causé des dommages de toute sorte. On ne compte plus les maisons qui ont été « décapitées » en totalité ou en partie, et dans le cas de nombreux bâtiments agricoles, il a fallu transférer en toute hâte le grain, les betteraves ou le foin qui étaient entreposés. Trente-cinq mille usagers ont été privés d'électricité et neuf cents abonnés, de téléphone.

C'est incontestablement la forêt qui a le plus souffert de la tempête, et d'après les premières déclarations de sinistre dans les cabinets d'assurances, on peut estimer que les dégâts dépasseront assez largement le milliard de centimes.

Car si le 7 novembre, les eaux n'ont pas fait trop de dégâts — on en a été le plus souvent quitte pour de belles peurs — le manque d'eau avait fait, en revanche, des ravages au printemps au point qu'en fin de semaine dernière, les productions de blé, seigle, orge d'hiver, lentilles, pépinières, pépinières d'ornement, pisciculture, ont été déclarées sinistrées dans deux cent neuf communes sur les deux cent soixante que compte le département.

J.-P. FORON.

A Bordeaux

BOLETS DE CULTURE

Plus d'une centaine de bolets de pin « domestiques » ont été récoltés par les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Bordeaux. C'est la première fois que l'on parvient à faire se reproduire cette variété de champignon. Il y a cinq ans, les chercheurs bordelais avaient inoculé du mycelium de bolet à des jeunes plans de pin qui se sont bien développés et les filaments de mycelium, qui vivent en symbiose avec leurs racines, se sont répandus dans le sol.

En août dernier, les premiers champignons sont apparus. Ce succès est de bon augure pour l'aboutissement des travaux entrepris depuis de nombreuses années et qui tendent à « cultiver » non seulement des champignons souterrains comme la truffe mais aussi des espèces « aériennes » comme le bolet et le cèpe.

LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

● GONCOURT : Dominique Fernandez pour *Dans la main de l'ange.*

● RENAUDOT : Georges-Olivier Chateaureynaud pour *la Faculté des songes.*

Le prix Goncourt a été attribué à Dominique Fernandez pour *Dans la main de l'ange* (Grasset), au sixième tour de scrutin par six voix contre trois à Marie-Gisèle Landes-Fuss, pour *Une baraque rouge et moche comme tout à Venice, Amérique... (Gallimard)*, et une voix à Serge Bramly pour *la Danse du loup* (Belfond). Le prix Renaudot a été attribué à Georges-Olivier Chateaureynaud pour *la Faculté des songes* (Grasset), au deuxième tour de scrutin par cinq voix contre trois aux *Résonances de l'amour* d'Anne Philipe (Gallimard).

Pasolini recrucifié

Le Goncourt 1982 est ce qu'on appelle un prix de milieu de carrière. Dominique Fernandez n'est pas tout à fait un auteur consacré, mais ce n'est plus un débutant : à cinquante-deux ans, il a écrit une vingtaine d'ouvrages.

Trois étiquettes lui sont couramment accolées : celles d'italianisant, de freudien et d'homosexuel militant. Agrégé d'italien, docteur pour une thèse sur Pavese et professeur à la faculté de Rennes, il a consacré presque tous ses essais à l'Italie et à des auteurs italiens, selon un point de vue très influencé par la psychanalyse : *le Roman italien et la crise de la conscience moderne* (1968), *Mère Méditerranée* (1965), *les Événements de Palerme* (1966), *les Siciliens* (1977), *le Promeneur amoureux* (1980). *L'Arbre jusqu'aux racines* étend à Proust, ou au cinéaste Eisenstein, ses théories, proches de celles de Marthe Robert, sur l'origine inconsciente de la création.

Les romans portent aussi cette double ou triple marque : *l'Écorce des pierres* (1959), *l'Aube* (1962), *Lettre à Dora* (1969), *les enfants de Gogol* (1971), *Porporino* (prix Médicis 1974), où planait le mystère des castrats dans l'opéra napolitain du dix-huitième siècle, *l'Étoile rose* (1978) et *Une fleur de jasmin à l'oreille* (1979).

Dans la main de l'ange est la confession présumée d'un nommé Pier-Paolo, dont la vie et la mort violente rappellent exactement le destin de Pasolini. L'auteur ne se cache pas de suivre pas à pas la biographie du cinéaste. Mais dans le même temps, il revendique la liberté du romancier en face du modèle.

A-t-on affaire à Pierre, Paul, ou Dominique ? Le livre souffre de cette ambiguïté initiale, mais il brille d'une connaissance profonde de l'Italie des années 60, et des persécutions que les marginaux de la sexualité continuent, malgré la permissivité, à subir ou à s'infliger. (Voir le feuilleton de B. Poirot-Delpech, en date du 27 août 1982).

Un monde nocturne et étrange

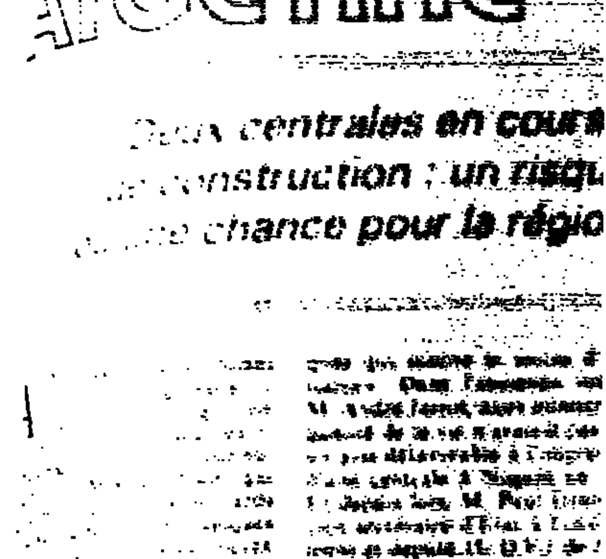
Trois rêveurs solitaires que le hasard réunit dans une maison abandonnée promise à la démolition, tels sont les héros du roman de Georges-Olivier Chateaureynaud *la Faculté des songes*, qui évoque de façon envoûtante un monde nocturne et étrange.

[Né en 1947, Georges-Olivier Chateaureynaud a, après des études de lettres, exercé toutes sortes de métiers. Il a notamment été, comme deux des personnages de son dernier livre, O.S. dans une chaîne de montage de camions, et bibliothécaire. Le Grand Prix du roman des *Nouvelles littéraires*, obtenu en 1974 pour *les Messagers* (Grasset), a attiré l'attention sur un beau roman initiatique. Outre deux recueils de nouvelles : *le Fou dans la chaloupe* (Grasset, 1973), *la Belle Charbonnière* (Grasset, 1976), et *le Verger, un « instant romanesque »* (Balland, 1978), Chateaureynaud a également publié un autre roman *Mathieu Chain* (Grasset, 1978), où il retrace le destin énigmatique d'un écrivain qui choisit la solitude et le silence.

Ces six livres qui se réfèrent à Kafka, à Borges et aux romantiques allemands constituent une œuvre insolite, pleine d'inquiétants vertiges et de sombres enchantements. (Voir l'article de Monique Petillon dans *le Monde des livres* du 5 novembre 1982.]

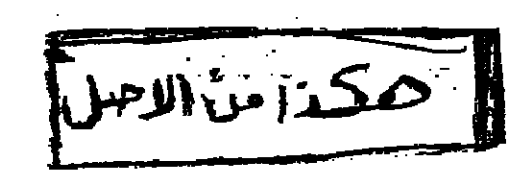
TUNISIE
Fantastique, une semaine au soleil.
1995 F
tout compris*
A l'Hôtel-Club Oamarit*** à Jerba Zarzis.
Tennis. Equitation.
*1 semaine en pension complète (vin à table inclus) au départ de Paris ou de Lyon.
(Vols spéciaux du 12 Novembre au 16 Décembre 82 et du 7 au 27 Janvier 83.)


REPUBLIQUE TOURS
Le droit de choisir.
Tél. : Paris : (1) 355.39.30 - Tél. : Lyon : (7) 837.72.38.
Lic. A 504 France International Paris



Le premi… favorable … avec les ir… du chanti…

Reims et sa cathédrale … étape obligée dans une pr… peuplée de chefs-d'œuv…



[هكذا من الأصل]

Une semaine avec Champagne-Ardenne

Le Monde

Deux centrales en cours de construction : un risque ou une chance pour la région ?

Le nucléaire au quitte ou double

A UNE époque où les bilans énergétiques régionaux – fondement d'une gestion plus décentralisée des ressources – sont à la mode, un petit réacteur nucléaire de 305 MW à Chooz, qui produit de l'ordre de deux milliards de kilowattheures par an, quelques aménagements hydro-électriques comme la station de pompage de Revin et trois faibles gisements de pétrole (Saint-Martin-de-Bossenay, Grandville et Soudron), couvrent à peine 12 % de la demande régionale.

Même si dans certaines provinces les mouvements écologistes ont présenté des plans énergétiques régionaux autosuffisants, la plupart des régions auraient plus à perdre qu'à gagner de tels exercices. Le doublement prévisible de la consommation d'électricité de Champagne-Ardenne d'ici à la fin du siècle n'en a pas moins justifié pour E.D.F. la construction de deux centrales nucléaires dans cette zone. Ainsi ont été déclarés d'utilité publique les projets de Chooz, dans une boucle boisée de la vallée de la Meuse, non loin de la frontière belge, au cœur de la pointe de Givet ; et au sud de la région à Nogent-sur-Seine, aux confins de trois départements – la Seine-et-Marne, la Marne et l'Aube – dans les méandres d'une Seine encore sauvage et paressense; pourtant à guère plus de 80 kilomètres à l'est de Paris.

Deux réacteurs de 1 300 mégawatts et leurs tours aéroréfrigérantes vont être ainsi érigés sur chaque site. Ouvert le 14 avril 1980 – quinze jours après la déclaration d'utilité publique – le chantier de Nogent-sur-Seine connaît actuellement d'importants travaux de génie civil. Le 1er septembre, 1 450 personnes y étaient affectées dont 839 locaux. Les chaudières de ces deux réacteurs ont été commandées respectivement en septembre 1981 et en juillet 1982. Autant dire que le processus de construction paraît désormais irréversible. Il n'en est pas de même pour Chooz dont le chantier n'a été ouvert que le 11 juillet 1982 et dont l'ordre d'éxécution des chaudières ne devrait pas intervenir avant la fin de 1983. Mais les pouvoirs publics sont fermes : les deux premiers réacteurs de Chooz seront construits. Actuellement, trois cents personnes – dont 50 % de régionaux – effectuent donc les premiers travaux de terrassement.

Paradoxalement, c'est le site qui soulève le plus de difficultés techniques qui suscite le moins d' « histoires ». Dans l'ancienne majorité, M. André Jarrot, alors ministre de la qualité de la vie n'avait-il pas donné un avis défavorable à l'implantation d'une centrale à Nogent en 1975 ? Et depuis lors, M. Paul Granet, ancien secrétaire d'Etat à l'environnement et député (U.D.F.) de l'Aube, n'avait dit oui que du bout des lèvres.

La Seine, il est vrai, répond chaque jour pour plus d'un tiers aux besoins en eau potable de l'agglomération parisienne. D'où l'inquiétude initiale du Comité de bassin Seine-Normandie, responsable de la lutte contre la pollution des eaux, et de nombreuses associations (*le Monde* du 11 mars 1980). Les aménagements imposés à E.D.F. et les assurances données par les pouvoirs publics que « *les rejets chimiques n'excèderont jamais les seuils admis pour le biberon de nos enfants* », selon une formule de M. Giraud jamais démenti sur ce point par son successeur, ont-ils suffi à faire taire les craintes ?

La commission d'information mise en place au début du mois de septembre 1981 par M. Hervé pour « *rétablir la confiance, mettre en place un large dialogue et supprimer les divorces entre la population et l'énergie* » n'a pas cru devoir relancer le débat. Composée d'élus locaux, de représentants des organisations syndicales et d'associations ainsi que d'experts scientifiques, elle dispose pourtant de tous moyens d'investigation. Il est vrai, que dès lors que la construction paraissait irréversible, cette commission – réunie une fois par trimestre – s'est surtout préoccupée de l'après-chantier, de compensations aux agriculteurs et des subventions aux communes. Même si un groupe de travail sur l'environnement a été assez actif.

Le programme « *grand chantier* » d'E.D.F. et la participation de l'entreprise publique à des équipements complémentaires a sans doute achevé de convaincre les autorités locales. Pour les 2 300 ouvriers qui seront sur le site en 1986, E.D.F. participe en effet à la construction de quelque 500 logements H.L.M., à la réalisation de 20 classes, à la réfection ou à l'aménagement de routes locales. En outre, l'entreprise nationale participe à hauteur de 40 % du coût total à la déviation de la R.N. 9, elle réalise une première phase des terrassements du canal à grand gabarit de la Seine (pour faire remonter sur 50 kilomètres de plus les péniches de gabarit international). E.D.F. est aussi partie prenante à la réalisation du barrage-réservoir sur l'Aube.

Si l'on ajoute le montant de la taxe professionnelle partagée par communes et département (plusieurs dizaines de millions), et la retombée des investissements pour les entreprises régionales (de l'ordre de 1 milliard de francs soit 10 % du coût total des deux réacteurs), on imagine la difficulté qu'il y a à s'opposer à la réalisation d'un tel chantier dans une période de crise. Aussi, le seul incident notable ces derniers mois est-il une grève de soixante et un jours – achevée en juin – des ouvriers de travaux publics qui aimeraient eux aussi bénéficier du pactole.

Les *retombées* ne sont pas moindres à Chooz où est aussi prévue la construction de 450 logements H.L.M., des équipements routiers, des classes, etc. Et pourtant chaque dernier samedi du mois s'affrontent autour de la future centrale forces de l'ordre et manifestants pour ce qui pourrait devenir le Plogoff de la gauche.

Pourtant les habitants de Chooz côtoient le nucléaire depuis 1967, date de mise en service de la centrale nucléaire franco-belge, première réalisation en France d'un réacteur à eau pressurisée (P.W.R.) fonctionnant à l'uranium enrichi. Et si un accident non négligeable s'est produit le 17 janvier 1968, du fait d'une barre de commande restée coincée dans le réacteur, l'irradiation des travailleurs était restée très modérée et les conséquences pour l'environnement furent inexistantes.

Lors de la consultation des quatorze communes concernées au mois d'octobre 1981, huit d'entre elles s'étaient prononcées en faveur de la centrale. Mais à Chooz même le vote avait été négatif. Les mouvements antinucléaires qui ont plaidé tour à tour la défiguration des paysages (les tours aéroréfrigérantes auront 165 mètres de hauteur), l'atteinte portée à une réserve d'oiseaux migrateurs, voire les conséquences du nucléaire sur la santé des populations, n'ont donc pas désarmé (*le Monde* du 31 juillet 1982).

Les difficultés des aciéries voisines de la Chiers expliquent largement cette combativité. Les sidérurgistes parce qu'ils voient dans ce mouvement un moyen de pression sur Paris sont venus grossir les rangs antinucléaires français et belges. Ces derniers, proches parfois – dit-on – des milieux d'extrême droite flamands, sont particulièrement virulents.

Convaincus que la centrale raffermira le tissu local et permettra de réduire l'opposition des sidérurgistes, les pouvoirs publics n'entendent pas reculer. Avec les Belges dont plusieurs dirigeants politiques ont marqué leur opposition à la centrale, les négociations portent tout à la fois sur la vente d'électricité et la participation des industriels belges à la construction des réacteurs. Sur l'environnement, on estime, en revanche, à Paris que la pollution des eaux de la Meuse n'a rien à voir avec la centrale.

Vis-à-vis de l'opposition locale, le gouvernement fait le pari que le chantier et les travaux d'infrastructure qui l'accompagneront redonneront un souffle à la région. Mais il y a fort à craindre qu'à défaut d'un plan pour la sidérurgie de Vireux-Molhain, l'hostilité ne se poursuive violemment.

BRUNO DETHOMAS.

Le premier ministre belge favorable à une coopération avec les ingénieurs français du chantier des Ardennes

(Lire page 25 l'article de JEAN WETZ.)

Des week-ends violents qui ne sont pas toujours du goût de ceux qui les vivent

Choz sur les nerfs

« *ILS sont une poignée et ils foutent la pagaille.* » Ce n'est pas affaire de droite ou de gauche. C'est l'expression d'une lassitude proche de l'autodéfense. Et aussi d'un désarroi. Vireux-Molhain en a aujourd'hui assez de ces « derniers samedis du mois » qui font de cette commune de trois mille habitants le champ clos d'affrontements entre quelques centaines de manifestants et autant de gendarmes mobiles, paralysent une activité commerçante à laquelle on était habitué et font de ce canton de Givet un *no man's land* fou, fou, fou. C'est qu'à la fin on finit par ne plus s'y retrouver entre des combattants antinucléaires venus « d'on ne sait où » pour s'opposer à la construction de la deuxième centrale nucléaire prévue à Chooz et des sidérurgistes que l'on connaît bien, eux, et qu'on ne saurait désavouer dans la lutte qu'ils mènent pour la sauvegarde d'emplois utiles à tous.

Elle a toujours été rude et rugueuse la « vallée ». Forte et fière de son industrie, marquée aussi par le souvenir de Jean-Baptiste Clément, qui fut par là entre 1885 et 1894 le pèlerin du syndicalisme, elle a mené en un siècle plus d'une lutte. Du moins, les raisons en étaient simples et ceux qui l'habitaient se reconnaissaient entre eux. Comment s'y reconnaître aujourd'hui où les combats ne sont plus seulement menés par ceux du pays, où ils attirent tous ces « *gens venus d'ailleurs, qui ne parlent même pas le français* » et dont on se laisse dire qu'ils seraient même « *payés* » ?

Voilà déjà deux ans que l'on s'agite dans la « pointe ». Dès 1980, dès l'enquête d'utilité publique dans les communes concernées par Chooz 2, on avait déjà vu paraître ces « gens d'ailleurs ». Leur intrusion choqua et plus encore l'expérience et la méthode qu'ils apportaient à ces premières batailles, qui, en ce temps-là, touchaient davantage Chooz que Vireux.

Cette césure viscérale devant une sorte d'internationalisation des manifestations s'explique. Les Ardennais natifs n'ont jamais vu d'un très bon œil les immigrations, bien que le mélange des nationalités n'ait jamais cessé dans cette partie frontalière du département. L'histoire est pleine d'incidents, de bagarres avec les Luxembourgeois ; avec les Belges venus vers 1860 construire la voie de chemin de fer entre Charleville et Givet et qui s'étaient établis dans la vallée de la Meuse ; avec les Italiens aussi, qui, plus experts à travailler le ciment, à bâtir plus vite, se substituaient aux maçons locaux. Sans doute le temps a fait son œuvre et l'Ardenne française industrielle, au gré des durs bouleversements entraînés par trois guerres, a consenti leur place aux Polonais comme aux Tchécoslovaques, aux Espagnols proscrits de 1937 comme plus tard encore aux Maghrebins et aux Vietnamiens. Et ceux-là, à la longue, ont fini par se sentir chez eux et par réagir finalement, eux aussi, d'abord en Ardennais. Vivre et travailler au pays, c'est vivre et travailler à Vireux. Ouvriers aux usines de la Chiers, personne ne songerait à contester leur droit d'être, avec leurs compagnons d'atelier, au premier rang du combat pour le maintien de l'emploi.

De là à ce que les antinucléaires spécifiques puissent utiliser la bataille des sidérurgistes pour donner à la leur un regain de résonance et efficacité, il y avait pourtant une marge. L'illusion a pu être entretenue fin juin, fin juillet et même fin septembre, mais du même coup cette alliance, pour avoir entraîné les plus fortes violences, laissa dans l'esprit de la population des souvenirs plus chargés de crainte que d'espérance. Les sidérurgistes avaient décidément des alliés bien suspects, et les antinucléaires eux-mêmes ne pouvaient s'offrir le luxe de s'aliéner une population qu'ils voulaient convaincre de la justesse de leurs vues.

La leçon en fut tirée qu'éxigeait un intérêt bien compris. Soucieux de rappeler que son but était pacifique et son rêve bucolique, le front antinucléaire franco-belge décidait pour la fin octobre de se retirer des ces jeux de brutalité trop dangereux, pour s'en tenir à des tournées d'informations, à des explications aimables et à des dialogues sérieux.

De leur côté, les sidérurgistes entendaient de la même façon rappeler la spécificité de leurs actions et l'autonomie d'un combat qu'il aurait été dérisoire de mener seulement une fois par mois.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 25.)

Reims et sa cathédrale : étape obligée dans une province peuplée de chefs-d'œuvre

Toutes les routes mènent à l'ange

ARDENNES, Champagne : deux belles provinces qui se touchent, appartiennent à la même région administrative, mais que tout oppose, la géographie comme l'histoire, le relief et la végétation comme les souvenirs artistiques. Ici, la plaine, de belles vallées épanouies, les coteaux somptueux de la montagne de Reims ; vents, pluies et froidures qui disent l'Est tout proche, mais aussi, dans les mois cléments, un air léger, une blondeur mouillée qui tiennent encore de l'Ile-de-France.

Là, de profondes vallées, des forêts, des retraites qui sentent le sauvage, des escarpements rocheux et, comparés à l'extraordinaire armorial gothique de l'ancien comté de Champagne, malgré Notre-Dame-de-Mouzon et la place ducale de Charleville, des noms : Rocroi, Givet, Sedan, qui évoquent plutôt la guerre et l'invasion, le long débat de frontières incertaines et sans cesse menacées. Comme dit le Guide bleu (celui de la bonne époque) : « *La Champagne présente pour le touriste un attrait avant tout monumental et artistique ; les Ardennes sont particulièrement visitées pour leur attrait pittoresque et leurs curiosités naturelles.* »

Alors ! La nature ou l'art ? Comme nous disposons de peu de temps, le dilemme serait cruel si, dans ces jours d'automne où la nature expire, la sagesse ne commandait la plus grande prudence à son égard, l'Ardenne n'étant sans doute pas à cette saison aussi avenante au voyageur que dans ce dernier été où, venant de Namur, nous remontâmes la Meuse en grand charroi d'émotion shakespearienne et panthéiste.

Choisissons donc la Champagne et voici notre itinéraire : Paris-Reims, où nous coucherons. De Reims, nous prendrons la route de Châlons, dont les trésors, pour être moins connus que ceux de la ville des sacres, ne sont pas moins glorieux. Châlons et sa voisine Notre-Dame-de-l'Epine honorés comme il se doit, nous nous dirigerons vers Chaumont, rêvant au passage, mélancolie, devant le délicieux château de Joinville, une des perles franco-italiennes de la Renaissance, qu'un prince de Lorraine fit construire pour sa femme, Antoinette de Bourbon, en gage de renoncement à ses escapades conjugales.

Nous aurons également vu Vitry-le-François, autre belle pensée harmonique de la Renaissance, dont le plan régulier est dû à un ingénieur italien et que gouverne une superbe cathédrale de la fin du dix-septième siècle. Puis, si brouillards et circulation nous le permettent (la route est une des pires de France), nous nous aventurerons jusqu'à Langres, aux confins de la Bourgogne, et nous regagnerons Paris par Troyes.

Que dire de Reims, sinon que quelques édifices admirables s'y élèvent au-dessus d'une ville fort laide et, malgré la beauté de ses promenades, entièrement ratée ? Le ratage est celui de la reconstruction qui suivit la première guerre mondiale. On s'inspira de principes excellents : respecter les tracés, le parcellaire ancien, retrouver dans le jeu des façades et des toitures l'animation, la variété pittoresque des quartiers détruits. Mais ces principes excellents, on en confia l'application à de si pauvres architectes que tout le centre n'est qu'une suite de petites maisons rechignées, souffreteuses, aussi indigentes de profils que chétives et bâtardes de décoration.

L'histoire urbaine de Reims ne s'est cependant pas arrêtée au Moyen Age. Un peu raide, la place Royale n'est pas la plus séduisante des places du dix-huitième siècle, dont l'esprit se manifeste avec plus de bonheur à Châlons et surtout à Langres. Mais elle fait bel et sage écrin au magnifique monument du Pigalle, et le dix-neuvième siècle rémois laisse une agréable impression de zèle et de compétence. En témoignent le palais de justice, le théâtre, la manière dont a été agrandi l'hôtel de ville Louis XIII et surtout cette étonnante église à coupole, la basilique Sainte-Clotilde, que l'on aperçoit de l'autoroute et qui fut construite à la fin du siècle par un architecte du cru. Fermée et dans un état qui fait craindre l'abandon, la basilique Sainte-Clotilde devrait retenir toute l'attention du service des monuments historiques.

Et la cathédrale ? Eh bien ! C'est la cathédrale des cathédrales, la plus équitable et joyeusement fleurie, celle que chacun connaît pour l'audace et le rythme de son élévation, le sourire de ses anges, le buisson ardent de sa grande rose, la noblesse des drapés dont s'enveloppent ses saintes femmes et ses vierges. A demi-morte de la première guerre mondiale, la cathédrale Notre-Dame est destinée à être une éternelle convalescente, et certaines de ses sculptures les plus fameuses, dont le gâble du *Couronnement de la Vierge*, ont dû être déposées et remplacées par des copies.

Les originaux sont exposés dans le voisin palais du Tau, qui est l'ancien archevêché. Les vastes surfaces du palais ont permis d'y présenter l'ensemble (sans égal, sinon à Angers) des tapisseries de la cathédrale et tous les objets du trésor, depuis le reliquaire de la sainte Epine et le reliquaire de la Résurrection, jusqu'aux ornements du sacre de Charles X. Immenses manteaux royaux et tentures tissées d'après des cartons de Hittorff y font particulièrement belle figure : avec le plafond en carène de sa grande salle, qui a été récemment reconstitué, le palais du Tau n'attend que votre visite.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 26.)

UN HOMME DU P.C. A LA MAIRIE

Châlons bourgeoise et communiste

« AH ! *s'ils étaient tous comme lui...* », soupire la petite bourgeoisie châlonnaise lorsqu'elle parle du maire communiste de la ville. Dans sa cité, réveillée au matin de 1977 toute surprise de s'être donné la veille, après trente ans de gaullisme et de centrisme, une municipalité à direction communiste, M. Jean Reyssier jouit incontestablement d'une bonne image de marque.

Les habitants de son fief de la rive gauche, au milieu desquels il vit en H.L.M., l'appellent affectueusement « Jean », tout court ; les cheminots, qui sont nombreux, savent qu'il est l'un des leurs. Maintenant retraité de la S.N.C.F., il avait suivi les traces de son père en débutant à l'âge de quatorze ans au service de l'entretien, où il est resté jusqu'en 1962.

« Locomotive électorale » du P.C., « Jean » y est intouchable, même lorsqu'il arrive qu'il soit en désaccord avec les élus du parti. De leur côté, ses partenaires socialistes, qui ne disposent pas d'un leader de même poids, se flattent de pouvoir compter sur sa loyauté et rejettent sur la section communiste la responsabilité des accrochages qui se produisent de temps à autre au conseil municipal.

Quant à l'opposition, elle reconnaît volontiers la sincérité et le désintéressement de M. Reyssier. Elle lui sait gré de sa courtoisie, tout en la trouvant sans chaleur. Elle concède qu'il représente convenablement la ville et approuve, en s'en étonnant un peu, son souci de maintenir les bonnes relations qu'avaient ses prédécesseurs avec l'administration, l'armée, l'Université, le clergé. Elle approuve aussi, tout en se demandant s'il est bien l'homme de la situation, les ambitions qu'il nourrit pour sa ville, dont il veut accroître l'importance industrielle et culturelle et conforter la vocation de capitale régionale.

Ce satisfecit de la droite est d'autant plus remarquable que Jean Reyssier n'a rien de l'élu débonnaire et jovial qu'on peut espérer amadouer à l'occasion. C'est un communiste de l'appareil, avec ce que cela signifie de rigueur, voire de rudesse. Ayant adhéré au P.C. (en même temps qu'à la C.G.T.) en 1945, alors qu'il avait vingt-deux ans, il en a été l'un des permanents de 1958 à 1960 et de 1962 à maintenant. Il fut, jusqu'à son élection en 1977, secrétaire de la Fédération de la Marne chargé de l'organisation et reste membre du comité fédéral. Candidat à toutes les élections, toujours battu sauf une fois aux municipales d'avant 1958, il trouva sa chance en 1964 lorsqu'il fut conseiller général à la faveur d'une triangulaire. Dès lors, il devait conserver son siège, excellent tremplin, et conquérir la mairie en 1977 comme tête de liste de l'Union de la gauche.

Sa fidélité au parti est solidement assise sur une stricte orthodoxie. Les Châlonnais l'ont connu pendant des années dur et ferme comme l'était alors le P.C. Ils l'ont vu ensuite, lorsque celui-ci a commence à sortir de son isolement, se détendre et sourire ; ce qui convenait mieux, sans nul doute, à sa véritable nature. En dépit de la culture qu'il s'est donnée depuis sa sortie de l'école avec le certificat d'études, il a gardé un certain goût pour le vocabulaire militant et les formules simplificatrices. Mais s'il laisse parfois l'impression de mener sa tâche de maire comme le combat politique, avec une application d'élève consciencieux, il n'en est pas moins d'une habileté consommée, que dénoncent ses adversaires. Ils raillent sa « réunionite », lorsqu'il parle de concertation ; ils condamnent ses consultations « bidons », quand il interroge la population ; ils crient à la démagogie lorsqu'il vante, sans jamais craindre d'« en faire trop » il est vrai, les réalisations passées, présentes et futures de la municipalité.

Tout entier voué à la politique, M. Reyssier ne lui échappe que lorsqu'il peut rejoindre le berceau savoyard de sa famille pour s'abandonner à sa passion de la haute montagne. On l'a vu pourtant, à l'occasion de la fête d'une M.J.C. châlonnaise, descendre en rappel du haut d'un immeuble de douze étages. Gageons qu'il avait soigneusement pesé auparavant, non pas les risques, certes, car c'est un grimpeur chevronné, mais l'opportunité politique de ce défi au vertige.

MICHEL MARTIN.

Région de garnison

Vingt-six mille militaires stationnent en permanence dans les quatre départements

« VILLE de garnison » : Châlons-sur-Marne a longtemps souffert de cette étiquette, immanquablement associée dans les esprits aux images courtelinesques de soldats fagotés, traînant dans des rues tristes leur désœuvrement et leur impécuniosité, de concerts de fanfares rassemblant le bon peuple ébahi autour du kiosque municipal, des bals d'officiers agglutinant les sous-lieutenants autour des demoiselles en rose bonbon. Les choses ont heureusement changé.

Dans Châlons, qui a doublé sa population et qui s'est industrialisée, les artilleurs sortent en civil du quartier et passent inaperçus, le kiosque municipal est désaffecté et les « demoiselles » portent des blue-jeans comme les ouvrières de chez Jaeger. Cependant, la vieille cité, dont toute l'histoire est liée à celle de nos armées, n'en est pas moins une ville militaire, siège de la 63e division territoriale, Q.G. de la 10e division blindée, résidence de trois généraux.

Elle a vu, il y a quelques années, la prestigieuse École d'application de l'artillerie la quitter pour Draguignan, mais elle a hérité en revanche de deux belles unités, le 10e R.C.S. et le 40e R.A. Elle conserve l'établissement régional du matériel (cent cinquante militaires, trois cent cinquante employés civils). Tout confondu et sans compter la légion de gendarmerie de Champagne-Ardenne, qui abrite ses services dans une caserne toute neuve, deux mille deux cents militaires au moins résident dans la ville.

La proximité immédiate des grands camps créés par Napoléon III dans la vaste plaine alors déshéritée de la Champagne pouilleuse ne peut que perpétuer la vocation militaire de Châlons. De surfaces à peu près équivalentes, les camps de Suippes et de Mourmelon dans la Marne, de Mailly dans l'Aube, couvrent au total 30 000 hectares, c'est-à-dire le tiers de la surface de l'ensemble des camps de France, Canjuers formant à lui seul un autre tiers.

Des corps de troupe stationnent en permanence dans ces camps champenois : à Mailly, le 3e R.A., le premier régiment d'artillerie à avoir été doté de chars Pluton ; à Mourmelon, le 4e dragon et le 503e R.C.C. en attendant le 72e régiment du génie qui va se constituer à compter du 24 novembre ; à Suippes, le 15e R.A., autre régiment à Plutons, et le 40e R.A.

L'ensemble représente environ six mille hommes. S'y ajoutent les troupes de passage : toutes les divisions blindées françaises, qu'elles soient stationnées dans l'Hexagone ou en Allemagne, viennent une fois ou deux dans l'année manœuvrer dans les camps champenois, qui « tournent » sans interruption du 1er janvier au 31 décembre. Bon an mal an, cela représente un million cent mille journées/homme. Le camp de Suippes est également utilisé par l'armée de l'air pour ses exercices de tir réel.

Cette intense activité autour de Châlons a des aspects négatifs, inévitablement. Le domaine militaire, pour l'essentiel, est soustrait à l'agriculture. Les communes doivent faire face aux besoins d'équipement résultant de la présence des familles des militaires, alors que l'armée n'acquitte ni la taxe foncière ni la taxe professionnelle. Les nuisances sont réelles : le bruit des canonnades et surtout des avions, parfois la chute de projectiles aériens factices ; les bouchons provoqués par les convois, etc., sans oublier ce qui soulève parfois les passions en dépit des efforts de l'armée (pose de barrières électrifiées, battues, etc.) : les dégâts causés aux champs par les hordes de sangliers qui prospèrent dans les camps et qui en sortent la nuit.

Mais l'armée fait valoir, en contrepartie, son apport positif : les aides matérielles qu'elle fournit aux collectivités et aux associations, les installations qu'elle partage parfois avec elles, ses interventions lors des sinistres, les droits de vaine pâture qu'elle accorde, le maintien de certaines lignes ferroviaires secondaires dû à sa présence, l'animation qu'elle apporte avec ses fêtes, ses activités culturelles et sportives, sa participation aux cérémonies patriotiques, etc.

Elle ne néglige pas non plus l'aspect écologique : ses grands camps constituent de véritables réserves naturelles. Systématiquement reboisés, ils apparaissent sur les photos prises par satellites comme de larges taches sombres sur le fond clair de la campagne champenoise entièrement livrée à la culture.

Surtout l'armée fait valoir les retombées économiques dont bénéficie la collectivité. Compte non tenu des troupes de passage dont on a vu l'importance mais avec les trois bases aériennes (Reims, Saint-Dizier, Romilly), la gendarmerie et le personnel civil (mille six cents emplois), cela fait vingt-six mille hommes en permanence. C'est de très loin la première entreprise de la région. On a calculé qu'en 1979 les retombées financières sur la Champagne-Ardenne de la présence de l'armée et des familles de militaires dépassaient 600 millions de francs, soit une somme supérieure au budget du département de la Marne cette année-là.

A dire vrai, si les Châlonnais et l'ensemble des Champardennais cohabitent sans grands problèmes avec une armée aussi présente, ce n'est pas pour une affaire de gros sous. Il s'agit d'une tradition solidement ancrée dans les mentalités à cause du lourd tribut payé aux invasions au fil des siècles ; il s'agit d'un « esprit de défense » qui est particulièrement vivace dans l'est de la France.

Le général Houdet, qui commande à Châlons la 10e D.B. et la 63e D.M.T., est parfaitement conscient de la chance de sa division blindée d'être implantée en Champagne-Ardenne. Ne disait-il pas récemment : « *Ce climat créé autour de la 10e D.B. par la population elle-même est un atout considérable car les militaires ne sont jamais plus heureux et mieux à même de travailler que lorsqu'ils se sentent à l'unisson de la population qui les entoure.* »

M. M.

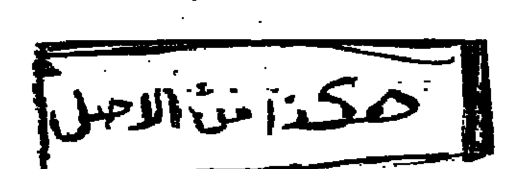
ACCORD EN VUE

Le « oui » belge

JEAN WE...

Chooz sur les nor...

JEAN-MARC THÉO...



ACCORD EN VUE

Le « oui » belge

DES écologistes belges continuent naturellement de participer aux démonstrations du *« dernier samedi du mois »*, mobilisant du côté français de la frontière tous ceux qui s'opposent à la construction de la centrale nucléaire de Chooz. Mais, à vrai dire, si le tempérament belge amène presque tout le monde ici à regretter la tournure de plus en plus violente que prennent ces manifestations, on s'est habitué aussi à des prestations presque rituelles qui ne soulèvent pas beaucoup d'écho au sein du public.

Si les projets français à Chooz attirent toujours l'attention, c'est surtout dans les milieux industriels et politiques. Dès le lancement du projet,il a été question dans ce domaine d'une coopération franco-belge dont l'enjeu n'est pas négligeable. Encore reconnaît-on ici qu'il serait quand même exagéré de parler à ce propos, comme on l'a fait, du « contrat nucléaire du siècle ». Les questions sérieuses restent d'ailleurs ouvertes. Le principe de la réciprocité ayant, semble-t-il, été admis au départ, bien des choses dépendent donc du programme nucléaire belge qui n'est pas encore établi de façon définitive. Il s'agit notamment de savoir si les autorités de Bruxelles vont entreprendre pour leur part non pas seulement la construction d'une nouvelle centrale Doel V,mais peut-être d'une sixième centrale sur le même site.

Au cours d'une récente conversation avec le correspondant du *Monde*, le premier ministre belge, M. Martens, n'a pas hésité cependant à dire que *« la coopération franco-belge ou belgo-française en ce qui concerne la centrale nucléaire de Chooz prend maintenant une tournure très positive ». « Nous sommes heureux,* ajoutait notre interlocuteur, *que les industries belges aient une chance de participer au programme électronucléaire français. Il faut, bien entendu, tenir compte aussi de la réciprocité dans le cadre et dans la mesure du programme électronucléaire à décider par le gouvernement belge. Je crois donc que les bases d'une coopération entre nos deux pays sont établies. »*

Dans l'immédiat, les négociations continuent entre le secrétaire belge à l'énergie, M. Knoops, et son vis-à-vis M. Hervé, ainsi qu'entre des commissions d'experts. Aussi les chiffres avancés ici n'ont-ils encore qu'un caractère officieux. On parle cependant dès maintenant de 26 milliards de francs belges d'équipement et de 20 millions d'heures de travail pour les entreprises belges. Du côté français, toutes les incertitudes sur le modèle de la nouvelle centrale de Chooz ne seraient d'ailleurs pas totalement dissipées. L'essentiel toutefois pour M. Knoops est que *« la participation d'ingénieurs belges à la construction et au fonctionnement des centrales (françaises) est retenue »*.

Les préoccupations de sécurité sont, comme on peut s'y attendre, très présentes dans l'esprit de tous les responsables belges. C'est même là le premier point évoqué dans les directives que le conseil des ministres a définies le 10 septembre. Il s'agirait non seulement d'assurer *« la sécurité des populations »* mais, de façon plus concrète, d'obtenir *« la présence d'ingénieurs belges sur le site de Chooz »*.

D'autre part, si l'on envisage *« une participation optimale »* des industries belges par la livraison d'équipements et d'études au programme électronucléaire français, *« en tenant compte de la condition de réciprocité exigée par la partie française »*, un accord devrait encore intervenir sur le prix de l'énergie électrique produite sur le site de Chooz. Pour le gouvernement belge, ce prix doit être calculé en tenant compte du fait que le prix de l'électricité fournie par Tihange est facturé en France au prix de revient. De plus, il s'agit de rechercher pour les populations belges proches du site de Chooz des conditions de prix encore plus avantageuses à l'instar de ce que l'E.D.F. consent dans le voisinage de ses centrales.

Enfin, il semble bien que les discussions les plus difficiles portent sur les conséquences que le fonctionnement des centrales de Chooz pourrait avoir sur le régime de la Meuse. Du côté belge, on estime que le débit des eaux serait sérieusement menacé, alors que les experts français ne semblent pas partager ces inquiétudes. Il reste que le gouvernement de Bruxelles s'efforce *« d'obtenir la coopération de la France »* à la construction d'un barrage sur la Houille qui, permettrait de maintenir l'étiage de la Meuse tout au long de l'année.

JEAN WETZ.

Chooz sur les nerfs

(Suite de la page 23.)

De plus, il devenait dangereux pour l'« unité d'action » de se montrer trop proches de ces antinucléaires que la C.G.T. n'entend pas si peu que ce soit cautionner. Même si elles ne sont pas signées, des inscriptions sur les murs de l'usine de Vireux comme *« Non au nucléaire = désert »* montrent bien que Chooz 2 a ses partisans.

Il reste que, parmi les sidérurgistes de Vireux-Molhain, il y en a toujours — et ils l'ont encore rappelé le 30 octobre — qui entendent *« essayer par tous les moyens »* et essayeront sans doute encore. A l'heure des jets de pierres et de billes d'acier, ils recevront, c'est sûr, le renfort de ceux qui mensuellement seront toujours au rendez-vous, assurés de surcroît de courir peu de risques. A moins que tel ou tel boutiquier las d'avoir à remplacer ses carreaux ne sorte un jour le fusil...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un centre de contrôle de la navigation aérienne entre en service en janvier 1983

Reims, nouvelle gare du ciel

LE cinquième Centre régional français de contrôle de la navigation aérienne (C.R.N.A.) entrera en service le 11 janvier 1983. Installé dans la banlieue rémoise, ce gigantesque poste d'aiguillage du ciel, doté des derniers raffinements de l'électronique, doit, d'ici à 1985, reprendre une bonne partie des activités du centre d'Athis-Mons, dans l'Essonne, à qui ne sera plus dévolu que le guidage des avions à basse altitude autour des aéroports parisiens.

La réalisation du projet rémois aura pris plus de six ans, longue période pendant laquelle il aura fallu surmonter des obstacles qui n'étaient pas seulement techniques, ni même financiers, puisque les promoteurs de l'opération ont réussi la prouesse de tenir les prix dans l'enveloppe primitive de 230 millions de francs.

A l'origine, la Direction de la navigation aérienne (D.N.A.) s'est trouvée placée devant l'obligation d'améliorer les conditions d'écoulement du trafic aérien au nord de la Loire. Le C.R.N.A.-Nord d'Athis-Mons, ouvert en 1959, s'avérait de plus en plus inadapté au contrôle de près de sept cent mille mouvements d'avions chaque année dans un ciel de plus en plus embouteillé après la mise en service de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, en 1974. On convint donc de partager en trois les fonctions jusque-là assurées par le C.R.N.A-Nord : tandis qu'Athis-Mons se verrait confier le seul contrôle des arrivées et des départs des plates-formes parisiennes, deux nouveaux centres se partageraient la surveillance des avions en vol dans ce que les techniciens appellent l'« espace aérien supérieur ». Le site de Brest fut retenu pour l'un d'eux, et, après quelques hésitations, celui de Reims pour l'autre.

Les Rémois n'ont pas lésiné ; ils ont vu très grand. D'abord, en ne choisissant pas n'importe quel maître d'œuvre, mais un architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, premier Grand Prix de Rome de surcroît, M. Jean-Loup Roubert, qui est en même temps un homme du terroir puisqu'il a un cabinet à Reims. Ensuite, en lui demandant de ne pas penser l'édifice en termes uniquement fonctionnels mais de veiller à le rendre agréable à regarder et à vivre. Enfin, en concentrant dans le centre les machines les plus sophistiquées et les technologies les plus avancées (à noter que 95 % de ce matériel est français).

Il en est résulté un édifice en béton verni aux lignes harmonieuses, sobre sans être sévère, « inscrit » dans 10 hectares de verdure. Sa conception « radio-concentrique » permet de passer aisément des zones de travail aux lieux de détente. M. Roubert, avant de dessiner son projet, a visité de multiples centres de contrôle, français, européens et américains. Il s'est longuement entretenu avec les hommes de l'art : contrôleurs, électroniciens, chefs de centre ; ce qui explique certainement pour une large part la parfaite réussite du bâtiment au plan technique.

Le contenu est à la hauteur du contenant. L'organisation et le fonctionnement du centre intègrent les dernières techniques de traitement informatique, ce qui vaut, entre autres, à Reims la particularité d'être un centre de contrôle sans antennes. Il ne possède, en effet, aucun radar et reçoit les images captées par sept autres installations disséminées dans sa zone d'action (Doullens, Evreux, Athis-Mons, La Châtre, Contrexéville, Drachenbronn et La Dôle, en Suisse). Après recomposition synthétique par trois calculateurs Mitra-525 qui les colorent et les débarrassent de toute trace parasite, les images sont envoyées sur les écrans graphiques à haute définition de la salle de contrôle.

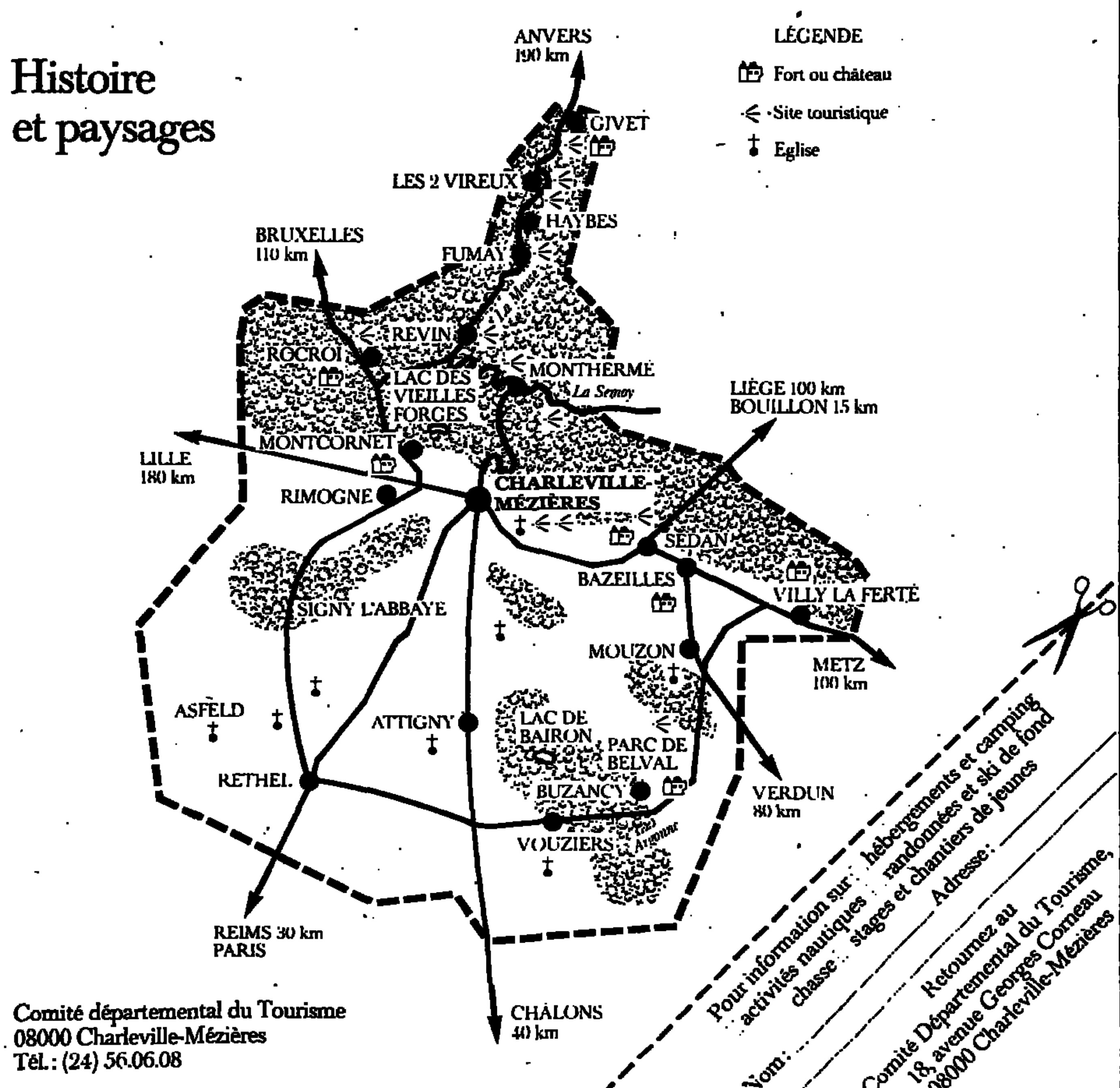
Le traitement des plans de vol des avions suit le même cheminement, et, après passage dans deux autres Mitra-525, aboutit sur des imprimantes et sur des écrans de digitatrons. A ces moyens s'ajoutent un système d'information (état des aéroports, météo, etc.) dispensé par dix-neuf chaînes de télévision, ainsi, évidemment, que toutes les liaisons radio (80 fréquences) et téléphoniques (90 lignes) souhaitables.

La redondance des systèmes de transmission et de traitement doit permettre de faire face à toutes les pannes ou déficiences de l'un d'entre eux. Donc, bien qu'aveugle, le centre de Reims devrait pouvoir s'acquitter de sa mission en toute circonstance. Les contrôleurs veulent bien le croire, mais demandent à voir à l'œuvre ce nouveau système qui fait appel à une automatisation si poussée...

A vrai dire, les « aiguilleurs du ciel » n'aiment pas Reims pour plusieurs raisons. La décision, prise en 1976, de décentraliser Athis-Mons a été ressentie par nombre d'entre eux comme une volonté de « casser » un centre devenu dans la mythologie professionnelle et syndicale une sorte de Billancourt du contrôle aérien. Pour beaucoup aussi, la métropole champenoise était considérée comme une ville triste, froide et grise de l'Est, et il n'en fallait pas davantage pour que certains dénoncent la « déportation » dont ils s'estimaient menacés.

L'administration avait pourtant, pour une fois, fait preuve de prévoyance et de doigté. Depuis quatre ans, une partie des jeunes contrôleurs sortant de l'École nationale de l'aviation civile avaient été « préaffectés » à Reims, mais, en attendant l'ouverture du centre, avaient été provisoirement nommés à Athis-Mons. Ce fut une erreur, puisque, aujourd'hui, la plupart d'entre eux s'estiment trop bien installés dans la région parisienne pour accepter leur mutation en Champagne. La direction générale de l'aviation civile, embarrassée, a choisi la souplesse et la compréhension en s'engageant à ne déplacer que les contrôleurs qui seraient volontaires. Résultat : l'effectif de cent agents requis pour la première phase d'ouverture du centre n'a pu être atteint. Le manque de « premiers contrôleurs », ceux qui organisent le travail et communiquent avec les avions, est même particulièrement criant puisqu'on n'en compte que vingt-cinq alors qu'il en faudrait soixante. Aussi va-t-on compléter provisoirement leurs effectifs en faisant appel à des Parisiens qui viendront à tour de rôle en mission en Champagne. Au bout d'un an, l'affectation directe de jeunes contrôleurs frais émoulus de l'École nationale de l'aviation civile devrait permettre d'abandonner cette solution de fortune. Reims aura acquis alors sa complète autonomie, et on peut espérer que les « aiguilleurs du ciel » auront oublié leur vague à l'âme. Parisien et Rémois tout à la fois, M. Roubert, l'architecte, est confiant : « *J'ai vu*, dit-il, *bien des gens avoir beaucoup de mal à venir à Reims et avoir ensuite plus de mal encore à en partir...* »

JAMES SARAZIN.



Champagne-Ardenne

Troyes et la mémoire de la pensée juive

Le Talmud et la Bible ont trouvé ici leur plus grand commentateur

A TROYES – l'ancienne, – tout est joie pour l'œil et pour l'esprit : monuments de grande valeur, ruelles médiévales, maisons à colombage, vieux hôtels aux pierres claires et jusqu'aux pavés ou à la décoration florale choisie par une municipalité qui, Dieu merci ! n'est pas allée chercher son inspiration en Suisse.

La ville ne porte pas ses célébrités en écharpe. Troyes est pudique et n'éclabousse pas les touristes de ses grands hommes. Le pape Urbain IV (1261-1264), né Jacques Pantaléon, fils d'un savetier troyen, a installé notamment une nouvelle dynastie dans le royaume de Sicile et institué la Fête-Dieu avec l'accord de saint Thomas d'Aquin. A la bibliothèque de la ville, imposante par ses dimensions – trois cent vingt mille volumes, – qui a hérité du fonds de l'abbaye de Clairvaux et des manuscrits de saint Bernard, on conserve le souvenir de Thibaud IV, comte de Champagne et roi de Navarre, qui fut un homme politique versatile et malchanceux, mais un grand poète et l'un des meilleurs chansonniers du treizième siècle, avant de mourir à la croisade.

Évêque de Troyes au cinquième siècle, saint Loup, époux malheureux dans un premier temps, entre dans les ordres et réussit à dissuader Attila d'attaquer sa ville, mais dut, en contrepartie, l'accompagner jusqu'aux bords du Rhin, ce qui lui valut deux ans de disgrâce à son retour.

Les aléas de l'histoire ont fait que le saint suaire a été transporté par un chevalier champenois depuis Constantinople jusqu'au château de Lirey, dans l'Aube, avant d'être remis à la maison de Savoie. Mais l'hôte de marque fut à coup sûr Jeanne d'Arc : conduisant Charles VII à Reims, la Pucelle a été reçue en 1429 dans la cathédrale Saint-Pierre par les habitants spontanément revenus à leur roi légitime. Une église bien digne, en vérité, de la « bonne Lorraine ». Les vitraux rivalisent parfois avec ceux de Chartres, et les proportions de l'édifice sont telles que le chanoine Charles Ledit, conservateur, a pu le définir comme la *« cathédrale au nombre d'or »*.

Ces jours-ci, le même monument a connu les cérémonies en l'honneur de Marguerite Bourgeoys, canonisée par Jean-Paul II le 31 octobre, cofondatrice de la ville de Montréal, assistante aux armées, éducatrice, infirmière, marraine de tous les foyers où elle sauva tant d'enfants de la mort ; elle s'entêta dans toutes ses entreprises charitables malgré les pires difficultés. A noter la présence à la cathédrale, pour ces fêtes, du prévôt de Soest (ville hanséatique de Westphalie), qui est le gardien du sanctuaire contenant des reliques du premier martyr de la Champagne, Patrocle. Soest était sur la route de l'évangélisation de la Frise ; Novgorod, Zagreb et Kiev ont gardé elles aussi des traces de ce citoyen romain du troisième siècle dont la tête fut tranchée.

A Troyes, les pierres parlent plus d'« œcuménisme » que les hommes. Tout est chamboulé des destinations primitives des monuments. L'église Saint-Pantaléon passe pour être édifiée sur le site d'une ancienne synagogue. Le jardin du conservateur de la cathédrale fut le cimetière juif d'une autre synagogue disparue ; l'église Saint-Frobert, attenante, est transformée en habitations ouvrières. L'actuelle synagogue se trouve dans le presbytère de l'église Sainte-Madeleine, dont le jubé est un chef-d'œuvre flamboyant. L'ex-évêché est devenu un important musée de peinture, don de Pierre et de Denise Levy, grands bourgeois de la ville.

Paradoxe inexplicable, seule une très modeste rue, tardivement baptisée, porte le nom d'une gloire incontestable : Rachi (1040-1105). Celui-ci est plus avantagé à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, dont la façade porte le nom. Ernest Gugenheim n'hésite pas à l'appeler le *« prince »* des commentateurs du Talmud et de la Bible, et Rabbi Haïm Benattar la *« lumière des yeux de tout Isrël »*. Cet exégète de haut vol fonda une académie et rayonna dans la région, notamment à Ramerupt et même à Dampierre, hauts lieux de spiritualité, où l'on venait travailler et prier de partout (1). A cette époque, les chrétiens aussi se passionnaient pour la Bible. Le rôle économique des juifs était prépondérant.

Troyes, point de jonction des grands axes allant de l'Italie vers la Provence et la Flandre, était le siège de foires connues où les juifs polyglottes jouaient un rôle indispensable d'interprètes sur les marchés et dans les transactions.

D'une modestie et d'une piété proverbiales, Rachi continue à rendre aujourd'hui de grands services aux érudits. Mais, en outre, il a enrichi la connaissance du vieux français. Les juifs de l'époque parlaient le français, mais n'écrivaient qu'en hébreu, langue sacrée, de même que les chrétiens écrivaient en latin. Rachi, lui, traduisit en langue vulgaire les mots hébreux. Ces mots étaient écrits en caractères hébraïques mais phonétiquement en français (1). Ce sont des documents irremplaçables, des sortes de « dictionnaires » judéo-français. Certains de ces vocables ont évidemment disparu et ne sont connus qu'à travers Rachi (plus d'un millier). Un projet d'auditorium dédié à Rachi est en cours.

Les juifs de Troyes ont vécu des heures sombres dont ils parlent avec retenue. En 1288, un autodafé coûta la vie à treize personnes, envoyées au bûcher. Elles sont considérées à *juste titre comme des martyrs* de la foi. La femme du président de la communauté *était si belle* qu'on lui proposa au dernier moment la vie sauve et... un écuyer pour la servir et pour l'aimer : elle refusa avec indignation et mourut avec son mari.

Un arrêté d'expulsion fut signé en 1306 par Philippe le Bel. Ainsi commença une longue éclipse. Pendant la dernière guerre, les deux tiers des juifs de Troyes sont morts en déportation (une soixantaine). A ce jour, quelque cent cinquante à deux cents familles, en forte majorité d'Afrique du Nord. Le rabbin lui-même, M. Abba Samoun, ancien aumônier militaire, est originaire du Maroc. Il est donc arabisant et de rite sephardite, ce qui a grandement facilité l'acclimatation des juifs d'outre Méditerranée. Autre avantage substantiel : Troyes possède comme beaucoup d'autres villes françaises une large communauté musulmane – rarement fortunée – pour laquelle le rabbin a toutes sortes d'attentions. Il lui fournit par exemple la viande rituelle dont elle a besoin.

Les juifs de Troyes animent un centre culturel, organisent des séances de cinéma, des dîners-débats, des cours d'hébreu et des conférences sur la pensée juive. Leurs scouts éclaireurs sont fort actifs. Le cimetière juif ayant disparu, les juifs disposent d'un « carré » dans l'enceinte commune mais ont des difficultés pour obtenir les concessions perpétuelles conformes à leurs traditions.

A en juger par l'hospitalité et l'esprit de tolérance du rabbin – père d'une famille de dix enfants – la communauté juive de Troyes semble fort accueillante, et les rapports excellents avec les chrétiens. Certes, il arrive comme un peu partout que des énergumènes peignent des inscriptions malveillantes sur les murs de la synagogue ou posent des immondices devant la porte, mais ce sont des bavures assez exceptionnelles. La surveillance policière de rigueur navre le rabbin, dont la bienveillance ne se dément pas.

Précisons que les activités interconfessionnelles à proprement parler semblent rares. Dans cette petite ville de cent vingt mille âmes, les habitants se connaissent presque tous. On y vit dans une ambiance pacifique, gardé par une cité d'art, et sans trop remuer les mauvais souvenirs. Les habitants ont à cœur de participer à l'entretien et à l'embellissement de leur agglomération et de vivre en bonne intelligence.

HENRI FESQUET.

(1) Voir Rachi, ouvrage collectif du service technique pour l'éducation, 19, bd Poissonnière 75002 Paris. Voir aussi les plaquettes substantielles auxquelles ont collaboré Samuel Abramovitsch, Abba Samoun, le général Hublot, etc., éditées par l'Association cultuelle israélite, 5, rue Brunneval, Troyes.

Toutes les routes mènent à l'ange

(Suite de la page 23.)

Une autre visite qui s'impose est celle de Saint-Rémi.

Sous l'Ancien Régime, Reims était sans doute avec Paris la ville de France la mieux dotée en édifices religieux : plus d'églises qu'on ne saurait dire, Notre-Dame et deux abbayes également célèbres, Saint-Nicaise et Saint-Rémi. De Saint-Nicaise, victime du vandalisme post-révolutionnaire, il ne reste rien, l'ingénieur du département ayant déclaré à propos de ce joyau du douzième siècle qu'il fallait *« compter sur la faux destructrice du temps pour y produire d'heureux effets en dessinant une belle ruine »*.

Fort heureusement, malgré la municipalité qui déclara : *« Les arts doivent rougir de Saint-Rémi »*, Saint-Rémi est resté debout. Debout, roide et royal, simple comme la perfection, l'absolu de la rectitude architecturale. L'immense vaisseau du onzième siècle (la partie de l'église sans doute dont rougissaient nos édiles) s'accomplit en un chœur qui est, avec Notre-Dame de Châlons, un des premiers exemples du gothique champenois et rien n'est plus beau, plus émouvant même que la manière dont les voûtes d'ogives de la nef retombent en faisceaux de fines colonnettes sur les tribunes et les piliers romans. Deux siècles se donnent ici la main en fécond et loyal héritage.

Ce sentiment d'une histoire qui s'épanouit sans se renier, nous le retrouverons à Châlons, où la rue de la Marne, l'ancienne via Agrippa qui conduisait de Milan à Boulogne, nous mène du robuste douzième siècle de Notre-Dame-en-Vaux à la sévérité ancienne de la cathédrale Saint-Etienne. On voudrait longuement parler des deux édifices (et de leurs vitraux), parler aussi de Châlons, de ses canaux, de ses promenades, de son jardin anglais, de ses beaux souvenirs des dernières années de la monarchie.

On se bornera à dire que la façade Louis-XIII de la cathédrale a grande allure et mérite plus de respect que ne lui en accordent les guides. Et à rappeler que Notre-Dame-en-Vaux a été l'objet d'une des plus spectaculaires découvertes archéologiques de ces dernières années : celle d'un cloître roman détruit en 1757 par d'affreux chanoines qui voulaient donner du champ à leurs pieds de salade et dont les fragments enfouis dans le sol ou les murs des maisons voisines ont été retrouvés et rassemblés par Léon Pressouyre.

Il y a là des statues-colonnes, des chevaliers, des prophètes, un saint Paul, qui sont d'admirables morceaux de sculpture. Nul ne passera à Châlons sans une visite au musée du cloître et sans un détour jusqu'à la basilique Notre-Dame-de-l'Epine, dont les tours, dissimulant de redoutables gargouilles, se dressent en spectres de dentelle flamboyante dans la nudité de la plaine champenoise. A l'intérieur, c'est, comme un bruit de source, le ramage exquis que murmure le décor renaissance du chœur et de ses chapelles.

Et la peinture dans tout cela ? Le musée le plus important de la région est le musée Saint-Denis de Reims, célèbre par ses portraits de Cranach (le Jeune plutôt que l'Ancien), plus remarquable encore par sa collection de meubles et de toiles peintes inspirées des Mystères qui, véritables tapisseries du pauvre, furent exécutées entre 1430 et 1510 à l'intention des hospices de la ville.

L'époque classique est bien représentée à Saint-Denis avec La Hyre, Vouet, Philippe de Champaigne, Poussin peut-être, les Le Nain, sans nul doute, dont on retiendra en particulier la très émouvante *Forge de Vulcain*. Quant au dix-neuvième siècle, la qualité des œuvres atteste le goût des conservateurs et des amateurs de l'époque pour une modernité aimable et modérée : Corot, Harpignies, Chintreuil, Jongkind, Daubigny, Fantin, Vollon, *le Vin du curé*, de Meissonier, deux pommes de Gauguin. Et aussi...

Mais que se passe-t-il ? Soudain, et ce fut exactement entre *le Spectre de Banco*, de Chassériau, et la *Des-*

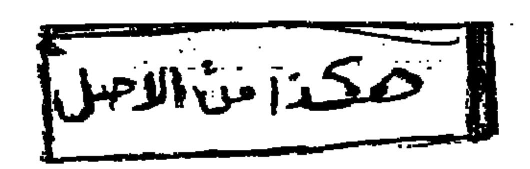
saisi d'un étrange sentiment de malaise, d'inquiétude, d'inconfort moral. Nous regardons en tous sens pour voir si l'on ne nous observe pas, nous transpirons à grosses gouttes et ce n'est pas seulement le fait du formidable rhume que nous devons à l'affectueuse douceur du climat rémois.

Non, cette sueur est la sueur des grands coupables, celle de Macbeth devant le spectre. Que faisons-nous en effet ? Nous visitons un musée. Et qu'est-ce que visiter un musée ? C'est une pratique bourgeoise. Et qu'avons-nous fait ces dernières quarante-huit heures ? Nous avons vu des églises, des abbayes : pratique bourgeoise ! Un cloître roman : pratique bourgeoise, archéologie *bourgeoise inspirée de la fétide idéologie* « Beaux-Arts » ! Nous nous sommes même laissé prendre au charme pervers des tentures de Hittorff et des ornements du sacre de Charles X : pratique bourgeoise, pratique féodale !

ANDRÉ FERMIGIER.







هكذا من الأصل

t la mémoire
isée juive

outes les routes
nènent à l'ange

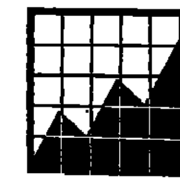
leville-Mézières

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

EUROMASK
GROUPE MATRA

Les accords signés récemment entre le Groupe Français MATRA et le Groupe Américain GCA (Leader dans la construction des équipements de fabrication des circuits intégrés) conduiront dans les cinq années à venir à la croissance rapide des effectifs d'Ingénieurs et Techniciens de toutes spécialités.

Le poste de :

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

est à pourvoir très rapidement.

Directement rattaché au Directeur Général, il sera chargé de définir et mettre en œuvre la politique sociale de l'entreprise - recrutement - qualification et classification des postes - administration de la formation - suivi des carrières - relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une expérience de la fonction personnel en milieu industriel (électronique - mécanique de précision - optique de préférence).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, et photo sous référence DRH/LM-E) - EUROMASK
Service Recrutement - Zone Industrielle de la Croix Blanche
44260 MALVILLE

WIKATEC

P.M.I. performante, 170 personnes, 45 millions de CA, basée à 140 km au nord de PARIS. Nous occupons une « niche » intéressante du marché des machines spéciales de haute précision, en particulier des machines de conditionnement d'emballage. Ces machines à base électro-mécanique/ pneumatique, hydraulique et commande électronique sont basées sur un savoir faire technique de haut niveau, un parc machines complet et une équipe d'hommes qualifiés et bien organisés.

NOTRE AMBITION : Elargir rapidement sur le marché français et européen notre champ d'activités d'abord par la sous-traitance, puis par le développement propre d'ensembles et sous-ensembles complets de machines spéciales pour mettre pleinement en valeur notre savoir faire. Nous recherchons donc:



NOTRE DIRECTEUR DE PRODUCTION

Électronique - mécanique - robotique
180 - 240000 F +

Sa mission:
- Rattaché directement au D.G., il aura à prendre en charge tous les aspects techniques, humains et financiers de la gestion de notre unité de fabrication (125 personnes) et la responsabilité du compte d'exploitation.
- Il participe au Conseil de Direction et contribue par son expérience et sa compétence à l'amélioration constante de l'efficacité, de la bonne organisation et de la rentabilité de son domaine de responsabilité.

L'homme que nous recherchons:
- De formation supérieure, A et M ou équivalent, a déjà fait ses preuves dans un domaine proche ou similaire.
- Maîtrisant bien l'anglais, il a de plus une bonne connaissance de la gestion de production informatisée (temps réel).
- Polyvalent et curieux dans des domaines techniques variés (mécanique, pneumatique et électronique) c'est de plus un organisateur rigoureux et un négociateur ouvert et constructif dans le domaine humain.

Pour en savoir plus sur cette opportunité, adresser CV, photo et rémunération actuelle sous référence 41 020 LM à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat 75017 PARIS qui assurera un traitement rapide et confidentiel de chaque dossier.

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

Paris

Ce Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un des tout premiers groupes français, est en plein développement et recherche un nouveau collaborateur.

DIRECTEUR MARKETING

Rattaché au P.D.G. de la Société, il est chargé de l'élaboration et de la mise en place du plan marketing à court et long terme : il analyse les données du marché, propose des objectifs, une stratégie et évalue les moyens à mettre en oeuvre. Il fournit des moyens à la force de vente (argumentaires, matériel de visite, informations). Il assure la coordination des actions concernant les différents produits.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation scientifique : Il est médecin de préférence ou possède une maîtrise ou un doctorat en sciences biologiques...

Agé d'une trentaine d'années, il justifie d'une expérience marketing (5 ans min.) avec un lancement de produits réussi. Dynamique, désirant s'investir dans sa vie professionnelle, il peut à court terme devenir le «bras droit» du patron.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M12717A à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Société française de premier plan.

Recherche son directeur commercial

France et Export

LEADER de son marché, cette solide PME de 110 M.F. de C.A., 3 filiales, export 20%, usine moderne, maîtrise sa croissance avec des produits spécialisés pour l'habitat; un réseau de 2000 clients, une forte image de marque et assure sa vitalité par un effort permanent de développement et une gestion rigoureuse.

Une opportunité exceptionnelle

Animé d'ambitions étayées par de fortes qualités professionnelles, le Directeur Commercial, membre d'une équipe dirigeante ouverte, pragmatique et performante, devra développer les ventes des produits existants et à venir, poursuivre l'action de son prédécesseur et donner un nouvel essor au réseau commercial.

Il établit la politique commerciale, définit les objectifs et les moyens pour les atteindre, gère son budget, dirige une équipe d'une vingtaine de personnes, organise l'action et l'animation commerciales, participe en permanence à l'adéquation produits marchés.

Ayant exercé au préalable des fonctions commerciales sur le terrain, il doit avoir une connaissance opérationnelle des différentes formes de la distribution.

Agé de 35 ans minimum, il a une formation supérieure, écrit et parle couramment l'anglais et connaît si possible une autre langue.

Nous demandons pour ce poste autonome et motivant base Paris R.P. OUEST, un homme animé d'un esprit d'équipe et d'entreprise, avec une volonté d'aboutir qui lui vaudra dès à présent une belle situation avec des perspectives d'avenir.

Si vous êtes cet homme, écrivez avec C.V. détaillé et prétentions à : Guillon Sélection 93, rue Jouffroy, 75017 Paris – sous référence 854.

Nous vous assurons de notre discrétion et aurons à cœur de vous répondre personnellement.

SOCIETE D'EXPLOITATION
100 km de Paris, appartenant à un Groupe National Important et ayant multiplié par 3 en 5 ans sa productivité, son CA et ses effectifs recherche

Directeur administratif et financier

Chargé de diriger les activités des Services suivant :
- contrôle de gestion
- comptable et fiscal
- juridique
- informatique.

L'expérience de ces fonctions est nécessaire, une expérience administrative-personnelle est appréciée.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions en précisant sur l'envoi la réf 8583 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

DIRECTEUR DE FILATURE

INGÉNIEUR TEXTILE
ENSAIT, ESFTE, ESITM, ITR.

5 à 10 ans expérience de filature, coton, synthétiques ou fibres longues.

Une très importante filature de coton et synthétiques (région touristique de l'Est, proche ville universitaire), produits de haute qualité largement exportés, recherche ce Directeur solidement expérimenté en filature et commandement.

Il organisera la production d'une unité moderne de filature (plusieurs centaines d'ouvriers, plusieurs dizaines de milliers de broches), supervisera l'encadrement et collaborera avec les services commerciaux pour la mise au point des programmes de fabrication.

Poste d'avenir stable et évolutif. Logement facilité.

Adr. C.V. dét. s/réf. 1.017 à :
SELETEC,
Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Inter 17, 47, rue Saussure, Paris-17e, rech. pour maison de jeunes 1 Directeur adjoint, 1er semestre 1983. Poss. poste direction à partir été 83. Exp. exigée : gestion équip. socio-éducat., act. cult., vie associative. Env. C.V. + lettre man. à M. le Prés. Inter 17.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

TRANSFERT de TECHNOLOGIE à l'ETRANGER

Société d'ingénierie, nous recherchons pour assurer notre présence outre-mer dans un pays anglophone et dans le cadre de transfert de technologie un

INGENIEUR FABRICATION ELECTRONIQUE

Bénéficiant d'une expérience de 5 à 10 ans en fabrication et assemblage d'appareils électroniques. La connaissance de l'anglais est, bien entendu, également indispensable.

Les candidats intéressés recevront de plus amples détails sur ce poste au cours d'un entretien. Nous préciserons alors également les conditions d'expatriation et de vie en famille sur place (tout près d'une capitale). Une formation spécifique de 6 mois sera dispensée au préalable, en métropole.

Nous vous prions d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 4277 M à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Une société française de biens d'équipements industriels, (effectif 700 personnes réparties dans plusieurs établissements Paris, Province et étranger, C.A. annuel : 200 millions de francs) l'un des leaders mondiaux en son domaine, crée dans le cadre d'un plan de diversification et d'une restructuration en cours, le poste de :

Directeur Général

PARIS — 500.000 F +

Membre du directoire avec le Président, qui se réservera notamment la stratégie à long terme, ce D. G. assurera le management de la Société : Industriel - Finances - Commercial et Développement international.

Ce poste ne sera confié qu'à une personnalité diplômée d'une grande école scientifique ou commerciale, justifiant déjà de plusieurs années d'expérience de la direction effective d'entreprise ou d'unités de dimensions similaires. Elle maîtrisera parfaitement la gestion industrielle et aura des qualités d'organisateur et les capacités de décision et d'autonomie pour assurer l'expansion de la société et en valoriser les ressources humaines.

Une grande aisance dans les relations internationales est évidemment indispensable.

Conexhom
Conseil en Recrutement

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 8173 à François ROUSSEAU
CONEXHOM - Tour Aurore
18, place des Reflets
92080 PARIS LA-DEFENSE CEDEX 05
qui garantit la plus totale discretion.

Organisation et Publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

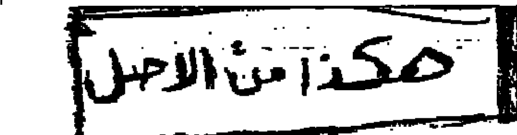


emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)









emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur système



GRENOBLE

HEWLETT-PACKARD Grenoble, c'est un centre de développement, de production et de marketing de matériel et de logiciel de haute performance.

HEWLETT-PACKARD Grenoble, c'est une division dotée d'un important service informatique interne. Nous nous devons d'être un modèle dans l'utilisation de nos produits.

La mise en œuvre actuelle du plan bureautique de la Division (traitement de texte, réseau de communication, logiciel graphique...) nous amène à développer le réseau, à assurer le suivi des logiciels de base et à apporter conseil et assistance à l'ensemble des utilisateurs : recommandations techniques, optimatisation de l'utilisation du matériel.

Ce poste permet d'acquérir une expertise sur tous les systèmes informatiques utilisés à Grenoble et amène à des contacts divers et de haut niveau. Cette fonction ouvre des perspectives d'évolution vers d'autres postes (Recherche, Informatique de gestion, Marketing Système, Développement de Progiciels...).

Si vous êtes attiré par des techniques de pointe, si vous êtes soucieux de votre évolution, écrivez sous référence FAJ 011 à F. MOULINJEUNE HEWLETT-PACKARD - 5, Avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.

---

befic

ÉLECTRONIQUE NUCLÉAIRE, GÉNIE BIOMÉDICAL.

exerçant ses activités depuis 15 ans en France et à l'étranger recherche un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour créer son Agence en région Rhône-Alpes.

Il aura a concevoir avec les responsables de la production et le client, les spécifications des systèmes à réaliser et sera le promoteur des ventes de systèmes de haute technicité.

Il suivra l'installation sur le site.

Il assurera le suivi administratif des affaires.

Le poste s'adresse à un Ingénieur ayant au minimum quelques années d'expérience professionnelle.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. IAM/01 BEFIC, 93, rue des Alpes - Silic 515, 94623 RUNGIS cedex.

Jeunes ingénieurs

120-150 000 Rhône-Alpes

Débuter sa carrière dans un poste opérationnel type fabrication, contrôle, méthodes pour, très rapidement, prendre la responsabilité d'une de nos unités : voilà le challenge que nous vous proposons.

Vous venez de terminer votre diplôme (Centrale, AM, IDN, INSA ou équivalent) ou bien vous faites déjà la preuve d'une première expérience réussie dans une fonction usine et vous êtes aujourd'hui à la recherche d'une réelle opportunité.

Notre structure se prête tout à fait à intégrer de fortes personnalités, capables de s'imposer tout en sachant dialoguer, ayant le dynamisme et la volonté du but à atteindre, soucieux de s'intégrer à une équipe jeune et sympathique.

Nous sommes la filiale (2 000 personnes - 800 millions de C.A.), d'un des plus importants industriels français. Notre taille et notre développement vous garantiront de larges possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence LM/248 à notre Conseil.

MEDIA PA



Ressources & Développement

6, rue Casimir Delavigne · 75006 PARIS

Directeur administratif et financier

300 000 F Centre-Est

En plus des fonctions classiques d'une D.A.F., c'est-à-dire la comptabilité, la paye, la trésorerie, il vous faudra également prendre en charge le contrôle de gestion, superviser les achats, le juridique et enfin mettre en place l'informatique.

Dans le cadre d'un vaste plan de réorganisation d'une de nos filiales importantes, vous aurez la charge de la recherche systématique des moyens de réduction des coûts, bref, il vous faudra mettre en place une administration efficace.

Vous connaissez bien le contrôle de gestion, vous avez déjà largement participé à un chantier de réorganisation des structures au sein d'un groupe industriel (gestion de production, réduction des frais de fonctionnement) et vous êtes diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs.

C'est un poste tremplin pour d'autres missions au sein de notre Groupe dont le maintien constant de la compétitivité internationale assure le développement.

Nous attendons beaucoup de vous, mais nous saurons vous donner les moyens de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM/246 à notre Conseil.

MEDIA PA



6, rue Casimir Delavigne · 75006 PARIS

Important Établissement Industriel de l'État région Ouest littoral.

recherche

Ingénieur diplômé informaticien.

libéré obligations militaires

pour fonctions adjoint chef de projet automatisation gestion de production (planification, approvisionnement).

Expérience souhaitée (organisation, informatique, techniques réseaux et conversationnelle).

Écrire avec C.V. détaillé et photo.

Écrire sous nº 7.287 *LE MONDE PUBLICITÉ* services annonces classées. 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

CSEE

INGENIEUR D'AFFAIRES Basé AUBAGNE

DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ELECTRICITE

Fonction d'ENTREPRENEUR (commercial, études, travaux, gestion) au sein d'une Société Française de 5300 personnes - dont 600 cadres - employées pour 50% dans les activités d'entreprises.

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN EXPERIMENTE COURANTS FAIBLES ET AUTOMATISMES.

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES Direction du Personnel Service Emploi et Développement des Cadres, 17, place Etienne Pernet 75015 Paris

---

INGENIEUR INSA

ou équivalent.

ayant solides connaissances en **PHYSIQUE ACOUSTIQUE** pour travail laboratoire Contrôle Non Destructif (CND) disposant de moyens importants.

Lieu de travail: REGION EST.

Préférence donnée à candidat parlant allemand.

Nationalité française, libéré OM, permis VL.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 40249 *à Projets Publicité* 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

INGENIEURS GRANDES ECOLES... ...DES RESPONSABILITES DES MAINTENANT

Dans le cadre des investissements très importants décidés pour conserver notre avance technologie, nous créons plusieurs postes :

Ingénieurs Electriciens (ESE, ENSIEG...) Réf. 42 M. 234

Ingénieurs Mécaniciens (AM, ECAM...) Réf. 42 M. 254

Nos départements Fonte et Laminage souhaitent renforcer leurs équipes Maintenance et Développement en intégrant de jeunes ingénieurs à fort potentiel :

- ils trouveront, en tant que Spécialistes, un terrain exceptionnel d'application de leurs compétences en électricité, électronique et mécanique industrielles.
- ils assumeront rapidement, en tant qu'hommes de terrain, des responsabilités opérationnelles d'animation et de gestion.

Si vous nourrissez l'ambition d'entrer dans une entreprise où l'évolution de carrière n'est pas un vain mot mais la réalité d'aujourd'hui, ces postes vous concernent.

Nous vous accueillerons dans un environnement culturel parmi les plus vivants, dans le Nord de la France.

Nous vous invitons à prendre rapidement contact avec notre Conseil en lui adressant votre candidature sous la référence choisie, au CPA, 69, rue de Monceau 75008 Paris.

média-system



MEMBRE DE SYNTEC

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE 3000 PERSONNES

spécialisée dans le **LEVAGE** et la **MANUTENTION** recherche

CHEF DE PERSONNEL

pour une unité de **700 PERSONNES** implantée **DANS LE CENTRE DE LA FRANCE.**

Sous l'autorité du directeur de l'établissement, et en liaison fonctionnelle avec la direction des ressources humaines du groupe, il est responsable de la mise en oeuvre de la politique sociale, à l'élaboration de laquelle il participe activement. Il assure les relations avec les partenaires sociaux et les organismes extérieurs.

D'un niveau de formation supérieure, les candidats auront une expérience analogue d'au moins sept ans en milieu industriel.

Envoyer S/RÉF. 9695 /D. C.V. et prétentions à : CONTESSE PUBLICITÉ - 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 07 qui transmettra.

Du terrain aux relations humaines il n'y a qu'un pas. Nous vous proposons de le franchir en prenant

LA RESPONSABILITE DE LA GESTION INTERNATIONALE DU PERSONNEL

de notre Groupe, en relation directe avec le Directeur du Personnel.

Basé dans le Midi méditerranéen, notre Groupe comprend plusieurs Sociétés ayant implanté des filiales dans le monde entier et occupant un effectif de 2400 personnes de toutes nationalités.

Les compétences techniques des hommes qui constituent nos équipes ont contribué, en 20 ans, à faire de nous l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la prestation de services off-shore.

A 32 ans, votre double formation d'ingénieur et de gestionnaire, votre expérience de management de plusieurs années en qualité de Chef de Fabrication d'une ligne de produits, de Responsable de chantier ou équivalent vous ont donné la maîtrise des problèmes humains dans un univers où la technologie industrielle se développe quotidiennement.

La communication est votre outil favori en anglais comme en français et la gestion des ressources humaines est devenue l'axe privilégié de votre carrière.



Adressez votre C.V., photo et lettre manuscrite, sous référence 128 M à :

DENEB CONSULTANTS

6, rue Lincoln 75008 PARIS

qui garantit le secret des candidatures.



---

analyste organisation

NORMANDIE

Nous sommes une très importante société du secteur tertiaire, de notoriété nationale, en expansion constante.

Nous recherchons UN ANALYSTE EN ORGANISATION.

Nous souhaitons recruter un jeune Scientifique (ISUP, Ingénieur + IAE si possible), ou un diplômé d'Ecoles de Commerce, débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Nous assurons la formation.

C'est un poste évolutif pour un candidat de valeur.

Le poste est à pourvoir en NORMANDIE.

Envoyez lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence 9010 M à ALINEA 49, av. Trudaine 75009 - PARIS (qui transmettra).

Réponse et discrétion assurées à toutes candidatures.

SOCIÉTÉ DORLYL, FILIALE SHELL CHIMIE BASÉE EN LIMITE ZONE INDUSTRIELLE DU HAVRE, RECRUTE POUR SON LABORATOIRE DE RECHERCHE

UN CHIMISTE

Niveau DUT option chimie ou B.T.S. chimie ou diplôme universitaire 1er cycle (DEUG), expérience professionnelle souhaitée en chimie analytique (chromatographie gazeuse et liquide, spectrophotométrie : infra-rouge absorption atomique).

Salaire en relation avec la classification agent de maîtrise, 13e mois. Nombreux avantages sociaux.

Écrire, joindre C.V. et prétentions à DORLYL B.P. 1152. 76063 LE HAVRE CEDEX.

Grande ville de l'Ouest,

Ingénieur Arts et Métiers (ou équivalent)

Notre société (200 personnes, biens de consommation grand public, secteur métallurgie) offre à un ingénieur généraliste un poste passionnant qui lui permettra, en prouvant sa valeur, de prendre rapidement d'importantes fonctions opérationnelles. Dans un premier temps, nous lui confierons la responsabilité des études pour la modernisation de notre outil de production.

Désireux de jouer un rôle de premier plan dans une entreprise de taille moyenne dans laquelle il se sentira pleinement concerné, il devra être capable d'apporter, outre ses compétences techniques, des propositions pragmatiques, une attitude constructive et réaliste, enfin, l'enthousiasme lié à sa motivation.

Veuillez adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 211208 à ORION 35, rue du Rocher 75008 Paris qui vous garantit réponse et discrétion.

LEVI TOURNAY PUB





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

portenseigne

Leader européen dans les domaines :
— TELEDISTRIBUTION
— RECEPTION SATELLITE
— SYSTEMES DE SECURITE

recherche pour le laboratoire de développement de son établissement de Normandie :

INGENIEURS ELECTRONICIENS TELECOMMUNICATIONS

Débutants ou quelques années d'expérience.
Connaissances en technique VHF-UHF-vidéo pour développement équipements de télédistribution et télévision par satellite.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience.
Connaissances traitement numérique du signal et systèmes digitaux pour développement équipements HF digitaux et études CAO.

INGENIEUR MECANICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience.
Conception mécanique (moulage plastique et métal)
Conception mécanique assistée par ordinateur.
Mécanisation adaptée aux petites séries.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
PORTENSEIGNE - Service du Personnel - BP 157
27400 LOUVIERS

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE

PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX

C.A. 7 MILLIARDS DE FRANCS
27 000 PERSONNES

recherche pour son activité
Equipements Thermiques S O F I C A
(Nogent-le-Rotrou 28)

INGENIEUR DEBUTANT

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur et avez des connaissances de base en informatique ou en gestion. Nous vous proposons de débuter votre carrière au sein du service responsable de projets d'organisation mettant en oeuvre des solutions informatisées pour cette importante division industrielle. Après une formation aux outils et techniques évolués que nous utilisons (réseaux, ordinateurs IBM 43 et mini, bases de données, . . .) vous mènerez, des projets complets, de l'analyse des besoins avec les services utilisateurs à la mise en place des systèmes en passant par la conduite des équipes de réalisation informatique.

A partir de cette première expérience, notre gestion des Ingénieurs & Cadres ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées dans le Groupe, dans l'organisation ou dans d'autres fonctions.

Adresser CV, prétentions et photographie sous référence 47747 à VALEO
Service Recrutement des Ingénieurs & Cadres
43, rue Bayen — 75017 PARIS

compagnie française des aciers spéciaux

Groupe spécialisé dans la sidérurgie fine (6000 personnes, CA de 2,5 milliards de francs)
recherche, pour sa filiale **CALIBRACIER**
spécialisée dans l'étirage à froid des produits en aciers spéciaux, un

INGÉNIEUR CONTRÔLE - QUALITÉ

LA FORMATION - l'EXPÉRIENCE.
— ingénieur débutant ou 1 an d'expérience dans ce domaine (AM-ICAM-IDN-HEI ou équivalent spécialisation métallurgie).
— Pratique de l'anglais et/ou l'allemand.

LE POSTE:
— assumer la responsabilité du contrôle des produits commercialisés par la société;
— définir les plans et les méthodes de contrôle;
— organiser et suivre les opérations de contrôle (interprétation des résultats, détection des anomalies);
— assister le service commercial pour régler les problèmes en clientèle;
— suivre la qualité des produits des fournisseurs.

Le candidat recherché devra pouvoir évoluer vers des fonctions de production. Une gestion dynamique des carrières permet d'assurer aux hommes de potentiel et performants une évolution dans notre groupe.

Le poste est situé à: CORBIE près d'AMIENS.

Des déplacements de courtes durées en France et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae au Directeur de l'usine CALIBRACIER, BP n° 7, 80800 CORBIE.

HAVAS CONTACT

JEUNES INGENIEURS

Débutants ou avec une première expérience en :
ORGANISATION - PRODUCTION - METHODES.

Nous sommes un GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT
près d'1 Milliard de Francs de C.A. - 4000 personnes - 10 Filiales dans le monde dont les U.S.A. - 15 usines en FRANCE - Situé à l'Est de PARIS : 150 km.

LEADER EUROPEEN dans notre activité (Produits grand public de haut de gamme sur des marchés porteurs), nous préparons notre avenir.

Si vous avez fait une grande école d'Ingénieurs (Centrale, AM, ENSI ou équivalent ...), si vous parlez correctement au moins une langue (Anglais, Allemand ...) *et si vous avez une relative mobilité (FRANCE, Outre-Mer, U.S.A.)* nous pouvons vous proposer d'intéressantes situations dans notre groupe, formatrices et évolutives.

Prenez contact (lettre manuscrite + curriculum vitae) avec notre conseil :
M.F.P. 7, Bd Foch 51100 REIMS - Réf. A20

qui vous décrira les divers postes à pourvoir, avec la discrétion que vous pourriez souhaiter. Nous répondrons personnellement à chaque candidature.

JEUNE INGENIEUR

ayant 2 à 3 ans d'expérience usine à feu continu :
VERRERIE - CERAMIQUE - SIDERURGIE - ETC ...

Peut trouver poste d'avenir à seconder le Directeur de la production de la Société Autonome de Verreries à FEUQUIERES (90 km Nord de Paris) réputée pour la fabrication automatique de bouteilles en petites et moyennes séries.

Des responsabilités lui seront rapidement confiées en matière de fabrication, d'ordonnancement, d'animation du personnel et de coopération technique au niveau international.

Pour compléter votre information AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 897/M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL *27, rue Dombasle 75015 PARIS - (1) 250. 84. 30*

COFAP

Ingénieurs travaux débutants

ENPC, Centrale ou ESTP
Sud-Ouest

Importante entreprise générale de B.T.P. basée dans le **SUD-OUEST,** filiale d'un groupe international de 1er plan, nous recherchons pour faire face à notre progression plusieurs **INGENIEURS TRAVAUX DEBUTANTS à fort potentiel** (ENPC, Centrale ou ESTP).

En un premier temps, formés à la **planification d'un chantier,** sa **coordination,** sa **gestion matériel, financière et humaine,** les candidats participeront rapidement et activement à la conduite d'importants chantiers avant de se voir eux-mêmes confier les responsabilités complètes de la conduite de chantiers.

Si vous avez envie de progresser au rythme de nos chantiers, merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 58/2203/M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Société implantée en Alsace-Lorraine
DISTRIBUTEUR MATÉRIEL B.T.P.
C.A. 50 millions de francs

recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

STRASBOURG

Formation E.S.C.,
option finance comptabilité de préférence.

SA MISSION SERA DOUBLE :
— Assurer la gestion administrative et financière ;
— Assurer la direction d'une activité de prestation (location) à développer à l'échelon national.

Envoyer C.V. sous n° T 036.744 M
RÉGIE-PRESSE, 85 *bis*, rue Réaumur, 75002 PARIS.

EPINAL

SOCIETE FRANCAISE,
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE AMERICAIN,
recherche pour son Usine de 210 personnes

chef de personnel

Il sera chargé de :
- la gestion et l'administration de l'ensemble du personnel,
- des relations avec les partenaires sociaux et les responsables de sécurité et conditions de travail.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure, ayant déjà une expérience de la fonction personnel de 2 à 3 ans minimum.
Pratique de l'anglais vivement souhaitée.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 1073 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

VALENCE - VILLE DE 70.000 HAB.
SUR L'AXE LYON-MÉDITERRANÉE
proche des Alpes, mais aussi aux portes du midi
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il sera chargé, au sein d'une équipe restreinte et en relation avec les Services Municipaux, de concevoir, réaliser et mettre en œuvre des applications diversifiées de gestion municipale.

Formation supérieure, esprit d'équipe.
Connaissance de l'I.B.M. 34, en environnement temps réel apprécié.

La Ville propose pour ce poste un salaire de début de 88.000 F. par an (ou plus pour les candidats licenciés pour raisons économiques), assorti de nombreux avantages, dont la stabilité de l'emploi.

Pour les candidats, cadres du secteur privé, âgés de moins de 50 ans, licenciés pour raisons économiques et ayant acquis la qualité de cadre depuis 5 ans, possibilité de prise en compte d'une partie de l'ancienneté.

Ce recrutement est assuré par concours sur titres, au grade d'Ingénieur Subdivisionnaire.
Adresser candidature à la Mairie,
Service du Personnel, B.P. 2119,
26021 VALENCE CEDEX avant le 26 novembre 1982.

symin ex

En Provence un B.E. offshore à la pointe des techniques

Jeune ingénieur "Océano"

qui aura la responsabilité, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, du traitement informatique des données «océano», depuis les études et les programmes jusqu'à l'interprétation des résultats et du développement de ce service. Envoyer votre dossier, réf. M 466

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

Importante entreprise de production de PAPIER et D'EMBALLAGE EN CARTON ONDULÉ située à 35 km de Limoges cherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
GRANDE ÉCOLE

(expérience de quelques années souhaitée) après une période d'adaptation à la direction d'exploitation, il prendra la responsabilité du service Entretien et Travaux Neufs avec des perspectives d'avenir très motivantes.

L'usine à feu continu nécessite un domicile proche de l'entreprise.

Écrire : SEL-F,
31, rue Saint-Paul,
87000 LIMOGES.

Organisme para-public d'études
recherche
pour son agence de Bordeaux :

1 URBANISTE

motivé par les problèmes de logements sociaux ayant 3 ans d'expérience pour études réhabilitation de cités, études pré-opérationnelles, filières techniques.

1 CHARGÉ D'ÉTUDES

pour études réhabilitation cités, plans locaux de l'habitat, simulations financières. Expérience 3 ans minimum.

Postes à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo :
s/n° 7.290 *LE MONDE PUBLICITE*
services annonces classées
5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Le Centre hospitalier de QUIMPER recrute un ingénieur informaticien, responsable du centre calcul (MITRA 125, Temps Réel), chargé du suivi de l'exploitation, des relations avec les utilisateurs et de la maintenance d'un produit.
Connaissances, MITRA 125, MMT2 et temps réel appréciées.
Rémunération en fonction de l'expérience et des titres.
Adresser C.V. et prétentions à : Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier. B.P. 520. 29107 QUIMPER. CEDEX.

Fabricant d'emballages transparents souples
IMPRESSION - COMPLEXAGE
Recherche

1 RESP. MARCHÉ SALAISON
1 RESP. MARCHÉ FROMAGE

Chacun aura pour mission de définir et commercialiser les complexes d'emballages étanches destinés à leur clientèle.
Rémunération motivante et évolutive en fonction des résultats.
Envoyer lettre avec C.V., photo et prétentions sous n° 7292 *Le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

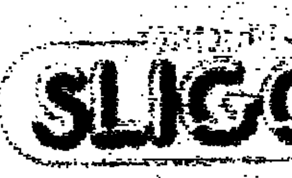
OFFRES D'EMPLOIS

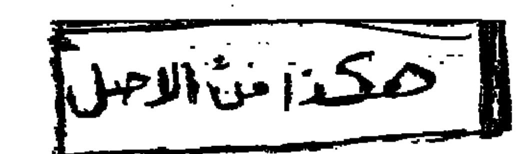
Importante société industrielle
recherche pour ses services de PARIS 17ème

Jeune ingénieur-technico-commercial

Niveau B.T.S. Electromécanique.
Bonnes connaissances en Electronique.
ANGLAIS nécessaire.
Situation d'avenir.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence 3352 à :
Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.





La CEGOS

recherche, pour son département **IFOS** :

Un(e) jeune Informaticien(ne)

Diplômé(e) d'Etudes Supérieures

— apportant une première expérience de l'informatique de gestion,
— très intéressé(e) par les développements de la bureautique,
— ayant du goût pour la pédagogie « adultes ».

Intégré(e) dans notre équipe, il (elle) aura pour mission de :

— faciliter l'utilisation des matériels et procédures informatique/bureautique,
— assurer à notre équipe une formation complémentaire à la pratique de micro-ordinateurs,
— assister nos animateurs dans la conception/mise au point de nos programmes de stages, impliquant diverses applications informatiques,
— animer lui-même (elle-même) des stages.

Au terme de 2 ans environ, il (elle) pourra devenir consultant, c'est-à-dire responsable dans les domaines formation/conseil.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71631/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC



L'une des plus importantes sociétés de services en informatique recherche dans le cadre du développement rapide de ses activités notamment dans le domaine des « Moyens de paiement »

Un jeune diplômé d'école de commerce ou universitaire

Option : Finances-comptabilité

pour lui confier très rapidement la responsabilité du contrôle budgétaire complet de plusieurs départements dont les activités sont diversifiées :

— suivi des budgets et développement des procédures administratives informatisées,
— tenue des différents tableaux de bord,
— suivi de la comptabilité par section,
— liaison entre les différents départements et la comptabilité générale,
— réalisation de missions ponctuelles à la demande du contrôleur de gestion auquel il sera rattaché.

Ce poste peut convenir à un débutant de fort potentiel. Toutefois une expérience de 1 à 2 ans dans un cabinet comptable ou d'audit, ou une direction financière serait appréciée.
Possibilité d'évolution dans le groupe. Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : PUTEAUX. Déplacements de courte durée.

Nous avons demandé à Mme CLÈRE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73639/M à Mme CLÈRE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publival

Inspecteur Grandes Entreprises: Développer la prévoyance collective.

Négocier avec les directions d'entreprise ou de personnel pour développer leur système de prévoyance collective, vous savez faire. Parce qu'au sein d'un groupe d'assurances ou chez un courtier, vous avez acquis l'expérience et la réputation qui font de vous un homme capable d'entretenir de solides relations professionnelles à haut niveau.
Nous vous offrons l'opportunité de répondre à votre ambition raisonnable et d'évoluer maintenant dans votre métier.

Parce que nous développons les relations avec les entreprises importantes et que nous cherchons à étoffer notre petite équipe de "professionnels",
Parce que chez nous une évolution des responsabilités et un réel développement de carrière sont possibles, allant de pair avec une évolution attractive des rémunérations,
Parce que nous sommes l'un des premiers groupes nationaux de gestion de retraite et de prévoyance à caractère mutualiste.

Vous aurez à gérer un portefeuille (principalement Paris et région parisienne) et à l'étoffer avec de nouveaux clients, en développer la rentabilité dans le cadre d'une politique commerciale clairement définie.

Votre crédibilité ? 5 à 10 ans d'expérience dans ce domaine si possible à partir d'une formation supérieure commerciale, économique ou juridique et une réelle capacité à convaincre sont vos atouts indéniables.

Le poste est basé au siège, proche banlieue Ouest.
Vous souhaitez entrer en contact avec nous ?
Adressez votre candidature sous référence 4279 M à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.
Veuillez indiquer le nom des entreprises auxquelles vous ne désirez pas que votre dossier soit transmis.
Discrétion totale assurée.

Dessein



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence • Discrétion absolue

Membre de SYNTEC

Un manager pour diriger un centre de profits

référence UE 271 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANT ET RENOMMÉ, activités et implantations internationales, recherche un **Manager** pour lui confier la direction d'une division (électronique, CA actuel 130 millions, France et exportation, leader en France) dotée de ses propres moyens en Marketing-Études-Développement-Production-Gestion.

Ce poste conviendrait à un cadre supérieur, ESE, ECP, Mines, AM (+ MBA apprécié) ou HEC (avec de solides connaissances dans le domaine électronique).
Il aura une expérience professionnelle réussie dans secteur électronique, soit en Marketing, soit en Production, acquise dans une société pratiquant des méthodes modernes de gestion ? Il aura déjà assumé des responsabilités autonomes et animé des équipes.
Il témoignera de qualités de dynamisme, de capacités d'innovation, d'un sens commercial et stratégique développé, de bonnes aptitudes relationnelles.
La réussite dans ce poste lui ouvrira des possibilités d'évolution dans le groupe.
Connaissance de l'anglais très appréciée.
Poste à Paris. **Rémunération : 380 000 F**

X, Mines, Ponts, ECP Directeur général

référence PZ 267 AM

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES BATIMENT - GÉNIE CIVIL - ACTIVITÉS INTERNATIONALES. Nous recherchons le Directeur Général d'une société d'études renommée, solidement implantée, ayant développé ses propres procédés de construction et ayant plusieurs licenciés à l'étranger, y compris aux U.S.A.

Poste de haut niveau qui conviendrait à un ingenieur possédant l'expérience du B.E. ainsi qu'une connaissance des chantiers. Il aura déjà assumé la responsabilité de la direction d'un centre de profits. Il possèdera de solides qualités d'animateur, de négociateur, et d'entrepreneur qui lui permettront de poursuivre le développement de la société tant en France qu'à l'échelon international.
Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Poste : ville Sud-Est - Rhône-Alpes.
Rémunération annuelle : 300 000 F +

Juriste d'affaires

référence VF 272 AM

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE implantation internationale, nombreuses marques de notoriété mondiale, (CA 6 milliards) offre au sein de sa holding un poste de **Juriste d'Affaires.**

Le titulaire du poste devra disposer :
- **d'une solide formation juridique supérieure** maîtrise Droit des Affaires - Droit International,
- **d'un bon niveau de compétences** Droit Commercial France et étranger, Marques et Brevets,
- **une expérience de 3 ans** acquise dans un grand groupe ou cabinet international et une très bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

Publival

Jeunes ingénieurs pour diriger une unité de production

Filiale d'un Puissant Groupe Français de dimension internationale, une IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION offre à **deux Jeunes Ingénieurs de fort potentiel** la possibilité de diriger des unités autonomes de production.

Sous l'autorité d'un Directeur Régional, ils auront la responsabilité :
- de la production,
- de l'animation du personnel (50 à 100 personnes),
- de la gestion des budgets et des investissements,
- de l'entretien.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs TP, Mines, AM ou école equivalente, ayant une expérience de production de 2 à 3 ans. La connaissance du domaine des "matériaux" serait un atout, mais toute expérience réussie, dans un secteur mettant en œuvre des installations lourdes, peut être envisagée.
Larges perspectives d'évolution de carrière pour candidats de valeur.

Postes : région Rouen : référence RB 268 CM
Seine-et-Marne : référence SC 269 CM
Écrire en précisant la référence.

Chargé(e) d'études de prix ingénieur ou économiste

référence XH 274 AM

UN ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT dont la vocation est d'assurer la maîtrise d'œuvre d'équipements importants recherche un(e) Cadre Chargé(e) d'Études de Prix.

Cette fonction rattachée à la direction des achats comporte des aspects études et des contacts avec les industriels afin :
- de négocier la constitution des devis,
- de contrôler les prix de revient des équipements ou services fournis.

Cette mission d'aide et de conseil à la négociation conviendrait à un ingénieur diplômé(e) + IAE ou ESC ayant de préférence une première expérience industrielle (service méthodes, devis, comptabilité industrielle).
Poste à Paris.

Ingénieurs d'affaires débutants et confirmés

référence WG 273 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PREMIER PLAN réalisant des équipements destinés à de grands secteurs industriels : nucléaire, pétrole, bio-industrie... (export supérieur à 50 %) recherche plusieurs **Ingénieurs** chargés de la réalisation des affaires sur les plans techniques, délais, coûts.
Ces postes impliquent de nombreux contacts tant avec les services internes qu'avec les clients et conviendraient à des Ingénieurs parlant l'anglais alliant les goûts de la technique a des qualités de gestionnaire et à des bonnes aptitudes relationnelles.
Perspectives de carrière soit dans le domaine technico-commercial soit dans le domaine technique.
Poste à Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITES PARIS ET BANLIEUE SUD-EST

recherche

DÉBUTANTS

Les Postes à pourvoir

Les candidats retenus seront orientés en fonction de leur profil et des besoins, vers des emplois de gestionnaires administratifs ou des emplois de correspondants de service informatique. Ils seront formés aux techniques utilisées, notamment à l'outil informatique.

La Formation

Les candidats devront justifier soit d'une formation baccalauréat, de préférence C ou G, soit d'une licence ou d'une maîtrise de sciences économiques ou de gestion.

Les personnes intéressées devront adresser rapidement un C.V. et une photo accompagnés d'une lettre manuscrite indiquant les prétentions sous réf. 52036 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BERTIN & Cie

Recherche et Développement

recherche pour l'ensemble de ses divisions, plusieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, ECP, MINES, SUP'ELEC, SUP'AERO PONTS ET CHAUSSEES, A.M., ENSI...) pour développer ses activités dans les domaines suivants :

- ENERGIE (réf. 847).
- MECANIQUE DES FLUIDES (réf. 848).
- MECANISMES INDUSTRIELS, MACHINES SPECIALES (réf. 849)
- AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (réf. 850) (ce poste est à pourvoir à AIX-LES-MILLES)

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, sous référence choisie, à :
M.H. DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
B.P. 3 78370 PLAISIR

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

dans le cadre du développpement de sa
DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE
recherche

ANALYSTES CONFIRMES

- Diplômés des Grandes Ecolés, de l'Université ou assimilés ayant si possible des connaissances bancaires.

A terme, les candidats de valeur pourront se voir offrir des postes de responsailité dans les divers Départements techniques et administratifs de la Banque.

PROGRAMMEURS CONFIRMES

- Titulaires d'un D.U.T., MIAG ou équivalent
- 2 à 3 ans d'expérience minimum
- Connaissances assembleur, CICS souhaitées

Après une période de formation assurée par nos soins, les candidats retenus participeront à la réalisation des nouvelles applications prévues par le schéma directeur d'Organisation et d'Informatique de la Banque.

MATERIEL IBM 43-41

Nous remercions les candidat(es) intéressé(es) d'adresser leur C.V. et prétentions sous No 51822 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q.tr.

هكذا من الأصل



DÉPARTEMENT TRANSMISSION



RECHERCHE :

Pour ses Activités LIAISONS SOUS-MARINES

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Réf. SUB/DVA

Son action s'inscrira dans le domaine de télécommunications par câbles sous-marins.
Il en assurera la prospection et la promotion sur le marché international. Il sera également responsable des évaluations budgétaires et de la remise des propositions.
De formation supérieure en électronique, il maîtrisera parfaitement l'anglais et joindra à sa qualité de contact une disponibilité pour des déplacements courts et fréquents à l'étranger.

Lieu de travail : CLICHY (92).

Pour son activité TÉLÉMATIQUE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Réf. LA/BA

Il sera chargé de la commercialisation des systèmes de synthèse vocale, de reconnaissance de la parole et de lecture optique : étude de la clientèle, calcul et chiffrage des propositions, contrôle du réseau de distribution et suivi des ventes.
Ses bonnes connaissances en électronique, en transmissions analogiques, numériques et en informatique, jointes à une formation commerciale éprouvée, lui permettront d'occuper ce poste qui nécessite aussi pratique de l'anglais et disponibilité.

Lieu de travail : LA VERRIÈRE (78).

Pour son activité EXPORT

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Réf. GIU/EX

Il assurera le suivi et la coordination de :
– la réalisation des contrats de fourniture et de mise en œuvre des systèmes de télécommunications à l'étranger ;
– tous les chantiers de la Division Export.

Une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens sera placée sous sa responsabilité.
De formation supérieure en télécommunications, justifiant d'une expérience analogue d'au moins trois ans, il possédera très bien l'anglais et sera disponible pour de fréquents déplacements à l'étranger.

Lieu de travail : ORLÉANS (45).

Pour ses activités TRANSMISSION GRANDE DISTANCE

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Réf. DE/DY

Il participera aux études d'organisation des systèmes et des équipements dans une optique d'informatisation des moyens d'études. Il devra intégrer à cette étude la modernisation des moyens de contrôle en prenant en compte l'augmentation de l'aspect logiciel dans les nouvelles conceptions.
Une formation aux domaines de transmission (transmissions numériques, sur fibres optiques, faisceaux hertziens, multiplex, etc) lui sera assurée.
De formation supérieure en électronique il aura si possible des connaissances en C.A.O. et des facilités aux contacts humains.

Lieu de travail : Région d'ORSAY (91).

Pour ses activités COMPOSANTS SEMI-OPTIQUES

INGÉNIEUR TECHNOLOGIE SEMI-CONDUCTEURS.

Réf. MAR/MA

Placé à la tête d'une petite équipe Composants optoélectroniques, il se verra confier l'organisation du travail de celle-ci et toute la responsabilité sur le plan technologique (action de développement des échantillons).
Sa formation d'ingénieur physico-chimiste aura trouvé son application depuis plusieurs années dans le domaine des semi-conducteurs. Il y ajoutera une finesse de contact et des capacités de management.

Lieu de travail : région de Monthléry (91) MARCOUSSIS.

Pour son Service ORGANISATION INFORMATIQUE

ANALYSTE PROGRAMMEUR.

Réf. LAP/SOI

Au sein d'une petite équipe, il participera à la rédaction de nouvelles applications ainsi qu'au développement et à la maintenance de celles déjà existantes.
Ce poste, riche de nombreux contacts, donnera lieu à des déplacements de courte durée.
Le candidat aura une formation MIAGE, DUT ou équivalent, des connaissances en HP 3000 et si possible une expérience de 2 à 3 ans.

Lieu de travail : LA VERRIÈRE (78).

Écrire en précisant la référence, avec C.V., photo et prétentions à : CIT-ALCATEL Service Recrutement, 10 bis, rue Louis-Lormand - 78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.



TECHNICON

Groupe International leader mondial dans les SYSTEMES ANALYTIQUES ET INFORMATIQUES POUR LABORATOIRES cherche

chef de produit hématologie

Responsable de l'élaboration des programmes de Marketing de plusieurs produits, il prendra part, en collaboration avec le Directeur du Marketing, à la détermination des objectifs, des stratégies de vente, des programmes de promotion et de publicité. Il participera directement et indirectement, avec les Ingénieurs Commerciaux, à la vente, en visitant la clientèle de l'ensemble de la France, 2 jours par semaine environ. Le poste, basé en proche banlieue parisienne, convient à un **MEDECIN** ou à un **PHARMACIEN** titulaire du CES d'Hématologie, possédant une expérience de praticien de laboratoire d'analyses médicales (assistant par exemple). Une pratique de la vente et/ou de la formation de visiteurs médicaux serait appréciée, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. La rémunération (fixe + bonus) est motivante et directement liée aux résultats. Une voiture de Société est fournie. Une formation approfondie facilitera l'intégration dans une équipe performante.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 3033 à C. FERRY-CLEMENT, qui étudiera votre candidature en toute discrétion. Sélé-CEGOS, tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX

sélé CEGOS

Organisation et Publicité

SOCIETE INDUSTRIELLE
leader de notre profession
sur le plan national et international,
nous recrutons pour l'un de
NOS SERVICES DE RECHERCHES

INGENIEUR D'ETUDES

ARTS ET METIERS (ou équivalent)

Débutant ou ayant pu faire la preuve de ses capacités dans une première expérience en bureau d'études.

Il sera chargé (après adaptation) de l'introduction et du développement dans l'entreprise de la C.A.O (Conception Assistée par Ordinateur).

Une formation à ces techniques de conception sera assurée, mais des connaissances déjà acquises dans ce domaine seraient appréciées.

Lieu de travail :
proche banlieue SUD-EST.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à No 52.125, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Notre groupe de sociétés dont les activités de négoce, d'ingénierie et d'industrie, sont centrées sur les PRODUITS PETROLIERS, crée la fonction de

TRESORIER DE GROUPE

Le responsable, dans le cadre de la Direction administrative et financière, devra :
• mettre en place un système de centralisation de la trésorerie francs et des outils prévisionnels correspondants (supports et procédures).
• animer les antennes comptables et financières des sociétés.
Ses objectifs : minimiser les frais financiers de chacune des sociétés et optimiser la gestion du groupe.

Le poste est fonctionnel sur la méthode et opérationnel sur la centralisation et sa mise en place. Il requiert un jeune diplômé G.E. ayant une expérience de 2 a 3 années en gestion budgétaire ou de trésorerie et, si possible, dans la création de la fonction.

Anglais indispensable.

Très disponible pour une action dans les différentes sociétés, il sera basé à PARIS 16ème.

Sa rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, sous référence T.G. à :
ORES MEDIA
4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

ORES MEDIA

Organisation et Publicité

Importante entreprise de bâtiment et travaux publics recherche pour son service juridique France un ou une

Juriste d'entreprise

Titulaire d'une maîtrise de droit, il ou elle devra posséder une première expérience de quelques années en contentieux et droit des sociétés.

La connaissance du secteur B.T.P. sera un avantage. Le poste en contrat à durée déterminée (minimum 6 mois) est à pourvoir rapidement.

Lieu de travail : banlieue Sud - Sud-Ouest.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo récente et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1084 M à

Communiqué
9, Bd des Italiens 75002 PARIS
qui transmettra

Centre Technique Paris
recherche

INGENIEUR ou TECHNICIEN

ayant très bonne expérience des procédés de soudage **TIG** et **MIG** pour études et travaux de laboratoire.
Anglais souhaité. Nationalité française exigée. Libéré OM. Permis VL.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 40246 à ***projets publicité***
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre.

INGENIEUR METALLURGISTE

Une importante société métallurgique recherche pour sa

DIRECTION COMMERCIALE

des ingénieurs expérimentés pour assurer la **PROMOTION TECHNIQUE** de ses produits destinés à la **FONDERIE**.
Le marché **INTERNATIONAL** nécessite une bonne connaissance de l'anglais et le goût des missions de courte durée à l'étranger.
Une expérience technique de production, acquise de préférence en fonderie, est fortement souhaitée.
Poste basé à Paris.

Adresser c.v. détaillé, photo et rémunération envisagée sous référence 837 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Innover et anticiper : c'est la mission de nos cadres commerciaux

(ECOLES DE COMMERCE, INGENIEURS AGRO-ALIMENTAIRES...)

GRACE CRYOVAC est une société du Groupe WR GRACE : 80.000 personnes dans le monde - 8.000 en Europe et 1.000 en France, près de Rambouillet. GRACE CRYOVAC est le leader mondial des systèmes d'emballage plastique destinés à l'industrie agro-alimentaire. Notre politique : innover et anticiper grâce à des hommes et des femmes ayant le goût de l'initiative. Pour vendre nos procédés et développer de nouvelles applications, nous recherchons de jeunes diplômé(e)s d'études supérieures, issu(e)s d'une Ecole de Commerce, d'Ingénieurs agro-alimentaires ou équivalent, à qui nous confierons l'une des responsabilités suivantes :

- ***COMMERCIALISER** nos procédés d'emballage (films, sacs, complexes, équipements...) auprès d'une clientèle industrielle de transformation et de distribution. Véritable conseil, ce cadre commercial étudie les besoins des clients et propose la solution la mieux adaptée. Responsable en toute autonomie d'un secteur géographique en France, il participe à des études commerciales avec les responsables du développement. Il s'agit d'un travail varié et enrichissant qui implique mobilité, disponibilité, initiative. Il est destiné à un débutant ou à un jeune diplômé ayant une première expérience professionnelle. (Réf. IV)*
- ***ASSURER LE DEVELOPPEMENT** de nos produits. Au sein d'une petite équipe, cet "homme produit" analyse les besoins du marché, définit les nouveaux produits ou procédés et en assure le lancement commercial. Il est ainsi responsable total d'un projet et assure les liaisons internes qui lui permettent de le faire aboutir. De formation Ecole de Commerce ou Ecole Agro-alimentaire avec formation complémentaire en gestion ou marketing, il a une première expérience professionnelle et une bonne connaissance de l'anglais. Autorité et goût des relations humaines sont nécessaires pour réussir. La connaissance des marchés agro-alimentaires est souhaitée. (Réf. ID)*

Outre votre formation, ce sont vos qualités et votre personnalité qui vous permettront de réussir chez GRACE. Nous souhaitons trouver des hommes et des femmes combatifs, disponibles et autonomes, capables de travailler dans une entreprise jeune. Une formation alternée, au siège et sur le terrain, est prévue. Les structures et la taille de notre groupe permettent d'envisager des évolutions de carrière motivantes et diverses, dans un environnement international.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la référence à : Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

GRACE

Organisation et Publicité

---

jeunes diplômés

PARIS

Vous êtes ingénieur, diplômé d'études supérieures scientifiques ou informatique, ESC... débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience.

Nous vous FORMERONS à des : POSTES D'ANALYSTE EN INFORMATIQUE:

étude, conception, mise en place d'applications de gestion en liaison avec les utilisateurs internes ou externes.

Ces postes d'analyste sont basés à PARIS, dans une de nos filiales.

Nous sommes une des premières mutuelles d'assurance française (3 milliard de C.A.), l'une des plus dynamiques aussi, dit-on. Avec vous nous continuerons à nous développer et à innover. Coté conditions de travail et avantages sociaux, nous faisons des jaloux : on ne prête qu'aux riches...

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo, et prétentions sous référence AD 35 à MUTUELLES UNIES - Service du Personnel 3037 X - 76029 ROUEN CEDEX

pour l'informatique

Réponse et discrétion assurées à toutes candidatures.

L'un des premiers Groupes Industriels Français propose à

30 JEUNES INGÉNIEURS

(généralistes, mécaniciens, automaticiens, physiciens, chimistes...)

de débuter ou d'orienter leur carrière dans les domaines suivants :

Recherche - Etudes - Essais
Production
Engineering
Informatique

Ce groupe est fortement implanté en Europe et en Amérique.
Ses techniques d'avant-garde en ont fait le leader mondial de sa spécialité.
Il offre à des hommes de caractère de larges possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger.

Ecrire en joignant curriculum-vitæ et photo à INTERMEDIA n° 484 - 59, rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

---

consultants marketing management

Nous souhaitons renforcer notre équipe et recherchons la collaboration d'

INGENIEURS

Diplômés Grandes Ecoles, double formation (INSEAD, ISA, ISG,...) et/ou expérience 2/3 ans dans l'Industrie ou le Conseil (Marketing, Gestion, Distribution, Produits).

Ces collaborateurs devront progressivement prendre en charge des interventions de haut niveau, en milieux industriels, dans un cadre international.

Anglais ou Allemand et/ou Italien ou Espagnol indispensables.

Veuillez adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. à Jeanne AMILHAT

2 M INDUSTRIE
1232 rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc

---

digital

N° 1 de l'Informatique interactive

Ingénieurs d'application H et F

pour participer au développement et à la mise en place de

solutions bureautique

Une expérience technique et/ou une connaissance de cette activité seront appréciées.
Lieu de travail : Evry.

Adresser votre candidature, sous réf. M 12, à B DELMAS, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2 rue Gaston Crémieux 91004 EVRY.

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
recherche

CADRES CONFIRMES DE HAUT NIVEAU

INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

diplômés de l'enseignement supérieur, dynamiques, autonomes avec expérience réussie dans le domaine de l'informatique.

Nous offrons :

- une gamme de produits hautement compétitive,
- la dynamique d'un taux de progression rapide,
- un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions,
- des possibilités réelles de développement de carrière associés à une rémunération stimulante.

Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer à : C.C.D.H. 11, rue Antoine Bourdelle - 75015 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE
recherche le

Chef du Service Administratif «Marques»

Rattaché directement à la Direction Générale, il assurera :
- l'organisation et la gestion du service (10 personnes : secrétaires + employés de bureau)
- les relations avec la clientèle sur le plan administratif.

Le candidat doit être agé de 35 ans minimum, avec une expérience d'organisation et d'encadrement d'un service.

Il est IMPERATIVEMENT bilingue Français-Anglais, et possède une grande pratique de la rédaction.

Formation JURIDIQUE ou GESTION.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2725 à : PIERRE MULOT PUBLICITÉ 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

pmd

LE "SERVICE" D'UN GRAND CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS

Pour notre Département Services de haut niveau qui connaît depuis plusieurs années une très forte expansion, nous recherchons

INGÉNIEURS ANALYSTES

ayant une formation supérieure ou équivalente

Vous avez au minimum une expérience de 3 années en applications de gestion sur **HB 66** ou **DPS 8** qui vous ont permis de maîtriser parfaitement **DMIV/TDS**, vous avez de bonnes connaissances en anglais, alors, nous vous proposons un **champ très large de réalisations** dans le domaine des services tant au point de vue technique que contact auprès des clients.

Nous donnerons la préférence à des candidats ayant fait leurs preuves au sein d'une SSCI ou chez un constructeur.

Envoyer C.V. sous réf. 8393 à PLAIN CHAMPS : 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra les dossiers de candidature.

Plain Champs

SOCIÉTÉ FINANCIERE PRIVÉE EN PLEINE EXPANSION

Equipe très introduite sur le

marché obligataire

et disposant de moyens techniques performants, recherche :

son Responsable Commercial

Possédant une réelle connaissance du marché obligataire et de ses techniques.
Il (elle) devra ANIMER et CONSEILLER une clientèle d'investisseurs.
Dynamisme et aptitude aux contacts commerciaux sont indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé avec prétentions et photo sous référence 8764 sur enveloppe à : JEAN REGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

BANQUE PARISIENNE
de taille humaine, recherche

UN PROGRAMMEUR CONFIRME

- Bonne formation générale et technique.
- Connaissances Burroughs (medium system) appréciées.
- Expérience dans la banque souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 52015 Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01, qui tr.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nos vidéo jeux attendent de nouveaux logiciels...

...Déjà bien mis sur rail, ils ne demandent qu'à être plus performants.

A vous maintenant, diplômés Grande Ecole, Université ou équivalent, d'atteindre cet objectif.

Avec ou sans expérience, mais à très fort potentiel, intégrés à une équipe passionnée par la vidéo et appartenant à l'un des plus grands groupes français, vous allez faire une analyse poussée de scénarios de jeux, lesquels peuvent être suggérés par des auteurs internes ou externes à notre société.

Mais vous aurez aussi votre mot à dire, puisque vous serez appelés à réaliser de nouveaux jeux en langage machine et apporterez une assistance technique efficace aux créateurs de nouveaux logiciels.

La qualité de vos programmes, votre rapidité d'exécution doivent vous permettre à terme, d'étendre considérablement votre champ d'intervention.

Adressez C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 763M à ALPHA CDI - 59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

Desseln

Analyste, dans la douceur angevine

C'est au coeur des Pays de Loire, dans cette jolie ville qu'est Angers, que le service informatique d'un grand groupe industriel français propose cette opportunité.

Elle vous concerne directement si, âgé de 27 ans environ, vous avez de bonnes connaissances en gestion de production et si possible du système GCOS, télétraitement TDS, bases de données IDS II.

Votre formation de base (MIAGE, École d'Ingénieurs ou équivalent), vous prédisposait à une carrière informatique.

Dans nos structures, vous allez assurer l'étude, la définition et l'encadrement de la réalisation d'applications complémentaires au système actuel de gestion de production.

Votre mobilité, à terme, doit favoriser votre évolution.

Merci d'adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 766M à ALPHA CDI - 59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

Desseln

Jeunes DUT Informatique

BÉNÉFICIEZ DES ATOUTS D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS.

... En investissant vos compétences au sein de sa société d'informatique, située à Courbevoie.

Groupe de réputation mondiale il intervient dans des domaines tels que la chimie, le textile, l'électronique...

La diversité des études, des projets réalisés dans sa société d'informatique auront toutes raisons de vous passionner.

Alors, débutants ou avec une courte expérience, donnez tout de suite un bon élan à votre carrière en adressant un dossier de candidature motivé qui nous précisera votre formation, vos aspirations, les domaines et plus précisément les travaux qui vous intéressent.

Si vous avez déjà postulé à ces postes, n'hésitez pas à reprendre contact avec nous.

Ecrivez sous référence 767 M à ALPHA CDI - 59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

TO 7 — LE MICRO ORDINATEUR POUR TOUTE LA FAMILLE

Applaudi au dernier SICOB, le TO 7, le micro-ordinateur pour la famille conçu et fabriqué par THOMSON, est le premier né d'une nouvelle génération de produits électroniques grand public.

Vous savez probablement que le plus bel avenir lui est promis... Belle récompense pour notre équipe qui a contribué de façon décisive au démarrage du marché de l'informatique pour tous grâce au TO 7.

Des opportunités vous sont réservées pour participer à cette aventure si vous êtes

Spécialiste logiciels de base

Une formation de type grande école (Supelec, Centrale, Télécom... ENSI ou équivalent) enrichie d'une expérience probante dans le domaine des logiciels de base ou des langages évolués doit vous permettre d'être rapidement opérationnel dans les missions que nous vous destinons : conception et réalisation d'utilitaires pour notre TO 7 et ses dérivés, assistance technique aux équipes travaillant au développement de logiciels d'application, suivi et contrôle de réalisations logicielles extérieures et de leur documentation. Vous participerez à l'élaboration, à la mise au point de notre méthodologie de production et de nos outils de tests. (Réf. 764 M)

Ingénieurs logiciels

Vous allez, d'une façon détaillée, analyser des dossiers de définition concernant des logiciels d'application de types divers (jeux, gestion...) et en réaliser de nouveaux : programmation, contrôle et mise au point d'une manière générale en langage assembleur.

Vous serez en outre appelés à «épauler» sur un plan technique des auteurs réalisateurs indépendants.

Une bonne formation de base (Grande Ecole, Université ou équivalent), peut-être une courte expérience mais incontestablement un très fort potentiel définissent bien votre profil.

Profil requis pour réussir à ces postes, appelés à une forte évolution. (Réf. 765 M)

Adressez C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence correspondante à ALPHA CDI - 59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

THOMSON-BRANDT
Branche Grand Public

ALPHA-CDI

Desseln



Société de Service en Informatique, nous menons une forte politique de diversification.

Nos structures sont relativement importantes. Dans le domaine de la santé, nous sommes déjà bien implantés auprès des dentistes.

Convaincus des opportunités que nous ouvre ce créneau, nous tenons à le développer et à l'étendre à l'ensemble du corps médical... Leur gestion ne demande en effet qu'à se laisser «séduire» par nos systèmes informatiques. Pour mener à bien cette mission, nous recherchons le :

Responsable de notre Division Informatique Santé

C'est à vous, Ingénieur Grande Ecole (X, Centrale, Mines...) que nous nous adressons pour prendre en main la responsabilité de cette division. Ingénieur, car vous devez impérativement être au fait des techniques de pointe, même si la mission qui vous est proposée est plus au carrefour du marketing et du commercial. Vous allez notamment concevoir une double politique de distribution : pour notre propre compte d'abord, mais aussi auprès d'un réseau de revendeurs professionnels.

Vous avez donc compris, que tout, ou presque, est à faire pour conquérir ce nouveau marché.

Adressez C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 762 M à ALPHA CDI - 59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

Desseln

IMPORTANT GROUPE DU TERTIAIRE PARIS

propose à

2 jeunes diplômés ESC débutants

de rejoindre la Direction comptable

pour occuper après formation poste à responsabilités au sein de ce département.

L'un des postes sera orienté vers les opérations de comptabilité financière, l'autre vers le contrôle de gestion.

Pour ces postes évolutifs une sérieuse formation comptable est nécessaire (DECS si possible) ainsi que des notions d'informatique de gestion.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous No 52.011 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Une maîtrise scientifique peut aussi vous ouvrir nos portes...

Vous avez suivi des études scientifiques à l'Université. Aujourd'hui, vous êtes à la recherche d'un premier emploi ou vous avez déjà une première expérience de la vie professionnelle.

Dans un cas comme dans l'autre, vous avez envie d'exercer un métier passionnant où vous pourrez investir vos qualités d'analyse et d'imagination, mais aussi votre goût des responsabilités.

IBM peut être l'entreprise qui vous en donnera les moyens...

Les postes d'

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

que nous avons à pourvoir, à Paris et en Province, vous plongeront au cœur de la vie des entreprises.

Vous proposerez nos produits et nos services à des responsables de grandes sociétés et à des Administrations.

Vous concevrez pour chacune la solution "sur mesure" qui lui convient le mieux, sans oublier la gestion des installations en place.

A vous qui avez "appris à apprendre", nous enseignerons ce qu'il vous faudra connaître d'un système informatique et d'une relation commerciale.

Notre formation, alternée et rémunérée, s'en chargera pendant votre première année d'activité.

Une certaine mobilité géographique et de bonnes connaissances en anglais sont nécessaires.

Pourquoi ne pas tenter votre chance ?

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence GM 11 F à : J.P. ASTOR - IBM France - 2, rue Marengo - 75001 PARIS

IBM

Organisation et Publicité



l'un des premiers

GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS

recherche pour son

département études & développement, un

ingénieur chef de projet

Responsable — dans le cadre d'une large autonomie — du développement de nouveaux Produits sous ses différents aspects: conception, faisabilité, marketing, profitabilité, il pourra s'appuyer sur d'importantes équipes de recherche en laboratoire et de mises au point dans les usines. Il négociera et coordonnera lui-même les accords commerciaux avec les clients pilotes.

Ce poste fonctionnel — basé à PARIS, mais impliquant de fréquents déplacements en France et en Europe principalement — conviendrait à un INGÉNIEUR DIPLÔMÉ MINES, CENTRALE, ESPCI, Écoles Nationales Supérieures de Chimie, etc. Il aura exploité sa formation de généraliste dans une fonction d'Ingénieur Développement ou Marketing pendant une durée de 2 à 3 ans.

Une première compétence acquise dans l'Industrie du PAPIER PEINT serait un atout supplémentaire. La pratique courante de l'ANGLAIS est indispensable, celle de l'ALLEMAND souhaitée.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2546 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

C.I.W.L.T.

recherche

ÉTUDIANTS

NOUS OFFRONS :

- Un salaire attrayant ;
- emploi sous contrat pour vente de produits de restauration à bord des trains au départ de Paris.

IL EST INDISPENSABLE DE POSSÉDER

Un domicile Paris ou très proche banlieue ;
- un goût du contact public ;
- une très grande disponibilité libre le vendredi, samedi + jours de fête et vacances scolaires.

Une excellente présentation est exigée.

Se prés. serv. du Recrutem. de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. 10, r. Froment, PARIS-11[e].

Une très importante ENTREPRISE INTERNATIONALE spécialisée dans l'ingénierie d'équipement industriel recherche un

Ingénieur chef de projet

Agé d'au moins 40 ans, il a acquis une bonne expérience de l'ingénierie ou de l'entreprise générale.

L'entreprise désire lui confier la direction et la coordination d'un projet industriel (montant 1 000 M F), suivi tous corps d'état, depuis les études jusqu'à la mise en route.

Basé à Paris, le poste implique de fréquents déplacements sur le site. La pratique de l'anglais serait très appréciée.

Envoyer lettre + CV + prétentions sous référence 1403M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Chef des Ventes pour le ressort « Alimentation » en France.

Nous sommes une société en R.F.A., s'occupant à l'échelon industriel, de l'ennoblissement de produits naturels et de leur distribution aux gros acheteurs.

Notre principe de ne livrer que des produits de haute qualité n'est possible que de par notre position-clé sur ce marché.

Après avoir obtenu d'énormes succès dans d'autres pays du Marché Commun, nous voulons compléter notre expansion par le Marché Français. Pour ce faire nous cherchons

LE CHEF DES VENTES

- Capable de faire l'étude du potentiel du Marché Français et de l'analyser.
- A même de choisir les groupements commerciaux qui seront nos partenaires futurs, prendre et développer les contacts vis-à-vis du Commerce de l'Alimentation de luxe.
- Qui pourra organiser, comme il se doit, la commercialisation par grandes quantités et, par son engagement personnel, la développer.

Toutes ces charges nous voulons les transmettre à la personne qui nous apportera d'excellentes connaissances du Marché Français de l'Alimentation. Nous demandons, non seulement, des connaissances commerciales solides mais aussi une volonté d'aboutir et de l'engagement personnel.

En plus de sa langue maternelle, le Français, notre candidat idéal devrait connaître la langue allemande ; ceci n'étant cependant pas une obligation péremptoire.

Le lieu idéal pour établir notre bureau des ventes, et par là même le domicile du Chef des Ventes, serait Paris ou une ville du nord de la France.
Veuillez avoir l'obligeance d'envoyer votre dossier de candidature (curriculum vitae sous forme de tableau, copie des certificats, photo, date d'embauche, salaire) à l'agence qui se chargera de transmettre :

GVW-Werbeagentur, Emser Strabe 32, D 5400 Koblenz.

du bon côté de l'avenir

Vivons-le ensemble. Apportez-nous votre talent, votre compétence et votre enthousiasme. Nous vous offrons un territoire sans limites pour les exprimer.

Un manager assurance produit.

Le manager département microprocesseurs.

Le manager département télécommunications.

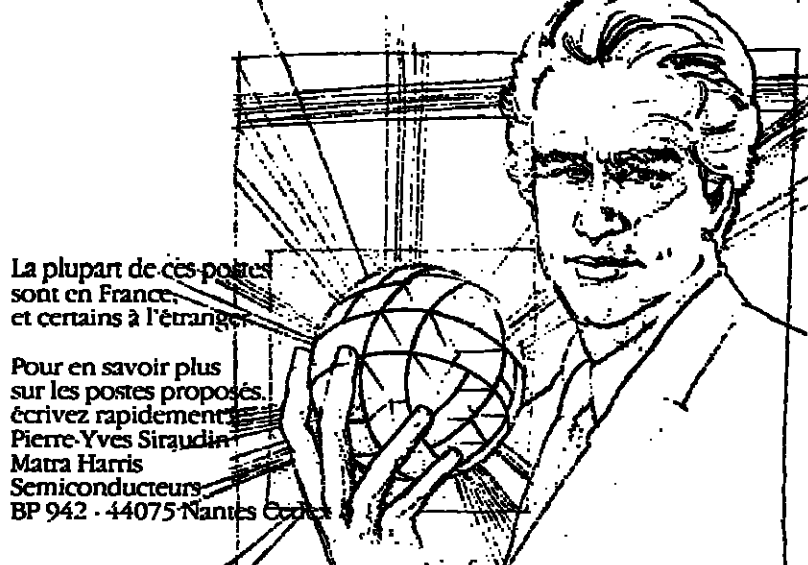
Un responsable de la fabrication

Le manager marketing et ventes aux USA.

3 managers de modules de fabrication.

La plupart de ces postes sont en France, et certains à l'étranger.

Pour en savoir plus sur les postes proposés, écrivez rapidement à Pierre-Yves Siraudin Matra Harris Semiconducteurs BP 942 - 44075 Nantes Cedex



MHS MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

le nouveau monde des micromondes

dp-industries

chef service contrôle qualité
industrie alimentaire

PANZANI MILLIAT FRÈRES — 1600 personnes, 1,3 Md de F de CA — a une position de leader sur ses principaux marchés. La qualité de ses produits contribue de manière importante à assurer et à développer l'image de la société auprès de ses consommateurs.

L'une des ses usines (400 personnes), située près de LAON dans l'Aisne, fabrique une large gamme de plats cuisinés: raviolis, cannellonis, quenelles, couscous, paëlla,...

Le chef de service que nous recherchons assure le contrôle de la qualité tout au long du processus de fabrication. Il traite notamment d'une grande variété de matières premières. Il veille au respect des standards aux divers stades de production. Il propose toute solution permettant d'améliorer les procédés de fabrication et la qualité des produits. Il assure les relations avec les services officiels et laboratoires extérieurs.

Sa formation d'ingénieur tournée vers l'industrie alimentaire et l'expérience qu'il aura acquise dans le domaine du contrôle qualité lui permettront d'animer une équipe de 12 personnes et d'être l'interlocuteur reconnu des différents services de l'usine.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 26 M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

coordination des relations sociales

GERVAIS DANONE FRANCE — 2,5 Md de F de CA, 4300 personnes — emploie 2300 personnes dans son Centre de Recherche et ses 7 unités de production, réparties dans toute la France.

Elle recherche, pour sa Direction des Relations Humaines, le Responsable de la Coordination des Relations Sociales.

Interlocuteur privilégié des Directeurs et des Responsables des Relations Sociales des 8 établissements, il les assistera dans l'application de la politique sociale et la gestion du personnel. Ses conseils porteront sur tous les aspects individuels et collectifs: recrutement, promotions, mutations, suivi des rémunérations, classifications, animation des instances de représentation du personnel.

Il assurera personnellement la gestion prévisionnelle des agents de maîtrise des différents établissements (200 personnes).

Il s'attachera tout particulièrement à la mise en place du récent accord sur la réduction du temps de travail (37 heures 30 au 1er janvier 1983, 35 heures au 1er janvier 1984) liée à un gain de productivité de 10%.

Ce poste de coordination des relations sociales pour plusieurs unités industrielles constitue une évolution intéressante pour une personne de formation supérieure responsable des relations sociales en usine depuis au moins 3 ans.

Basée au siège de la société à Levallois-Perret (92), elle effectuera des déplacements de courte durée dans les différents établissements.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 25 M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HEC, ESSEC, ESCP
expert comptable

LE GROUPE BSN recherche un diplômé d'une Grande École de Gestion + Expertise Comptable pour sa Direction Générale des Affaires Financières.

Il se verra confier la responsabilité du Service Méthodes et Procédures Comptables. Sa mission sera d'étudier, proposer et mettre en place les méthodes et procédures comptables dans les société françaises et étrangères du Groupe. Il collaborera étroitement avec les autres services de la Direction Générale des Affaires Financières ainsi qu'avec les services comptables et financiers de toutes les Sociétés. Il devra apporter une vue prospective en matière de doctrine et méthodes comptables. Aussi participera-t-il aux travaux des comités spécialisés au plan national et professionnel.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un candidat âgé d'une trentaine d'années. Il aura acquis une solide expérience comptable soit dans un groupe ou une société industrielle utilisant les techniques anglo-saxonnes, soit en cabinet spécialisé dans une fonction tournée vers les méthodes et procédures comptables. La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Poste basé au Siège du Groupe BSN à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J 32M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

ingénieur entretien débutant

PANZANI MILLIAT FRÈRES — 1600 personnes, 1,3 Md de F de CA — recherche un ingénieur débutant pour son usine située près de LAON dans l'Aisne. Cette usine de 400 personnes fabrique des plats cuisinés (raviolis, cannellonis, quenelles, couscous, paëlla,...)

Adjoint au Chef du Service Entretien Travaux Neufs, il animera une équipe d'environ 30 personnes chargée d'assurer l'entretien des différents équipements. Il participera à la conception des installations nouvelles et à leur réalisation. Il proposera toute modification relative aux machines, installations et postes de travail en vue d'améliorer les conditions de travail, la sécurité et la qualité de l'entretien.

Ingénieur débutant, il aura le goût des réalisations concrètes et de l'animation des hommes. Ses responsabilités pourront s'élargir à terme vers la gestion complète du service.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 14M à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

AM, Mines, Centrale, débutant

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs. Les stages que vous avez effectués dans l'industrie vous ont familiarisé avec les équipements et les matériels. Votre connaissance de l'Anglais vous permet de travailler dans cette langue. Vous êtes favorable à un développement de carrière à l'étranger.

LES BRASSERIES KRONENBOURG — 2,2 Md de F de CA, 2600 personnes — vous proposent de rejoindre leur service d'études et de réalisations techniques internationales. Ce service conduit de nombreux projets d'investissements à l'étranger, soit pour des filiales, soit dans le cadre de contrats d'assistance technique.

Après une période de formation, vous prendrez en charge des projets d'investissements: étude technique sur place, élaboration du cahier des charges, négociation avec les sociétés d'ingénierie, suivi de la construction et du démarrage des installations.
Le poste est basé à Strasbourg et favorise de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 21 M à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

responsable production
région lyonnaise

GERVAIS DANONE FRANCE détient 30% du marché des produits laitiers frais. Son taux de croissance (+ 15% en volume en 1982) et le lancement de nouveaux produits nécessitent une adaptation constante de l'outil de production. La particularité de l'ultra-frais (produits à durée de vie limitée) implique des délais de réaction extrêmement rapides. La production doit être à même de s'y adapter avec souplesse.

L'usine lyonnaise de la société fabrique une large gamme de yoghourts et de desserts. Le responsable production organise le travail d'une équipe de 200 personnes environ. Il veille à satisfaire les impératifs de qualité, quantité, délais, et à optimiser les coûts d'exploitation. Il donne une dimension toute particulière à son rôle d'animateur: il sait s'appuyer sur ses collaborateurs, les motiver et les faire évoluer.

Pour remplacer le responsable production qui prend la direction d'une usine, nous recherchons un ingénieur (ENSAM, INA,...). Il aura acquis une expérience industrielle d'environ 6 ans dont au moins 3 ans en position hiérarchique. Ses qualités d'organisateur et d'animateur d'hommes seront des facteurs déterminants de sa réussite. La taille de la société et du Groupe permettent d'envisager des possibilités d'évolution intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 23 M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Tehéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

Parfums GIVENCHY

nous recherchons

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PROGRAMMEUR

- Formation IUT.
- Connaissances Cobol.
- Application de gestion Comptabilité.

2 ans d'expérience sont souhaités.

Les candidatures de débutants d'un très bon niveau seront prises en considération.

Le poste est à pourvoir au sein d'une équipe de 6 personnes à BEAUVAIS (60).

Le système utilisé est sur Burroughs B 1800 (18 terminaux). Base de données DMS.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à Pierre Clément Chef du Personnel
Parfums GIVENCHY
7, Avenue Montaigne - 60007 BEAUVAIS

bleu

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il aura pour mission, notamment dans les domaines du Vidéotex, des réseaux et de la Messagerie Electronique de répondre aux appels d'offre et de rédiger des propositions techniques.
Ingénieur de formation supérieure, il fait preuve de créativité, possède une expérience minimum de 3 ans de réalisation sur mini et/ou micro ordinateurs, et a le sens des contacts pour un travail qui demande une large autonomie.

Adressez sans tarder CV + photo + prétentions sous référence AW / GB 01 à Mademoiselle Sylvie GENDRE — TELESYSTEMES INGENIERIE
Tour Vendôme - 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE.

LA TRADITION D'AVANT GARDE



Dessein

GRAND GROUPE CÉRÉALIER FRANÇAIS

recherche

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL

pour son département export

- Anglais indispensable.
- 2ème langue souhaitée.
- Formation supérieure ou expérience négoce de produits agricoles.
- Goût du contact commercial.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 49765 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX Qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS

CIBA-GEIG

ANALYSTE INFOCENTRE



INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

cadre juriste

INGÉNIEUR DÉBUTANT

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Nous créons une fonction de SUPPORT de nos activités EMULATION-RESEAUX

De l'assistance à l'installation, du conseil à l'analyse et à la correction des anomalies, elle offre à un candidat de valeur l'opportunité d'enrichir ses compétences techniques par un contact permanent avec nos Clients. Nous recherchons un

ingénieur logiciel

rompu aux techniques de programmation en ENVIRONNEMENT MULTI-TACHES et ayant une bonne maîtrise des mécanismes de transmission. Il aura acquis ces connaissances, de préférence lors de réalisations de logiciels de télécommunications et de systèmes temps réel sur mini-calculateurs. Connaissances matériel IBM appréciées.

Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 8908 M à : Michèle CORBINEAU - Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 92301 MASSY

Important organisme national spécialisé en systèmes de réseaux informatiques et télécommunications recherche en BANLIEUE OUEST

Un Ingénieur Système DPS 7/DSA pour devenir Responsable de Production

Agé d'environ 28 ans, vous avez :
- 4 ans d'expérience en systèmes transactionnels
- un haut sens des responsabilités
- de bonnes qualités d'organisation
- l'expérience d'encadrement d'équipes d'exploitation (15 personnes)

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Michel CARLEVAN 251, rue Saint Martin - 75003 Paris, qui transmettra.

SAE

RECHERCHE

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL EXPATRIE

■ **La mission :** au sein d'une équipe opérationnelle, il sera chargé de la gestion administrative du personnel : établissement des contrats - couverture sociale - formalités de départ - suivi avec les familles et recrutement ouvriers et ETAM.

■ **L'homme :** il est de formation supérieure en Droit du Travail ou équivalent. Une expérience de quelques années en gestion de personnel en entreprise est nécessaire, ainsi qu'une pratique correcte de la langue anglaise.

Ce poste à responsabilités requiert des qualités d'autonomie, d'organisation et de diplomatie. De courtes missions à l'étranger sont à prévoir.

Adresser votre C.V. sous référence RPEX à la Direction du personnel
S. A. E. 32, avenue de New York 75784 Paris Cedex 16

COFAP

AVIS

LOCATION DE VOITURES
recherche pour son Siège à la Défense

4 AGENTS DE RECOUVREMENT

Bonnes connaissances comptables. Habitude des contacts téléphoniques avec la clientèle. Dactylo souhaitée pour des contrats de 3 mois.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à AVIS service du Personnel, Tour Franklin, 92081 LA DÉFENSE.

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE

C.N.R.S.

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Diplômé Grande École (ESE, SUP-AERO, ENSEIHT, ENREA, INSA... ou diplôme équivalent).
- Dégagé des O.M. Pour conception de système électronique ; étude, mise au point et recette de prototype ; connaissance des circuits électroniques digitaux et des systèmes à microprocesseurs indispensable.
- Expérience des techniques spatiales souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à C.N.R.S. AÉRONOMIE B.P. 3 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON.

Institut Curie
section hospitalière
26, rue d'Ulm,
75231 Paris Cedex 05
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

(B.T.S. ou D.U.T.)
en électronique ou électromécanique pour maintenance appareillage médical.
Écrire avec C.V. au Service du Personnel.

Revue hebdomadaire spécialisée marine marchande, recherche pour situation permanente PARIS, J.H. minimum 25 ans, dégagé obligations militaires. Très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime. Parfaite connaissance de l'anglais exigée. Situation intéressante pour candidat sérieux et travailleur. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et références à : SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

VILLE DE GAGNY

recrute pour son théâtre municipal

1 TECHNICIEN THEATRE

(lumière, son, maintenance)

Affecté au grade OP1 ou OP2, si possible titulaire d'un CAP ou BEP d'électricité débutant accepté.

Renseignements : 302-81-33.

Bureau d'études région Montpellier recherche :

Ingénieur hydraulicien

(ENSH Grenoble, ENSEEIHT...)

pour études sur Aménagements des cours d'eau.
Déplacements en France.
Eventuellement Etranger.
Connaissances informatique souhaitée.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 1813/2205 à

MEDIA PA

(réponse et discrétion assurées)

Analyste Programmeur

INFORMATICIEN "MAISON"

Notre Société rattachée à un Groupe français important est leader dans le domaine des équipements électriques (effectif : 260 - CA : 90 M).
Notre informatique est sous-traitée. Nous avons sur place une saisie décentralisée (52/88). Nous voulons créer, sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, un poste d'analyste programmeur qui assurera l'interface entre nous-mêmes et nos sous-traitants.

Votre fonction : vous devrez acquérir la connaissance des applications existantes (facturation, achats, stocks, personnel...) en vue de participer à la conception de nouvelles applications sur un matériel dont la configuration et les caractéristiques restent à déterminer.
En qualité d'informaticien "maison" vous devrez exprimer les besoins spécifiques de notre société au service informatique extérieur et vous imposer par votre compétence technique.

Vous avez une formation IUT, MIAGE ou équivalent, une solide expérience des applications de gestion, de préférence en milieu industriel (gestion de production). Vous programmez en **GAP II** et **COBOL**.

Le poste est à pourvoir en **très proche banlieue parisienne nord.**

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence 2872 M à Danielle JALBERT.

CORT **65, avenue Kléber 75116 PARIS**

MEMBRE DE SYNTEC

SINGER ÇA BOUGE...

La Division Couture et Confort (C.A. 800 MF) est la structure de distribution de détail de SINGER, au travers d'un réseau national de 600 points de ventes (petit et gros électro-ménager dont machines à coudre).

Actuellement 4 IBM 34 en site centralisé. Dans le cadre d'un plan global, évolution prévue vers 38. Parallèlement, mise en place d'un vidéotex interne.

Pour ce faire, nous recrutons immédiatement :

1 CHEF DE PROJET

Responsable notamment du développement des applications comptables dans le cadre du nouveau système. Une solide expérience de 6/7 ans dans une fonction analogue est demandée. Une formation supérieure est souhaitée, mais non indispensable en fonction de l'expérience acquise.

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- DUT ou équivalent.
- Expérience 2 ans minimum en applications de gestion.
- GAP/COBOL.
- Aisance dans la relation utilisateurs.
- Pour l'un de ces postes, possibilité de contrat à durée déterminée.

Lieu de travail : Porte Maillot.

Salaires attractifs en fonction de la valeur intrinsèque des candidats.

Votre candidature est attendue (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, salaire actuel et souhaité) par Monsieur Rozen - SINGER S.A., 41/43, rue Pergolèse, 75116 Paris

bleu

La filiale française d'un groupe international

recherche pour Paris

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS 170/220.000 F.

Télégraphie, transmission de données, petits systèmes informatiques

Il animera une équipe de vente et sera responsable des objectifs fixés et de la gestion de son budget.

ANGLAIS LU ET PARLÉ

Adresser lettre manuscrite, C.V. à :
M. Philippe JAY, Conseiller en Recrutement.

apec ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
8, rue Duret, B. P. 803.16, 75783 Paris cedex 16.

---

legrand

Un marché en expansion Un groupe qui va de l'avant

Nous sommes les leaders européens de l'appareillage électrique d'installations.
Nous réalisons un C.A. de 2,5 milliards de francs dont 30% à l'étranger.
Nous employons 11 000 personnes.

Nous offrons une carrière commerciale à de jeunes diplômés : ESC, Universitaires, IUT, BTS...

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience de vente de matériel électrique

Formés à nos produits et à nos méthodes de vente, vous êtes armés pour vendre et promouvoir les ventes. Au contact permanent des utilisateurs : professionnels de l'installation et industries, des distributeurs : grossistes et grand public, des prescripteurs : bureaux d'études ou d'ingénierie et architectes, intégrés dans une équipe régionale sympathique, vous avez un métier passionnant et préparez votre avenir. Notre réseau de vente est une pépinière pour nos futurs responsables commerciaux.

Nous vous demandons d'être motivés pour la vente, disponibles pour des déplacements, mobiles géographiquement.

CPA Le groupe Legrand est prêt à vous accueillir, nous avons plusieurs postes à pourvoir dans des villes universitaires.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + lettre manuscrite en indiquant vos prétentions, sous réf. 22 M 250, à notre Conseil C.P.A. - 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

Responsable Logistique PARIS

La filiale d'un important groupe Allemand spécialisée dans le domaine de la bureautique renforce ses structures et crée la fonction de responsable logistique.

Sous l'autorité du Directeur Général, celui-ci se verra confier la responsabilité d'une équipe d'une trentaine de personnes. Sa mission sera d'assurer la coordination et l'optimisation des fonctions approvisionnement, stocks, gestion des commandes et distribution.

Agé d'au moins 32 ans, l'homme recherché a acquis une solide expérience de la fonction. Il est, en particulier, familiarisé avec la gestion informatisée des stocks et **la langue Allemande.**

Ses qualités de manager, sa disponibilité et son souci constant d'apporter des améliorations à «l'outil» existant seront ses principaux atouts.

Yves KERNEVEZ traitera confidentiellement votre dossier de candidature sous réf. **LM 1122**

KM *Mutte, Kernevez & Ass.* s c m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

OFFRES D'EMPL

RESPONSABLE ANALYSES DE CREDI

ANALYSTE DE CREDI

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Une fonction personnel dynamisante

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS
Porte d'Asnières
pour ses services
COMPTABLE
BTS - DECS

Novapat
UN INGÉNIEUR
SPÉCIALISTE EN BREVETS D'INVENTION

مكرر من الاصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE

recherche pour PARIS

RESPONSABLE ANALYSES DE CREDIT

Il s'agit d'un analyste confirmé possédant plusieurs années d'expérience acquise de préférence dans un milieu anglo-saxon. Il doit posséder des qualités d'animation d'une équipe de spécialistes.

ANALYSTE DE CREDIT

Débutant ou possédant une première expérience.

Pour ces deux postes, un niveau d'Etudes supérieures et la connaissance de l'anglais écrit et parlé sont nécessaires.

Discrétion assurée.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, en précisant le poste choisi à :
MHBN - Service du Personnel
BP 259-08 75364 Paris Cedex 08

média-system

IMPORTANT CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL DE MOTOCULTURE AGRICOLE DE PLAISANCE

met en place actuellement son organisation de ventes et de distribution en France, et cherche à recruter le plus rapidement possible le Personnel suivant :

1 DIRECTEUR GÉNÉRAL ;
1 DIRECTEUR COMMERCIAL ;
1 DIRECTEUR FINANCIER ;
DES COMMERCIAUX ;
1 CHEF D'ENTRETIEN ;
1 TECHNICIEN DE SERVICE APRÈS-VENTE ;
DES MÉCANICIENS ;
1 STANDARDISTE RÉCEPTIONNISTE ;
1 COMPTABLE ;
1 AIDE-COMPTABLE ;
1 CHEF D'ENTREPOT ;
PERSONNEL D'ENTREPOT ;
DES SECRÉTAIRES ;
DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS.

Anglais obligatoire pour les situations de cadres.

Lieu de travail :

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Si vous êtes un professionnel dans votre métier, et si vous désirez vous intégrer dans une équipe jeune et dynamique, nous vous invitons à envoyer votre curriculum vitae et prétentions sous n° T 036772 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

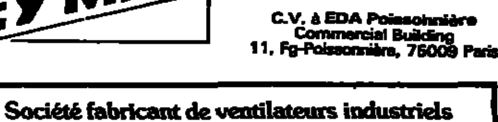
Une fonction personnel dynamisante

● Parce que nous sommes un groupe de communication et de promotion de la culture.

● Parce que ce collaborateur travaillera avec la Direction des Affaires Sociales et la Direction Générale de l'une de nos divisions tournée vers la distribution (1 200 personnes, 1,8 milliard de francs de CA).

● Parce que l'homme ou la femme que nous recherchons sera plus particulièrement chargé de concevoir et de mettre en oeuvre des modes d'approche originaux de recrutement, des axes de formation stimulants (en liaison avec le service formation du groupe), d'améliorer et d'enrichir la qualité de la communication à l'intérieur de cette division, nous souhaitons intégrer un jeune cadre de formation supérieure ayant réussi une première expérience dans une fonction «personnel» et motivé par une conception dynamique de son rôle.

Merci de prendre contact avec Elisabeth Greff qui vous parlera de ce poste et des opportunités d'évolution au sein de notre groupe. Cabinet Key Men
10 rue de Rome 75008 Paris. Réf M 667



média-system

IMPORTANT
GROUPE DE TRANSPORTS
Porte d'Asnières
recherche
pour ses services

COMPTABLE
BTS - DECS

Adresser candidature et C.V. sous réf. 48828 M à Bleu Publicité 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX - Qui transmettra

---

Novapat

recherche
pour compléter son équipe
UN INGENIEUR

SPECIALISTE EN BREVETS D'INVENTION

Le candidat sera :
- très dynamique,
- expérimenté dans ce domaine,
- parfaitement bilingue anglais.

REMUNERATION ELEVEE
pour candidat directement autonome.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions : NOVAPAT - 107 Bd Pereire 75017 PARIS.

pmp

---

du bon côté de l'avenir

Vivons-le ensemble. Nous offrons à des femmes et à des hommes talentueux et enthousiastes, des situations dans les domaines suivants :

Des ingénieurs de conception de circuits intégrés VLSI : mémoires, réseaux prédiffusés, microprocesseurs, circuits Telecom, en technologie MOS et bipolaire.

Des informaticiens pour conception de logiciels de CAO.

Des ingénieurs de test.

Des ingénieurs responsables de lignes de production.

Des ingénieurs de qualité et fiabilité.

Des ingénieurs et techniciens de maintenance électronique.

Des ingénieurs d'applications.

Des ingénieurs de ventes (France et étranger).

Des ingénieurs produit.

La plupart de ces postes sont en France, et certains à l'étranger.

Pour en savoir plus sur les postes proposés, écrivez rapidement à Pierre-Yves Siraudin Matra Harris Semiconducteurs BP 942 - 44075 Nantes Cedex

MHS MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

le nouveau monde des micromondes

dp industries

REVUE SPÉCIALISÉE en micro-informatique

recherche

COLLABORATEURS

pour « REWRITTING » d'articles techniques

Une bonne connaissance des microprocesseurs et des micro-ordinateurs est exigée ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue française.

Contactez :
Mme Chaptal TIMAR-SCHUBERT
au 285-04-46

ASSOC. M.J.C.-F.J.E.P.

recrute DEUX

ANIMATEURS (TRICES)

Milieu difficile, pour : Rénovation habitat, mission locale 16-25 ans, activités loisirs. Être titulaire DEFA, CAPASE, DUT ou équivalent.

Adr. C.V. av. 22-11, à M.J.C. SUD, 16, rue Paul-Strauss, 38400 Saint-Martin-d'Hères.

JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

BON RÉDACTEUR

- Notices, grand public, articles rédactionnels, publicité, livres.
- Anglais courant souhaité.
- Plein temps Paris, Châtelet, les Halles.

Tél. 274-21-30

EDITION

recherche

ATTACHÉ (E) S DE RÉGION

Expérience ou aptitude relations publiques
Possibilité appoint pour universitaires, enseignants ou retraités
Téléphone indispensable

C.V. à EDA Poissonnière
Commercial Building
11, Fg-Poissonnière, 75009 Paris

Société fabricant de ventilateurs industriels
recherche

jeune ingénieur débutant

Formation mécanique de préférence pour études, suivi technique et commercial et négociation auprès des engineerings et producteurs de ciment. Pour ce poste basé à Paris nécessitant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger la maitrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier à SOLYVENT VENTEC, sous réf. 1511, à Mme Péraro.
60, rue du Fbg Poissonnière 75010 Paris.

SOLYVENT-VENTEC
1er constructeur européen de ventilateurs industriels

média-system

IMPORTANTE BANQUE
recherche pour ses
services administratifs et comptables
des

JEUNES DIPLOMES

• DUT GESTION DES ENTREPRISES
• BTS DE COMPTABILITE

Les candidats qui seront libérés des obligations militaires seront amenés à utiliser des applications informatiques.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS 2e
Ecrire avec C.V. s/réf. 8944 à :
PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

adjoint au directeur du personnel

Nord de Paris

Nous sommes un très important groupe industriel international spécialisé dans la fabrication de biens d'équipement.

Le Directeur du Personnel de notre filiale française recherche son ADJOINT.

Celui-ci sera notamment responsable des fonctions suivantes :

- gestion des ressources humaines (recrutement, intégration, formation, suivi des carrières, etc...).
- administration du personnel (tableaux de bord, bilan social, etc...).
- rémunérations, paie, budgets.
- études sociales.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant déjà eu une expérience confirmée à un poste similaire et si possible dans un environnement industriel.

Le poste est évolutif pour un candidat de valeur. La rémunération est motivante.

La connaissance de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser vos CV et prétentions sous référence B 11 au conseil à qui nous avons confié cette recherche et qui traitera confidentiellement les candidatures.

COCEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS.

Desseln

Copieurs – Tireuses de plans – Microfilms – CAO

Océ France S.A. (1000 personnes, 500 M de CA) distribue une gamme de produits et de fournitures de reprographie... et diversifie ses activités dans des secteurs de pointe. Notre directeur financier (controller) recherche pour remplacer le titulaire actuel appelé à d'autres fonctions dans l'entreprise, un

CONTRÔLEUR DE GESTION
responsable comptabilité économique

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur avec en complément une formation comptable DECS et CS organisation et gestion des entreprises... et vous parlez l'anglais. Vous avez déjà 5 à 8 ans d'expériences acquises au sein d'entreprises importantes, si possible industrielles, qui font de vous un professionnel de la fonction et qui vous ont permis de faire la preuve de vos capacités à diriger une équipe, à gérer un service, à innover en permanence. Vous aurez au sein de notre organisation, la responsabilité sous l'autorité du directeur financier, du service comptabilité économique. Vous devrez, à partir des situations fiscales, réaliser les rapports de gestion et les budgets pour notre maison mère et l'ensemble des tableaux de bord de contrôle de gestion pour les départements d'Océ France. Vous aurez de plus une responsabilité de contrôleur de gestion opérationnel pour notre activité "copieurs" sous la responsabilité fonctionnelle du directeur de division. Vous aurez les qualités humaines pour vous imposer dans une structure existante, et techniques pour participer à l'organisation du contrôle de gestion.

Écrire sous réf. 5643 M

Proche banlieue sud – Nous sommes une importante société d'édition internationale. Nous souhaitons renforcer nos structures comptables, mais aussi assurer plus de fiabilité et de sécurité aux informations fournies et recherchons pour ce faire un cadre comptable pour assister notre responsable comptable et financier en tant que

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous avez une solide formation de base orientée vers la comptabilité du type DECS. Vous êtes après 5 à 8 ans d'expériences acquises au moins pour partie dans un contexte anglo-saxon, très familier des techniques de reporting et corrélativement de la langue anglaise. Vous occupez des fonctions d'adjoint ou de superviseur dans une structure vous donnant l'expérience du commandement et de l'animation. Vous avez l'habitude de travailler dans un contexte fortement informatisé. Vous serez, sous l'autorité du chef des services comptables et financiers, responsable de la bonne exécution des travaux comptables de notre société principale et vous animerez une équipe d'une vingtaine de personnes : plan comptable américain, reporting, fiscalité, trésorerie, stocks, contrôle de gestion des frais fixes, comptabilité fournisseurs et clients "publicité". Vous participerez et assisterez le responsable pour le bilan fiscal, mais également pour les relations avec le groupe, les conseils externes, les auditeurs, les banques. Vous avez les aptitudes et la volonté pour pouvoir évoluer à terme dans notre organisation.

Écrire sous réf. 5642 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET–75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un (e) chef de publicité
6 mois **70.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences la rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 8.887 M.
55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Responsable Administration du Personnel

110.000 Francs/an +

Notre Etablissement Public à caractère industriel et commercial rassemble 450 personnes régies par deux types de réglementation.
Rattaché(e) au Chef de la Division Relations Sociales et Administration Générale, vous assurerez, avec une équipe de trois collaborateurs, le bon fonctionnement de la paie informatisée, l'administration courante du personnel, les enquêtes statistiques et tableaux de bord.
Ce poste intéresse un cadre de formation supérieure, justifiant d'une expérience confirmée d'administration du personnel, acquise de préférence dans le secteur tertiaire.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et rémunération actuelle sous référence 10201 M à François CORNEVIN



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

STÉ D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ÉLECTROMÉCANIQUES RECHERCHE pour son unité de Paris

1 CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

40 personnes dont 6 cadres de formation ingénieur.
30-35 ans. Niveau SUP. AERO, A.M... Conception de produits nouveaux. Réalisation et mise au point de prototypes. Amélioration de produits existants.
Ecrire CV s/réf. 3328 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

Important Établissement Bancaire recrute pour son service du Contentieux à Paris

JURISTE DROIT PRIVÉ

L'intéressé sera plus spécialement chargé, au sein d'une équipe de spécialistes, des opérations de recouvrement concernant notamment des dossiers complexes. Ses attributions couvriront la totalité du traitement de ces dossiers jusqu'à leur solution.

De bonnes connaissances dans la matière des mesures conservatoires, des voies d'exécution, des procédures collectives de règlement judiciaire et de liquidation de biens sont nécessaires.

Une expérience de plusieurs années acquise chez un avocat ou syndic ou dans un service contentieux d'entreprise est indispensable.

Adresser candidature avec C.V. mentionnant les prétentions sous réf. 48882 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Label 94307 VINCENNES CEDEX - Qui transmettra

---

MERLIN GERIN

CONSTRUCTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
14.000 personnes, propose à des :

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

— Dynamiques
— Ayant le goût des contacts
— Attirés par les déplacements
— de formation F.P.A. 2, ou équivalent, débutants ou première expérience industrielle.

Des postes dans son département M.A.V. pour ses implantations de la région parisienne. Après formation complète, ils assureront en clientèle la maintenance d'alimentation statique de puissance, produit dont MERLIN-GERIN est leader européen.

Candidatures manuscrites avec CV à :
MERLIN GERIN
H. MANCHES - SPDC 25
38050 GRENOBLE Cedex.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE ?

Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 52423 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

S.I.B.F.
B.P. 21
91150 ÉTAMPES
recherche

UN (E) ASSISTANT (E) TECHNIQUE

Formation souhaitée : B.T.S. assistant (e) d'ingénieur
Allemand et Anglais lus pour :
Études de propriétés industrielles, recherche et suivi de brevets.

Le poste exige une grande rigueur et un esprit méthodique.

Env. dossier de candidature avec photo en précisant rémunération actuelle et montant du salaire à l'adresse ci-dessus à l'attention de THIERRY LOGEAIS

TITN

Société d'ingénierie informatique
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Plus de 500 personnes dont 300 ingénieurs et cadres, spécialistes des systèmes informatiques avancés recrute pour **sa division logiciel**

Ingénieurs logiciel

de formation Grande Ecole ou Université (DEA, DESS) confirmés ou débutants, pour participer à tous niveaux à des projets dans les domaines du logiciel de base, des systèmes Temps Réel, de la télématique, des bases de données et de la bureautique, utilisant des mini-ordinateurs et des micro-processeurs.
Adressez sous réf. Si 1 *C.V. et prétentions à* T.I.T.N. - *rue Denis-Papin* - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA PA

Président de Sociétés
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL
commercialise sur le marché international un produit révolutionnaire, performant et breveté mondialement. Il souhaite adjoindre à son équipe une jeune Femme chargée des

RELATIONS PUBLIQUES

Agée impérativement d'environ 30 ans, d'excellente présentation, parfaitement bilingue anglais. Elle sera l'interlocutrice privilégiée pour les contacts à haut niveau et devra être disponible pour de fréquents voyages à l'étranger. Salaire motivant. Et plusieurs

NÉGOCIATEURS (TRICES) INTERNATIONAUX

Grande connaissance des affaires internationales souhaitée. Collaborateurs de choc, dynamiques et ambitieux, ils auront l'opportunité de rentabiliser exceptionnellement leur expérience et leurs relations internationales.
Temps partiel accepté.
Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo sous n° 6.399 *le Monde* Publicité, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sur le marché en pleine expansion du Graphique d'Entreprise



DANECOM propose une gamme de stations graphiques performantes

Elle recherche pour renforcer son équipe de support technique :

• **INGÉNIEUR** d'application informatique, ayant une bonne expérience de la programmation Fortran et ouvert aux techniques graphiques interactives.

Connaissances des techniques statistiques et économétriques souhaitées.
Anglais apprécié

Adresser C.V. à M. A. Lemaire DANECOM
147, rue de Courcelles 75017 Paris

deb's

---

ingénieur
(SUPELEC, TELECOM,...)

administrateur des réseaux
H/F

Groupe Industriel Aéronautique Français de grande renommée, nous recherchons pour notre usine, située en Banlieue Sud de Paris, un Administrateur de nos réseaux informatiques.

Notre matériel : un 3031 et deux 3033 IBM sous MVS et 400 terminaux. Nous utilisons IMS.

De formation ingénieur, ayant au moins 4 années d'expérience dans le domaine "architecture de réseaux", le Candidat recherché aura comme missions :

- le suivi des réseaux (performances, statistiques, pannes, sécurité,...),
- l'assistance aux utilisateurs,
- le conseil en matière de logiciels et de matériels de transmission de données,
- l'étude de l'architecture de réseaux (en liaison avec le Service "Architecture de Systemes").

Une connaissance approfondie des Contrôleurs *IBM et ITT serait très appréciée.*

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 37.27/AR/494 à ADEQUATION 62-64 av. Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

BANQUE PRIVEE PARIS 8e
Clientèle PME
recherche pour son
DEPARTEMENT ETRANGER

CADRE OU GRADE EXPERIMENTE

pour seconder le chef du département

Bonne expérience en : import-export, crédoc, statistiques Banque de France, trésorerie devises. Bons contacts avec la clientèle.

Adresser CV détaillé : Mme CLAVEL, 86, rue de Courcelles, 75008 PARIS

UNE SOCIETE INTERNATIONALE de SERVICES située à LA DEFENSE
engage immédiatement des

employés de bureau HF

Niveau BAC ou équivalent,
- ils doivent justifier d'une 1re expérience de bureau ;
- les candidats masculins doivent être libérés des OM.

Réelles possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.
Merci d'adresser CV, photo, prétentions en précisant sur l'envoi la réf 8548 à Média System 104 rue Réaumur 75008 Paris qui transmettra.

média-system



ENGINEERING DES SYSTEMES INFORMATISES D'AUTOMATISATION.
ESIA *Filiale de TECHNIP* et de S.G.N.

recherche un

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

— Titulaire du BTS/DUT Electronique ou Electrotechnique
— Ayant au moins trois années d'expérience en Maintenance
— Connaissant l'Anglais.

Envoyer C.V. et prétentions à P. JOUVE ESIA 1, rue des Hérons, Montigny le Bretonneux 78184 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

Importante société industrielle internationale renforce son département central de

contrôle de gestion

et recherche

JEUNES HEC, ESSEC, ESCP, ESC

2 ans expérience minimum, pour leur confier des fonctions opérationnelles de gestion et les préparer à des responsabilités de haut niveau dans l'entreprise.

Anglais indispensable.
Localisation : Fontainebleau.

Envoyer CV lettre manuscrite, photo, N° 08897 *AMEP P.A.*, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

AMEP PA

Association tourisme social recherche pour villages de vacances :

ÉCONOMES

Responsable :
- de la prestation alimentaire,
- du respect de la prime alimentaire,
- de la maintenance du matériel de son secteur,
- de l'hygiène et de la sécurité dans son secteur,
- a autorité sur le personnel de cuisine, de salle, de bar.

Minimum C.A.P. aide-comptable + C.A.P. de restauration. Connaissance en diététique et équilibre alimentaire. Expérience indispensable de 2 ans minimum dans la restauration avec goût de la vie collective. Disponibilité et mobilité. Permis conduire VL indispensable.

Adresser C.V. + photo à O.P.F. n° 455
2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa Direction des opérations *internationales*

Un (e) Cadre Comptable

possédant une *expérience* approfondie en matière de comptabilité, d'Audit comptable et comptabilité traitée par l'informatique.
Formation : expertise comptable ou équivalent
Lieu de travail : St-Quentin en Yvelines (78)

Adr. CV, photo., sal. et prét. s/réf. 5680 à CNCA Gestion des personnes - 75710 Paris Brune

---

SERITA

RESEAUX - GENIE LOGICIEL

Pour élargir nos activités étude et développement de logiciels "réseau", nous recherchons des

ingénieurs consultants ingénieurs logiciel

Nous demandons des Ingénieurs Consultants confirmés pour les travaux : de normalisation *internationale* (AFNOR, ISO, CCITT...), de conseil en réseaux (TELECOM 1, réseau privé X.25, DSA, SNA...).

Nous demandons des Ingénieurs débutants ou confirmés motivés pour le développement de logiciels de qualité dans les domaines suivants :
logiciels de base, X.25, VIDEOTEX, TELETEX,...

Adressez votre candidature accompagnée d'un C.V. sous référence P2/11 à

SERITA
11 rue Bailly - 92200 Neuilly

BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour son Bureau d'Etudes un

INGENIEUR D'ETUDES
(GRANDE ECOLE)

chargé de l'animation des activités

C.A.O.

Praticien de réalisations concrètes en mécanique, il est passionné par l'utilisation de la C.A.O. avec l'interface suivante :
- en amont, des ingénieurs de disciplines différentes (énergétique, robotique, structure ...)
- en aval, des utilisateurs (projeteurs, dessinateurs et département fabrication).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, sous référence 852, à :
M.H. DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
B.P. 3 — 78370 PLAISIR

Impt groupe sidérurgique LA DÉFENSE recherche pour trésorerie internationale

COMPTABLE

BTS ou équivalence.
25 ans minimum. Libre rapidement. Salaire intéressant.
Adresser C.V. à AVENIR SERVICES, 5, rue Jouffroy, 75017 PARIS.

Cabinet de Commissariat et révision comptable recherche

RÉVISEUR

Formation supér. + D.E.C.S., 2 à 3 ans d'expérience.
Envoyer C.V. et prétentions à S.C.S.P., 21, rue des Favorites, 75015 Paris.

STE D'INGENIERIE INFORMATIQUE recrute INGÉNIEURS CCIAUX PARIS et/ou TOULOUSE, chaque poste englobe la responsabilité d'une ou plusieurs activités sectorielles : prospection, suivi de la clientèle, promotion produits, analyse demande, négociation haut niveau. Les candidatures attendues sont celles d'ingénieurs grandes écoles ayant 2 à 5 ans d'expérience info. ou diplômes E.S.C. (opt. Info.) Les candidatures de débutants sont également considérées avec attention.
Mobilité intel. et géographique requise pour ce type de fonction.
Adresser lettre manusc. + C.V. + photo à :
Nicole de CLIPPELEIR
INFO'ROP, 68, av. Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

---

secrétaires

IMPORT. GROUPE BANCAIRE recherche pour son Directeur Administratif et Financier, une

SECRÉT. DE DIRECTION

Outre le secrétariat classique, son rôle consistera notamment à :
— préparer les dossiers de réunion ;
— assister à certaines réunions, et rédiger les comptes rendus ;
— assurer le suivi des dossiers et les relances.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/n° 7.286 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

SMH Alcatel

Filiale du groupe ALCATEL ELECTRONIQUE recherche un

ANIMATEUR DE FORMATION

pour son centre de formation technique, situé à Montreuil sous Bois.

De formation BTS/DUT électromécanique ou électronique ou niveau ingénieur, complétée par une expérience de la fonction dans la bureautique ou l'informatique.
Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à
SMH ALCATEL
59 rue Beaubourg 75003 Paris

هكذا من الأصل

JURISTE DROIT PRIVÉ

Ingénieurs logiciel

contrôle de gestion

DEMANDES D'EMPLOIS

Ing. A & M + IAE
48 ans
- Exp. direct. P.M.E. et établissement + 200 p., secteur mécanique.
- Gestionnaire vigoureux, sens contacts, entraîneur, créateur d'équipes.
- Cherche poste :

DIRECTION GÉNÉRALE
ou direct. P.M.E. ou Adj. P.-D. P. même si entreprise en difficulté.
Écrire sous nº 3.880 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)
Créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de francs (100.000 dossiers).
Expérimenté en :
- GESTION : concepts, direct. projectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation de travail, recrutement, formation et gestion du personnel, conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité dynamique et volontariste.
Sens de l'analyse et de la synthèse,
recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité,
Michel Bouteloup, 77630 Arbonne-la-Forêt.

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
32 ans, double nationalité française-libanaise,
TRILINGUE ANGLAIS-ARABE.
Bonne expérience Moyen-Orient
(ARABIE, KOWEIT, IRAK), cherche
COLLABORATION OU REPRÉSENTATION AU LIBAN
ÉTUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
Écrire à M. Hage, c/o M. Ramet, 19, rue Gameron, 75018 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.
38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marché étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontaire.
- Angl. + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.394 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL IMPORT-EXPORT
39 ans, ayant occupé plusieurs postes de chef de service dans différents secteurs : biens d'équipement, grande consommation produits culturels, anglais fluide, allemand : bonne pratique, cherche poste responsable import-export.
Ecr. s/nº 3.840 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 ans, DUT relat. publ. ou aide attaché presse école d'État disponible tous secteurs, connaissances nombreuses, sport et pratique, ch. emploi. Ecr. s/nº 6.397 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 33 ans, analyste-programmeur débutant, bonne connaissance B.M.S./C.I.C.S., langages Cobol, Warnier, S.D.M. Expérience stage Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée, cherche place stable ou stage entreprise. Téléphone : 464-16-72, M. Clément Bernard.

Homme, 30 ans, MIAGE, débutant, expérience 4 mois, Cobol Basic assembleur, anglais parlé et lu, cherche emploi analyste-programmeur Paris ou Alpes-Maritimes.
Ecr. s/nº 6.391 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre de gestion dipl. école supér. de gestion de Paris, actuellement en poste tempor. comme gestionnaire d'unité (personnel, administratif et commercial) dans import. sté, ch. poste à responsabil. évent. à l'étranger en rapport avec connaissances. Libre actuell. Ecr. s/nº 6.400 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 27 ans, DESS de psychologie industrielle chargée de recrutement, 2 ans d'expérience en entreprise, cherche poste évolutif dans fonction personnel. Tél. 867-05-30 ou écrire Marchal N., 13, rue Olivier-Métra, 93150 Blanc-Mesnil.

J. F. 21 ans, titulaire D.U.T. PUBLICITÉ-MARKETING (Juin 82) bnes connaiss. anglais, cher. emploi dans agence ou Service Publicité Annonceur pouv. offrir perspect. d'av. Écrire nº 52.110 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

J.F. 35 ans, chef du personnel, services administratif et généraux, dynamisme et psychologie, cherche poste responsabilités PME-PMI. Disponible de suite et mobile. Téléphone : 725-25-17.

Expert-comptable, 33 ans, expérience PME, ch. poste responsabilités, ouvert à toutes propositions.
Ecrire sous le nº T036820 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur 27 ans, 4 ans expér. en informatique industriel, responsable de projets dispon. le 1er décembre 1982.
Ecrire sous le nº T 036.831 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DANS LE CADRE DE SA RESTRUCTURATION UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour son
STANDARDISTE EXPÉRIMENTÉ
POSTE STABLE
J.H., 31 ans, non-voyant sérieuses références. Libre de suite. (Transformation du clavier, prise en charge par l'État).
Ecrire sous réf. à Axial Publ., 27, rue Taitbout, PARIS-9e qui transmettra.

J. H. sérieux et ambitieux, possédant B.E.P., de vente et expérience. Recherche place stable dans la vente dans une boutique. Tél. dans l'après-midi jusqu'à 19 h. au 960-50-45.

J.F., secrétaire, assistante d'édition, biling. anglais, cherche poste à responsabilités chez éditeurs, sciences humaines, beaux-arts, beaux livres. Tél. : 551-33-31.

INGÉNIEUR COMMERCIAL confirmé, électronique prof. (44 ans). Activité présente sur Amérique Latine. Recherche FONCTION DE PERMANENT A.L., dans filiale commerciale électronique ou autre. Espagnol courant et anglais.
Ecrire sous le nº T 036.780 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 46 ans, B.T.S. secrétariat de direction, ancienne élève Sciences Po, rompue aux techniques de la vente, ayant exercé avec succès de nombreuses années la direction d'une agence commerciale, recherche situation en rapport.
Ecrire sous le nº T 036.692 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrét. assistante direction SENS DES CONTACTS Lic. Let., angl., it., esp. 15 a. exp. POSTE DE CONFIANCE Téléphone : 878-43-80.

J. F. 30 ans diplômée OPÉRATRICE sur écran IBM 52-80, rech. place stable Paris ou banlieue nord, 8 ans d'expérience, service comptabilité. Ecrire nº 51.918 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

DIRECTEUR GESTIONNAIRE VILLAGE VACANCES, 44 ans, rech. sur moitié Sud FRANCE Direct. Assoc. Tourisme social ou simil. Format. Sup. Gde exp. prof. Libre sous 3 mois.
Écrire HAVAS 19100 BRIVE qui transm., nº 165.148.

J. Femme, 33 ans cherche place secrét. sténo-dactylo, expér. 10 ans. Libre sous 3 semaines à 1 mois. Proximité ligne R.E.R. A 4.
Ecr. s/nº 6.403 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 22 ans, dégagé O.M. analyste-programmeur déb. COBOL, batch interactif. Stage entrepr. sur IBM 4341 Bases données, cherche emploi fixe Paris, région parisienne.
Ecr. s/nº 6.401 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Votre expansion sur
LE MARCHÉ GREC
- Études (éco, marketing...)
- Investissement, joint vent.
- Exportation de technologie.
- Recherche des fournisseurs.
- Développement des ventes.
- Négociations industr., ciales. 41 ans, gde expérience, nation. franç. (orig. gr.), formation sup. pluridisciplinaire. Tél. 577-50-75.

OUVRIER JOAILLIER
21 ans, apprentissage 3 ans chez grand patron sérieux, attentif et travailleur cherche poste stable.
Ecr. s/nº 6.393 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE PERSONNEL
J. F., 34 ans, format. administr., personnel CNAM, dynam. et motivée, 12 ans expér., réussie dans Société améric. et banque, anglais et espagnol courant, parfaite connais. de tous les aspects de la fonction : recrut. à tous niveaux, format., échelle de salaire, évaluation, notation, relat. avec partenaires sociaux, gestion informatisée, action en poste rech. pour début AVRIL situat. équiv. ou direct. personnel à Paris. Écr. nº 52.068, Contesse Pub., 20 av. de l'Opéra, 75001 Paris, qui tr.

JOURNALISTE cherche emploi dans journaux féminins et de la maison. Rewriting, on aiderait écrivains dans leurs recherches ainsi que conférenciers. Téléphone : 379-96-97.

J.F. 33 ans cherche urg. emploi représentante 5 ans expérience dans la vente poss. voiture si poss. P. à porter ou parfum. Téléphoner le soir ap. 17 h. 225-44-50 à part. Mercredi 658-14-83 demander Mme LANCHAS, 32, r. Gagnée, 94400 VITRY-SUR-SEINE.

J.F. maîtrise droit privé DESS droit européen, trilingue (all. angl.) 1re expér. professionnelle cherche poste. Téléphone : 283-98-86.

Interprète traductrice dipl. E.S.I.T., fr., esp., angl., portugais, médecine électronique, juridique, nucléaire, etc. Téléphone : 528-41-50.

CALIFORNIE
Homme d'AFFAIRES FRANÇAIS, 40 ans, MANAGER, s'établissant CALIFORNIE début 1983, étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº 7.297 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE
J.F. 30 ans, lic. sc. éco et lettres, Anglais, allemand. 8 ans exp. presse économique, industrielle, organisation, esprit d'analyse et de synthèse. Étudierais toutes propositions place stable.
Ecr. s/nº 3.875 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. indépendant ch. tout travail câblage et wrapping électromécanique, électronique, téléphonie. Écrire M. ELSNER, 51, av. Marceau, 75016 Paris. Tél. : 723-48-62.

FEMME psychologue recrutement exp. libre suite étudie toutes propos. cabinet service personnel Paris.
Ecrire sous le nº T036900 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 33 ans, DUEL lettres exp. secrétariat diplôme APERS (attachés de personnel et de relations sociales) cherche poste dans un service du personnel.
Ecrire sous le nº T036768 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

NOUS VENDONS BREVETS
d'un matériau de construction de gros œuvre servant de coffrage du béton et d'isolation thermique en même temps.
Procédé déjà largement commercialisé en Suisse.
Les personnes ou Sociétés intéressées au développement d'un matériau de haute qualité, d'avant-garde et de gros rapport, disposant de capitaux suffisant pour l'achat et la commercialisation, mondiale ou séparément par pays, des brevets, sont priées d'écr. à :
Case 70, 1211 GENÈVE I (SUISSE).

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amérique, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Secrét. de direction frappe ts textes et manus. sur IBM 82 C. Travail soigné. Tél. 051-4-49.

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au 306-08-88.

Secrétaire sténo dactylo aide rédactrice, cherche emploi chez courtier ou autre. Téléphone : 984-23-37.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt
3/4 P. TERRASSE
bel imm. XVIIe 634-06-20.

4e arrdt
Charmante et confortable **MAISON**
120 m² sur verdure CŒUR DU MARAIS
Serge KAYSER - 329-60-60.

5e arrdt
JUSSIEU 2 P. 1/2 354-42-70.
PUITS ROMANTIQUE.

NEUF 1 ET 3 RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE 3, 4, 5 p. et DUPLEX.
Vis. témoin ts les jours de 14 h à 19 h, sauf le dimanche.

Propr. vend 5e étage, 2 P. 37 m² à rénover. 220.000 F. Mº Gobelins. Tél. 545-34-28.

CONTRESCARPE, calme, duplex, très grand 2 pièces, cft. 660.000 S.D.G., 634-06-20

Censier. Charme. 354-95-10.
70 m² VERDURE.

6e arrdt
QUARTIER LATIN
Pptaire vd charmant petit STUDIO, cuis., dches, w.-c., impeccable, soleil, calme. Mardi — Mercredi 13 à 17 h. 34, rue Dauphine.

Port-Royal sur parc et jardin living avec terrasse, salle à manger 3 chbres, gar. charme DE VILERS. 224-09-37.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Imm. luxueuse rénovation, asc., 4 pces, 6 fenêtres sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + park. 563-86-09.

MONTPARNASSE. Living dble, 2 chbres, chbre serv. 3e ét. asc. 820.000 F. 222-18-49.

7e arrdt
BABYLONE
Rez-de-chaussée d'angle
2 PIÈCES QUALITÉ
Locat. assur. Px 650.000 F. Idéal prof. libér. 561-02-22.

VILLAGE SUISSE
ATELIER + chambre et bureau balc., soleil, bel imm., park. 1.200.000 F — 705-61-91.

PRÈS AV. BOURDONNAIS
6 pièces + stdio attenant
RÉNOVATION RAFFINÉE
2 chbres serv. p. de taille.
PRIX 2.350.000 F.
s/pl., mercredi, 14 à 17 h. 30
9, avenue FRANCO-RUSSE.

ÉCOLE MILITAIRE. 2e, asc., GD STUDIO refait neuf, soleil. 375.000 F. 577-47-74.

9e arrdt
TRINITÉ 150 m²
Imm. pierre de taille, classé, double liv. + 2 ch., soleil. GARBI, 567-22-88

BON 9e TT CFT
dble living 46 m² + 2 chbres, s/verdure, soleil, parking 8.000 F/le/m². T. 526-01-50.

CONDORCET
Imm. P.D.T 5 pces, 125 m² + service, 4 ét. 890.000 F. Tél. 636-33-10.

12e arrdt
PORTE VINCENNES, récent ét. élevé, gd 2 P. cuis., office, cave. 380.000 F. 705-77-19 et après 20 h. 200-36-01.

13e arrdt
Près PARC MONTSOURIS, séj. + 3 chbres, 70 m², imm. 1960. tt cft. 560.000 F. 327-52-44.

CHOISY RENAISSANCE
5 P. 112 m² balc. park. stand. 1.050.000. — 535-56-92.

GOBELINS, Calme, 3 pces cuis. salle d'eau, w.-c. Bon imm. 440.000 F. - 535-56-92.

TOLBIAC
Prop., 22e ét., 103 m², S.E., dble living, 3 chbres, 2 s. de bns, 2 w.-c., tt équipé, 2 park. Prix à débattre. 336-14-50/583-85-94.

PLACE JEANNE-D'ARC
PLEIN CIEL 52 m²
Stand, terrasse, park. 580.000 F - 589-49-34.

14e arrdt
PLAISANCE 170 m² 354-95-10.
TERRASSE 100 m² VUE.

MONTPARNASSE
161, rue du Château
Superbes 2 p. tt cft, mercredi 13 h. à 17 h. ou 755-85-30.

15e arrdt
SÈVRES LECOURBE
Atelier artiste séjour, chambre en mezzanine. 750.000 F. 555-82-33. Après 20 h., 200-36-01.

CONVENTION
Appt libérable octobre 1983 Loyer mens. 3.176 F. 2e ét. s/rue, asc., séj. dble + 2 ch. cuis., w.-c., bains, chff. cent. 100 m². Imm. p. de taille, standing. 1930. Achat possible, park. Prix : 780.000 F. Pptaire, mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, 366 bis, rue de Vaugirard.

15, RUE LAKANAL
3-4 pièces, confort, 84 m² sur GRAND JARDIN. Mardi 14 à 19 h.

Boucicaut. Part. 3 pces, calme, bon plan, soleil, 3 ét., asc., tt cft. 665.000 F T. 557-72-11.

117, rue du Théâtre, petit imm. neuf, grd stand. 2 pces à partir de 13.800 F le m2. Michel Laurent S.A., 723-63-12 - Bureau de vente : 579-84-42 de 14 h à 19 h sauf mercredi et dimanche.

16e arrdt
TROCADÉRO
Emplacement exceptionnel, vue sur Seine et Tour Eiffel, 200 m², 6e ét., 2 chbres, serv. APPARTEMENT D'ANGLE GARBI. 567-22-88.

PASSY Beau studio, immeuble grand standing, 265.000 F. Tél. 545-34-28.

17e arrdt
Mº Pl. CLICHY, EXCEPT. vue impren., calme, ts b. 2 p., tt cft, chem. aménagem. imm. réc. 320.000 F. 387-27-60.

NIEL ATELIER
2 niveaux, stand. Imm. p. de taille. 870.000 F. 553-91-45.

PL. WAGRAM-MALESHERBES 5e SANS ASCENSEUR. Très joli ATELIER-DUPLEX 90 m² envir. gd cft + garage 31 m² dans l'imm. 940.000 F. 577-96-85.

RUE BOURSAULT
2 P. CUIS., BAINS, 40 m², cheminée. Parfait état. 340.000 F. 562-16-40.

18e arrdt
MONTMARTRE
Au pied de la butte, 5e ét., bel imm. pierre de t., asc., liv., 3 chbres, 100 m² + service. Prix intéressant. Mº Lamarck. Tt cft. 1, rue Gaston-Couté. Mercredi, jeudi 14 17 h.

78-Yvelines
MARLY-LE-ROI, Imm. stand. LA SOURCE AUX MEUNIERS Séj. dble, chbre, gd balc., park. 550.000 F. 553-91-45.

92 Hauts-de-Seine
LEVALLOIS, 2 PIÈCES
cft, bel immeuble p. de taille. 315.000. VERNEL 526-01-50.

NEUILLY, GD 5 PIÈCES
(séjour 50 m² + 3 chambres) standing, vue + 2 chambres de service, parking double, prix intér. VERNEL 526-01-50.

BOURG-LA-REINE, r. Albert-Camus, imm. récent, 3 p., asc. 390.000 « FAC » 337-69-59.

NEUILLY-SAINT-JAMES, 85 m² séj. 2 ch., rez-de-ch. duplex + Terrasse 30 m², 550-34-00.

LOUISE-MICHEL
RÉCENT — BEAU STUDIO 30 m² — SUR JARDIN 210.000 F — 562-16-40.

94 Val-de-Marne
LE PERREUX
Gare de Nogent, dans imm. pierre de t., bel appt gd standing en duplex, 140 m² habitables, garage, parking, balcon.
7.500 le m². 324-00-31.

Province
SAINT-TROPEZ
Les pieds dans l'eau ds imm. gd stand., gd T.2, luxe, pl. sud 580.000 F. MABIMO — 119, la Cannebière — MARSEILLE 1er. Tél. : (16-91) 50-22-06.

Skiez, marchez, grimpez, smashez, naviguez, nagez, pêchez
à **LA JOUE DU LOUP**
Hautes-Alpes
Achetez votre appartement dans une station en pleine nature
SPÉCIAL LANCEMENT :
RÉDUCTION MOBILIER
8500 F. 10000 F. 12500 F.
Documentation, renseignements :
S.P.E.I.
tél. 354.09.81
393, rue Saint-Jacques 75005 PARIS

LE CORBIER (SAVOIE)
Part. vd appts mblées, 6 lits, 9e ét. 230.000 F (53) 90-87-61.

appartements occupés

EUROPE Très bel imm. p. de taille, ravalé, asc. neuf, appt 6 P. 182 m² + chbre service. 950.000 F. Occupé. Tél. 272-40-19.

viagers

EUROPE, bel imm. p. de taille
BEAU 4 PCES, LIBRE
83 m², SOLEIL, IMPECCABLE compt + 5.300/mois, 75 et 85 ans, VERNEL 526-01-50.

Particulier recherche maison de campagne ou viager libre non indexé, 3 pièces, confort + terrain. Apport personnel 100.000 F + mens. 1.500 F. Tél. : (16-1) 736-18-74.

LIBRE. MORSANG-SUR-ORGE (91) Résidentiel, belle propriété sur parc d'angle 1.550 m², 8 pièces principales sous-sol total, grandes dépendances. 460.000 F + rente 4.300 F. LODEL, 355-00-44.

F. CRUZ : 266-19-00.
8, RUE DE LA BOÉTIE-8e.
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite, discrète.

Libre. Près Gare de l'Est, studio avec mezzanine. Cpt 115.000 + 1.400 mens. Femme 80 a. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

Particul. cherche studio ou F2, calme et bien exposé, ds Paris centre pour achat ou location. Ecr. s/nº 6.404 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

terrains

60 GRANDU - 7 km NOYON 1.078 m², 20 m façade 60.000 F. ttes taxes compr. 890 m², 20 m façade 67.500 F. ttes taxes compr. MAISONS O.R.C.A. 78, rue Pierre-Jacoby 60000 BEAUVAIS Téléphone : (4) 443-22-57.

A vendre, vallée de Chevreuse, à Forges-les-Bains, en bordure de forêt, dans bourg, classée zone verte. 1 300 m², permis de construire, viabilisé, accès et s/sol construit. Prix terrain : 350.000 F. Prix s/sol : à débattre. Tél. : 458-05-58.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L'**ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois).
- Secrétariat, telex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist commerciale
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion
CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8eme - 9eme - 15eme)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Ventes

MARAIS 240 m²
burx divisibles, tr. clair, bon stand. possib. locat. 562-63-28
MARC SOLAL.

PARIS 17e
A VENDRE OU A LOUER 4000 m²
Imm. entièrement rénové restaurant entreprise parking. HAMPTON 225-50-35.

15e MOTTE-PICQUET
Immeuble indépendant 150 m². PRÉBAIL - 296-53-01.

11e. PROX. RÉPUBLIQUE
750 m² A RÉNOVER
DE MONCAN
563-17-63.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse, Votre bureau, Votre secrétariat, Votre salle de réunion POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE
8, rue Copernic, 75116 Paris tél. (1) 727-15-59.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERV. SARL Artisans 296-36-74.

KIJOXSON 522-13-09

ST-LAZARE	2 Burx	3.000 F
TRINITÉ	3 Burx	5.000 F
GARE EST	4 Burx	5.000 F
TEMPLE	4 Burx	5.500 F
BASTILLE	6 Burx	6.000 F
VAUGIRARD	7 Burx	8.300 F

+ REPRISE POUR TRAVAUX

Votre secrétariat permanent VOTRE ANTENNE À PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e, COLISÉE, ÉLYSÉES
DOMICILIATIONS TELEX et TOUS SERVICES CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C., 359-20-20.

JULES LEFEBVRE 9e
6 BEAUX BUREAUX 6e étage, asc. 170 m² BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

CHAMPS ÉLYSÉES
BON STANDING BUREAUX 2 LOTS DE 510 m²
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

16e AUTEUIL
160 m² sur 2 niveaux
GEFIC CTI 720-50-80.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
Location de bureaux meublés
DOMICILIATIONS
B.E.B. - 723-50-00.

ST-AUGUSTIN
3e ét., 600 m² de burx entièrem. rén. dans imm. p. de taille
5e étage, 180 m² de bureaux dans immeuble récent
Jean THOUARD 504-08-50.

WEATHERALLS
CONCORDE, 170 m², luxueux. MILAN, 830 m², vente ou loc. NEUILLY, 180 m², stand. CHAMPS-ÉLYSÉES, 460, 620 m², prestige.
563-05-50.

DOMICILIATION 8e
R.M., R.C. 200/300 F mois avec services complets TELEX-SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES
AGECO. 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

Rue ÉTIENNE-MARCEL, près place des Victoires, R.E.R. Halles, bureaux commerciaux, 230 m². Libres à la location, avril 83. Tél. 508-52-81.

1er 190 m² ou 380 m²
2e 50, 66 m²
8e 57, 74, 110, 248, 1.250 m²
10e 265 m², 975 m²
12e 120 m²
13e 800 à 5.800 m²
15e 260, 600 m² (et vente)
16e 176 m²
19e 410 à 1.200 m²
BAGNEUX 800 et 1.300 m²
COURBEVOIE 192 à 1.330 m²
LEVALLOIS 660 m² à 2.040 m²
Prébail, 260-30-83, 296-53-01.

locaux commerciaux

Ventes

7e arrdt, emplacement 1er ordre, haute décoration, meubles cadeaux, cherche associé actif ou sous-location galerie très bien agencée. 634-29-09, avant 9 h le matin ou apr. 20 h.

A VENDRE ET A LOUER Bastille, 890 m² divisibles. PRÉBAIL - 296-53-01.

locaux industriels

Locations

WEATHERALLS
WISSOUS 350 à 1 200 m²
LOUVRES 800 et 1 600 m²
AULNAY S/BOIS 2 900 m²
GENNEVILLIERS à part. de 500 m²
563-05-50.

WEATHERALLS
MITRY-MORY 3 200 m²
PANTIN 2 300 m²
COLOMBES 1 600 m²
BOBIGNY 300 à 1 300 m²
563-05-50.

LA GARENNE-COLOMBE 650 m² de plain-pied sur terrain de 1.200 m²
COURBEVOIE
60 m² burx + 60 m² entrepôts
COLOMBES
145 et 180 m²
RUEIL PAUL-DOUMER
1.500 m² bureaux et entrepôts accès camions.
DE MONCAN
563-17-63.

usines

Ventes

A VENDRE OU A LOUER
PANTIN PROCHE PERIPHERIQUE
2.600 m² d'entrepôts, 600 m² de bureaux, imm. indépendant
Jean THOUARD 504-08-50.

Locations

A LOUER FRESNES
1.000 m² DÉPOT NEUF A QUAI
possibilité 180 m² BUREAUX
Jean THOUARD 504-08-50.

boutiques

Ventes

VICTOR-HUGO (Près)
Placement garanti 1er ordre MUR BELLE BOUTIQUE louée à Sté Internationale Wagons Lits. Bon rapport.
RARE 435.000 F.
705-54-81.

locations non meublées demandes

Paris
PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphoner au : 296-58-10

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX
LOCATION OU ACHAT **562-78-99**

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

Cadre Air France, sérieuses réf. rech. grd studio ou 2 pces 4e, 5e, 6e, 7e, 14e.
Ecrire sous le nº T 036.842 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Région parisienne
Étude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beau appts de standing, 4 pièces et plus — 281-10-20.

locations non meublées offres

Paris
PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

immeubles

Recherchons pour n/clientèle IMMEUBLE DANS PARIS LIBRE ou OCCUPÉ
P. BLUM. 265-64-11.

ÉTOILE
TRÈS BEL IMMEUBLE pierre de taille 4 étages RESTAURÉ ET MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE Usage d'habitation A vendre en totalité
Écrire sous la référence 4022 PUBLICITÉ GAUTRON 29, rue Rodier 75009 PARIS

BATIMO 553-91-45
ach. imm. PARIS PÉRIPHÉRIE

Ach. IMM. VIDE même avec gros travaux Paris, banlieue. 590-86-06 de 7 h à 21 h.

maisons individuelles

CLAMART. Bois. Prop. vend sur 1.000 m² maison de caractère 270 m², réception, 70 m², 4 ch., garage. Tél. 642-15-76.

pavillons

CHAMPIGNY - MAIRIE - RER 5' Pavillon 72, façades pierre de taille ; s/sol : salle de jeux, cave, buanderie ; R.-c : hall, séj., sal., cheminée, terrasses, cuis. aménagée, chambre, s. bns ; 1er ét. : 3 ch., mezzanine, s. eau, w.-c., ch. central, garages, terrain 650 m². Prix 1.200.000 F. Agence des Cités, 95 bis, av. de la République, 94500 CHAMPIGNY. Tél. 706-27-42.

villas

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., granier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol, sous tte la maison, avec garage et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes. Téléphone : (97) 47-27-01.

maisons de campagne

A 60 km de TOULOUSE DANS le GERS. vd MAISON à CARACTÈRE entièr. rénovée (vue Pyrénées). 3 chambres, séjour, cuisine, bureau, s. de bains, w.-c. Prix 350.000 F. Tél. (62) 65-33-69 h. bureau ou (62) 65-34-18, h. repas.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible, possibilités étangs. Ecrire HAVAS ORLÉANS nº 200.395.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 246.614 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Monde

économie

L'attitude à l'égard des immigrés

Un enjeu de société

par FRANÇOIS AUTAIN (*)

Nous devons nous rendre à l'évidence. Il existe bien aujourd'hui en France une forme de racisme, aussi odieuse que l'antisémitisme, qui a pris pour cible les immigrés et plus particulièrement ceux originaires du Maghreb. En Corse, à Bron, à Nanterre, des hommes ont été abattus de sang-froid parce qu'ils avaient commis le crime d'être arabes et jeunes à la fois. Certes les coupables présumés, tous français, ont été arrêtés et inculpés, la justice est désormais saisie, mais l'inquiétude demeure, et les Français qui, non sans raison, aspirent à la tranquillité, comprendront sans doute qu'il règne actuellement dans le monde de l'immigration un sentiment de peur et de révolte entretenant un climat de tension croissante qui, à tout moment, peut dégénérer. La sécurité des biens et des personnes ne se divise pas. Elle doit être assurée avec la même vigilance qu'il s'agisse des communautés immigrées ou des Français. Cette situation très préoccupante interpelle de façon dramatique la société française dans son ensemble sur l'attitude à adopter à l'égard des quatre millions d'étrangers qui vivent en son sein.

Si la France ne peut accueillir de nouveaux travailleurs étrangers, elle doit créer les conditions pour que Français et immigrés puissent vivre ensemble de manière harmonieuse et durable.

• Une nécessité : un contrôle strict des flux migratoires

Jusqu'en 1973, le développement anarchique des flux migratoires a été la conséquence d'une politique de main-d'œuvre des employeurs que l'Etat a encouragée : les contingents d'immigrés constituaient une force de travail docile et peu exigeante sur le plan des conditions de vie. Les pays du tiers-monde voyaient dans l'émigration un remède partiel à leur sous-développement. Malgré l'arrêt théorique de l'immigration en 1974, celle-ci a continué sous forme clandestine et dans des conditions encore plus précaires.

Désormais le gouvernement entend faire respecter strictement l'arrêt de toute nouvelle immigration de main-d'œuvre. Sa politique de coopération a pour but de tarir les sources de l'émigration en contribuant durablement au développement autonome des pays pourvoyeurs d'une main-d'œuvre que la France n'est pas à même d'accueillir dans des conditions satisfaisantes. Le renforcement du contrôle des entrées sur le territoire et de la lutte contre l'emploi de main-d'œuvre clandestine s'inscrivent également dans ce cadre.

L'opération de régularisation exceptionnelle et non renouvelable décidée en juillet 1981 avait pour but d'apurer les conséquences du laxisme des gouvernements précédents vis-à-vis du travail clandestin : la situation de 130 000 travailleurs « sans papiers » a ainsi été régularisée avec les conséquences positives que cela comporte sur l'assainissement des circuits économiques et les finances de la Sécurité sociale. Les autorisations provisoires de séjour et de travail délivrées dans le cadre de cette opération ne sont plus valables depuis le 31 octobre sauf circonstances exceptionnelles. Désormais, les conditions sont réunies pour que les textes existants qui sanctionnent le séjour irrégulier — loi du 29 octobre 1981 — et l'emploi de main-d'œuvre clandestine — loi du 17 octobre 1981 — soient appliqués avec rigueur dans le respect des protections qu'ils organisent. Les moyens administratifs permettant une mise en œuvre de ce dispositif cohérent ont été ou vont être renforcés. Le rétablissement progressif des visas de court séjour correspond également à cette volonté d'une meilleure efficacité dans le contrôle des flux migratoires.

• Un impératif : une politique d'insertion des communautés étrangères présentes en France

Il est grave de parler, à propos du contrôle des flux, de xénophobie alors que ces mesures de contrôle ont précisément pour but de permettre à la collectivité nationale d'assumer dans les meilleures conditions ses responsabilités vis-à-vis des communautés immigrées présentes en France. Les immigrés considérés précédemment comme une main-d'œuvre en transit étaient traités comme tels par les responsables de la politique sociale : marginalisation dans des bidonvilles et cités de transit, analphabétisme, absence de formation professionnelle, chômage, tels sont les résultats d'une absence de politique d'accueil dans la passé.

La société française, même si elle le souhaitait, ne pourrait effacer les caractéristiques actuelles de la population immigrée : plus de 70 % des résidents étrangers sont présents en France depuis plus de dix ans ; les trois quarts des deux millions de jeunes d'origine étrangère sont nés en France, nombre de ceux-ci ont la nationalité française ou vont l'acquérir. Ces quelques chiffres expliquent en grande partie l'échec de la politique du retour, mise en œuvre à partir de 1977 : il est illusoire de prétendre renvoyer chez eux des centaines de milliers de foyers, dont beaucoup se sont constitués sur notre sol, vers des pays que leurs enfants ne connaissent pas. Ces pays ne sont d'ailleurs pas, aujourd'hui, prêts à accepter une inversion des flux migratoires. Si le retour au pays peut constituer une perspective pour certains, il ne saurait en tout état de cause être massif.

La présence en France de communautés étrangères nombreuses, diverses sur la plan culturel, doit donc être considérée comme durable. Ces communautés ont, par leur contribution à notre développement, acquis le droit de vivre dans notre pays dans la paix et la dignité.

Il y a là pour nous un défi majeur. Si nous refusons à ces étrangers la place qui leur revient dans notre société, les jeunes qui sont actuellement prêts au dialogue n'auront que la violence comme exutoire. Si, au contraire, nous acceptons la réalité telle qu'elle se présente, nous affronterons en meilleure position un avenir dominé par les rapports avec les pays du tiers-monde.

La politique d'insertion des communautés immigrées que le gouvernement conduit depuis dix-huit mois relève de cette deuxième approche. Elle a deux fils conducteurs : une mobilisation des acteurs de cette politique sociale — partenaires sociaux, administrations, collectivités locales, associations — pour qu'ils adaptent leurs interventions aux besoins des communautés immigrées et une concertation avec les représentants de ces communautés.

La politique conduite par le gouvernement dans les domaines du logement, de la formation professionnelle et de l'action socio-culturelle s'adresse à l'ensemble de la population. Mais elle doit prendre en compte les spécificités d'une population particulièrement défavorisée qui a, par ailleurs, un potentiel culturel important à valoriser.

L'amélioration des conditions de logement de la population immigrée nécessite une action particulièrement vigoureuse : trois quarts des logements insalubres sont occupés par des immigrés ; cent mille familles attendent un logement. De nombreux foyers sont en état de suroccupation et doivent être déserrés : pour la seule région Ile-de-France, quatre mille lits nouveaux doivent être créés. Cette situation n'est pas seulement la conséquence d'une insuffisance de l'offre de logements. Elle résulte plus souvent de blocages administratifs ou politiques qui interdisent aux immigrés l'accès aux logements existants.

Si la solidarité intercommunale doit jouer pour l'avenir en faveur des collectivités où une politique d'urbanisme ségrégatif a concentré les difficultés, il serait dangereux de refuser aux immigrés présents depuis longtemps dans une commune, et notamment aux jeunes, l'accès aux logements répondant à leurs besoins. Des actions d'insertion professionnelle et sociale adaptées peuvent permettre de s'affranchir de ce que certains appellent le « seuil de tolérance ». Ce seuil, s'il existe, définit le niveau de pauvreté et de misère qu'un corps social ne peut plus supporter et non le nombre d'étrangers qu'il est capable d'accueillir.

Les pouvoirs publics au niveau national disposent de moyens spécifiques pour aider les collectivités locales dans cette tâche difficile : le 0,1 % affecté au logement des immigrés dont les conditions d'utilisation vont être améliorées par la déconcentration en cours, le Fonds d'action sociale que la réforme décidée par le conseil des ministres du 30 juin vise à transformer en instrument de promotion d'actions d'insertion, les contrats d'agglomération enfin qui doivent permettre aux collectivités locales de conduire une politique globale. Les moyens consacrés à ces contrats augmenteront de 50 % en 1983.

La concertation avec les représentants des immigrés est une condition de la réussite de cette politique d'insertion. Elle se traduit par la mise en place, au niveau local, de structures spécifiques dans le cadre des contrats d'agglomération. Elle se traduit aussi par la participation de ces représentants dans les commissions régionales pour l'insertion des populations immigrées, le conseil d'administration du Fonds d'action sociale et la Commission nationale de la main-d'œuvre étrangère rénovée.

Les moyens d'information favorisant l'expression culturelle des immigrés ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de cette politique d'insertion en s'ouvrant à la réalité de cette société pluriculturelle qui se construit.

Voilà, brièvement résumée, la politique que le gouvernement entend mettre en œuvre pour contribuer à la solution du problème majeur auquel seront confrontées les sociétés développées au cours des prochaines décennies.

La société française a déjà montré, par le passé, qu'elle savait faire preuve de tolérance et d'ouverture : en 1930, le pourcentage de population étrangère était plus élevé qu'en 1975. Les immigrés présents actuellement en France n'ont pas la même origine qu'en 1930. Le processus d'adaptation sera peut-être plus conflictuel et plus long, mais la réussite est à terme inéluctable tant il est vrai qu'il n'existe pas de politique alternative conforme à la tradition de notre peuple.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés.



SOCIAL

Salaires et pouvoir d'achat dans la fonction publique

SOUS LE SIGNE DE L'AMBIGUITÉ

Le projet de relevé de conclusions remis le 15 novembre aux sept fédérations de fonctionnaires – qui, d'ici au 22 novembre, vont consulter leurs adhérents avant de communiquer leurs réponses – fait déjà couler beaucoup d'encre. Le texte présenté par M. Anicet Le Pors, sur instructions du premier ministre, contient un certain nombre de principes clairs, et précédemment énoncés par M. Mauroy, mais n'est pas dénué – loin de là – d'ambiguïtés. Ainsi est-il réaffirmé que l'objectif reste à la fin de 1983 le maintien moyen du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Par le jeu des « 25 % baladeurs », qui, accordés d'abord aux bas salaires au 1er décembre 1982, sera progressivement attribué à l'ensemble des fonctionnaires d'ici au 1er janvier 1984, tous les agents de l'Etat devraient bénéficier en 1982-1983 d'une hausse de leurs traitements de 18 % correspondant aux prévisions de prix du gouvernement. Mais la référence au pouvoir d'achat moyen indique que, lorsqu'il s'agira de faire jouer la clause de sauvegarde à la fin de l'année prochaine, la masse à distribuer ne conduira pas automatiquement à garantir le pouvoir d'achat de chaque fonctionnaire.

Le texte précise aussi – ce que, faute de ne pas avoir eu la précision de la part du ministère de la fonction publique, nous n'avions pas indiqué – dans *le Monde* du 16 novembre – que, « *lorsque sera connu l'indice des prix de décembre 1983, les parties se réuniront pour examiner selon quelles modalités et quel calendrier, en fonction de la situation et des perspectives économiques, sera réalisé l'ajustement des rémunérations en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse* ». Cela signifie que la clause de sauvegarde n'aura pas de caractère automatique. Dont acte. Mais il y a le texte et les interprétations qui en sont faites à cet égard. Il existe indéniablement des nuances entre l'explication qui nous en a été donnée par le ministre de la fonction publique – confirmée par plusieurs syndicats – et celle de Matignon.

Première interrogation : à quelle date jouera la clause de sauvegarde ? D'après le texte, les parties feront le point au début de 1984 après avoir eu connaissance de l'indice de décembre. Mais il est également prévu une réunion en septembre 1983 pour « *examiner les conditions d'application* » du relevé. Pour la C.F.D.T., cela signifie que si, à cette date, des dérapages importants de prix sont déjà constatés, il sera nécessaire de procéder à des ajustements. Tant M. Mauroy que M. Le Pors préfèrent envisager un échelonnement des éventuels rattrapages au cours de 1984. Mais n'y a-t-il pas risque d'une partie de bras de fer ?

Deuxième interrogation : quel est le mécanisme de cette clause de sauvegarde ? D'après le texte, il s'agit d'une clause en masse, mais tant à la FEN qu'à la C.F.D.T., on souligne que la porte est également ouverte à une clause en niveau. Là encore, en effet, il y a ambiguïté, puisque le paragraphe 4 de l'article 3 du relevé indique : « *La valeur unique du point 100 sera rétablie au 1er janvier 1984 sur la base du niveau résultant des hausses préfixées et différenciées intervenues.* » Alors qu'au ministère de la fonction publique on nous avait parlé explicitement, lundi, d'une clause en masse et en revenu, on affirme à Matignon qu'à la fin 1983 on essaiera de reconstituer la pyramide des traitements par rapport au début 1982... Mais force est de reconnaître que les syndicats auront beau jeu de jouer sur l'ambiguïté introduite.

Enfin troisième interrogation : la clause de sauvegarde jouera-t-elle sur 1983 et 1982 ? A la fin de 1983, c'est clair, il y aura perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires au-dessus de l'indice 246. La FEN parle d'une perte en masse de 0,2 % en 1982 et d'un bonus en 1983 de 0,7 % – et M. Le Pors l'a clairement précisé à l'issue d'une suspension de séance – la clause de sauvegarde, malgré sa non-automaticité, partira d'une prise en compte des salaires au 1er janvier 1982 et c'est donc l'ensemble des pertes éventuelles de 198? et sûres de 1982, qui devraient être progressivement rattrapées, en moyenne, en 1984, suivant un calendrier à définir. « *Ce texte est très significatif de la volonté gouvernementale d'aller aussi loin que possible* », a souligné M. Le Pors, qui a également annoncé une nouvelle étape de la réduction de la durée du travail en 1984. Ce texte est aussi significatif des ambiguïtés qui continuent d'entourer la politique salariale du gouvernement.

MICHEL NOBLECOURT.

LA SORTIE DU BLOCAGE DES SALAIRES

Signature de cinq nouveaux accords nationaux

Tandis que de nombreuses négociations se poursuivent dans les branches, cinq nouveaux accords de sortie du blocage des salaires viennent d'intervenir, s'ajoutant aux quinze précédents (*le Monde* du 4 novembre). Dans les coopératives d'élevage et d'insémination artificielle, la C.F.D.T., F.O. et les autonomes ont signé un accord qui prévoit une augmentation de 5,75 % au 1er novembre, soit 7,89 % depuis le début de 1982 et 14,45 % pour 1982 et 1983. Pendant un an, les salaires inférieurs à 4 500 F toucheront mensuellement une prime de 50 F. Dans les coopératives de conserves, un accord signé par F.O. et la C.G.C. aboutit à une augmentation salariale de 8,3 % en 1982 et 8,5 % en 1983. Dans la miroiterie-vitrerie, le texte signé par F.O. et la C.G.C. prévoit au 1er novembre 1982 et en 1983 deux relèvements différenciés suivant la valeur du point.

Deux autres accords nationaux de sortie du blocage ne concernent que 1982. Dans les transports routiers, un accord conclu avec la C.F.T.C., F.O. et les autonomes prévoit un relèvement de 3 % au 1er novembre, soit 6 % depuis le début le l'année. Dans les agences de voyages, l'accord conclu avec la C.G.C. et F.O. prévoit, pour 1982, une augmentation de 10,6 % versée en une seule fois au 1er novembre. Les plus bas salaires seront relevés, eux, de 12,6 %. Au niveau régional, un accord a été conclu le 9 novembre entre le Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne (GIM), F.O. et la C.G.C. pour actualiser le barème des rémunérations minimales hiérarchiques, à l'exception des ingénieurs et cadres. Au 1er novembre, ce barème est majoré de 5 %, depuis le 1er janvier 1982, pour le personnel ouvrier et de 7 % pour les agents de maîtrise d'atelier. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de signer et la C.F.T.C. a demandé « *un délai de réflexion* ».

● *Les effectifs budgétaires de la fonction publique devraient augmenter de 25 604 en 1983, selon les chiffres du ministère de la fonction publique, pour le projet budgétaire de l'année prochaine. Ces créations d'emplois se répartissent entre le ministère de l'éducation nationale (5 834 postes supplémentaires plus 2 410 régularisations d'auxiliaires), celui de l'économie et des finances (2 572 créations nettes et 1 558 titularisations), celui des P.T.T. (7500 titularisations) et d'autres secteurs publics.*

● **S.N.C.F. et R.E.R. : retour à la normale du trafic de la banlieue sud.** – Lundi soir 15 novembre le trafic était encore perturbé par des arrêts de travail en direction du Sud-Ouest et du Sud-Est. La grève ayant cessé mardi matin, le trafic est redevenu normal.

CONSOMMATION

A AVIGNON

Mme Lalumière commence un tour de France de l'amélioration de la qualité

De notre correspondant

Avignon. – Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, a lancé, lundi 15 novembre, à Avignon, la première d'une série de journées régionales sur le thème : « Qualité et compétitivité ». Après avoir, depuis dix-huit mois, œuvré pour la défense du consommateur, le ministre se tourne cette fois vers les entreprises et veut leur venir en aide. Pour cela, Mme Lalumière entend ne rien négliger et associer à cette action aussi bien l'État, les fonctionnaires, les entreprises, que les consommateurs.

« *Il faut tout faire en cette période de crise économique pour aider les entreprises à se maintenir et à se développer. Nous devons privilégier les produits français pour qu'ils se vendent mieux en France et à l'étranger. Seulement*, explique le ministre, *les entreprises doivent mettre sur le marché des produits meilleurs, plus conformes à l'attente de la clientèle, moins chers, de meilleure qualité et d'un rapport qualité-prix plus intéressant. Certains produits sont, aujourd'hui, inadaptés et ne correspondent plus aux besoins.* » La politique globale de la qualité préconisée par Mme Lalumière s'appuie sur des moyens très diversifiés : normalisation, certificats de qualification, qui se mettront en place dès 1983, étiquetage informatif, réglementations diverses, tests comparatifs...

Enfin, l'introduction prochaine d'un seuil de qualité devrait permettre de clarifier encore les critères sur la base desquels les acheteurs pourront arrêter leur choix. Ce n'est pas tout. Le ministre de la consommation propose un nouveau mécanisme afin que l'amélioration de la qualité permette de faire face aux mutations actuelles. Il s'agit de contrats négociés entre organisations de consommateurs et entreprises, par lesquels celles-ci prendront des engagements dûment vérifiables qui seront signalés à l'attention des consommateurs.

Les contrats « d'amélioration de qualité sont des contrats de droit privé. Leur champ d'application peut intéresser la fabrication, la distribution, la garantie, le service après vente, les relations avec l'usager et les prix. Une campagne d'encouragement est d'ailleurs prévue pour inciter les consommateurs à acheter les produits concernés.

J. L.

ÉNERGIE

L'OPEP VA SE RÉUNIR LE 9 DÉCEMBRE A VIENNE

La conférence de l'OPEP, initialement prévue à Lagos, se tiendra finalement à partir du 9 décembre à Vienne, siège du secrétariat général de l'Organisation. Ce déplacement – s'il est dû, de source officielle, aux difficultés de communication avec la capitale nigériane – illustre en fait les difficultés actuelles que connaît l'Organisation (*le Monde* du 10 novembre). Les pays du Golfe, au premier rang desquels l'Arabie Saoudite – dont la production a remonté ces dernières semaines et dépasse maintenant 6,2 millions de barils par jour, – entendent obtenir de plusieurs pays membres (Iran, Libye, Venezuela) le respect des décisions de l'Organisation.

Or l'Iran, dont l'extraction atteint 2,5 millions de barils par jour (dont 400 000 barils exportés vers le Japon), a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de céder aux exigences – qualifiées de « bluff » – de Ryad, et la Libye a affirmé officieusement qu'elle n'abaisserait pas sa production.

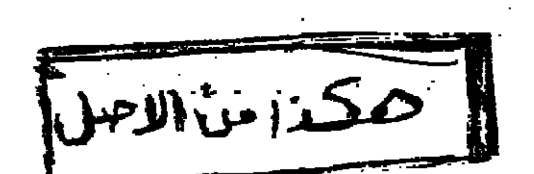
Alors qu'au cours des neuf premiers mois de l'année – par rapport à la même période de 1981 – la production de l'OPEP a chuté de 21 % (avec une moyenne de 18,2 millions de barils par jour), la conférence de Vienne devrait être « *une des plus difficiles jamais tenues par l'Organisation* » selon le ministre vénézuélien M. Calderon Berti.

ALIMENTATION

M. Mitterrand au S.I.A.L. :

Carte Avi

5"et vous pr



هكذا من الأصل

ALIMENTATION

M. Mitterrand au S.I.A.L. : « Il faut produire pour consommer, pour transformer et pour vendre. »

M. Mitterrand a inauguré, lundi 15 novembre, le dixième Salon de l'alimentation. C'est la première fois qu'un président de la République montrait de cette manière l'intérêt qu'il porte au second secteur industriel de France (1).

Les arrêts marqués par le chef de l'État correspondaient à la diversité du secteur. Ils avaient été programmés sous le signe de la balance : entre les entreprises de type coopératif et privé (Yoplait, puis Gervais-Danone), sur le plan politique avec le détour par certains stands étrangers (États-Unis, puis U.R.S.S., mais aussi Israël, Suisse et Inde), selon la taille des entreprises enfin. On n'a pas oublié la région de Poitou-Charentes pour Mme Cresson, l'armagnac du Gers pour M. Cellard, secrétaire d'État à l'agriculture, ni même les bergers landais pour M. Mitterrand lui-même.

Saluant la réussite grandissante de ce Salon, M. Mitterrand a déclaré que l'industrie alimentaire pouvait « *accomplir encore des progrès décisifs dans les prochaines années* ».

A trois conditions cependant : « *Que l'on produise pour consommer, pour transformer et pour vendre enfin.* »

« *Quand je vois*, a déclaré M. Mitterrand, *arriver ce soja consommé par nos éleveurs et qui vient de l'extérieur de la Communauté, dans des conditions de facilité qui paraissent excessives, je me dis qu'il nous faut diffuser des produits compétitifs comme le tournesol, le colza ou le lupin.* » En fait, le chef de l'État a lancé un appel aux producteurs et aux transformateurs. Aux premiers, il demande de consommer français et de produire ce que l'industrie peut transformer.

« *Je pense à la viande et notamment porcine* », a précisé le chef de l'État.

Recommandant le bon sens, M. Mitterrand a cité l'exemple du cassoulet, plat national s'il en est, pour lequel on importe cependant les haricots parce qu'on n'en trouve pas, avec les qualités requises, dans la production française.

Aux industriels, il a recommandé de produire pour vendre avec ici encore les deux aspirations qui animent le gouvernement, la reconquête du marché intérieur et la conquête des marchés internationaux. M. Mitterrand a conclu sur une quatrième condition nécessaire au développement de l'industrie alimentaire : « *Il faut*, a-t-il dit, *accroître nos capacités de recherche et d'innovation, avec un effort de coordination entre le public et le privé. La France souffre dans ce domaine d'un certain retard et de la dispersion.* » Le chef de l'État a alors rappelé que des moyens accrus seraient fournis à la recherche agro-alimentaire.

J. G.

(1) Voir le dossier consacré à l'industrie alimentaire dans *le Monde* du 13 novembre.

AFFAIRES

5 milliards de francs de dotations supplémentaires pour les entreprises nationalisées

« *L'Etat fait son métier d'actionnaire* », a souligné le ministre de la recherche et de l'industrie, M. Chevènement, le 15 novembre, lors de l'ouverture des journées de politique industrielle. « *Les entreprises du secteur concurrentiel auront reçu, en 1982, si le Parlement vote le collectif de fin d'année, plus de 15 milliards de fonds propres contre 1,5 de 1975 à 1981.* » Aux 9,9 milliards de francs du premier collectif (dont trois financés sur le budget et le reste par les banques) vont donc s'ajouter un peu plus de 5 milliards de francs dans le collectif de régulation. La clef de ventilation de cette somme n'est pas encore connue, mais on peut, sans crainte de se tromper, affirmer que la sidérurgie, la chimie et l'informatique se partageront l'essentiel de ce complément.

M. Chevènement a encore annoncé que « *l'industrie de l'aluminium bénéficiera d'une électricité à bon prix pour lui permettre de se développer sur le territoire national* ». C'est là une requête de longue date de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, à laquelle s'opposait E.D.F. L'entreprise publique estimait que toute dérogation à la doctrine tarifaire ne pouvait être faite qu'à la demande clairement exprimée des pouvoirs publics. Voilà qui est fait. La négociation entre E.D.F. et P.U.K. est d'ailleurs largement engagée. L'industriel soutient que le prix moyen payé par ses principaux concurrents en Allemagne fédérale est de 8 centimes par kilowattheure, quand il paye en France 16 à 17 centimes.

EN LORRAINE

Moins du tiers des programmes annoncés par l'industrie automobile depuis 1977 sont réalisés

De notre correspondant

Metz. – **Pour pallier les défaillances de la sidérurgie, l'industrie automobile a été sollicitée, dès 1977 puis en 1979, pour créer des emplois en Lorraine. Les programmes étaient ambitieux : quatre implantations nouvelles et l'extension d'une unité existante, au total 8 800 emplois supplémentaires à l'horizon 1984-1985.**

Aujourd'hui, tous les projets sont révisés en baisse quand ils ne sont pas différés. Moins du tiers des programmes annoncés par l'industrie automobile, à partir de 1977, sont réalisés.

Peugeot devait créer deux usines en Meurthe-et-Moselle, l'une à Beuvillers (fabrication de transmissions, 2 000 emplois), et l'autre, à Villers-la-Montagne (fonderie, 1 200 emplois). Le premier projet a été abandonné et le second, réduit des deux tiers, n'est pas encore opérationnel. A titre de compensation, Peugeot a poussé l'un de ses sous-traitants, Uni-Cardan, à s'implanter à Florange, en Moselle, où 300 emplois sur le millier prévu ont été créés.

Citroën annonçait la création à Trémery, en Moselle, d'une unité produisant des moteurs devant embaucher 3 600 personnes, et l'extension de l'usine de boîtes de vitesse de Metz, créée en 1969, (1 000 emplois supplémentaires). Si la S.M.A.E. (Société mécanique automobile de l'Est), filiale à 75 % de Citroën, s'est implantée à Trémery où deux tranches sont en activité, employant 1 700 salariés, en revanche, l'effectif de l'usine de Metz reste stabilisé autour de 3 500 personnes et rien ne laisse prévoir dans l'immédiat la réalisation de l'extension annoncée.

Renault devait créer 1 000/emplois nouveaux, à Basse-Ham, près de Thionville, pour la fabrication de pompes et pistons, sans compter l'achèvement – prévu de longue date – à Batilly, en Meurthe-et-Moselle, de son unité de montage de petits véhicules utilitaires (2 500 emplois prévus à terme). En fait, la Sovab (Société de véhicules automobiles de Batilly) n'emploie que 1 050 personnes et ne pense pas dépasser, à terme, le cap des 1 400. La S.M.M. (Société mécanique mosellane) tourne, quant à elle, avec 500 salariés à Basse-Ham.

L'industrie automobile lorraine ne se résume cependant pas à ces seuls projets récents. Au total, elle regroupe une centaine d'entreprises, soit quelque 2 500 salariés et théoriquement on pourrait construire une voiture 100 % lorraine.

Les principales composantes de cette industrie sont : Garret (turbocompresseurs), à Thaon-les-Vosges (250 salariés), Delco-Rémy (batteries), filiale du groupe General Motors, à Sarreguemines (400 emplois), Girling (freins à disque) et Gerlach (pièces forgées, barres de torsion), à Bouzonville, en Moselle, avec respectivement 700 et 1 000 emplois, Bertrand-Faure (sièges), à Pierrepont, en Meurthe-et-Moselle (470 emplois), sans oublier, bien sûr, Sacilor et la SAFE (Société des aciers fins de l'Est) qui produisent, quant à eux, des tôles pour l'automobile.

L'industrie des pneumatiques est présente, pour sa part, à Sarreguemines, avec Continental (1 000 emplois), à Golbey avec Michelin (700 emplois), et à Toul avec Kleber (750 emplois). A côté de ces unités assez importantes, on trouve aussi toute une série de P.M.I. comme les Verreries de Trois-Fontaines (pare-brise), de Lutzelbourg (rétroviseurs) ou encore Stylprofil (enjoliveurs) et Vosges métallurgie (crics) travaillant pour ce secteur d'activités.

JEAN-LOUIS THIS.

Le groupe Peugeot-Talbot a raté sa rentrée

Dans les stands du Salon de l'automobile, le 11 octobre, soir de la clôture, ce n'était que sourires. La pêche avait été bonne partout. C'était à qui afficherait le score le plus impressionnant. Citroën pavoisait, assurant crouler sous les commandes, non moins que Renault et juste un peu plus que Peugeot et Talbot. Les importateurs, plus discrets, affichaient des mines de gourmands satisfaits.

Un mois plus tard tombent, comme un verdict, les résultats provisoires du marché français de l'automobile en octobre. 181 788 voitures vendues, 4,7 % de plus que l'année dernière. Ce n'est pas mal. On est loin pourtant des prouesses annoncées.

Si les importateurs avec 30,6 % du marché (et des ventes en hausse de 10,9 %) ont bien tenu leurs promesses, si Renault, plus pugnace que jamais, a réussi à reprendre en octobre 41,7 % dudit marché grâce à un coup de collier impressionnant (75 800 voitures vendues, soit 18,1 % de plus qu'en 1981), le groupe Peugeot S.A. a manifestement raté sa rentrée. Immatriculations en berne pour Peugeot-Talbot (31 520 voitures, soit 8,6 % de moins qu'il y a un an) et déroute complète de Citroën : seulement 18 681 véhicules vendus, à peine plus de 10 % du marché et 24 % de moins qu'il y a un an.

Le plus fort est qu'on ne sait pas vraiment pourquoi. Chez Citroën, on se noie dans des explications confuses. Retards de production, difficultés de livraisons dues aux séquelles des grèves du printemps, décalage des immatriculations sur les commandes effectivement passées, montée en cadence difficile de la BX etc. De ce fatras ressort un chiffre, lumineux : la firme aux chevrons a produit en octobre 200 BX par jour, elle en a vendu 1 100. D'où contingentement des livraisons aux concessionnaires, et délais à rallonge. Les clients acheteurs de BX en octobre ne seront pas livrés avant janvier ou février prochain. Et comme la comptabilisation des immatriculations se fait lors de la prise de possession du véhicule (délivrance de la carte grise), comme les BX font de l'ombre au reste de la gamme Citroën, ce n'est pas fini...

Chez Peugeot, c'est encore pis. Là, on avoue carrément ne pas comprendre. 40 000 chèques, correspondant à 40 000 achats, ont été engrangés en octobre. Il n'en ressort que 31 500 dans les chiffres officiels. La direction commerciale s'arrache les cheveux. On pense que les concessionnaires, débordés par l'afflux soudain de commandes (lié à l'anticipation de la hausse des prix), n'ont pas eu le temps de transmettre tous les documents aux services des Mines. Les résultats de la première semaine de novembre confirmeraient cette hypothèse, Peugeot-Talbot comptant une part de marché anormalement élevée (22,9 % contre 18 % en moyenne depuis le début de l'année). La contre-performance d'octobre serait donc un accident. Un de plus... – V. M.

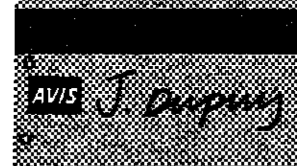
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,2865	7,2935	+ 170	+ 210	+ 325	+ 380	+ 840	+ 960
$ can.	5,9415	5,9490	+ 65	+ 120	+ 165	+ 235	+ 410	+ 535
Yen (100) ...	2,7240	2,7280	+ 120	+ 150	+ 240	+ 270	+ 710	+ 770
DM	2,8240	2,8280	+ 135	+ 160	+ 265	+ 295	+ 785	+ 850
Florin	2,5990	2,6025	+ 140	+ 165	+ 275	+ 300	+ 765	+ 820
F.B. (100) ...	14,5770	14,5995		+ 150		+ 210	– 230	+ 255
F.S.	3,2990	3,3050	+ 275	+ 310	+ 500	+ 540	+1360	+1445
L (1 000) ...	4,9080	4,9155	– 735	– 600	–1210	–1030	–2515	–2280
£	11,8600	11,8755	+ 360	+ 460	+ 720	+ 855	+2135	+2380

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10	10 3/8	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 5/16	10 1/4	10 5/8
DM	6 9/16	6 15/16	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/4
Florin	6 3/16	6 13/16	6 3/16	6 13/16	6 1/4	6 7/8	6 5/16	6 15/16
F.B. (100) ..	11 3/4	13 1/4	11 7/8	12 7/8	12 1/8	13 1/8	12 3/8	13 5/8
F.S.	1 7/8	2 3/8	2 7/8	3 1/4	3 3/16	3 9/16	4 1/4	4 5/8
L (1 000) ...	28	38	25 1/2	28 1/2	24 7/8	27 1/4	22 3/4	24 1/4
£	9 1/8	9 3/4	9 1/16	9 11/16	9	9 5/8	9	9 9/16
F. français ..	13 1/2	14 1/2	15 5/8	16 5/8	16 5/8	17 5/8	18 1/2	19 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







AFFAIRES

Grundig et Thomson envisagent un accord de coopération dans l'électronique

(Suite de la première page.)

Le dossier fut, en fait, « *gelé* » jusqu'au printemps 1982. Le temps au nouveau P.-D. G.du groupe Thomson, désormais nationalisé, M. Alain Gomez, d'entrer dans ses meubles.

Prise de conscience

Dans le même temps, une prise de conscience s'opérait en Allemagne fédérale, à l'occasion de la faillite de A.E.G.-Telefunken. Le 26 juillet, c'était le premier coup de théâtre : Grundig annonçait la prise de contrôle (51 %) des activités électroniques grand public du groupe A.E.G.-Telefunken. Une opération qui avait reçu la bénédiction des autorités ouest-allemandes comme de Philips, et dont Thomson avait été tenu informé. Car, parallèlement, les conversations entre M. Max Grundig et M. Alain Gomez avaient pris un tour nouveau.

M. Max Grundig, fondateur de son entreprise, est aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans. Il détient avec sa famille, à travers une fondation, 75,5 % du capital de la firme qui porte son nom. Soucieux de régler sa succession et de ne pas laisser péricliter un groupe qui connaît, aujourd'hui, des difficultés, M. Max Grundig est très attaché à l'idée du front commun européen face aux groupes japonais. Thomson était donc pour lui un partenaire tout trouvé.

Les grandes lignes d'un accord de principe entre les groupes ont donc été tracées ces dernières semaines. Le rachat par la société française des 75,5 % du capital actuellement détenus par la Fondation Max Grundig serait envisagé, de même qu'une vaste coopération technique, concernant notamment le standard pour les magnétoscopes de la prochaine génération.

Toutefois, pour que ce protocole entre dans les faits, plusieurs conditions doivent encore être réunies. Il faut d'abord que les deux parties mettent au point et paraphent le texte définitif, ce qui explique les « démentis » publiés ce mardi par les deux sociétés, à la suite d'indiscrétions venant de Francfort. Il faut ensuite que les autorités françaises et allemandes (pouvoir politique, Bundeskartellamt) ne s'y opposent pas. Il faut également que ce qui reste de l'industrie allemande du secteur — le groupe Bosch-Blaupunkt — voie dans l'ensemble Grundig-Thomson plus un allié potentiel qu'un concurrent redoutable.

Enfin, dernière condition et non des moindres : Philips doit donner sa bénédiction à l'opération. Lors de sa prise de participation de 24,5 % dans le capital de Grundig, en 1979, le groupe néerlandais avait fait inscrire dans les textes une sorte de droit de préemption sur les autres actions. Il peut donc s'opposer à l'accord avec Thomson. Aussi, les négociations se sont-elles élargies ces derniers jours.

Des contacts ont été pris au plus haut niveau entre les représentants français et les dirigeants de la firme de Eindhoven. Des engagements auraient été donnés selon lesquels l'accord Thomson-Grundig ne remettrait pas en cause les liens industriels qui existent entre la société allemande et Philips (notamment les livraisons de tubes de T.V. couleur à Grundig). Des propositions concrètes de coopération ont été faites non seulement dans le grand public, mais aussi sur d'autres domaines de la filière électronique.

La balle est désormais dans le camp de Philips. Depuis un an, son nouveau patron, M. Dekker, multiplie les appels à la coopération européenne, seule voie, selon lui, pour survivre à l'offensive des groupes japonais. Les prochains jours diront si la multinationale est bel et bien prête à jouer cette carte. Car ce qui est en jeu à travers ces grandes manœuvres dans l'électronique, c'est bel et bien l'émergence d'une Europe des projets industriels.

J.-M. QUATREPOINT.

Faits et chiffres

Alimentation

● **Nestlé : Recul des ventes mais maintien du bénéfice.** Selon les estimations faites deux mois avant la fin de l'année, la multinationale suisse Nestlé connaîtra, en 1982, une baisse de chiffres d'affaires (– 4,6 % en dix mois ou – 2,8 % à structure constante ou encore – 1 % si l'on exclut les variations de change). Par contre, le bénéfice net devrait être maintenu à hauteur de 3,3 milliards de francs, Nestlé ayant abandonné plusieurs entreprises déficitaires, les conserves Libby's aux États-Unis par exemple. Les investissements ont faiblement augmenté en 1982 et stagneront en 1983. Ils diminueront sur l'Europe, au profit d'un effort accru sur le continent nord-américain.

Commerce international

● *Les prix des matières premières importées par la France*, exprimés en francs — ont augmenté de 0,6 % en octobre, l'indice s'établissant à 172,7 (base 100 en 1978). Les prix des matières premières alimentaires ont monté de 0,6 % et ceux des matières premières industrielles de 0,7 %. Exprimés en devises, les prix internationaux ont diminué de 0,1 % (sans changement pour les matières premières alimentaires, – 0,2 % pour les matières premières industrielles).

Commerce et artisanat

● *Auto-écoles : manifestation à Paris.* — Les embouteillages risquent d'être nombreux et importants ce mardi 16 novembre, à Paris et en banlieue, après le mouvement lancé par l'Association de défense de l'enseignement de la conduite automobile qui a demandé aux patrons d'auto-écoles de manifester devant l'Assemblée nationale où doit se discuter le budget du ministère des transports. Les responsables d'auto-écoles craignent que « *des mesures irréversibles soient prise prochainement* » concernant leur profession par le ministère des transports.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● *L'indice de confiance des consommateurs dans l'économie américaine* a baissé au mois d'octobre, du fait de l'accroissement du chômage et de la poursuite de la stagnation, a annoncé, le 8 novembre, le *Conference Board*. L'enquête menée par cet institut de recherche patronal indique également une chute des intentions d'achat de maisons, d'automobiles ou d'appareils ménagers, qui est tombé de 75,3 en septembre à 61,5 en octobre. Pour sa part, l'indice de confiance dans l'économie est revenu de 54,4 en septembre à 49,2 en octobre. — *(A.F.P.)*

Social

● *Mutualité française, C.F.D.T. et F.O.* réclament le retrait du forfait journalier hospitalier du texte définitif du projet de loi Bérégovoy. La Fédération nationale de la Mutualité française et F.O. considèrent que le forfait hospitalier « *ne réduira pas les dépenses des établissements hospitaliers mais transférera sur les ménages une partie des dépenses couvertes par l'assurance-maladie* » et elles réclament une réforme en profondeur de l'ensemble de la sécurité sociale.

ÉTRANGER

ÉPARGNÉE PAR LA CRISE MONDIALE

La Birmanie hésite à s'ouvrir plus largement sur l'extérieur

De notre envoyé spécial

La France a mis à la disposition de la Birmanie un crédit de 200 millions de francs. Rangoun en a déjà consacré 60 à l'achat de locomotives Alsthom. Mais le gouvernement birman ne semble pas vouloir utiliser le solde aussi longtemps que Paris ne lui aura pas consenti de meilleures conditions de crédit. M. Tint Swe, ministre birman de l'industrie, a effectué, début novembre, un séjour en France. Cette visite suivait celle de M. Jobert à Rangoun, en mai, et de M. Tun Tin, vice-premier ministre, ministre du Plan et des finances, à Paris.

Rangoun. — Est-ce le prix de son isolement qui vaut à la Birmanie d'avoir échappé, pour le moment, aux convulsions de l'économie mondiale ? Son produit intérieur brut aura progressé en moyenne de 6,6 % par an pendant le troisième plan quadriennal, qui s'est achevé le 31 mars dernier. Paradoxalement, les impératifs de cette croissance et de ce développement obligeront, tôt ou tard, ce pays à s'ouvrir davantage vers l'extérieur.

Ainsi, la « révolution verte » connaît-elle, aujourd'hui, ses limites. D'une récolte « historique » à l'autre, la Birmanie aura produit, lors de la dernière saison, 13,9 millions de tonnes de paddy : elle pourrait franchir, selon les experts, lors de la prochaine « moisson », la barre des 15 millions, grâce notamment à l'extension des surfaces irriguées, et, surtout, à l'introduction de variétés à haut rendement. Le pays a dégagé pour l'exportation un excédent de plus d'un million de tonnes. Vaine performance à l'heure où, sur le plan international, le prix du riz est à la baisse. N'a-t-il pas chuté de 365 dollars la tonne en juin 1981 à 220 dollars en février 1982 ? Aujourd'hui, le riz birman, de médiocre qualité, est en concurrence sur les marchés extérieurs avec le riz thaïlandais. Plutôt que de le brader, comme on s'y emploie du côté de Bangkok, les autorités de Rangoun ont préféré, malgré de très mauvaises conditions de stockage, le retirer de la vente en attendant une hypothétique remontée des cours.

Cette reprise est d'autant plus attendue que le riz représente environ 40 % des exportations totales du pays. Aussi bon nombre d'experts se demandent-ils s'il n'est pas grand temps pour la Birmanie, avide de devises, de rechercher de meilleurs « créneaux » que le paddy et, partant, de diversifier ses productions agricoles comme elle a commencé à le faire avec succès avec le maïs, les arachides, la canne à sucre, le sésame. Autre priorité pour la Birmanie : assurer les moyens énergétiques de sa croissance économique. Or la situation pétrolière commence à donner de sérieuses inquiétudes aux autorités de Rangoun. La production de pétrole brut serait inférieure, en 1981-1982, à dix millions de barils, soit une chute de 3,4 % par rapport au précédent exercice. La mauvaise exploitation des gisements de Mann explique, très largement, cette grave déconvenue.

Rationnement

Pour faire face à une situation de pénurie, les responsables birmans ne vont-ils pas être contraints de renforcer le rationnement du carburant ? Les habitants de Rangoun ont droit à 4 gallons par semaine (soit 18 litres), au prix officiel de 3,5 kyats (1), très inférieur à celui du marché noir qui peut atteindre 40 kyats à Taunggyi, dans le nord-est du pays. Les experts de la Banque mondiale plaident pour un relèvement du prix du carburant qui est l'un des plus bas du monde. Mais le gouvernement de Rangoun hésite : le coût de la vie aura augmenté, au cours du dernier exercice, de 5,2 % si l'on prend soin, toutefois, de retirer du panier de la ménagère birmane les nombreux produits qu'elle achète au marché noir, faute de les trouver dans les magasins d'Etat.

Les responsables locaux se sont efforcés de ne pas engager l'Etat sur une voie qui l'obligerait à vivre au-dessus de ses moyens. Ainsi, depuis 1974, se sont-ils refusés à importer du pétrole, estimant plus judicieux de ne pas gaspiller celui que la Birmanie produit. Aussi, par souci d'économie, viennent-ils d'accorder aux fonctionnaires la « semaine anglaise », trente-cinq heures sur cinq jours. Mais une telle politique trouvera vite ses limites. La récente extension de la raffinerie de Mann a porté à 55 000 barils par jour la capacité totale du pays dont les installations tournent, aujourd'hui, à mi-rendement. Le gouvernement de Rangoun aurait-il, en dernière analyse, assoupli sa position ? Il négocierait avec l'Indonésie l'achat de 100 000 tonnes de brut. Si la Birmanie veut consolider les acquis de sa croissance, elle ne pourra pas indéfiniment demeurer sur son quant-à-soi économique. Des courants contraires agitent encore les milieux gouvernementaux sur la nécessité d'une telle ouverture. Il n'empêche que le pays reçoit, bon an mal an, une aide étrangère substantielle d'environ cinq cents millions de dollars, qui alourdit, même à des conditions très avantageuses, le poids de la dette extérieure. Le Japon continue, à cet égard, de jouer les premiers rôles : trois cents ingénieurs, techniciens et hommes d'affaires nippons résident de façon quasi permanente en quasi permanence à Rangoun. Les Etats-Unis ont modestement repris pied sur le terrain et accordent aux autorités locales une aide militaire — hélicoptères et avions — pour lutter contre les cultivateurs d'opium. Pour autant, le gouvernement de Rangoun n'est pas encore prêt à associer très largement à ses projets les investisseurs étrangers, si l'on excepte quelques « accords de coopération économique à bénéfice mutuel » qui se négocient cas par cas.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Un dollar vaut 7,5 kyats au cours officiel et un peu plus du double au marché libre.

● *Les réserves de change de l'Indonésie* ont baissé de 2 milliards de dollars depuis avril dernier, pour se situer à la fin d'octobre, à 4,3 milliards de dollars, vient d'indiqué le gouverneur de la Banque centrale indonésienne, M. Rachat Saleh.

En octobre 1980, les réserves de change du pays se chiffraient à 8 milliards de dollars.

COMMERCE INTERNATIONAL

LA CONTROVERSE FRANCO-AMÉRICAINE SUR LES ÉCHANGES EST-OUEST

Washington estime que Paris a exprimé « des préoccupations de dernière minute »

Washington *(A.F.P.)*. — La Maison Blanche a reconnu, lundi 15 novembre, que la France avait exprimé des réserves après l'annonce d'un accord sur le commerce Est-Ouest et de la levée des sanctions américaines contre l'U.R.S.S., peu avant le discours de M. Reagan samedi.

A la question de savoir si les pays alliés avaient été informés à l'avance du discours que le président allait prononcer, le porte-parole de la Maison Blanche s'est borné à déclarer : « *Oui, en aucune façon cela n'a pu être une surprise pour personne.* »

Le gouvernement américain, a-t-il ajouté, a notifié vendredi « *à tous les pays participant* (aux discussions), *les conclusions du président Reagan après son étude de l'accord* », qui s'est dégagé, selon Washington, des conversations entre les ambassadeurs occidentaux.

Samedi matin, a-t-il dit, « *nous avons reçu des différentes parties des communications selon lesquelles il existait un accord substantiel* ». Comme on lui demandait si la France avait alors donné son accord à ce sujet, le porte-parole a répondu : « *Le communiqué français de samedi reflète leurs préoccupations de dernière minute.* » Le gouvernement américain espère bien que les « *détails* » restant à préciser dans l'accord annoncé samedi auront été mis au point d'ici à la tenue du prochain sommet économique des sept grands pays industrialisés à Williamsburg (États-Unis), en mai.

Dans les milieux diplomatiques européens, on fait valoir que le « *plan d'action* » dont a parlé M. Reagan n'est qu'une réaffirmation des propositions très générales faites au sommet de Versailles. Il s'agira d'étudier en particulier trois points :

— Un renforcement du système de contrôle des exportations de matériel de haute technologie vers les pays de l'Est ;

— Les besoins énergétiques des alliés ;

— Une limitation des conditions d'octroi des crédits à l'U.R.S.S.

Enfin un responsable américain qui a requis l'anonymat a précisé que l'engagement — inclus dans l'accord annoncé samedi — de ne pas signer de nouveaux contrats d'achat de gaz à l'U.R.S.S. jusqu'à ce qu'une étude sur les alternatives énergétiques occidentales ne soit terminée revenait, selon Washington, à annuler la deuxième section du gazoduc eurosibérien.

∴

Dans les milieux autorisés français, on réaffirme qu'il n'y a pas eu d'accord entre les Etats-Unis et leurs partenaires, mais simplement levée unilatérale d'une mesure unilatérale (l'embargo) que la France jugeait inacceptable. On confirme que la France a été soumise, vendredi et samedi, à une pression accrue de la part des Etats-Unis, qui souhaitaient annoncer un tel accord, mais que Paris avait refusé dès samedi après-midi d'accepter cette version. Aussitôt après le discours de M. Reagan, M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, a exprimé à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Galbraith, la surprise du gouvernement français et justifié le communiqué du Quai d'Orsay annonçant que la France « n'était pas partie » *à l'accord annoncé.*

Paris, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, est néanmoins convaincu de la nécessité d'une concertation entre alliés à propos du commerce Est-Ouest, à condition que cette concertation ait lieu dans le respect de la souveraineté de chacun, entre partenaires égaux, et qu'elle évite tout ce qui pourrait ressembler à une guerre économique avec l'U.R.S.S. On espère enfin qu'il ne s'agit entre Paris et Washington que d'une incompréhension passagère, et la France, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, n'a pas l'intention de polémiquer.

● **L'Italie est de loin le pays européen commettant le plus grand nombre d'infractions aux règles communautaires,** selon un document officiel publié par la Chambre des députés. En 1891, elle a fait l'objet de 97 procédures d'enquête de la part de la Commission européenne, sur un total de 304, soit plus de deux fois plus que la Belgique (45 procédures) et près de cinq fois plus que le Danemark (20). Les plaintes contre l'Italie, devant la Cour de justice européenne ont été l'an dernier au nombre de 15 sur un total de 37 (8 pour la Belgique, 6 pour les Pays-Bas, 2 pour la France, le Danemark et le Luxembourg, 1 pour l'Irlande et la Grande-Bretagne, et aucune pour la R.F.A.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE SOFINCO

L'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 1982 a décidé, sous réserve de l'accord du Conseil national du Crédit, de modifier la raison sociale (Sofinco La Hénin) pour la dénomination de « Banque SOFINCO » ; le capital a été porté de 114 096 250 F à 228 192 500 F par incorporation de réserves.

COMINDUS

Le conseil d'administration au cours de sa dernière séance tenue sous la présidence de M. Nicolas Clive Worms, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1982.

Les résultats font apparaître un bénéfice net de 62 271 387,83 F dont 37 781 464,29 F de plus-values nettes à long terme contre 25 447 812,25 F après déduction de 9 217 557 F de provisions sur titres et de moins-values à long terme pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, prévue pour le mercredi 15 décembre 1982, la distribution d'un dividende de 29 F par action ce qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor, assurera un revenu global de 43,50 F, identique à celui de l'exercice précédent.

Seront en outre soumis à l'assemblée la nomination de M. Jean Barnaud comme administrateur et celle de M. Raymond Meynial comme censeur, ainsi que le renouvellement des mandats de censeurs de MM. Christian de Fels et Lorne C. Webster.




CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1982

La situation au 30 septembre 1982 s'établit à 568 801 millions contre 545 267 millions au 31 août 1982. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 27 522 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 228 361 millions de francs. Les ressources fournies par la clientèle totalisent 198 684 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 218 702 millions de francs. Les crédits à la Clientèle à 209 061 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 24 329 millions de francs.

Sociétés d'Investissement à Capital Variable BNP

au 30 septembre 1982

SICAV (orientation)	ACTIF NET (en francs)	VALEUR LIQUIDATIVE (en francs)	DIVIDENDE GLOBAL (dernier, payé le)
EPARGNE-VALEUR (*) (**) Portefeuille diversifié	2.264.898.697	239,45	F 17,01 (31 mars 1982)
EPARGNE-OBLIGATIONS (*) Obligations françaises dominantes	3.569.669.054	145,48	F 15,10 (31 mars 1982)
EPARGNE-CROISSANCE Valeurs de croissance franç. et étrang.	461.416.326	878,56	F 49,81 (30 septembre 1982)
EPARGNE-INTER Valeurs étrangères dominantes	829.584.235	421,54	F 19,99 (31 mars 1982)
NATIO-VALEURS (*) Valeurs françaises (loi 13-07-1978)	4.346.509.405	380,45	F 27,83 (31 mars 1982)
NATIO-INTER Obligations internationales dominantes	584.016.222	653,86	F 31,65 (6 avril 1982)
NATIO-EPARGNE Obligations courtes et à taux variables	722.140.872	11.169,83	premier exercice en cours
NATIO-PLACEMENTS Obligations courtes et à taux variables	514.241.962	103.323,68	premier exercice en cours

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de NATIO-INTER, NATIO-EPARGNE et NATIO-PLACEMENTS peuvent être souscrites en PLAN AVENIR (Placement automatique ou Placement sans impôts).

* actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds communs de Placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.
** créée et gérée par la BNP, le Crédit du Nord et Lazard Frères

UNE DOCUMENTATION PLUS COMPLETE SUR CHAQUE SICAV EST DISPONIBLE DANS TOUS LES SIEGES DE LA BNP.

MARCHÉS FINANCIE

NEW-YOR

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 novembre

Repli

La semaine a plutôt mal commencé pour les valeurs françaises à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a perdu un peu plus de 0,6 %.

Parmi les replis les plus importants, notons ceux de la Générale d'Entreprise (– 4,7 %), Moulinex (– 4,6 %), Hachette (– 4,3 %), Roussel-Uclaf (– 4 %), Manurhin (– 3,5 %), Promodès (– 3,5 %), Source Perrier (– 2,4 %) dont les résultats ont déçu.

Au chapitre des hausses, notons, néanmoins, Penhoët (+ 3 %), Saint-Louis (+ 3 %) et Dumez (+ 1 %).

Sur Lafarge, toujours recherché, un bloc de plus de 200 000 titres a changé de mains la semaine dernière.

A un environnement international peu favorable (baisse des cours à Wall Street vendredi, notamment, et climat de baisse des prix sur le marché du pétrole) s'ajoute la morosité des professionnels, d'autant que les articles de la loi de finances relatifs au compte d'épargne en actions n'ont pas encore été votés.

Aux valeurs étrangères, recul des américaines et des pétroles.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once à Londres, qui, vendredi, avait glissé en dessous des 400 dollars, à 398 dollars, est repassé au-dessus, cotant 404,50 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 800 francs à 95 300 francs et le napoléon a perdu 6 francs à 664 francs ; les cours du métal, exprimés en dollars, affichant une légère prime à 405,50 dollars. Les emprunts indexés sur l'or ont peu varié.

Pour un dollar coté officiellement un peu en dessous de 7,31 francs, le dollar-titre s'est maintenu aux alentours de 8,90-8,95 francs, soit une prime de 23 % à 24 %.

NEW-YORK

La baisse s'accentue

Déjà mi-figue mi-raisin à la veille du week-end, Wall Street s'est franchement orienté à la baisse en début de semaine. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est accentué en cours de séance et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 021,42, soit 18,49 points en dessous de son niveau précédent.

Ce recul n'a cependant pas été accompagné d'un très important volume d'affaires, 78,9 millions de titres ayant changé de mains, contre 95,08 millions vendredi. De la crainte d'un coup d'arrêt à la désescalade des taux, les investisseurs en sont venus à redouter maintenant une remontée du loyer de l'argent. Leurs appréhensions ont été doublement avivées : d'abord par l'accroissement plus important que prévu de la masse monétaire ; ensuite par les déclarations du célèbre M. Kaufman au sujet du déficit budgétaire 1983 : le « gourou » de Wall Street a prédit que ce dernier serait de 40 % environ supérieur aux prévisions. Il n'en a pas fallu davantage pour jeter le trouble sur le marché.

Les « *Blue Chips* » n'ont pas été seules à pâtir de l'alourdissement des cours puisque le bilan de la journée s'est soldé par 1 240 baisses sur 1 960 valeurs traitées, 419 valeurs seulement ayant monté et 301 restant inchangées.

VALEURS	Cours du 12 nov.	Cours du 15 nov.
Alcoa	25 7/8	27 3/4
A.T.T.	63 1/8	62 1/4
Boeing	29 1/4	27 7/8
Chase Manhattan Bank	53 1/2	51 3/4
Du Pont de Nemours	41 7/8	40 1/4
Eastman Kodak	91 1/4	90 1/8
Exxon	29 1/4	28 3/4
Ford	31 1/4	30 1/4
General Electric	90 5/8	88 3/8
General Foods	43 3/4	43
General Motors	56 1/8	55 1/8
Goodyear	31 1/4	30 1/2
I.B.M.	83 3/8	82 1/8
I.T.T.	32 1/2	32 1/2
Mobil Oil	24	23 3/4
Pfizer	73 1/8	70 7/8
Schlumberger	39 1/4	38 7/8
Texaco	29 7/8	29 1/2
U.A.L. Inc.	30	28 7/8
Union Carbide	57 1/2	56 3/4
U.S. Steel	20 1/8	19 3/4
Westinghouse	36 7/8	35 1/2
Xerox Corp.	38 3/4	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LABORATOIRE ROGER BELLON. – Le bénéfice avant impôts de la société pour le premier semestre 1982 a légèrement progressé pour atteindre 29,77 millions de francs, contre 28,57 millions au 30 juin de l'exercice précédent. Roger Bellon précise que ce résultat inclut le dividende de 4,08 millions de francs versé par la société française d'Organo Synthèse, filiale à 99 % du Laboratoire Roger Bellon, au titre de l'exercice 1981, soit un montant identique à celui qui avait été réglé l'année précédente.

Quant au chiffre d'affaires, il s'est établi à 535,6 millions de francs durant le premier semestre, contre 468 millions l'année précédente à la même époque.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE. – Selon un avis de la Chambre syndicale des agents de change, les sociétés *Kinta S.A.* et *la Compagnie de navigation mixte*, agissant de concert, ont porté à plus d'un tiers leur participation directe ou indirecte dans le capital de la Compagnie industrielle, dont les actions sont négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris.

MICHELIN. – La Manufacture française des établissements Michelin, société d'exploitation du groupe du même nom, a porté son capital social de 700 millions de francs à 1,3 milliard sous la forme d'une augmentation en numéraire de 600 millions de francs dont la moitié a été immédiatement libérée et dont le solde de 300 millions le sera en décembre prochain. Cette opération financière prise en charge par la holding du groupe, souscripteur unique, vise à éponger les pertes de la Manufacture (679 millions de francs en 1981).

La moitié de cette augmentation de capital sera consacrée à cette fin, de sorte que le capital de la Manufacture ne sera finalement que de 1 milliard de francs. L'apurement du déficit restant se fera par imputation sur les réserves.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	12 nov.
Valeurs françaises	105,0
Valeurs étrangères	130,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 nov.	15 nov.
Indice général	101,6	101,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 nov.	16 nov.
1 dollar (en yens)	268,65	268,05

BOURSE DE PARIS Comptant 15 NOVEMBRE

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 314	7 308	7 110	7 460
Allemagne (100 DM)	282 410	282 550	274	288
Belgique (100 F)	14 575	14 584	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 920	259 970	252	264
Danemark (100 krd)	80 820	80 660	78	82
Norvège (100 k)	100 070	100 100	96	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 086	11 921	11 650	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 957	9 952	8	10
Italie (1 000 lires)	4 918	4 913	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	328 250	328 600	318	336
Suède (100 krs)	96 970	96 780	93	99
Autriche (100 sch)	40 260	40 275	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 090	6 070	5 750	6 200
Portugal (100 esc.)	7 960	7 945	6 400	7 800
Canada ($ can 1)	5 974	5 978	5 780	6 050
Japon (100 yens)	2 728	2 733	0 268	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/11
Or fin (kilo en barre)	94500	95200
Or fin (en lingot)	94500	95300
Pièce française (20 fr)	670	664
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	624
Pièce latine (20 fr)	649	651
Souverain	744	732
Pièce de 20 dollars	3225	3360
Pièce de 10 dollars	1620	1650
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3870	3850
Pièce de 10 florins	630	639

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 novembre 1982 a été tiré à 558 209 exemplaires.

A B C D F G H

L'ÉTAT VA LANCER A LA FIN NOVEMBRE UN EMPRUNT DE 10 MILLIARDS DE FRANCS AU TAUX DE 15,30 %

Le gouvernement va lancer à la fin du mois de novembre un emprunt d'État de 10 milliards de francs, portant ainsi à 40 milliards de francs le total des émissions de cette nature depuis le début de l'année (1).

Assorti d'un taux d'intérêt de 15,30 % (contre 15,75 % pour la précédente émission), cet emprunt est lancé sur une durée de sept ans avec possibilité de prorogation jusqu'à dix ans au gré du porteur. Il s'agit là d'une innovation qui permet au souscripteur parvenu à l'échéance de sept ans d'opter pour un délai supplémentaire de trois ans au même taux, s'il le souhaite, au vu des conditions du marché.

Le consortium bancaire chargé du placement est animé par un certain nombre d'établissements traditionnels (Crédit lyonnais, B.N.P., Société générale, Caisse des dépôts, C.I.C., C.C.F., Crédit agricole, Banques populaires), mais le secrétariat a été confié, pour la première fois, à la banque Paribas, nationalisée en février 1982.

(1) Trois emprunts d'État de 10 milliards de francs chacun ont été lancés respectivement en janvier dernier (au taux de 16,20 %), au mois de juin (16 %) et en septembre 1982 (15,75 %). Les emprunts sont destinés au financement du déficit budgétaire, évalué à environ 100 milliards de francs pour cette année.

LÉGÈRE BAISSE DU DOLLAR VIF REPLI DU STERLING

Le dollar s'est légèrement replié mardi 16 novembre sur les principales places européennes à l'instar de la baisse observée la veille sur le marché des changes de New-York.

A Paris, le « billet vert » s'est échangé à 7,28 F mardi matin contre 7,30875 F la veille, tandis que le mark allemand se négociait aux alentours de 2,8255, reproduisant son cours de la veille.

La devise américaine s'est également affaiblie à Francfort où elle valait entre 2,5875 et 2,5885 DM contre 2,5900/5902 DM lundi. Parallèlement, la livre sterling, qui est tombée lundi à Londres à son plus bas niveau, a continué à baisser mardi matin pour s'établir à 11,878 F contre 11,921 F la veille.

LE STATUT DE LYON

Un débat public, houleux et incomplet

De notre correspondant régional

Lyon. — Un débat démocratique public sur un thème politique est-il envisageable sans quolibets ni invectives ? La tentative lyonnaise où le maire, M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, avait invité ses citoyens à débattre du futur municipal de sa ville, semble démontrer que non. Un seul orateur, le professeur, député (app. U.D.F.) du Rhône, Raymond Barre, a pu largement développer son point de vue devant une salle plutôt favorable. Les applaudissements de cinq cents supporters dits « modérés » l'ont emporté sans peine sur les sifflets d'une grosse centaine de sympathisants socialistes. L'ancien premier ministre était venu « en terrain de reconquête » dans une salle de théâtre du 9e arrondissement, secteur aujourd'hui tenu par la gauche, mais son discours très unitaire et plutôt « pro-Collomb » n'a pas levé les ambiguïtés locales.

Tout avait commencé par un beau chahut. Tout s'est terminé dans la confusion. Le maire, M. Francisque Collomb, a ouvert le feu sans faire de détail : les électeurs, a-t-il prédit, *« châtieront dans quelques mois, pour peu qu'ils le veuillent, les auteurs et les complices du dépeçage de Lyon »*, des auteurs *« qui n'ont pas eu le courage, et pour cause, d'accepter une consultation populaire des Lyonnais sur un statut sans équivalent »*. Et de lancer un appel à *« l'union sans faille »*, qui permet de *« dépasser toutes les divergences et toutes les contingences subalternes pour ne retenir que l'essentiel »*.

M. Michel Noir, député R.P.R., et possible rival du maire sortant, a applaudi de son fauteuil du premier rang. Ce sera sa seule forme d'expression de la soirée : alors qu'il était prévu de lui accorder un temps de parole, les amis du maire se sont brusquement levés après une intervention de M. Gérard Collomb (député et conseiller municipal P.S.), et les débats ont ainsi pris fin sans conclusion.

Quant au responsable socialiste — tête de file de sa formation en mars prochain, — il n'a pas eu beaucoup plus de chance. Ses tentatives de définition de *« deux niveaux de compétence »* (mairie centrale et arrondissements), comme sa critique de l'institution des communautés urbaines qui *« éloignent au lieu de rapprocher le pouvoir des citoyens »*, n'ont pas été entendues. Quelques invitations à aller *« à Moscou ! »*, ou des interruptions du type *« Hou ! le roquet, tu ne vas pas mordre ! »* ont ponctué ses propos. Il n'a pas eu le temps de développer un argument-choc : depuis qu'il est élu dans le quartier, il n'a jamais pu obtenir de la mairie l'autorisation d'utiliser la salle qui a servi de cadre à ces « débats ».

Dans cette ambiance houleuse, M. Raymond Barre avait pu auparavant aborder le sujet de la soirée dans un calme relatif. A l'exception d'un appui remarqué au nouveau mode de scrutin municipal, l'ancien premier ministre s'est longuement apesanti sur les *« malheurs »* de Lyon, et il a dénoncé *« la lourdeur, l'inefficacité et le coût excessif »* du nouveau statut. *« Comment faire face ? »*, s'est interrogé M. Barre. *« Il n'y a qu'une réponse et elle est politique. Il faut gagner les élections municipales (...). »*

Il faudra ensuite examiner ses propos à la loupe pour déchiffrer son message unitaire d'une tonalité sensiblement favorable à l'équipe modérée en place : *« Il y a toujours un mouvement naturel pour renouveler la confiance aux équipes sortantes (...). Il ne faut pas nous livrer à des fantaisies qui nous retomberaient sur le nez (...). Sur le plan des grands enjeux politiques, le maire de Lyon n'a jamais escamoté ses responsabilités. »* Entre deux applaudissements, un ange R.P.R. est passé...

CLAUDE RÉGENT.

Les élections brésiliennes

LE PRINCIPAL PARTI D'OPPOSITION SERAIT EN TÊTE DANS CINQ ÉTATS

Le Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.), principale formation d'opposition, arriverait en tête dans cinq des neuf Etats où les opérations de dépouillement du scrutin du 15 octobre ont commencé dès lundi soir. Le P.M.D.B. devrait s'imposer dans les Etats de Parana, Sao-Paulo, Minas-Gerais, Goias et Bahia, tandis que le parti démocratique et social (P.D.S., gouvernemental) serait vainqueur dans les Etats de Rio-Grande-Do-Sul, Santa-Catarina, Rio-Grande-Do-Norte et Paraiba.

Dans la majorité des Etats, le dépouillement du scrutin ne devait commencer que ce mardi 16 novembre, à 8 heures, heure locale. Et l'on estime que des résultats assez complets ne seront pas connus avant plusieurs jours,

La journée du 15 novembre a été calme dans l'ensemble et les Brésiliens ont, semble-t-il, voté massivement. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

APRÈS AVOIR DÉNONCÉ LA CONVENTION SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le C.N.P.F. propose la négociation d'une nouvelle formule

Après avoir fait monter les enchères — en réclamant 17 milliards de francs d'économie, et non pas 10 comme s'apprêtaient à les accepter les syndicats, — le C.N.P.F. a dénoncé la convention de l'UNEDIC. Confirmant cette position, dans une lettre envoyée aux confédérations, le 16 novembre, il a proposé une nouvelle réunion, dès le 19 novembre, pour « remettre à plat » l'assurance-chômage et bâtir un nouveau système.

Soucieux de maintenir la gestion paritaire et d'éviter une intervention possible de l'Etat, F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. ont accepté de repartir sur ces nouvelles donnes. La C.F.D.T., très critique à l'égard du patronat, doit se prononcer dans les jours qui viennent. Quant à la C.G.T., qui critique l'obstruction du C.N.P.F. et l'illégalité de la décision patronale, elle devait réunir ses instances nationales avant d'adopter une position définitive. Elle envisage de demander au gouvernement de prendre par décret les mesures nécessaires pour équilibrer le budget de l'UNEDIC.

Demi-surprise lundi soir 15 novembre, lorsque les discussions ont commencé sur les économies à réaliser — comme le prévoit le prototoce du 28 octobre signé par M. Bérégovoy, les syndicats, le C.N.P.F. et les P.M.E. : le patronat semble avoir renoncé à dénoncer immédiatement la convention et accepte de reprendre les négociations. Réel étonnement, en revanche : le C.N.P.F. maintient sa revendication d'aboutir à des économies de 17 à 19 milliards de francs, alors que, selon les syndicats, la majoration de la cotisation décidée par le gouvernement, la contribution des fonctionnaires et les aides de l'Etat exigent de ne trouver que 10 milliards de francs d'économies, objectif déjà bien délicat à atteindre pour des syndicalistes.

Raison de la fermeté patronale ? Pour le C.N.P.F., l'équilibre financier de l'assurance-chomage en 1983 suppose que les économies à dégager permettent de « revoir » le taux de cotisation comme l'indique un porte-parole du C.N.P.F., c'est-à-dire de revenir sur la majoration de cotisation de novembre. En outre, le patronat, qui désire éviter tout nouveau relèvement de cotisation, entend, par conséquent, *« remettre à plat »* l'assurance-chômage, c'est-à-dire un nouveau système.

Dès lors, les jeux sont faits ; contrairement aux demandes syndicales d'examiner point par point les économies réalisables, le C.N.P.F. s'en tient à l'enveloppe globale : les syndicats sont-ils prêts à économiser 17 à 19 milliards de francs ? La C.G.T. campe sur les 7 à 8 milliards ; F.O., plus ouverte, est prête à dégager 10,4 milliards de francs... Le constat de désaccord est évident, et le C.N.P.F. peut alors annoncer ce qu'il souhaitait dès le départ : dénoncer la convention et relancer des négociations pour aboutir à une refonte profonde non plus d'ici au 20 novembre, mais d'ici au 31 janvier, au moment où, effectivement, la convention UNEDIC ne pourra plus être appliquée.

Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., il s'agit d'une double violation du protocole du 28 octobre. Celui-ci prévoyait d'aboutir à un accord avant le 20 novembre et de définir d'ici là *« des aménagements des prestations »* et non pas une « remise à plat ».

Pour le C.N.P.F., s'il n'y a pas eu respect du protocole, c'est du fait du gouvernement : celui-ci n'a pas tenu son engagement de procéder rapidement à un allégement des charges en contrepartie de la majoration de la cotisation de l'UNEDIC.

Dès lors, le C.N.P.F., qui respectera cette décision gouvernementale et versera les cotisations, refuse désormais toutes autres majorations, et en particulier celles qui, mathématiquement, devraient être décidées pour appliquer l'ordonnance sur la retraite à soixante ans et aménager le système des préretraites. D'où la nécessité, selon le patronat, de trouver pour l'ensemble du budget UNEDIC — partie chômage, partie retraite — près de 17 milliards de francs, objectif fixé dès le début des discussions. Objectif d'autant plus nécessaire à atteindre, estime-t-il, que le chômage pourrait encore s'accroître en 1983 et alourdir le poids des dépenses.

Une partie difficile est donc engagée pour tous les partenaires sociaux, y compris le gouvernement. Ce dernier, qui voit le protocole d'accord du 28 octobre se transformer en *« chiffon de papier »*, interviendra-t-il par décret comme le laisse entendre M. Mauroy et le souhaite la C.G.T., quitte à pousser un peu plus le C.N.P.F. dans l'opposition ? (1) Ou donnera-t-il, à nouveau, carte blanche au patronat et au monde syndical dont le front commun s'est effrité ? Il s'agirait alors d'élaborer de nouvelles règles du jeu qui ramèneraient le système d'assurance-chômage, le plus généreux d'Europe, au niveau moyen des autres pays de la Communauté. Un nouveau cap que ne semblent pas vouloir adopter les syndicats les plus proches du pouvoir socialiste.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Pour éviter qu'un décret ne soit pris, F.O. espère encore que les premières mesures d'économies seront arrêtées dès le 19 novembre.

